

Analyse des Besoins Sociaux

Vallet Portrait social



mars 2022





Avant-propos _____ p.4

Prise en main du document _____ p.6

Méthodologie _____ p.7

Présentation du territoire d'étude _____ p.8

CONTEXTE GÉNÉRAL

Le peuplement _____ p.15

Le logement _____ p.26

Les niveaux de vie _____ p.38

Les ressources du territoire _____ p.46

LES FAMILLES

Les familles avec enfant(s) _____ p.49

LES ENFANTS

Les mineurs _____ p.59

La petite enfance _____ p.68

L'enfance _____ p.72

L'adolescence _____ p.73

LES JEUNES

Les jeunes adultes _____ p.78

Les jeunes actifs _____ p.83

Baromètre Jeunes _____ p.88



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Les ménages sans enfant	p.92
Les personnes vivant seules	p.94
Les couples sans enfant	p.98

LES SENIORS

Les 60 ans et plus	p.101
Les 55-64 ans	p.114
Les aînés de 75 ans et plus	p.116

LES POPULATIONS FRAGILES

Les populations selon les ressources financières	p.122
Les populations selon l'accès à la santé	p.137
Les personnes en situation de handicap	p.143

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les actifs résidents	p.147
Les personnes en emploi sur le territoire	p.163
Les établissements	p.170

Bibliographie	p.173
---------------	-------

Lexique	p.175
---------	-------



Le diagnostic qui suit a été construit sur une démarche de capitalisation de connaissances autour des enjeux sociaux de votre territoire. Il l'a été aussi en s'appuyant sur l'expertise que le Compas a construite depuis plus de 20 années de réalisation d'Analyses de Besoins Sociaux et 25 années d'expériences dans le développement d'observatoires sociaux locaux.

L'analyse des besoins sociaux (ABS), au-delà d'une obligation légale pour les CCAS, est avant tout une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la réponse sociale de votre commune. Le diagnostic a été construit dans cet esprit. Il vise avant tout à poser les enjeux sociaux de votre territoire (quartiers, communes, intercommunalité) dans leur diversité.

En effet, l'ABS ne doit pas être seulement un outil au service du CCAS, mais également permettre d'impliquer tous les acteurs qui interviennent auprès des ménages ayant besoin d'une forme de solidarité. Il peut tout autant s'agir de la recherche d'un mode de garde pour ses enfants que d'une intervention dans le cadre d'un besoin lié à un handicap ou à une difficulté financière.

Dès lors, le diagnostic doit permettre d'interroger les besoins sociaux dans toute leur diversité. Il doit pouvoir être diffusé à tous les acteurs concernés par la réponse sociale. Il est à la fois au service du CCAS ou CIAS pour la construction de sa réponse aux enjeux sociaux de son territoire et à la fois au service des partenaires locaux de l'action sociale communale (autres collectivités locales, institutions, associations, services de la ville et de l'EPCI). Il doit aussi pouvoir être utilisé tant par les élus, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ou du CIAS que par les professionnels ou bénévoles associatifs (et donc habitants du territoire).

Ce diagnostic intègre une dimension prospective qui est nécessaire dans le cadre de l'élaboration d'une analyse des besoins sociaux permettant la construction d'une réponse sur plusieurs années.

Pour ce faire, au-delà d'une projection démographique, nous avons fait le choix d'intégrer une analyse sur les fragilités révélées par la crise sanitaire de la COVID et les risques sociaux pour les années à venir. Cette crise va amplifier pour certains publics les besoins de solidarités de proximité (face à l'accès aux droits, la fracture numérique, l'isolement des personnes âgées, la fragilité des familles et des enfants, l'accès à l'éducation, ...). Dans ces différents enjeux, le diagnostic pose les constats, les analyse pour votre territoire et interroge les politiques publiques à mettre en œuvre.

Le document est construit à partir d'une entrée «public». Celle-ci permet une démarche plus facilement opérationnelle pour les services d'un CCAS ou d'un CIAS. Les tableaux de bord proposés, les cartes, tableaux, graphiques, commentaires et analyses peuvent être réutilisés dans différents temps de réflexion en dehors même de l'ABS. Chacun des chapitres peut être isolé et diffusé comme un document indépendant. Mais l'atout de ce travail est de mettre en évidence la diversité des besoins sociaux de votre territoire et la nécessité d'une prise en charge globale de celle-ci.

Le décret de juin 2016 définit l'ABS ainsi : «L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire». Cependant, celui-ci n'est que la première étape permettant de faire évoluer les réponses apportées aux personnes fragilisées, notamment dans ces périodes de crises (économiques, sanitaires, sociales, ...). Pour cela le décret de juin 2016 prévoit la possibilité de mettre en œuvre des entrées thématiques à la suite du diagnostic. Le cœur de l'ABS se situe dans ces analyses thématiques où tous les acteurs concernés peuvent se retrouver pour construire ensemble les réponses sociales locales de demain.

Dès lors, si l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation pour les CCAS elle doit être avant tout une véritable opportunité.

Une opportunité tout d'abord pour la population de la commune et notamment celle qui peut «se faire oublier» ou être «invisible». Une part importante de la population ne fait que très peu de demandes, voire souvent ne recourt pas aux droits auxquels elle pourrait prétendre.

A cette réalité du non recours ou du sous usage des politiques publiques vient s'ajouter l'isolement. L'ABS doit permettre de rendre visible une réalité cachée. Cachée par les personnes concernées elles-mêmes, mais aussi «cachée» dans nos discours ou actions de communication. En effet, il est toujours plus difficile de communiquer sur les enjeux sociaux que sur d'autres sujets.

Une opportunité ensuite pour permettre de partager une connaissance des questions sociales avec des non spécialistes. Une ABS réussie est une ABS qui sort de la seule sphère du social pour interagir avec d'autres politiques publiques telles que l'urbanisme, la politique éducative de la commune, la mobilité, l'économie ou encore la politique de la ville si elle existe. Il faut donc qu'au sein des services de la ville ou de l'intercommunalité il y ait aussi une implication dans la démarche d'ABS.



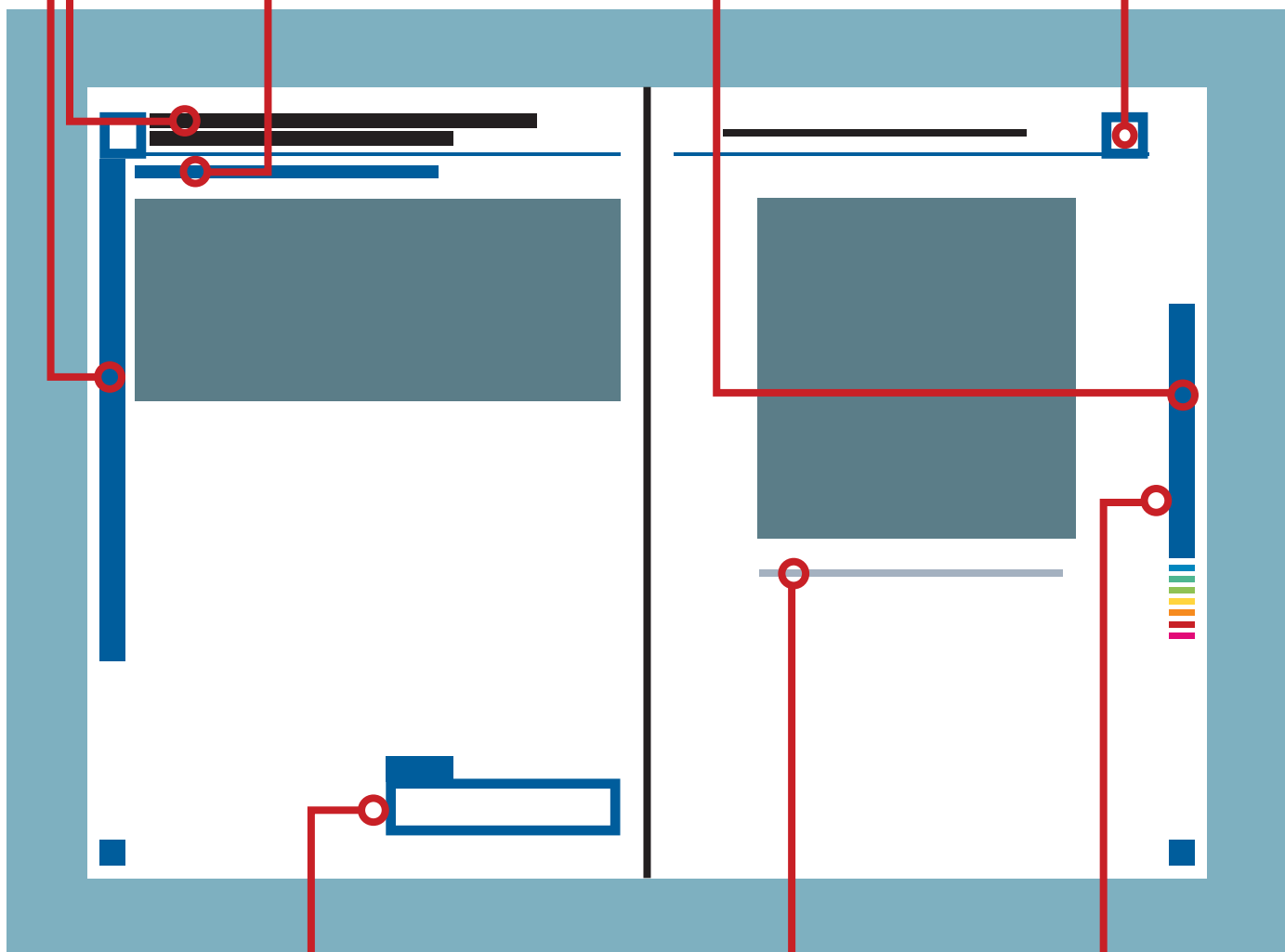
Prise en main du document

Le document se compose en plusieurs chapitres. Chaque chapitre contient plusieurs publics et chaque public amène à plusieurs questionnements. Ces questionnements sont composés de plusieurs indicateurs.

La barre latérale gauche accompagnée de son icône rappelle le public présenté. La barre latérale droite montre le chapitre du document dans lequel vous êtes. Les titres en haut sont liés aux questionnements et aux indicateurs, ces derniers pouvant être accompagnés d'indicateurs détaillés comme des cartes ou des tableaux.

1. Chapitre
2. Public
3. Questionnement
4. Indicateur

Un icône pour illustrer le public.



Une définition est à retrouver en bas de certaines pages. Il est aussi possible de retrouver ces définitions dans le lexique en fin de document, ainsi que d'autres.

Une clé de lecture pour mieux appréhender les informations contenues dans les tableaux et graphiques.

La barre latérale droite indique le chapitre où vous êtes. Les autres couleurs représentent les autres chapitres du document.



PRÉCAUTIONS DE LECTURE

Les délais de mise à disposition des données sont variables selon les sources et les échelles géographiques.

LE RECENSEMENT DE L'INSEE

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que désormais les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

- Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

- Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1er juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1).

Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Les données infra-communales sont diffusées au début du 3ème trimestre. Elles sont millésimées également à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5 à N-1.

AUTRES SOURCES DE DONNÉES

D'autres sources de données sont prises en compte dans cette étude, plus anciennes ou plus récentes selon les cas. Si les dates diffèrent légèrement, les données ainsi collectées nous permettent néanmoins de repérer les dynamiques au sein des territoires et les tendances générales. Les décalages de mise à disposition des sources de données ne nuisent pas à la mise en place d'une bonne photographie du territoire.

LES DERNIÈRES DONNÉES EN VIGUEUR DE L'INSEE SONT :

Au niveau communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018 / Populations municipales 2018

Au niveau infra-communal : le recensement de la population millésimé 2018, correspondant aux résultats des enquêtes des années 2016, 2017, 2018, 2019, 2020 / Données Filosofi 2018

UNE PROJECTION DES POPULATIONS PAR PROLONGEMENT DES TENDANCES DE CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS

Les projections de population présentées ici sont réalisées à partir des données des derniers recensements (depuis 1999). Elles utilisent les tables de mortalité [une espérance de vie à la naissance : passant de 85,0 ans en 2013 à 87,7 ans en 2030 pour les femmes, et de 78,7 ans en 2013 à 82,7 ans en 2030 pour les hommes] et de natalité [1,95 enfant par femme en moyenne et un âge moyen à la maternité de 31,3 ans en 2030] par classe d'âge projetées au niveau national (tables Insee Omphale, scénario central) et la structure par âge des migrations résidentielles observées entre 2017 et 2018. Le calcul des naissances et décès réalisé à partir des quotients de natalité et de mortalité Omphale est ajusté via les observations issues des données état-civil.

L'évolution du parc de logement prise en compte reprend, par défaut, le nombre de nouveaux logements observé sur la période 2013-2018. Concernant l'évolution de la diminution de la taille moyenne des ménages, le taux observé entre 2013 et 2018 est prolongé.

Ainsi, les projections de population que nous vous proposons, au-delà de poursuivre le rythme des constructions passées, reposent sur quelques postulats de base :

- elles partent du principe que les logements correspondent et correspondront à un besoin réel et donc qu'ils ne resteront pas vacants

- elles considèrent aussi que le rythme de construction est tenable et qu'il existe donc suffisamment de foncier disponible sur le territoire.

Les méthodes de projections démographiques sont des outils d'aide à la décision et d'analyse. Elles n'indiquent pas une prévision exacte des populations attendues sur le territoire mais une analyse de l'impact sur l'évolution de la population des dynamiques étudiées. Elles sont basées sur un grand nombre d'hypothèses et doivent par conséquent être considérées avec précautions. Une variation sur l'une ou l'autre des hypothèses considérées ferait varier les populations projetées.



Les communes de Sèvre et Loire

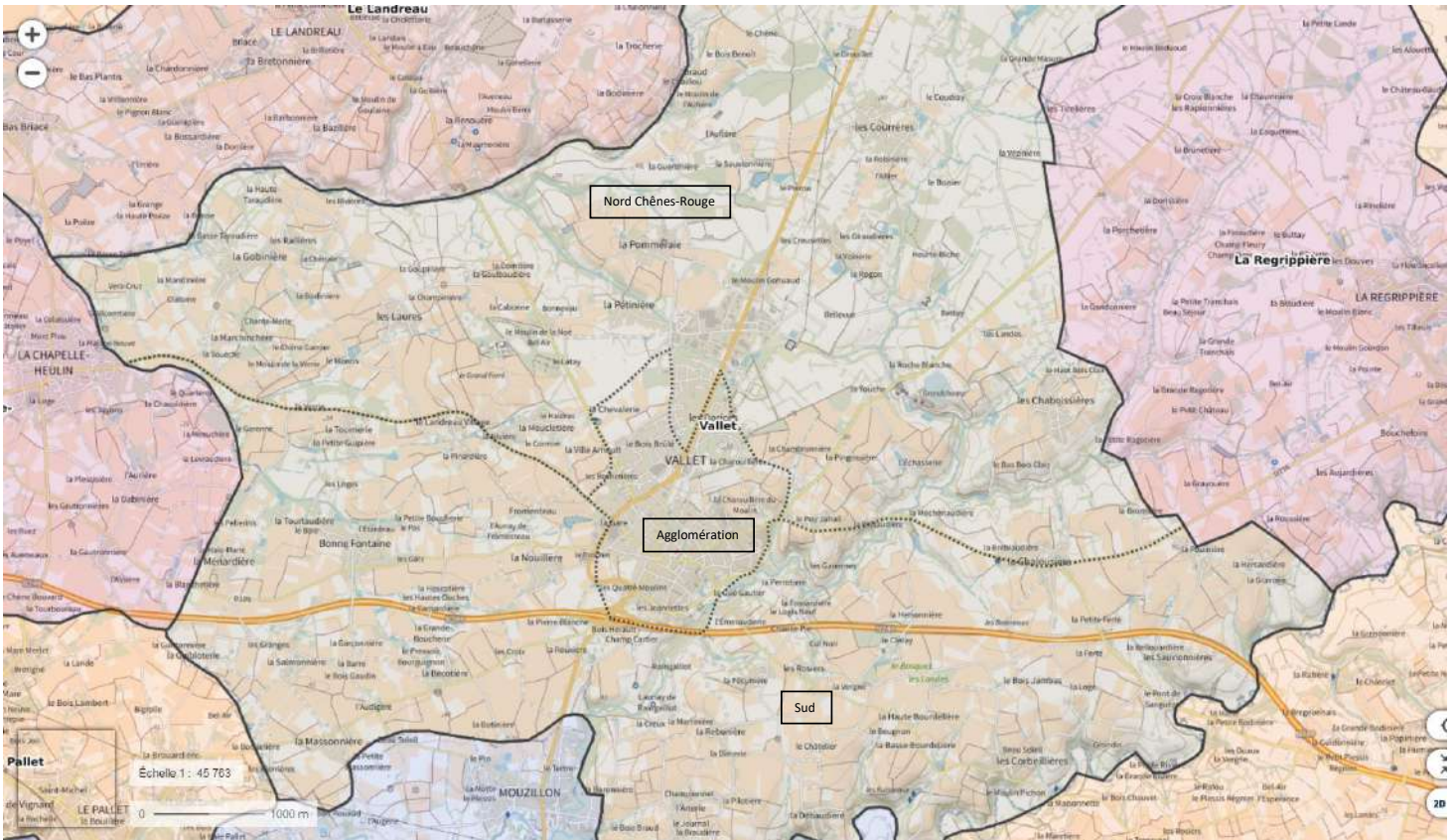


Sèvre et Loire rassemble 11 communes pour 48 655 habitants au RP 2019, dont 3 seulement sont irisées : Vallet (9 460 habitants), Saint-Julien-de-Concelles (7 392 habitants) et Divatte-sur-Loire (6 975 habitants).

Ces 3 communes représentent 49% de la population globale de la communauté de communes.

Ainsi, dès lors que les données de ce document proviennent de la source « Insee, RP fichiers détail » (uniquement disponible pour les communes irisées), la ligne de la communauté de communes a été supprimée puisqu'incomplète et non représentative.

Les Iris de Vallet



CONTEXTE GÉNÉRAL



LE PEUPLEMENT

Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ? _____
p.12

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ? _____ p.15

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ? _____ p.18

Qui sont les étrangers et les immigrés ? _____ p.23

LE LOGEMENT

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ? _____ p.26

LES NIVEAUX DE VIE

Quelle est la distribution des niveaux de vie ? _____ p.38

Quelle est la pauvreté des populations ? _____ p.42

Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ? _____ p.44

LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Quelles sont les ressources financières du territoire ? _____ p.46

CONTEXTE GÉNÉRAL

Ce premier chapitre de votre portrait social vise à apporter quelques données de contexte sur votre territoire en analysant la dynamique de peuplement de votre commune ou intercommunalité, la composition de votre parc de logement et son évolution, mais aussi les niveaux de vie des ménages habitant le territoire .

Au regard de l'évolution démographique, il s'agit ici de s'interroger sur le projet de peuplement du territoire. Quels leviers peuvent être mobilisés pour dynamiser ou consolider l'attractivité de la commune ?

Qu'il y ait de nombreux habitants qui arrivent ou partent de la commune (ou intercommunalité), analyser la dynamique de peuplement permet de se questionner sur l'adaptation de l'offre de services dans une logique de dimensionnement de l'offre de services publics et de maintien de sa qualité. Intégrer et diffuser l'information aux potentiels nouveaux arrivants sur le territoire constitue un enjeu clef, notamment pour maintenir l'accès aux droits et aux services pour tous les habitants et lutter contre la fracture numérique. Cette première partie permet aussi de mesurer l'importance ou non de l'isolement résidentiel sur le territoire et d'anticiper les éventuelles conséquences du vieillissement de la population.

Au regard de la dynamique et du projet de peuplement, il s'agit également de s'interroger sur l'offre de logement proposée sur le territoire en anticipant par exemple la mise en service de nouveaux logements et/ou l'impact de la dynamique constructive, mais aussi en questionnant l'adaptation des logements aux besoins de la population (seniors en situation d'isolement résidentiel, familles, jeunes actifs etc...), et en analysant le taux de vacance des logements sur la commune ou l'intercommunalité et le suivi du ratio demandes / attribution du logement aidé...

Ainsi, connaître l'évolution de la taille de la population, de la structure par âge, l'impact des mobilités résidentielles sur votre territoire, l'évolution du parc de logements, la taille des logements, le nombre de logements vacants, l'évolution des niveaux de vie et leur distribution, ... constituent un ensemble d'indicateurs clefs porteurs d'enjeux pour votre territoire et vous permettant de toujours adapter votre projet politique au plus près des attentes et besoins des habitants.

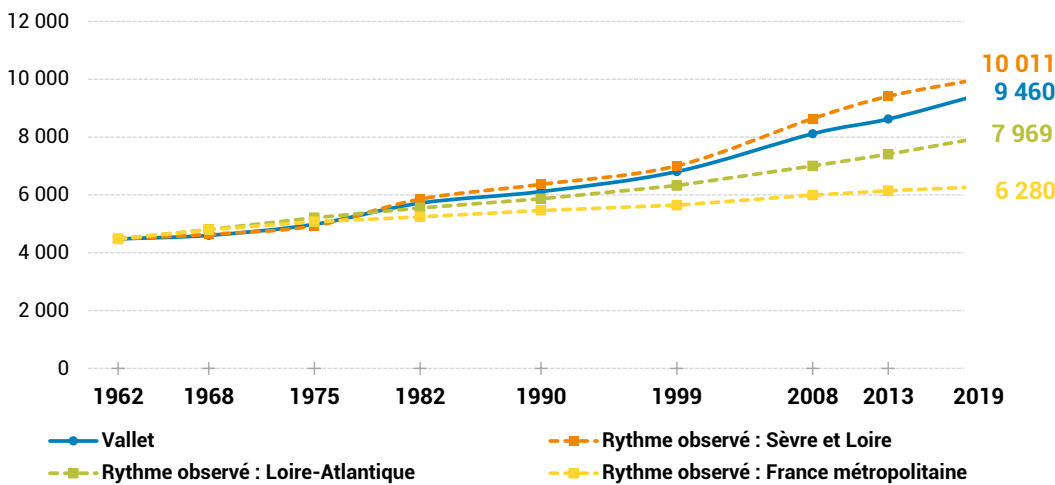




Comment l'évolution du peuplement a-t-elle influencé celle des besoins sociaux ?

Évolution de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



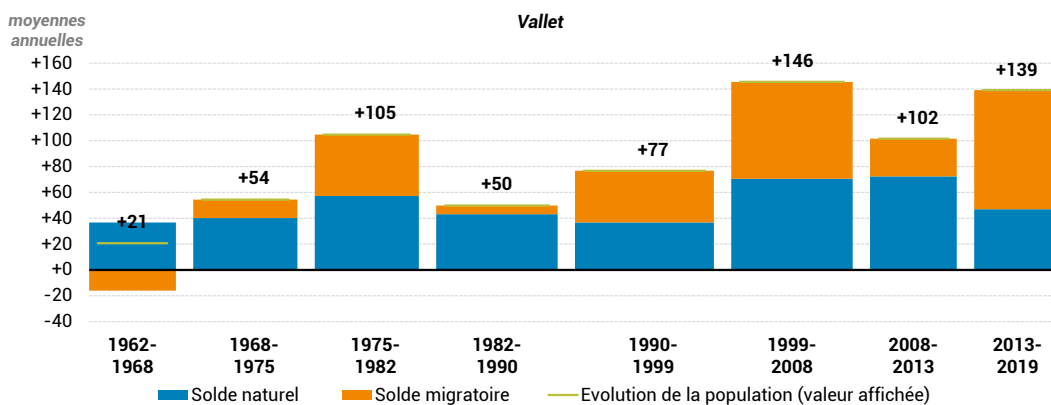
Indique l'évolution qu'aurait connu Vallet si le territoire avait suivi le rythme observé dans les territoires de comparaison.

Lecture : Vallet compte 9 460 habitants en 2019. Si Vallet avait suivi le rythme d'évolution observé sur Sèvre et Loire, sa population serait de 10 011 habitants en 2019.

Vallet compte 9 460 habitants en 2019 contre 4 479 habitants cinquante ans plus tôt. Depuis 1962, Vallet a gagné 4 981 habitants, soit en moyenne une augmentation de 87 habitants par an (+1,3%). Si Vallet avait suivi le rythme d'évolution de la population observé en France métropolitaine, sa population serait de 6 280 habitants en 2019, soit 3 180 habitants de moins. Entre 2013 et 2019, Vallet a connu une augmentation de sa population de +1,6% par an : +0,5% par an dû au solde naturel et +1,0% par an dû au solde migratoire.

Soldes migratoires et naturels, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas



Lecture : L'évolution de la population observée sur la période 2013-2019 de +139 personnes en moyenne par an s'explique par un solde naturel positif, soit +47 personnes par an et par un solde migratoire positif de +92 personnes par an.

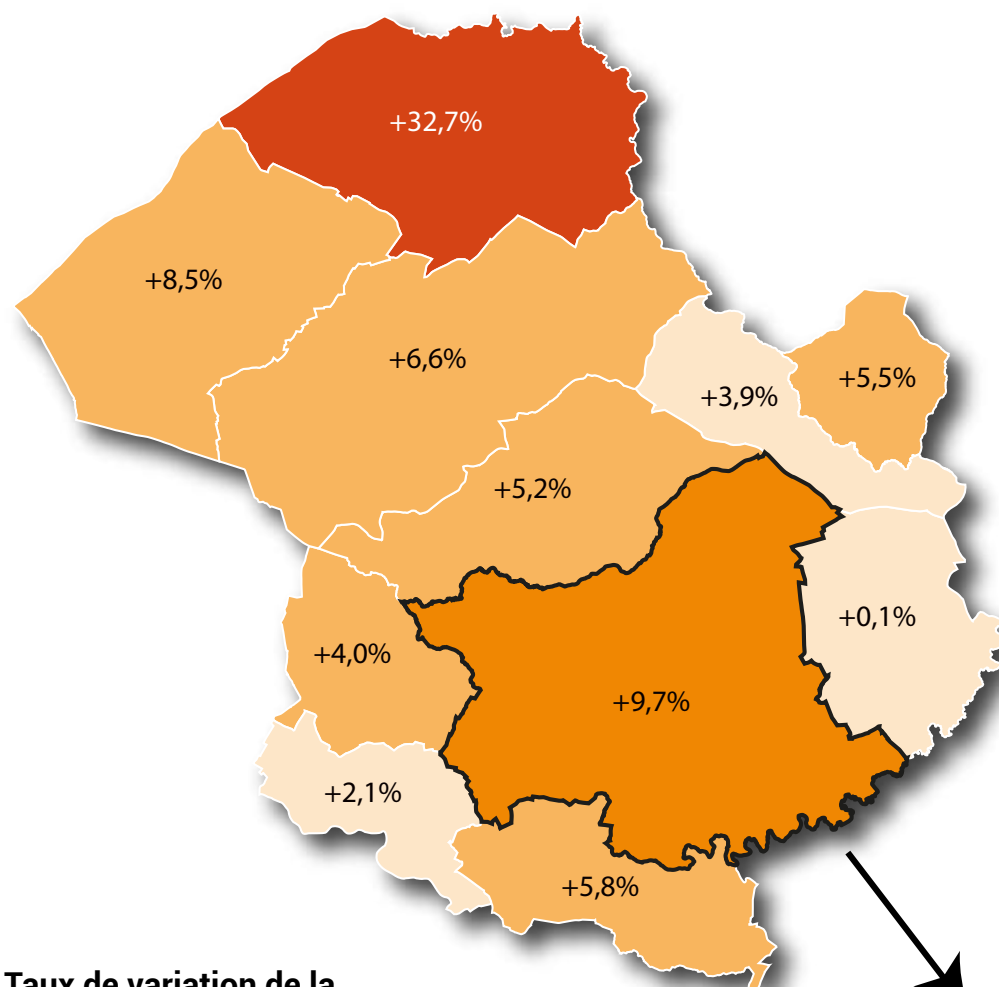
Compte tenu des taux de mortalité (60 décès par an en moyenne, soit 6 décès pour 1 000 habitants) et de natalité (100 naissances par an en moyenne, soit 12 naissances pour 1 000 habitants) observés à Vallet entre 2013 et 2019, le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est positif (+50 habitants par an) : les naissances sont plus nombreuses que les décès.

Le solde migratoire est la deuxième composante de l'évolution de la population. Entre 2013 et 2019, il est positif puisque l'on observe un excédent de 90 arrivées (au regard des départs) chaque année.



Évolution de la population entre 2013 et 2019

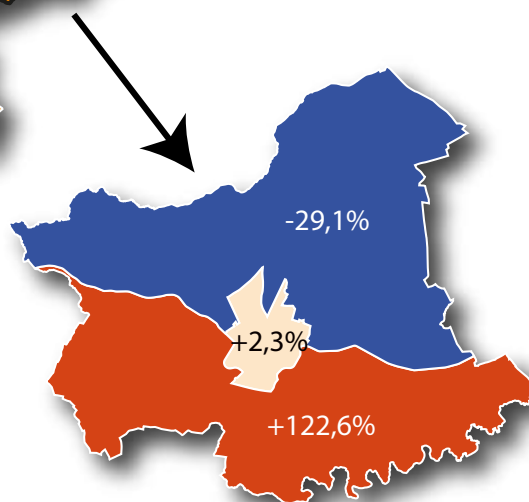
Source : Insee, RP 2013-2019 - Traitements © Compas



Taux de variation de la population entre 2013 et 2019*

Moyenne de Sèvre et Loire : +9,6%

- +10% et plus
- Entre +7,5 et +10%
- Entre +5 et +7,5%
- Entre 0 et +5%
- Diminution



*2018 pour les données des Iris de Vallet





TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolutions détaillées de la population des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2019 - Traitements © Compas

	Population municipale										Taux d'évolution en %	
	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019	1962-2019	2013-2019	
La Boissière-du-Doré	526	523	517	551	627	672	868	999	1 054	+100,4	+5,5	
Divatte-sur-Loire	3 111	3 283	3 536	4 368	4 917	5 334	6 249	6 595	6 975	+124,2	+5,8	
La Chapelle-Heulin	1 216	1 212	1 307	1 800	1 838	1 852	2 898	3 228	3 357	+176,1	+4,0	
Le Landreau	1 368	1 354	1 386	1 851	2 026	2 140	2 861	2 932	3 083	+125,4	+5,2	
Le Loroux-Bottereau	3 067	3 204	3 488	4 033	4 353	4 939	6 330	7 879	8 397	+173,8	+6,6	
Mouzillon	1 327	1 357	1 404	1 554	1 679	1 760	2 513	2 709	2 865	+115,9	+5,8	
Le Pallet	1 371	1 442	1 507	1 857	2 070	2 394	2 706	3 189	3 257	+137,6	+2,1	
La Regrippière	984	957	850	905	1 093	1 088	1 517	1 525	1 525	+55,0	0,0	
La Remaudière	765	747	710	730	795	814	1 093	1 241	1 290	+68,6	+3,9	
Saint-Julien-de-Concelles	3 555	3 850	4 272	5 095	5 418	6 260	6 852	6 813	7 392	+107,9	+8,5	
Vallet	4 479	4 603	4 984	5 717	6 116	6 807	8 117	8 625	9 460	+111,2	+9,7	
Sèvre et Loire	21 769	22 532	23 961	28 461	30 932	34 060	42 004	45 735	48 655	+123,5	+6,4	
Loire-Atlantique	803 372	861 452	934 499	995 498	1 052 183	1 134 266	1 255 871	1 328 620	1 429 272	+77,9	+7,6	
France métropolitaine	46 425 393	49 711 853	52 591 584	54 334 871	56 615 155	58 518 395	62 134 963	63 697 865	65 096 768	+40,2	+2,2	

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Vallet compte 9 460 habitants en 2019. Leur nombre a augmenté de 9,7% entre 2013 et 2019.

Évolutions détaillées de la population de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

	Population municipale					Taux d'évolution en %			
	1990	1999	2008	2013	2018	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2018
Agglomération	2 592	2 812	3 207	3 264	3 339	+8,5	+14,0	+1,8	+2,3
Sud	2 025	2 011	1 216	1 346	2 997	-0,7	-39,6	+10,7	+122,6
Nord-Chênes Rouges	1 495	1 984	3 695	4 015	2 846	+32,7	+86,2	+8,7	-29,1
Vallet	6 116	6 807	8 117	8 625	9 182	+11,3	+19,2	+6,3	+6,5
Clisson	5 495	5 932	6 739	6 662	7 399	+8,0	+13,6	-1,1	+11,1
Le Loroux-Bottereau	4 353	4 936	6 330	7 879	8 327	+13,4	+28,2	+24,5	+5,7
Sèvre et Loire	30 932	34 059	42 004	45 735	47 805	+10,1	+23,3	+8,9	+4,5
Loire-Atlantique	1 052 183	1 134 493	1 255 871	1 328 620	1 412 502	+7,8	+10,7	+5,8	+6,3
France métropolitaine	56 615 155	58 520 688	62 134 866	63 697 865	64 844 037	+3,4	+6,2	+2,5	+1,8

Valeurs supérieures à celle de Vallet

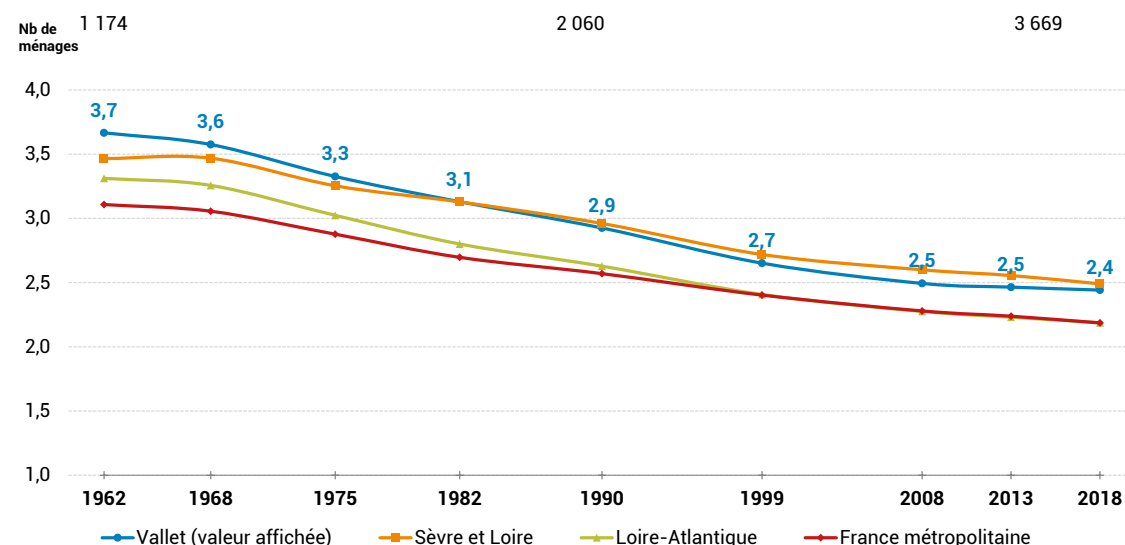
Lecture : Vallet compte 9 182 habitants au recensement 2018, soit une progression de 6,5% depuis 2013.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Évolution de la taille moyenne des ménages, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1962-2018 - Traitements © Compas



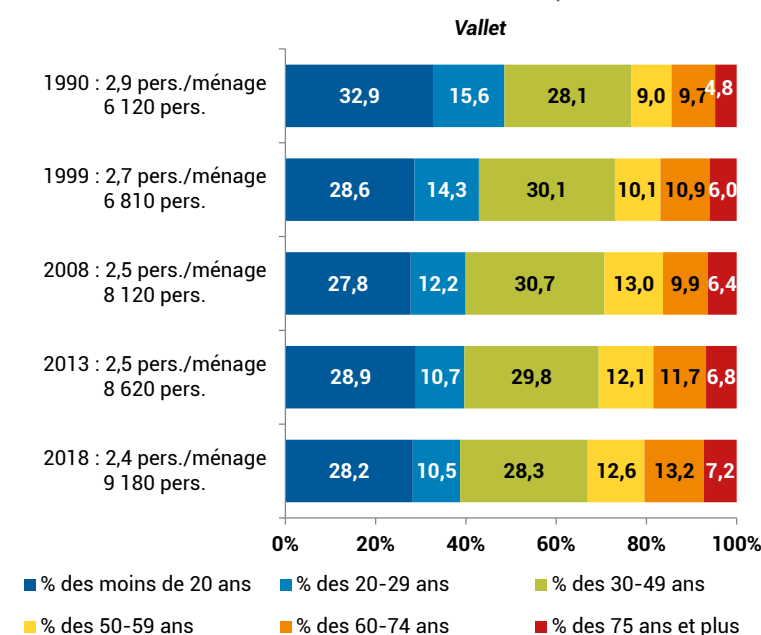
Lecture : En 2018, Vallet compte en moyenne 2,4 personnes par ménage contre 3,7 en 1962.

L'observation de la baisse du nombre moyen de personnes par ménage est un constat récurrent sur les territoires. Le plus souvent, elle est en premier lieu à rapprocher des effets d'un vieillissement de la population locale principalement lié à un « glissement des âges » des populations déjà sur place.

Depuis le début des années 60, la taille moyenne des ménages ne cesse de diminuer à Vallet comme dans les territoires de comparaison. En 1962, Vallet comptait ainsi 3,7 personnes par ménage en moyenne contre 2,4 en 2018.

Évolution de la structure par âge et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les moins de 20 ans représentent 28,2% de la population de Vallet contre 32,9% en 1990.

La classe d'âge des 30-49 ans correspond à celle pour laquelle la probabilité d'avoir des enfants est la plus forte. Ainsi, au-delà de la proportion des moins de 20 ans, une taille moyenne des ménages élevée est souvent liée à une proportion importante des 30-49 ans dans la population.

Chez les 50-59 ans, souvent, tous les enfants ne vivent plus à domicile : cette classe d'âge correspond au passage à une vie à deux.

À partir de 60 ans, les enfants ont quitté le domicile, et l'isolement intervient le plus souvent chez les 75 ans et plus.

A Vallet, depuis le début des années 1990, la principale hausse démographique constatée concerne l'augmentation de la population âgée de 50 à 59 ans. Ils représentent 13% de la population en 2018 (soit 1 160 personnes) contre 9% en 1990 (550 personnes).

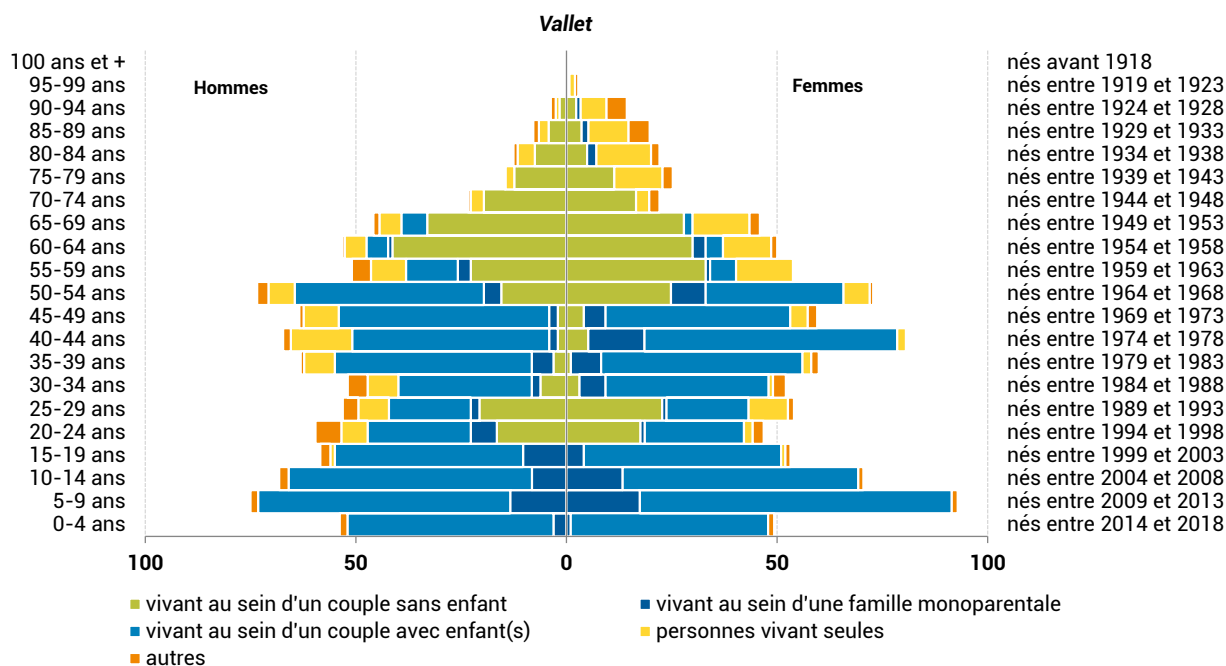




La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?

Pyramide des âges de la population selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Environ 480 enfants de moins de 5 ans vivent au sein d'un couple avec enfant(s) à Vallet.

Les moins de 15 ans représentent 22% de la population de Vallet (2 040 personnes).

17% des habitants sont des adolescents ou jeunes adultes (âgés de 15 à 29 ans), soit 1 520 personnes.

Le cœur de la pyramide des âges regroupe 41% de la population : 21% des habitants ont entre 30 et 44 ans (1 920 personnes) et 20% entre 45 et 59 ans (1 830 personnes).

Enfin, 20% de la population est formée des tranches d'âge les plus élevées, avec 13% d'habitants âgés de 60 à 74 ans (1 210 personnes) et 7% de seniors de 75 ans ou plus (670 personnes).

Entre 1999 et 2018, l'âge médian de la population a augmenté, comme en France métropolitaine : une personne sur deux, à Vallet, est âgée de moins de 38 ans et l'autre moitié est plus âgée, contre 33 ans dix-neuf ans plus tôt.

Finalement, dès la lecture de la pyramide des âges, des enjeux sociaux apparaissent : déséquilibre entre générations, isolement des personnes âgées, enfants de familles monoparentales (notamment des adolescents), situation des femmes (monoparentalité puis isolement).

Structure par âge de la population

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

Répartition de la population selon l'âge (%)	2008					2018				
	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	Moins de 20 ans	20-39 ans	40-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus
Agglomération	24,2	27,8	25,8	12,7	9,5	23,8	21,9	25,4	16,4	12,5
Sud	29,3	30,0	27,7	8,0	5,1	30,9	25,0	28,6	11,2	4,4
Nord-Chênes Rouges	30,3	28,9	28,4	8,2	4,1	30,6	24,2	29,5	11,5	4,1
Vallet	27,8	28,6	27,3	9,9	6,4	28,2	23,6	27,7	13,2	7,2
Clisson	25,8	25,3	27,9	12,3	8,7	24,3	20,3	28,2	16,9	10,1
Le Loroux-Bottereau	30,0	26,8	26,0	9,9	7,2	28,7	24,0	28,3	12,0	7,1
Sèvre et Loire	29,4	27,5	27,3	9,7	6,0	28,6	22,8	28,4	13,8	6,5
Loire-Atlantique	25,9	26,7	27,1	12,4	7,9	25,6	24,8	25,9	15,4	8,4
France métropolitaine	24,6	25,9	27,4	13,4	8,7	24,0	23,7	26,2	16,7	9,4

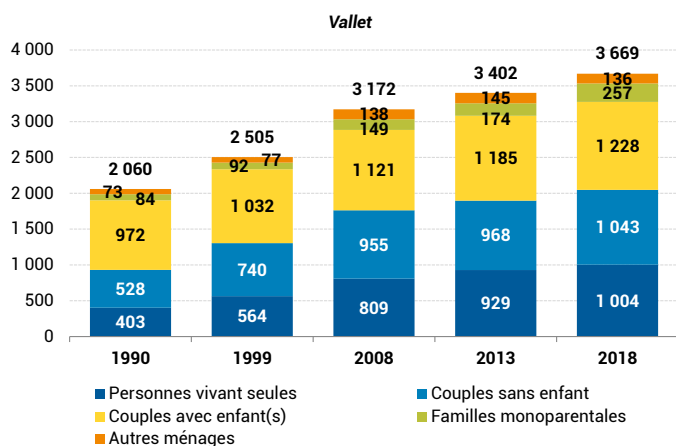
Lecture : En 2018, les personnes âgées de 75 ans et plus représentent 7,2% de la population de Vallet.

La structure de la population a-t-elle des effets sur les besoins sociaux ?



Composition des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 1 004 ménages sont composés d'une personne seule.

Vallet compte 3 670 ménages au recensement de 2018, soit 1 610 de plus qu'en 1990. Parmi eux, 1 000 (27% des ménages) sont composés d'une personne seule contre 400 (20% des ménages) en 1990. On compte par ailleurs 1 040 couples sans enfant en 2018, soit 520 de plus qu'en 1990. Alors qu'ils ne représentaient que 26% des ménages de Vallet en 1990, ils représentent 28% des ménages en 2018.

Composition et taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					taille des ménages	Nombre de ménages
	personnes seules	couples sans enfant	familles monoparentales	couples parentaux	autres		
Agglomération	37,7	24,6	11,8	21,3	4,6	2,11	1 532
Sud	20,7	31,3	2,3	42,9	2,7	2,66	1 105
Nord-Chênes Rouges	19,1	31,0	5,0	41,4	3,4	2,69	1 032
Vallet	27,4	28,4	7,0	33,5	3,7	2,44	3 669
Clisson	31,5	33,0	7,2	24,6	3,8	2,23	3 231
Le Loroux-Bottereau	28,3	24,8	7,8	35,3	3,9	2,47	3 272
Loire-Atlantique	37,1	26,9	7,0	25,0	4,1	2,19	631 803
France métropolitaine	36,9	26,5	7,8	23,5	5,4	2,19	28 999 669

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : 27,4% des ménages de Vallet sont des personnes seules.

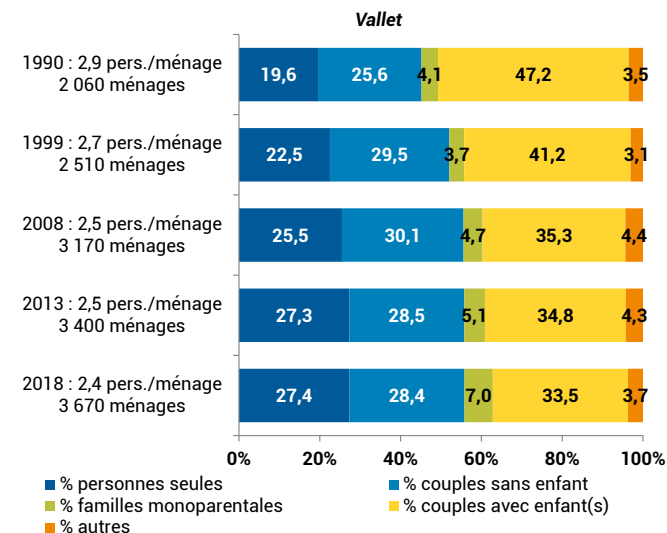
DÉFINITIONS

Ménage : l'ensemble des personnes partageant une même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par un lien de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention ...) sont considérées comme vivant hors ménage. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Taille moyenne des ménages : nombre de personnes par ménage (ou résidence principale)

Évolution de la structure des ménages et de la taille moyenne des ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les personnes seules représentent 27,4% des ménages de Vallet contre 19,6% en 1990.

Les 1 490 familles avec enfant(s) représentent 40% des ménages de Vallet. Elles sont plus nombreuses qu'en 1990 (1 060, soit 51% des ménages). Cette augmentation du nombre de familles avec enfant(s) s'explique surtout par la hausse du nombre de couples avec enfant(s), soit 260 de plus entre 1990 et 2018.

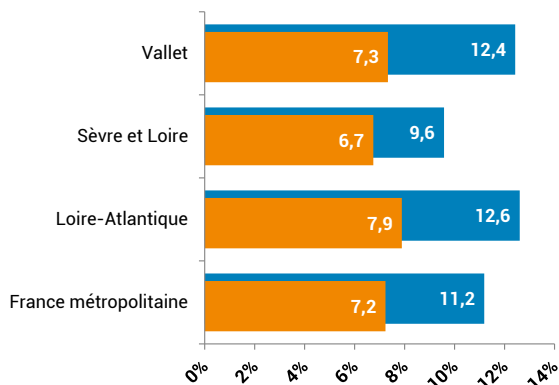
CONTEXTE GÉNÉRAL



Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Mobilités résidentielles dans l'année

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



- Part des habitants arrivés dans l'année dans leur logement en %
- Part des habitants arrivés dans l'année sur leur commune en % (valeur affichée)

Lecture : 12,4% des habitants de Vallet ont emménagé dans leur logement dans l'année ; 7,3% sont arrivés sur la commune.

12% des habitants de Vallet ont emménagé dans leur logement dans l'année (1 130 personnes), et parmi eux 59% ont changé de commune. Ainsi, les 660 habitants ayant changé de commune au cours de l'année représentent 7% de la population de Vallet.

Le profil des populations ayant connu une mobilité résidentielle dans l'année diffère de celui des habitants de Vallet. A l'image des tendances habituelles, les mobilités résidentielles concernent des populations plus jeunes que l'ensemble de la population de Vallet : la part des 55 ans et plus n'y est que de 8% pour les personnes ayant changé de commune de résidence dans l'année et de 11% pour l'ensemble de celles ayant changé de logement, contre 26% pour l'ensemble de la population.

MÉTHODOLOGIE

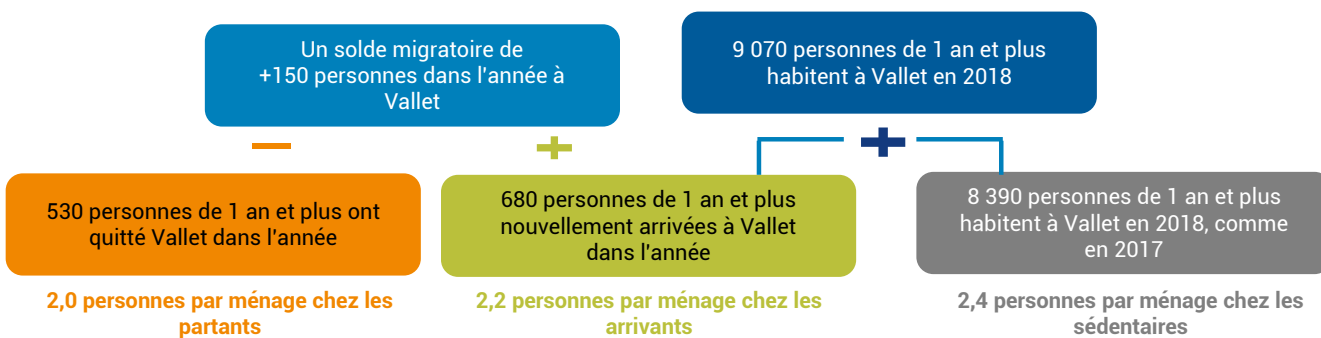
Les flux migratoires présentés ci-après sont obtenus par analyse des données de migrations communales entre 2017 et 2018. Sont étudiés ici les lieux de résidence au 1er janvier 2017 et au 1er janvier 2018, sans tenir compte des mobilités ayant pu avoir lieu entre ces deux dates.

L'ensemble des informations relatives aux caractéristiques des populations (situation familiale, statut d'occupation du logement, niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle...) concernent les situations recensées au 1er janvier 2018.

Si le recensement de la population permet de connaître les populations qui résidaient à l'étranger en 2017 et résident en 2018 sur le territoire français, l'inverse n'est pas vrai. Nous ne disposons donc pas des populations ayant quitté le territoire français pour l'étranger entre 2017 et 2018.

Mobilités résidentielles des populations de 1 an et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, l'augmentation de la population au cours de l'année est due au solde migratoire, puisque l'on observe un excédent de 150 arrivées (au regard des départs).

Avec 530 personnes parties dans l'année pour 680 personnes nouvellement arrivées, Vallet présente un solde migratoire positif.

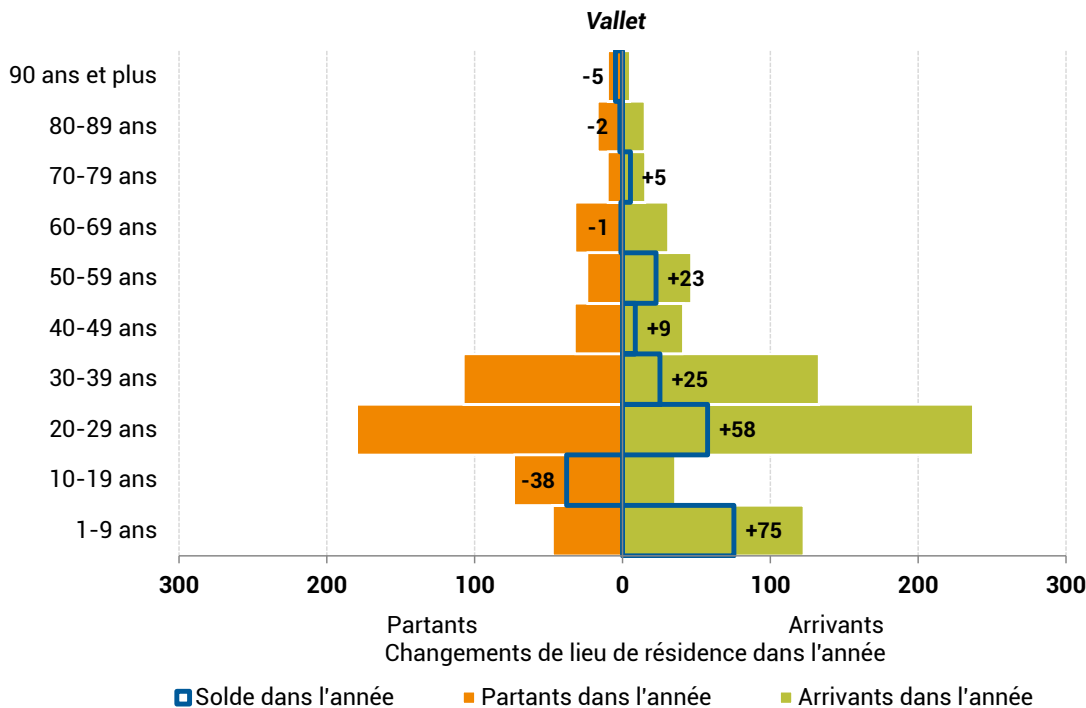
La taille moyenne des ménages quittant Vallet est inférieure à celle des nouveaux arrivants.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Pyramide des âges des mobilités résidentielles

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



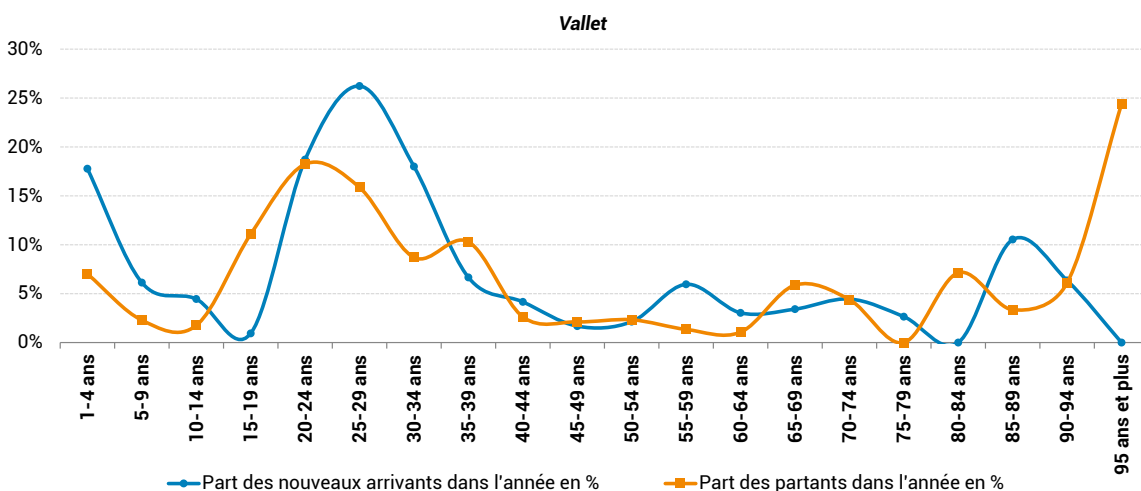
Lecture : Entre 2017 et 2018, 237 personnes âgées de 20-29 ans sont arrivées à Vallet et 180 personnes de la même tranche d'âge ont quitté le territoire. Cela se traduit ainsi par un solde migratoire positif pour les 25-29 ans.

680 personnes sont nouvellement arrivées à Vallet entre 2017 et 2018. Elles représentent 8% de la population. Parmi elles, 82% ont moins de 45 ans.

Par ailleurs, sur cette même période, 530 personnes ont quitté Vallet. 80% d'entre elles ont moins de 45 ans.

Part des arrivants et des partants dans l'année par tranche d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 26,2% des personnes âgées de 25-29 ans sont arrivées dans l'année à Vallet.

La part des nouveaux arrivants de Vallet atteint 19% pour les 20-24 ans.

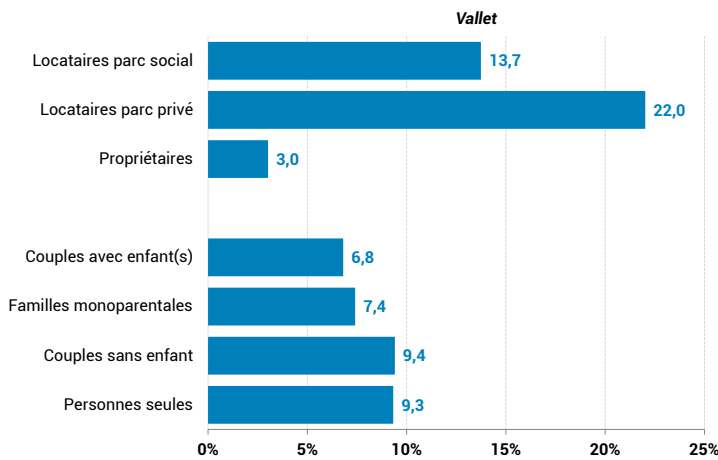




Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Part des nouveaux arrivants par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

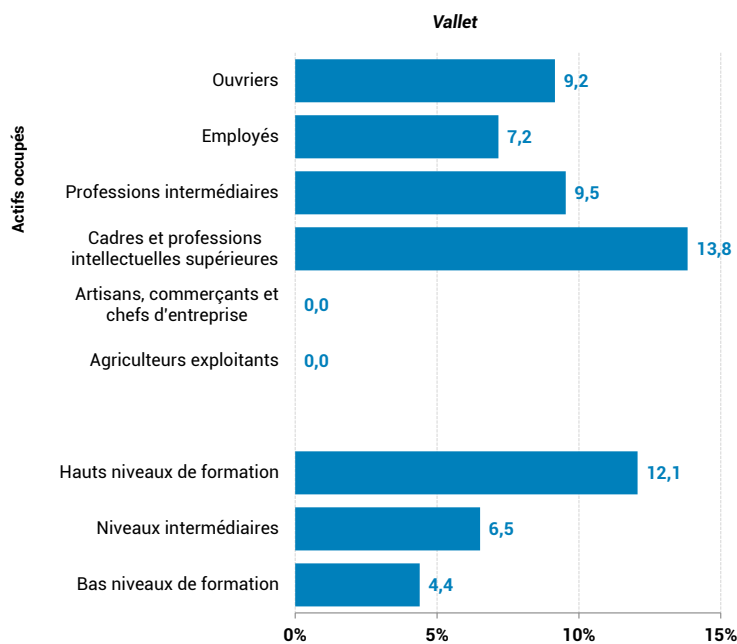


Le renouvellement de la population est maximal parmi les ménages locataires du parc privé : 22% d'entre eux n'habitaient pas à Vallet l'année précédente. La mobilité résidentielle, mesurée par la part des ménages nouvellement arrivés à Vallet (part des ménages qui ne résidaient pas à Vallet l'année précédente), concerne 9% des personnes seules, 7% des couples parentaux, 7% des familles monoparentales et 9% des couples sans enfant.

Lecture : 9,3% des personnes seules vivant à Vallet sont arrivées dans l'année.

Part des nouveaux arrivants chez les 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



14% des cadres et professions intellectuelles supérieures actifs occupés n'habitaient pas à Vallet l'année précédente. Ce taux est de 9% pour les ouvriers. Enfin, la part des nouveaux arrivants est de 12% pour les habitants de 15 ans et plus avec de hauts niveaux de formation.

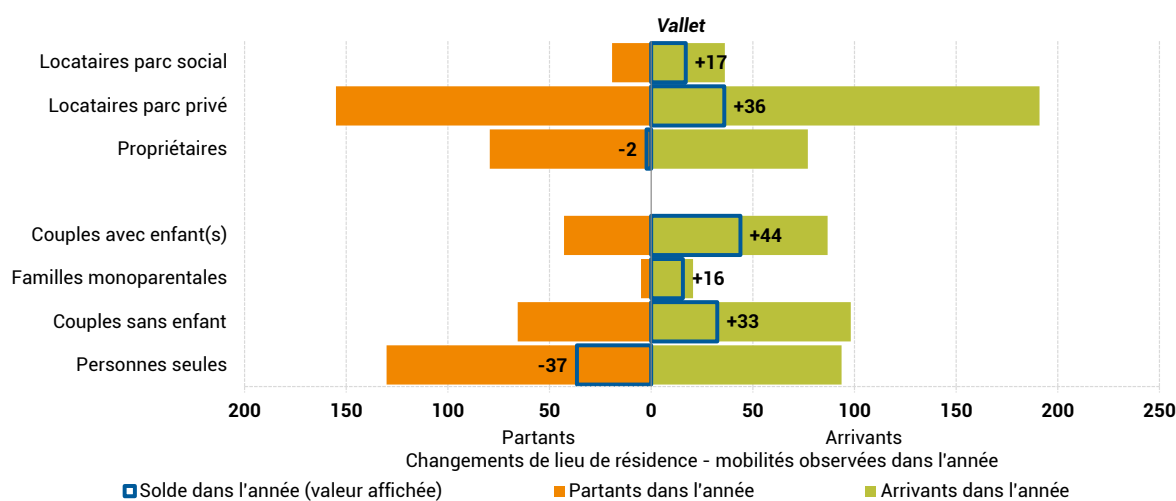
Lecture : 7,2% des employés vivant à Vallet sont arrivés dans l'année.

Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?



Structure des mobilités résidentielles des ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



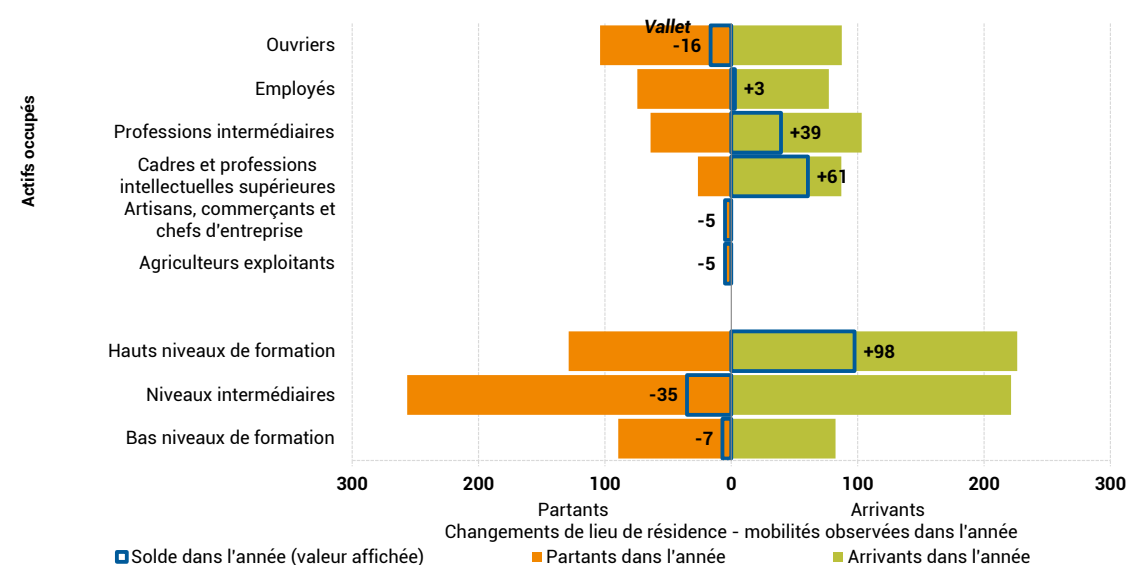
Lecture : Entre 2017 et 2018, Vallet présente un solde migratoire négatif pour les personnes seules (-37 personnes).

Globalement, dans l'année, 130 personnes seules quittent Vallet quand 90 personnes seules arrivent. Les arrivées de couples sans enfant sont plus nombreuses que les départs. Les arrivées de couples parentaux sont plus nombreuses que les départs. Enfin, les arrivées de familles monoparentales sont plus nombreuses que les départs.

Par ailleurs, 80 propriétaires quittent Vallet quand 80 arrivent. Les arrivées de locataires du parc social sont plus nombreuses que les départs. Les arrivées de locataires du parc privé sont plus nombreuses que les départs.

Structure des mobilités résidentielles des populations de 15 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2017 et 2018, Vallet présente un solde migratoire positif pour les employés (+3 personnes).

Entre 2017 et 2018, 90 actifs occupés cadres arrivent à Vallet quand 30 en partent. Concernant les ouvriers, les départs sont plus nombreux que les arrivées.

Enfin, 130 personnes avec de hauts niveaux de formation quittent Vallet quand 230 y arrivent.





Quelle est l'influence des migrations résidentielles sur la structure par âge et la taille des ménages ?

Commune de provenance et destination des populations

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

530 personnes de 1 an et plus ont quitté Vallet dans l'année

Commune de destination	Pop. Partie
Nantes	47
Sèvremoine	45
Beaupréau-en-Mauges	41
La Regrippière	30
La Rochelle	28
Maïche	20
Clisson	15
Basse-Goulaine	15
La Chapelle-Heulin	15
La Boissière-du-Doré	15
...	

3 680 ménages habitent à Vallet en 2018

Commune de résidence	Pop. 2018
Vallet	9 074

680 personnes de 1 an et plus nouvellement arrivées à Vallet dans l'année

Commune de provenance	Pop. Arrivée
Nantes	82
Mouzillon	67
La Regrippière	36
Sèvremoine	36
Saint-Sébastien-sur-Loire	26
Orée d'Anjou	26
Le Pallet	25
Le Landreau	21
Aubergenville	20
Pluguffan	20
...	

Département de destination	Pop. Partie
Même département	246
Départements limitrophes	161
Autres départements	127

Solde migratoire	Pop.
Même département	+200
Départements limitrophes	-70
Autres départements	+30

Département de provenance	Pop. Arrivée
Même département	442
Départements limitrophes	87
Autres départements	154

Lecture : Parmi les 530 personnes de 1 an et plus qui ont quitté Vallet dans l'année, 47 sont parties vivre à Nantes.

Les populations quittant Vallet rejoignent, le plus souvent, la commune de Nantes, puis la commune de Sèvremoine. 250 personnes quittent Vallet dans l'année pour rejoindre une autre commune du département et 160 personnes changent de département pour rejoindre un département limitrophe. Enfin 130 personnes rejoignent un autre département. Le solde migratoire est positif avec les autres communes du département : les départs vers d'autres communes du département sont moins nombreux que les arrivées.

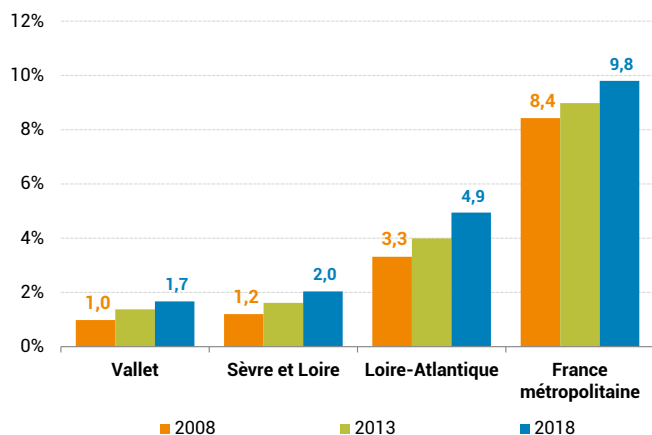
Pour les besoins sociaux de la commune, les flux migratoires sont importants. Les personnes nouvellement arrivées doivent s'approprier les codes du territoire, les lieux d'accès aux droits, les services et les politiques publiques locales mises en œuvre. La commune doit donc accueillir, informer, orienter les nouveaux arrivants. Mieux connaître ces arrivants est fondamental pour un territoire car ce sont des ménages inconnus qui arrivent avec des réalités sociales qui peuvent être différentes de celles des présents. Pour autant ce sont des ménages qui ne seront pas toujours repérés. L'accueil de ces arrivants est donc l'un des enjeux sociaux.

Qui sont les étrangers et les immigrés ?



Évolution de la part de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

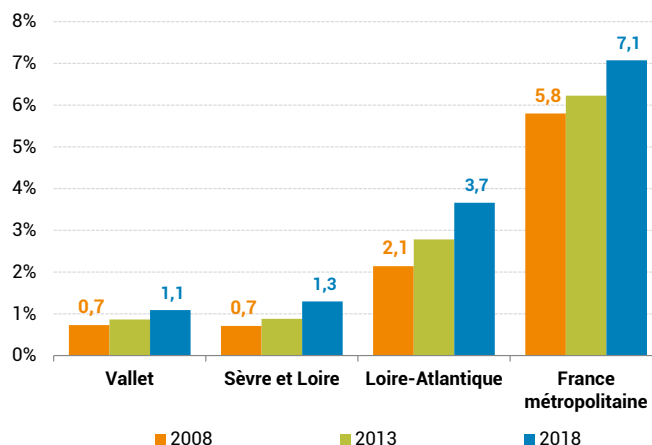


Lecture : En 2018, la part des personnes immigrées dans la population totale est de 1,7% à Vallet.

En 2018, les 150 personnes immigrées recensées à Vallet représentent 2% de la population (contre 1% en 2008, soit 80 personnes). Ainsi, le nombre de personnes immigrées a augmenté de 93% en 10 ans (70 personnes immigrées de plus).

Évolution de la part de la population étrangère

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la part des personnes étrangères dans la population totale est de 1,1% à Vallet.

1% de la population de Vallet est étrangère en 2018, soit 100 personnes (comme en 2008). Depuis 2008, le nombre de personnes étrangères a augmenté (+40 personnes, soit +69%). Pour comparaison, la part des personnes étrangères est de 1% pour Sèvre et Loire et de 7% en France métropolitaine.

Évolution de la population immigrée

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	2008		2013		2018		Evolution 2008 - 2018 en %
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	
Agglomération	30	0,9	55	1,7	81	2,4	+171,3
Sud	12	1,0	20	1,5	42	1,4	+250,6
Nord-Chênes Rouges	38	1,0	43	1,1	31	1,1	-19,0
Vallet	80	1,0	119	1,4	153	1,7	+92,6
Clisson	153	2,3	145	2,2	253	3,4	+65,7
Le Loroux-Bottereau	91	1,4	137	1,7	178	2,1	+95,6
Sèvre et Loire	505	1,2	738	1,6	974	2,0	+93,0
Loire-Atlantique	41 643	3,3	53 049	4,0	69 817	4,9	+67,7
France métropolitaine	5 236 607	8,4	5 719 761	9,0	6 353 808	9,8	+21,3

Lecture : En 2018, la population immigrée représente 1,7% de la population de Vallet, soit 153 personnes.

DÉFINITIONS

Étranger : un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française.

Immigré : un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. A l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers.



Qui sont les étrangers et les immigrés ?

Population immigrée selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Vallet	Répartition de la population immigrée selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Immigrés	22	18	87	26	153
<i>dont femmes</i>	13	10	50	12	86
Ensemble de la population	2 040	1 035	3 717	2 391	9 182
Part des personnes immigrées parmi l'ensemble de la population (en %)	1,1	1,8	2,3	1,1	1,7

Lecture : En 2018, à Vallet, 2,3% des habitants âgés de 25-54 ans sont immigrés, soit 87 personnes (dont 50 femmes).

La part de personnes immigrées parmi l'ensemble de la population atteint 2% chez les 25 à 54 ans contre 1% chez les 55 ans ou plus à Vallet. Par ailleurs, on recense 90 femmes parmi les personnes immigrées en 2018 (dont 10 sont âgées de 55 ans et plus, soit 14%).

Population étrangère selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Vallet	Répartition de la population étrangère selon l'âge				Ensemble
	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-54 ans	55 ans ou plus	
Etrangers	22	13	51	13	100
<i>dont femmes</i>	12	9	32	7	60
Ensemble de la population	2 040	1 035	3 717	2 391	9 182
Part des personnes étrangères parmi l'ensemble de la population (en %)	1,1	1,3	1,4	0,6	1,1

Lecture : En 2018, à Vallet, 1,4% des habitants âgés de 25-54 ans sont étrangers, soit 51 personnes (dont 32 femmes).

1,4% des habitants âgés de 25 à 54 ans sont étrangers à Vallet contre 0,6% de ceux âgés de 55 ans ou plus. En 2018, Vallet compte 60 femmes parmi les personnes étrangères (dont 10 sont âgées de 55 ans et plus, soit 12%).



Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ? Quels besoins sociaux y sont associés ?

Pour mesurer les populations migrantes qui arrivent sur le territoire, il faut d'abord définir cette catégorie de la population. L'Insee, mobilise la définition du Haut Conseil à l'Intégration selon laquelle un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont pas comptabilisées.

Quant aux migrants, il n'existe pas de définition internationalement reconnue. Ces personnes sont amenées à se déplacer hors de leurs pays pour des raisons multiples : sanitaires, politiques, poursuite d'études, recherche d'emploi... Pour les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence on parle plutôt de réfugié.

La différence entre un immigré et un migrant peut se situer au niveau de la date d'arrivée, on peut considérer qu'un migrant est une personne arrivée plus récemment sur le territoire lors des vagues de migration ayant eu lieu ces cinq dernières années.

Mesurer l'évolution des populations migrantes sur un territoire se révèle assez complexe du fait de l'absence de statistique nationale pour cette catégorie de population mais aussi en raison des arrivées clandestines.

Néanmoins, il serait possible éventuellement de recouper plusieurs chiffres comme les chiffres récents des préfectures concernant les demandes de carte de séjour¹, les demandes d'asile et les certificats de travail. Il est également possible de s'appuyer sur les CCAS qui enregistre les domiciliations des personnes n'ayant pas de résidence comme les SDF, les voyageurs itinérants, les Roms et les migrants. Mais, s'appuyer sur ce dernier chiffre suppose que la personne ait fait des démarches pour être domiciliée dans un CCAS.

^{1/} Risque de double compte cependant lié au renouvellement des titres de séjour.

Enfin, il serait aussi possible d'étudier le nombre de bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME) accordé aux personnes en situation irrégulière. Cependant, le non recours à cette aide est assez élevé. D'après l'IRDES, seulement 51% des personnes éligibles bénéficient de l'AME.

Le Conseil de l'Europe a recensé plusieurs besoins urgents pour les migrants. D'abord, les besoins prioritaires et nécessaires à leur survie comme l'hébergement, la fourniture de repas, la possibilité de prendre des douches et de trouver des vêtements et les besoins sanitaires comme l'accès aux soins et aux médicaments.

D'autres besoins souvent assurés par des associations qui accompagnent les migrants sont également recensés comme le besoin d'orientation et d'information sur le traitement de leurs demandes administratives (aide juridique) mais aussi l'accès au numérique (recharge de téléphone, accès à internet), et à plus long terme l'accès à un emploi (démarche pour les autorisations de travail, la valorisation des compétences, l'accès à la formation), l'accès à l'éducation pour leurs enfants...

Les sources sont présentées en Bibliographie.

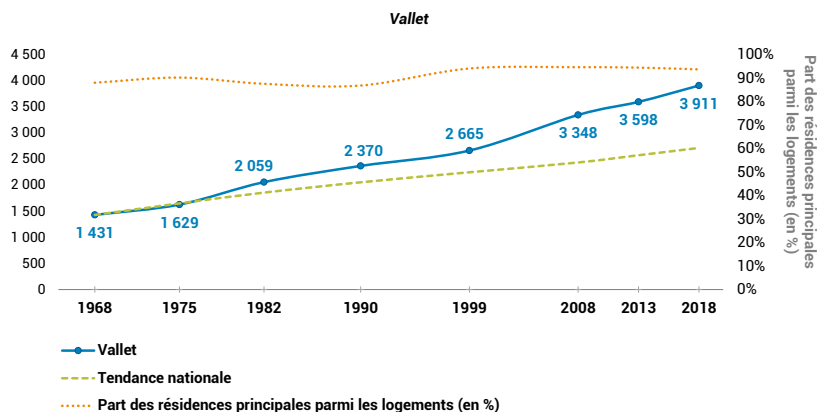




Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Évolution des logements, des années soixante à nos jours

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



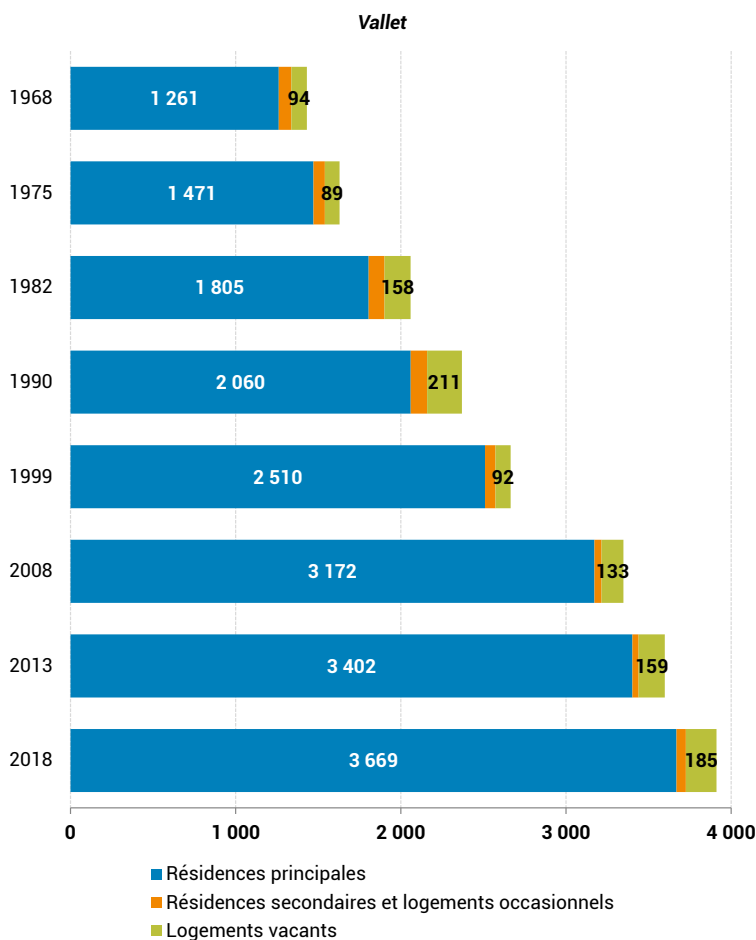
Depuis la fin des années 60, le nombre de logements a augmenté de 173% à Vallet, soit 2 480 logements de plus. A titre de comparaison, l'évolution a été moins rapide en France métropolitaine.

La part des résidences principales est également en hausse sur le territoire : les 3 670 résidences principales que compte Vallet en 2018 représentent 94% des logements contre 88% à la fin des années 60.

Lecture : En 2018, 3 911 logements sont recensés à Vallet contre 1 431 en 1968.

Évolution du nombre de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



Entre 1968 et 1999, le nombre de résidences principales a augmenté de 99%, soit 1 250 résidences principales supplémentaires. Depuis 2008, le nombre de logements a augmenté. Vallet compte ainsi 3 910 logements en 2018. La progression de leur nombre s'est principalement opérée par une hausse du nombre de résidences principales (+500).

Depuis 1990, le nombre de résidences principales a augmenté de 78% à Vallet soit 1 610 résidences principales de plus. A contrario, le nombre de résidences secondaires a eu tendance à diminuer, soit une baisse de -43% entre 1990 et 2018 (-40 résidences secondaires en moins). Enfin, le nombre de logements vacants a diminué de -12% depuis 1990, Vallet en compte ainsi 190 en 2018.

Pour les acteurs du social, remettre « sur le marché » les logements vacants est un objectif important. Pour cela, il faut accompagner les propriétaires notamment par l'aide à l'amélioration de l'habitat ou encore aider les familles pour accélérer les successions. Pour la vacance liée à la spéculation, les solutions ne sont pas nombreuses, en dehors éventuellement de taxes incitatives.

Lecture : En 2018, 3 669 logements sont des résidences principales.



Évolution des logements entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Evolution du nombre de logements entre 2013 et 2018

Moyenne de Sèvre et Loire : 10,4%

- +10% et plus
- Entre +7,5 et +10%
- Entre +5 et +7,5%
- Moins de +5%
- Diminution

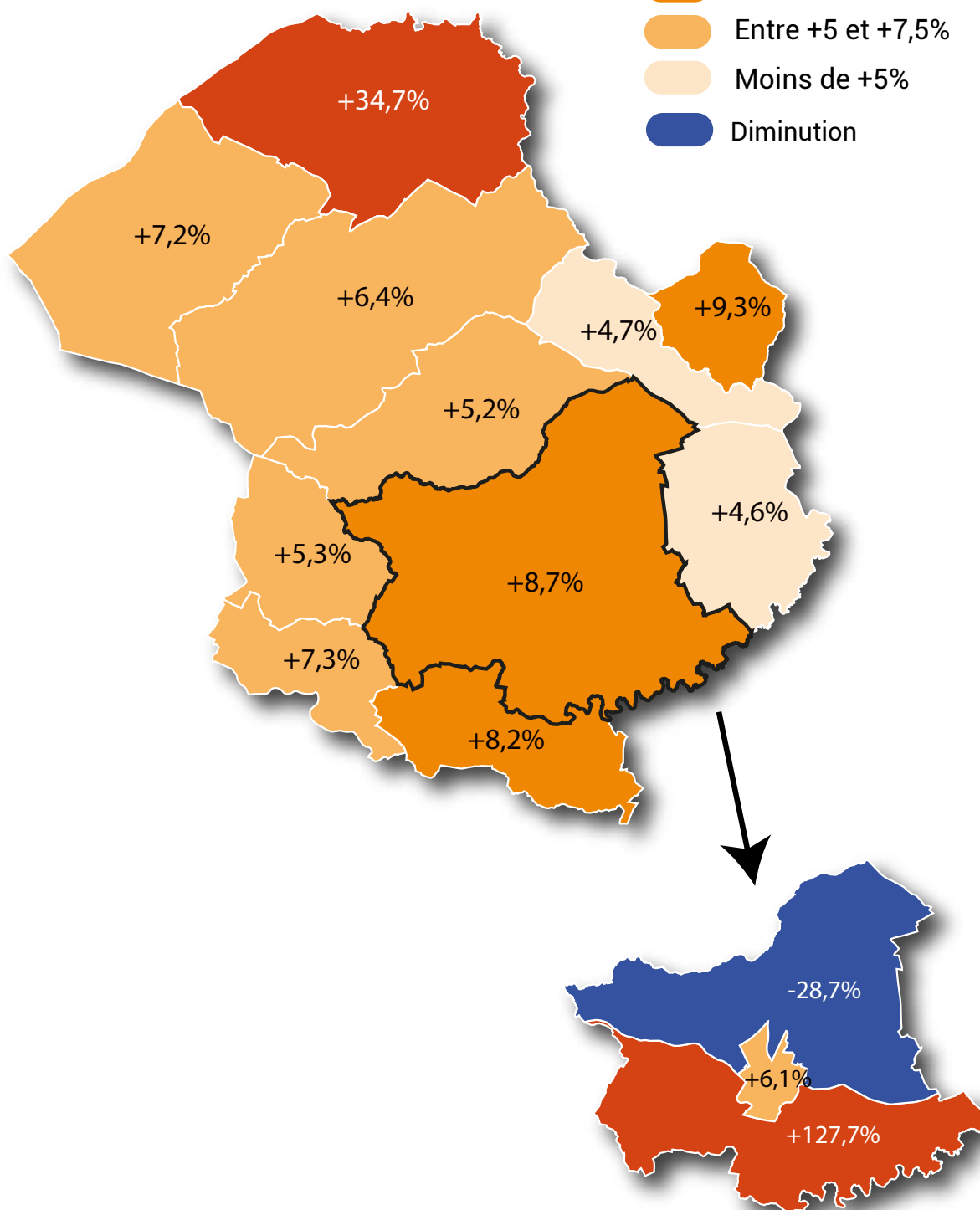




TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolution du parc de logements

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas

Vallet		1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Résidences principales	Nbre	1 261	1 471	1 805	2 060	2 510	3 172	3 402	3 669
	Part (%)	88,1	90,3	87,7	86,9	94,2	94,7	94,5	93,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	Nbre	76	69	96	99	63	43	38	57
	Part (%)	5,3	4,2	4,7	4,2	2,4	1,3	1,0	1,4
Logements vacants	Nbre	94	89	158	211	92	133	159	185
	Part (%)	6,6	5,5	7,7	8,9	3,5	4,0	4,4	4,7
Ensemble des logements	Nbre	1 431	1 629	2 059	2 370	2 665	3 348	3 598	3 911
	Part (%)	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : En 2018, parmi les 3 911 logements de Vallet, 93,8% sont des résidences principales, 1,4% des résidences secondaires ou occasionnelles et 4,7% des logements vacants.

Évolutions détaillées des logements sur les dix dernières années

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	Logements			Taux d'évolution (%)	Résidences principales			Part des résidences principales parmi les logements (%)		
	2008	2013	2018	2008-2018	2008	2013	2018	2008	2013	2018
Agglomération	1 469	1 560	1 656	+12,7	1 390	1 468	1 532	94,6	94,1	92,5
Sud	474	513	1 168	+146,5	449	481	1 105	94,7	93,7	94,5
Nord-Chênes Rouges	1 405	1 525	1 087	-22,6	1 333	1 454	1 032	94,9	95,3	95,0
Vallet	3 348	3 598	3 911	+16,8	3 172	3 402	3 669	94,7	94,5	93,8
Clisson	2 980	3 149	3 579	+20,1	2 786	2 880	3 231	93,5	91,5	90,3
Le Loroux-Bottereau	2 456	3 234	3 440	+40,1	2 338	3 037	3 272	95,2	93,9	95,1
Sèvre et Loire	16 736	18 763	20 130	+20,3	15 855	17 584	18 870	94,7	93,7	93,7
Loire-Atlantique	639 561	692 970	752 968	+17,7	538 937	582 212	631 803	84,3	84,0	83,9
France métropolitaine	31 818 884	33 574 742	35 309 850	+11,0	26 615 476	27 805 420	28 999 669	83,6	82,8	82,1

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

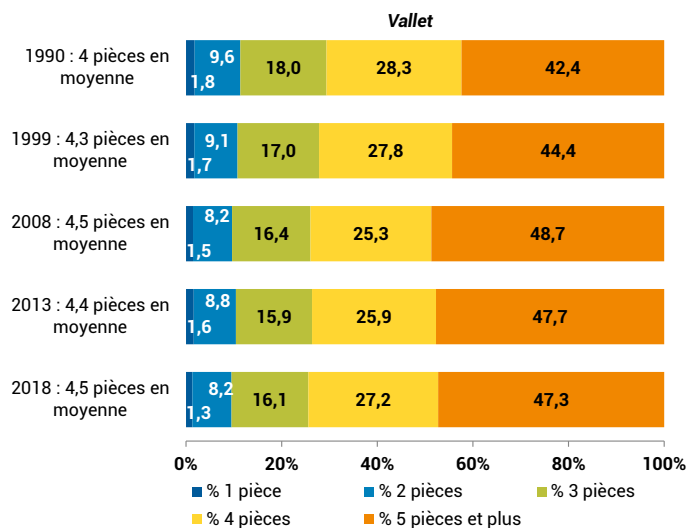
Lecture : En 2018, 3 911 logements sont recensés sur Vallet contre 3 348 en 2008, soit une évolution de +16,8%.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Évolution du nombre de pièces des résidences principales

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

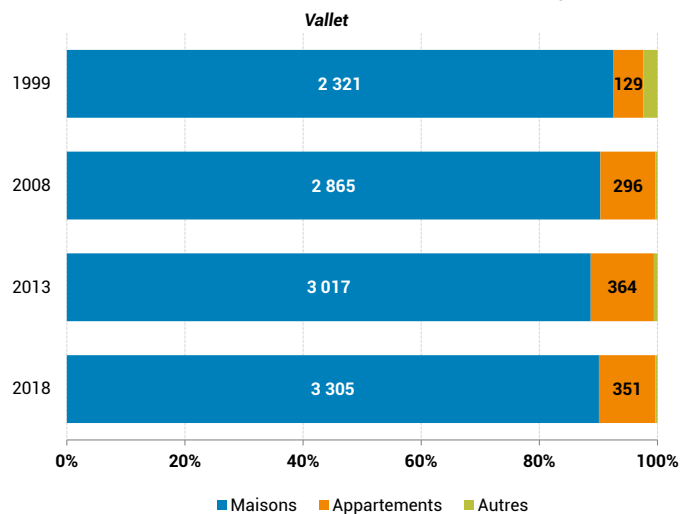


Lecture : En 2018, 47,3% des résidences principales disposent de 5 pièces ou plus à Vallet.

Les logements de Vallet comptent 4,5 pièces en moyenne en 2018. 11% des logements occupés de Vallet recensés en 1999 étaient des petits logements (1 ou 2 pièces). Ils représentent 10% des résidences principales en 2018.

Évolution des résidences principales selon leur type

Source : Insee, RP 1999-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 3 305 résidences principales sont des maisons à Vallet, soit 90,1%.

10% des résidences principales de Vallet sont des appartements (soit 350) et 90% sont des maisons (soit 3 310). Depuis 1999, on observe une progression plus marquée du nombre de maisons (+980) que d'appartements (+220). D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (10 soit 0,3%) : logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune...

En 2018, la majorité des résidences principales de Vallet ont une surface de moins de 100 m² (58%, soit 2 120 logements). Le nombre de résidences principales de moins de 100 m² a augmenté de 9% depuis 2008 (+170 logements). Parallèlement, le nombre de résidences principales ayant une surface de 100 m² ou plus a augmenté de 27% (+330 logements, soit 1 550 résidences principales en 2018).

Parc de logements

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	1 532	92,5	18	1,1	106	6,4
Sud	1 105	94,5	22	1,9	42	3,6
Nord-Chênes Rouges	1 032	95,0	18	1,6	37	3,4
Vallet	3 669	93,8	57	1,4	185	4,7
Clisson	3 231	90,3	69	1,9	279	7,8
Le Loroux-Bottereau	3 272	95,1	19	0,6	149	4,3
Sèvre et Loire	18 870	93,7	238	1,2	1 022	5,1
Loire-Atlantique	631 803	83,9	79 177	10,5	41 989	5,6
France métropolitaine	28 999 669	82,1	3 465 512	9,8	2 844 668	8,1

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : En 2018, 93,8% des logements de Vallet sont des résidences principales.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Évolutions des résidences principales de petite taille de 1990 à nos jours

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)									
	1990		1999		2008		2013		2018	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	119	13,1	163	14,8	207	14,9	250	17,1	251	16,4
Sud	62	9,1	54	7,4	19	4,3	23	4,7	56	5,1
Nord-Chênes Rouges	53	11,2	53	7,8	80	6,0	82	5,7	41	4,0
Vallet	234	11,4	270	10,8	305	9,6	355	10,4	349	9,5
Clisson	253	13,4	313	13,7	356	12,8	332	11,5	377	11,7
Le Loroux-Bottereau	181	12,7	204	11,6	227	9,7	344	11,3	353	10,8
Sèvre et Loire	1 144	11,1	1 179	9,6	1 172	7,4	1 351	7,7	1 380	7,3
Loire-Atlantique	67 712	17,3	85 334	18,5	93 430	17,3	105 158	18,1	115 581	18,3
France métropolitaine	4 097 290	19,0	4 554 817	19,1	4 854 431	18,2	5 094 282	18,3	5 406 879	18,6

Lecture : En 2018, 9,5% des résidences principales de Vallet sont des petits logements (1 ou 2 pièces).

Répartition des résidences principales selon leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Moins de 30 m ²		De 30 à moins de 40 m ²		De 40 à moins de 60 m ²		De 60 à moins de 80 m ²		De 80 à moins de 100 m ²		De 100 à moins de 120 m ²		120 m ² ou plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	24	1,6	62	4,1	242	15,8	345	22,5	430	28,1	227	14,8	201	13,1
Sud	<10	nd	10	0,9	65	5,9	128	11,6	330	29,8	287	26,0	280	25,3
Nord-Chênes Rouges	<10	nd	15	1,4	41	4,0	116	11,2	304	29,4	263	25,5	291	28,2
Vallet	31	0,8	87	2,4	349	9,5	589	16,1	1 063	29,0	778	21,2	772	21,0
Clisson	31	1,0	138	4,3	393	12,2	582	18,0	888	27,5	556	17,2	643	19,9
Le Loroux-Bottereau	26	0,8	97	3,0	354	10,8	603	18,4	814	24,9	699	21,4	679	20,8
Loire-Atlantique	29 147	4,6	32 122	5,1	89 439	14,2	129 758	20,5	141 690	22,4	101 611	16,1	108 036	17,1
France métropolitaine	1 406 226	4,8	1 676 647	5,8	4 284 128	14,8	6 272 995	21,6	6 564 684	22,6	4 278 679	14,8	4 516 311	15,6

Lecture : En 2018, 0,8% des résidences principales de Vallet ont une superficie de moins de 30 m².

Répartition des résidences principales selon leur type et leur surface

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Répartition des résidences principales selon le type (part %)					
	Appartements			Maisons		
	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus	Moins de 60 m ²	De 60 à moins de 100 m ²	100 m ² ou plus
Agglomération	58,6	39,0	2,5	10,9	53,9	35,1
Sud	64,4	35,6	nd	6,3	41,6	52,1
Nord-Chênes Rouges	100,0	nd	nd	5,0	41,1	54,0
Vallet	59,4	38,3	2,3	7,6	45,9	46,5
Clisson	59,2	38,9	1,9	7,6	47,1	45,3
Le Loroux-Bottereau	53,4	45,0	1,6	5,0	43,1	51,9
Loire-Atlantique	53,0	42,6	4,4	6,0	43,6	50,5
France métropolitaine	49,5	44,8	5,7	6,0	44,4	49,6

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : En 2018, 59,4% des appartements de Vallet ont une superficie de moins de 60 m².

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Comment mesurer la précarité énergétique ? Quel impact sur le budget des ménages ?

La précarité énergétique a été définie par la loi « Grenelle II » datant de 2010 qui porte sur l'engagement national pour l'environnement. Une personne est considérée comme étant en situation de précarité énergétique si elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat. La précarité énergétique est donc uniquement analysée à partir des conditions de logement et ne questionne pas la consommation de carburant nécessaire à la mobilité et pouvant aussi peser dans le budget de certains ménages précaires.

L'observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) utilise quatre indicateurs pour mesurer la précarité énergétique :

- L'effort financier pour payer les factures d'énergie et le poids de ces dépenses dans les revenus, mesuré à partir du TEE (Taux d'effort énergétique). Un ménage est en précarité énergétique si les dépenses énergétiques sont supérieures à 8 % de son budget et que son revenu par unité de consommation est inférieur au troisième décile de revenu. D'après le Commissariat Général au Développement Durable, en 2018, plus d'un dixième des français dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer leur facture énergétique pour leur logement. La plupart de ces ménages se situent parmi les plus modestes.

- L'indicateur BRDE (bas revenus dépenses élevées) identifie quant à lui, les ménages dont les dépenses en énergie sont supérieures à la médiane des dépenses d'énergie et dont le reste à vivre est inférieur à 60 % de la médiane.

- Le ressenti de l'inconfort au sein de son logement est mesuré à partir de l'indicateur FROID qui est un indicateur subjectif basé sur le ressenti des ménages en matière de confort thermique. Il se base sur l'enquête nationale du logement (ENL réalisée par l'Insee) qui propose 7 motifs de sensation de froid : l'installation de chauffage insuffisante, la panne de l'installation de chauffage, une mauvaise isolation, la limitation du chauffage en raison du coût, la coupure d'énergie liée à un impayé, le mauvais réglage ou mise en route tardive de l'installation et une catégorie « autres raisons ». D'après le médiateur de l'énergie, en 2018, 15 % des Français déclarent avoir souffert du froid au cours de l'hiver 2017 pendant au moins 24 heures. Pour 4 ménages sur 10 c'est à cause d'une mauvaise isolation.

Enfin, un indicateur synthétique (PRECA 3D) comptabilise les ménages en situation de précarité énergétique répondant aux deux critères suivants :

- Déclarer une sensation de froid liée à au moins l'un des cinq premiers motifs cités précédemment

- Avoir un revenu par unité de consommation inférieur ou égal au troisième décile

D'après l'ONPE en 2019, 36 % des ménages résidant dans le parc social sont en situation de précarité énergétique contre 26 % des ménages résidant dans le parc locatif privé.

Globalement, les ménages en précarité énergétique appartiennent exclusivement aux trois premiers déciles de revenus par unité de consommation. Pour ceux du parc privé, ils ont un revenu brut moyen 2 à 2,65 fois plus faible que l'ensemble des locataires du parc privé. Du côté du parc social, les locataires en précarité énergétique sont deux fois plus nombreux à être sous le seuil de pauvreté que les autres ménages habitant le parc social. Pour le parc social comme pour le parc privé, les ménages dont la personne de référence est au chômage ou avec une occupation principale « autre » (invalidité, handicap, femme ou homme au foyer...) sont davantage représentés parmi les ménages en précarité énergétique. Enfin, plus des trois quarts des ménages en précarité énergétique dans le parc social correspondent à une personne seule, avec ou sans enfants. Les familles monoparentales sont par ailleurs déjà surreprésentées dans le parc social. Quant au parc privé, les personnes seules sans enfant sont surreprésentées chez les ménages en précarité énergétique.

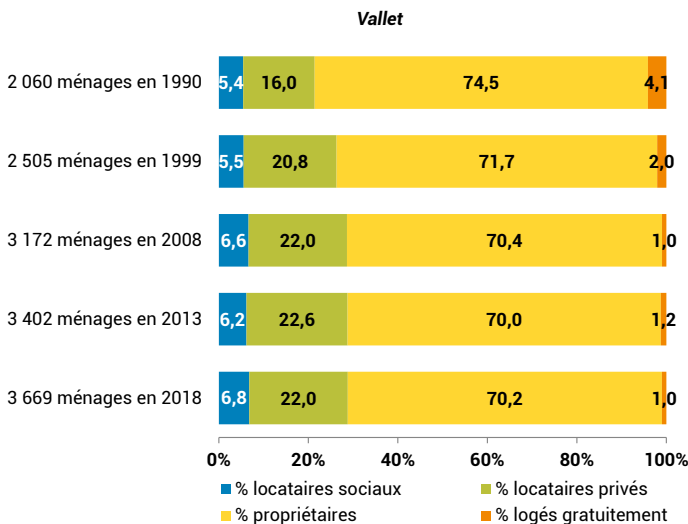
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 2 576 ménages sont propriétaires de leur logement à Vallet, soit 70,2% des résidences principales.

En 1990, 74% des résidences principales étaient occupées par des propriétaires, contre 16% par des ménages locataires du parc privé et 5% par des ménages locataires du parc social.

En 2018, 70% des ménages sont propriétaires de leur logement, 22% sont locataires du parc privé et 7% du parc social.

Logements locatifs des bailleurs sociaux

Source : Répertoire du Parc Locatif des bailleurs sociaux (RPLS), 2020 - Traitements © Compas

Nombre de logements locatifs des bailleurs sociaux	
Vallet	350
Sèvre et Loire	1 276
Loire-Atlantique	91 384
France métropolitaine	5 075 759

Lecture : Vallet compte 350 logements sociaux en 2020.

D'après les données issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS), Vallet possède 350 logements sociaux. Ces données ne tiennent compte que des logements des bailleurs et non de l'intégralité des logements à loyer modéré (au sens de la loi SRU).

A noter que le mode de calcul tel qu'utilisé par la loi SRU prend en compte plus de logements que le seul parc des bailleurs sociaux. En effet, au sens de la loi SRU, sont pris en compte les logements sociaux vendus à leur occupant (pendant une durée maximale de 10 ans), les logements en accession via les dispositifs de PSLA (prêt social location accession) (pendant la phase locative, et pendant une durée de 5 ans à compter de la levée d'option) et de BRS (bail réel solidaire). A la différence de la loi SRU, la notion de logement social utilisée par l'Insee repose sur du déclaratif.

Pour un territoire, le type de logement est fondamental. Pour autant, les besoins sociaux « transcendent » la structure car parmi les propriétaires, il peut y avoir des ménages en situation de sur-endettement. De même, beaucoup de locatifs privés sont des locatifs sociaux « de fait », c'est à-dire que ce sont des logements qui accueillent des populations très précaires à l'image de ce que peuvent faire les bailleurs sociaux. Parfois même, les locatifs privés accueillent des publics qui ne trouveraient pas leur place dans du logement social au regard de leurs ressources. La connaissance du parc est ainsi fondamentale pour les acteurs du social au-delà même du statut du ménage dans le logement.

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?

La loi Elan (Évolution du logement de l'aménagement et du numérique) votée en 2018, a pour objectif d'accélérer la vente de logements sociaux et de favoriser l'accès à la propriété des ménages modestes.

Le gouvernement souhaiterait que 40 000 logements soient vendus par an. Un objectif difficilement réalisable selon l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), organisation représentative du secteur HLM, car peu de logements sont mis en vente. D'après celle-ci, les organismes HLM vendaient habituellement environ 9 000 logements par an. Début 2020, ce chiffre atteindrait 10 500 logements auxquels il faut rajouter 5 224 logements vendus par l'Opérateur national de ventes HLM (ONV) appartenant à Action Logement¹, soit un peu plus de 15 224 logements au total.

Concernant les modalités de vente, d'après l'USH, l'organisme HLM doit d'abord proposer le logement aux locataires de son parc dans le département et aux gardiens d'immeuble. Si personne n'est intéressé au bout de deux mois, les collectivités locales et les particuliers hors parc social peuvent l'acheter. Si plusieurs candidats se présentent, la priorité est accordée aux locataires du parc social, y compris dans des immeubles gérés par d'autres organismes HLM que celui qui met le bien en vente. Le logement est vendu au premier qui souhaite l'acquérir quels que soient ses revenus. Pour acheter le logement social dont on est locataire, la procédure est différente : il faut être dans les lieux depuis 3 ans au moins et faire la demande auprès du bailleur qui a deux mois pour répondre.

Le prix du logement est défini lors des conseils d'administration des organismes HLM, en fonction des prix pratiqués sur le marché pour des logements situés eux aussi dans le parc social et ayant des caractéristiques similaires. Le coût global doit être abordable pour permettre aux familles modestes d'acheter sans que cela ne pèse trop sur leur budget. Enfin, les organismes HLM ont interdiction de mettre en vente des biens ayant une performance énergétique inférieure à la catégorie E. Différentes aides existent pour soutenir les ménages dans l'acquisition d'un logement social : le prêt à taux zéro (PTZ) ou encore le prêt à l'accession sociale (PAS) qui apporte aux banques un fond de garantie en cas de non remboursement, ce qui leur permet de plus facilement accorder des prêts aux ménages ayant un faible budget et considérés comme moins solvables.

Concernant la copropriété, elle peut être partagée pendant longtemps avec le bailleur social, puisqu'il est rare que tous les logements d'un même lot soient vendus. D'après l'association Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV), la copropriété rassemble alors les particuliers ayant acquis un logement et l'organisme HLM propriétaire des logements en location. Le bailleur social, s'il a la majorité des droits de vote, est libre de décider certains points sans l'accord des autres copropriétaires notamment la réalisation de travaux dans les parties communes.

Cela amène à souligner certains risques concernant la vente de logements sociaux. En effet, le locataire souhaitant acquérir un logement social ne doit pas uniquement comparer le loyer qu'il paie avec les mensualités du crédit qu'il aura à rembourser. Le passage à la propriété, impose le paiement de charges supplémentaires qui sont à prendre en compte dans le budget du ménage comme : la taxe foncière, une assurance habitation plus chère, les charges de copropriété avec parfois des travaux dans les parties communes. Selon la CLCV, il faut compter environ 30% de charges en plus. Le locataire doit également penser qu'une fois propriétaire, il ne sera plus éligible aux aides au logement (aide personnalisée au logement, allocation de logement sociale, allocation de logement familiale). Celles-ci peuvent être maintenues pour les allocataires accédant à la propriété seulement sur certaines zones géographiques et en fonction des revenus de la personne.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

^{1/} Groupe privé reconnu d'utilité sociale, gestionnaire paritaire de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction) et financeur de la politique de renouvellement urbain.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Détail du nombre de résidences principales par statut d'occupation

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales en nombre de logements				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Agglomération	829	439	242	22	1 532
Sud	910	183	7	5	1 105
Nord-Chênes Rouges	837	186	0	9	1 032
Vallet	2 576	808	249	36	3 669
Clisson	2 092	890	219	30	3 231
Le Loroux-Bottereau	2 267	582	389	34	3 272
Sèvre et Loire	14 306	3 411	1 001	152	18 870
Loire-Atlantique	390 099	158 664	75 725	7 314	631 803
France métropolitaine	16 716 834	7 394 771	4 264 406	623 657	28 999 669

Lecture : En 2018, 2 576 ménages de Vallet sont propriétaires de leur logement.

Détail des statuts d'occupation des résidences principales

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Statut d'occupation des résidences principales (%)				Ensemble des résidences principales
	propriétaires	locataires du parc privé	locataires sociaux	logés gratuitement	
Agglomération	54,1	28,7	15,8	1,4	1 532
Sud	82,3	16,5	0,6	0,5	1 105
Nord-Chênes Rouges	81,1	18,0	0,0	0,9	1 032
Vallet	70,2	22,0	6,8	1,0	3 669
Clisson	64,7	27,6	6,8	0,9	3 231
Le Loroux-Bottereau	69,3	17,8	11,9	1,0	3 272
Sèvre et Loire	75,8	18,1	5,3	0,8	18 870
Loire-Atlantique	61,7	25,1	12,0	1,2	631 803
France métropolitaine	57,6	25,5	14,7	2,2	28 999 669

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Lecture : En 2018, 70,2% des ménages de Vallet sont propriétaires de leur logement.

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?



Répartition des ménages selon le nombre de pièces nécessaires et effectives

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Nombre de pièces du logement	Nombre de pièces nécessaires au regard de la composition du ménage					
	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et +
1 pièce	50	<10	<10	<10	<10	<10
2 pièces	290	40	<10	<10	<10	<10
3 pièces	320	150	100	40	<10	<10
4 pièces	170	300	230	210	40	<10
5 pièces	120	320	180	230	50	<10
6 pièces et plus	60	220	170	220	130	20

données non disponibles en dehors des communes irisées des agglomérations

Sous-peuplement prononcé	$IP \geq 2/3$	2 840 ménages en sous-peuplement Vallet
Sous-peuplement modéré	$0 < IP < 2/3$	
Situation "normale"	$IP = 0$	
Surpeuplement modéré	$-0,4 < IP < 0$	
Surpeuplement accentué	$IP \leq -0,4$	

Lecture : En 2018, 220 ménages vivent dans un 6 pièces ou plus, quand le nombre de pièces le plus adapté pour chacun de ces ménages est de 2.

En 2018, 100 ménages sont en situation de surpeuplement à Vallet. À l'opposé, 2 840 ménages sont en situation de sous-peuplement, dont 320 vivent dans un logement de trois pièces alors qu'au regard de la composition du ménage leur logement devrait comporter une seule pièce.

MÉTHODOLOGIE

Le fichier détail de l'Insee permet de construire des indicateurs de peuplement basés sur le nombre de pièces et la composition des ménages.

Pour réaliser notre estimation, le nombre de pièces nécessaire au ménage est décompté de la manière suivante :

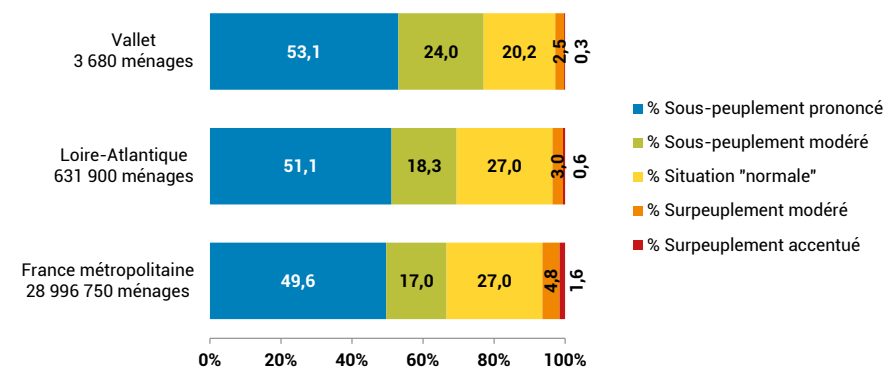
- une pièce de séjour pour le ménage,
- une pièce pour chaque couple,
- une pièce pour chaque adulte (personne de 19 ans et plus) non en couple,
- une pièce pour deux enfants s'ils ont moins de 6 ans, quel que soit leur sexe,
- une pièce par enfant de 6 à 18 ans.

Exception : une personne seule en studio est réputée satisfaire la norme.

Pour chaque norme d'occupation, on retient l'écart entre le nombre de pièces réel et le nombre de pièces nécessaire. On associe à chacun de ces écarts relatifs un indicateur de peuplement (IP).

Peuplement des logements

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Lecture : 53,1% des 3 680 ménages de Vallet sont en sous-peuplement prononcé dans leur logement.

Dans le contexte d'une France de propriétaires (près de 6 ménages sur 10) sujette au vieillissement de sa population et donc à la réduction de la taille moyenne des ménages, une partie du parc de logements apparaît fortement sous-occupée. Cette sous-occupation des logements concerne donc principalement des personnes âgées, souvent en maison.

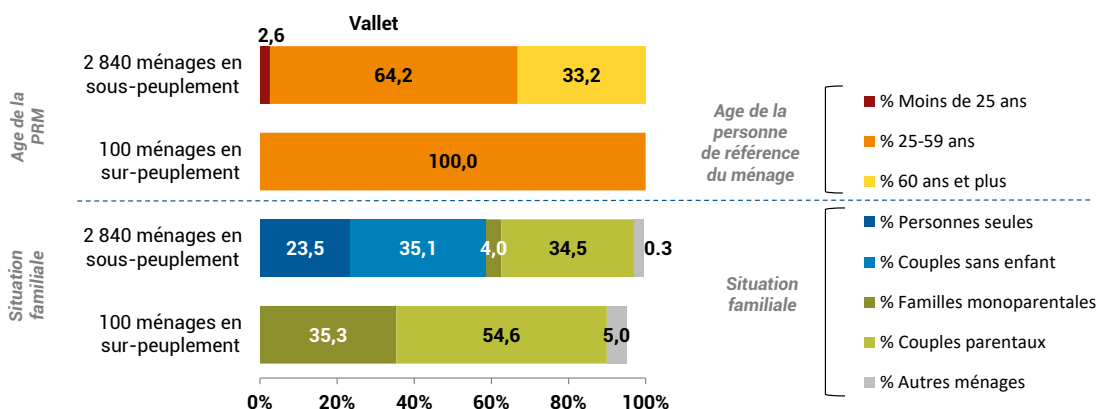
La comparaison de la composition des ménages de Vallet et du nombre de pièces des résidences principales permet de repérer 100 ménages en situation de surpeuplement et 2 840 ménages en situation de sous-peuplement prononcé.



Quels sont les enjeux liés au logement sur le territoire ?

Peuplement des logements par catégorie de ménages

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



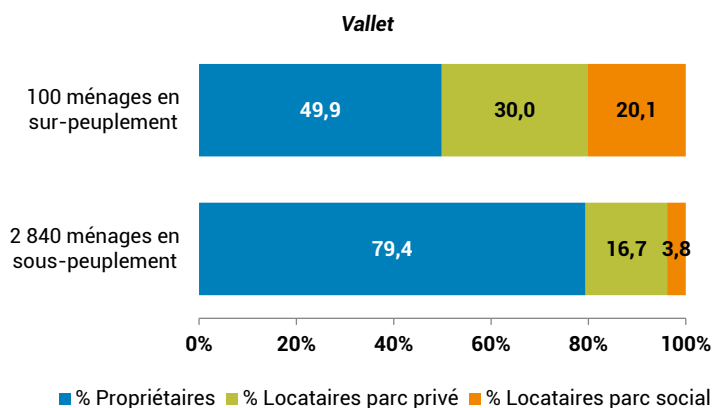
Lecture : 23,5% des 2 840 ménages en sous-peuplement de Vallet sont des personnes seules.

La répartition des situations de peuplement par catégorie de ménages montre l'importance du sous-peuplement chez les personnes âgées : 33% des ménages de Vallet en sous-peuplement sont des ménages âgés (dont la personne de référence est âgée de 60 ans ou plus).

Le surpeuplement concerne majoritairement les ménages avec enfant(s) : 55% des ménages de Vallet en surpeuplement sont des couples parentaux et 35% sont des familles monoparentales.

Peuplement des logements par statut d'occupation

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 79,4% des 2 840 ménages en sous-peuplement de Vallet sont des propriétaires.

Parmi les ménages propriétaires de leur logement, 50 sont en situation de surpeuplement (soit 2% d'entre eux) et 2 250 en situation de sous-peuplement (88%).

20 ménages locataires du parc social sont en situation de surpeuplement contre 110 ménages en sous-peuplement (respectivement 8% et 41% des locataires du parc social).

Le surpeuplement concerne 30 ménages locataires du parc privé (4% d'entre eux) quand le sous-peuplement concerne 480 ménages (57%).



Détail des ménages en situation de surpeuplement et de sous-peuplement

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Ménages en situation de sur-peuplement		Ménages en situation de sous-peuplement		
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	dont accentué
Agglomération	61	4,0	1 053	69,2	776
Sud	15	1,4	962	85,8	594
Nord-Chênes Rouges	25	2,4	823	79,3	583
Vallet	102	2,8	2 838	77,1	1 954
Clisson	103	3,2	2 536	78,2	1 914
Loire-Atlantique	22 492	3,6	438 925	69,5	323 095
France métropolitaine	1 850 068	6,4	19 320 892	66,6	14 389 202

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : A Vallet, 102 ménages sont en situation de sur-peuplement, soit 2,8% des ménages.





Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Vallet	8 952	1 197	1 418	1 498	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 347	2 469	2 913	849	1 716
Sèvre et Loire	47 675	1 223	1 442	1 528	1 610	1 751	1 895	2 042	2 231	2 343	2 471	2 899	815	1 676
Loire-Atlantique	1 378 483	1 078	1 342	1 448	1 542	1 714	1 883	2 069	2 292	2 430	2 600	3 167	983	2 089
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 325	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 423	2 620	3 290	1 098	2 332

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, le niveau de vie médian de la population de Vallet est de 1 878€.

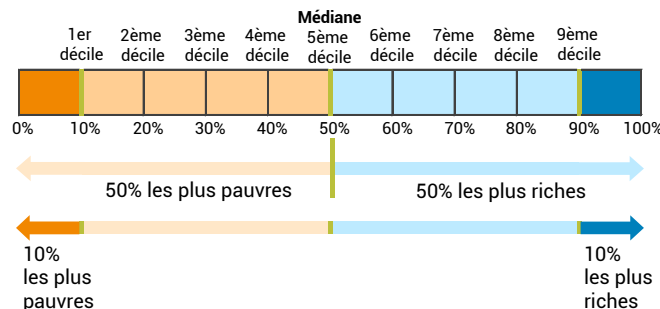
En France métropolitaine, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1 063€ par mois en 2018. Toutes les personnes qui vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres. Dans le tableau ci-dessus, les cases colorées en orange pâle correspondent aux niveaux de vie inférieurs à ce seuil. (Sont colorées en orange moyen celles pour lesquels le niveau de vie est inférieur à 50% du niveau de vie médian de France métropolitaine et en orange foncé celles dont le niveau de vie est inférieur au seuil du montant du RSA attribué à une personne seule.)

Le niveau de vie médian de Vallet est de 1 878€ : 50% de la population vit avec moins de 1 878€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 878€. Ce niveau de vie médian est supérieur de 67€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 1^{er} décile correspond au niveau de vie le plus élevé des 10% de la population la plus pauvre : 10% de la population de Vallet vit avec moins de 1 197€ par mois (et 90% avec plus de 1 197€ par mois). Ce 1^{er} décile est supérieur de 238€ à celui observé pour la France métropolitaine.

Le 9^{ème} décile correspond au niveau de vie le plus faible des 10% de la population la plus riche : 90% de la population de Vallet vit avec moins de 2 913€ par mois (et 10% avec plus de 2 913€ par mois). Ce 9^{ème} décile est inférieur de 378€ à celui observé pour la France métropolitaine.

L'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, mesuré via l'écart inter-décile (différence entre le montant du 9^{ème} décile et celui du 1^{er} décile), s'élève à 1 716€. Ainsi le niveau de vie des populations les plus riches de Vallet est supérieur de 1 716€ à celui des populations les pauvres. Cet écart est inférieur de 616€ à celui observé pour la France métropolitaine et révèle des inégalités de niveaux de vie moins élevées.



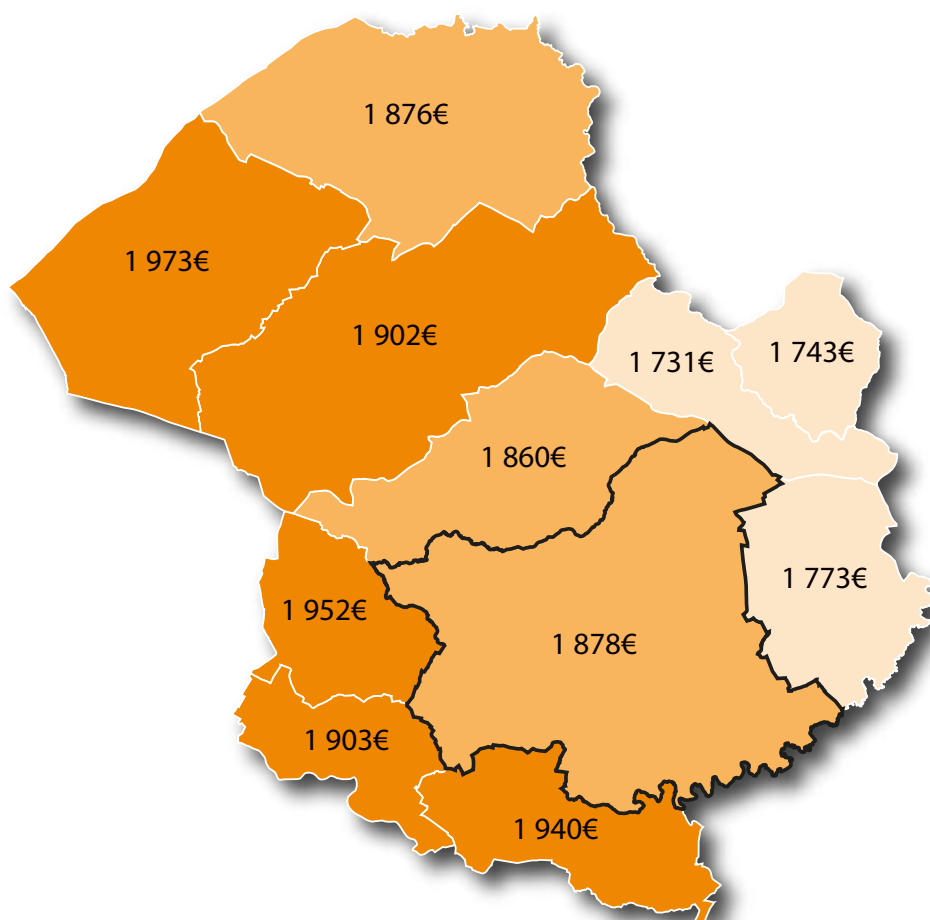
Le niveau de vie est toujours calculé sur la base de l'analyse des revenus du ménage. La pauvreté est mesurée de la même manière. Dès lors, le calcul du niveau de vie impose de prendre en compte l'ensemble des ressources du ménage (revenus du travail, de la retraite, de société, du patrimoine, de redistribution, et des prestations sociales, familiales, logement) auxquelles sont soustraits les impôts directs payés.

Le seuil de pauvreté est déterminé sur la base de 60% du revenu médian par unité de consommation (les unités de consommation permettent de prendre en considération la composition du ménage). Par conséquent toute personne vivant dans un ménage dont le revenu disponible par unité de consommation est inférieur à ce seuil est donc considérée comme pauvre. Ce mode de calcul est commun à l'ensemble des pays de l'Union Européenne et permet donc des comparaisons entre territoires en s'appuyant sur le niveau de vie propre à chacun des pays.



Niveau de vie médian 2018

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Niveau de vie médian en 2018

Moyenne de Sèvre et Loire : 1896€

- 1900€ et plus
- Entre 1800 et 1900€
- Entre 1700 et 1800€

Répartition par décile des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale*	Niveaux de vie									Ecart inter-déciles
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	
Vallet	8 952	1 197	1 418	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 469	2 913	1 716
Clisson	7 188	1 178	1 431	1 630	1 801	1 963	2 129	2 355	2 656	3 120	1 942
Le Loroux-Bottereau	8 246	1 217	1 440	1 613	1 760	1 902	2 029	2 240	2 472	2 918	1 701
Sèvre et Loire	47 675	1 223	1 442	1 610	1 751	1 895	2 042	2 231	2 471	2 899	1 676
Loire-Atlantique	1 378 483	1 078	1 342	1 542	1 714	1 883	2 069	2 292	2 600	3 167	2 089
France métropolitaine	62 506 871	958	1 215	1 430	1 623	1 811	2 017	2 265	2 620	3 290	2 332

* données 2013 à 2018 non disponibles en infra-communal, données 2012 affichées

nd : non disponible en-deça de 1 000 ménages ou 2 000 personnes sur le territoire

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : Fin 2018, l'écart inter-déciles de Vallet est de 1 716€.

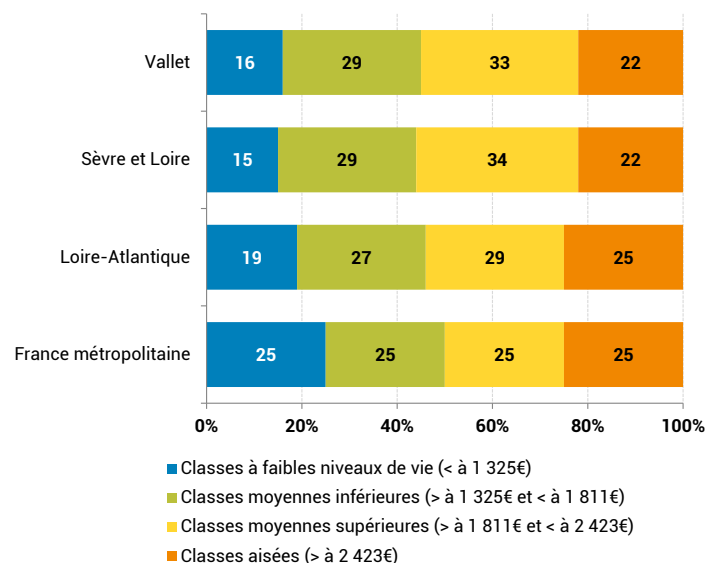




Quelle est la distribution des niveaux de vie ?

Répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Définition des classes proposées :	
Classes à faibles niveaux de vie	Population dont le niveau de vie est inférieur au 1er quartile de la France métropolitaine, soit < 1 325€
Classes moyennes inférieures	Population dont le niveau de vie est compris entre le 1er quartile et la médiane de la France métropolitaine, soit entre 1 325€ et 1 811€
Classes moyennes supérieures	Population dont le niveau de vie est compris entre la médiane et le 3ème quartile de la France métropolitaine, soit entre 1 811€ et 2 423€
Classes aisées	Population dont le niveau de vie est supérieur au 3ème quartile de la France métropolitaine, soit > 2 423€

Lecture : En 2018, la part de la population appartenant aux classes à faibles niveaux de vie est de 16% à Vallet.

Définir la classe moyenne est toujours un exercice difficile surtout en prenant en considération le seul niveau de revenus des ménages. Il n'y a actuellement pas de définition unique de la logique de classe moyenne. Le choix qui est ici retenu est celui de définir la classe moyenne en soustrayant à l'ensemble de la population les 25% les plus pauvres et les 25% les plus aisés. Les seuils retenus pour référence sont ceux du niveau national. Il reste donc pour définir la classe moyenne les 50% des ménages situés en situation intermédiaire. Cette classe moyenne est, elle-même, séparée en deux sous-groupes que sont d'une part les ménages situés entre le quart le plus pauvre et le médian et d'autre part les ménages situés entre le médian et le quart le plus aisé. Par conséquent, quatre groupes de revenus sont donc dissociés :

- les ménages à faible niveau de vie (la classe la moins aisée),
- la classe moyenne inférieure,
- la classe moyenne supérieure,
- la classe la plus favorisée.

Chacune de ces classes comprend 25% de la population du niveau national. L'observation des données locales permet donc de comparer la distribution des ménages du niveau national à la même répartition au niveau local.

La comparaison des niveaux de vie de Vallet à ceux de la France métropolitaine permet de déterminer une «classe moyenne» représentant environ 62% de la population, soit une catégorie de population sur-représentée par rapport à la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes à faible niveau de vie est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 16% de la population de Vallet appartient au quart des populations les «plus défavorisées» de la France métropolitaine.

La proportion de populations issues des classes les plus aisées est inférieure à la moyenne de la France métropolitaine. 22% de la population de Vallet appartient au quart des populations les «plus favorisées» de la France métropolitaine.



Détail de la répartition des populations par classe de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Classes à faibles niveaux de vie (< à 1 325€)	Classes moyennes inférieures (> à 1 325€ et < à 1 811€)	Classes moyennes supérieures (> à 1 811€ et < à 2 423€)	Classes aisées (> à 2 423€)
Vallet	16	29	33	22
Clisson	16	25	31	28
Le Loroux-Bottereau	15	29	34	22
Sèvre et Loire	15	29	34	22
Loire-Atlantique	19	27	29	25
France métropolitaine	25	25	25	25

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Les classes à faibles niveaux de vie représentent 16% de la population de Vallet fin 2018.

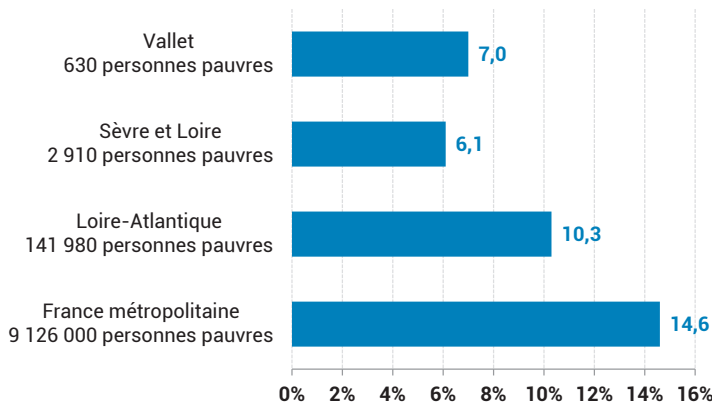




Quelle est la pauvreté des populations ?

Taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Les effets de la pauvreté sur les besoins sociaux de la population sont très nombreux. Le taux de pauvreté est l'un des indicateurs clés pour comprendre un territoire. Si les communes n'ont pas les moyens de réduire aisément la part de la pauvreté, il s'agit ici de la connaissance de la population qui est au cœur des préoccupations des services publics. Ces derniers doivent pouvoir être utilisés par les populations les plus fragiles. Les communes ont une fonction de médiation pour l'accès aux activités culturelles, de loisirs ou sportives par exemple par les enfants des ménages pauvres.

DÉFINITIONS

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

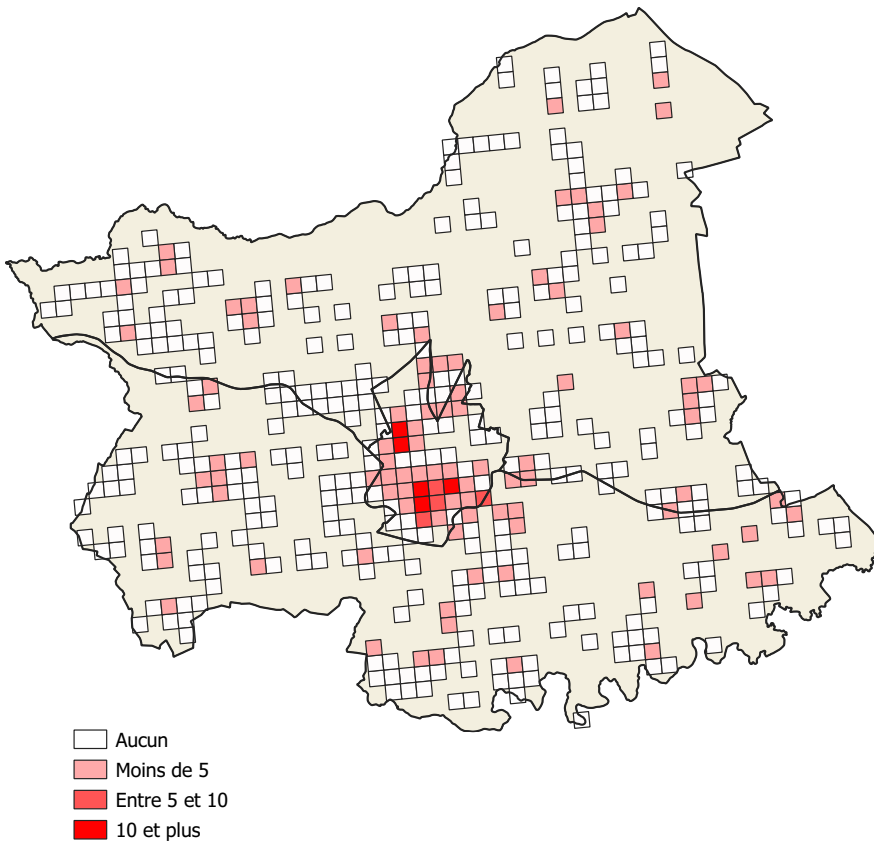
Seuil de pauvreté : il est égal à 60% du niveau de vie médian de l'ensemble de la population.

Lecture : En 2018, 7% des habitants de Vallet sont pauvres (au seuil de 60%).

7% de la population de Vallet vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 630 personnes. Ce taux de pauvreté est inférieur à celui de la France métropolitaine (-8 points).

Nombre de pauvres 2015

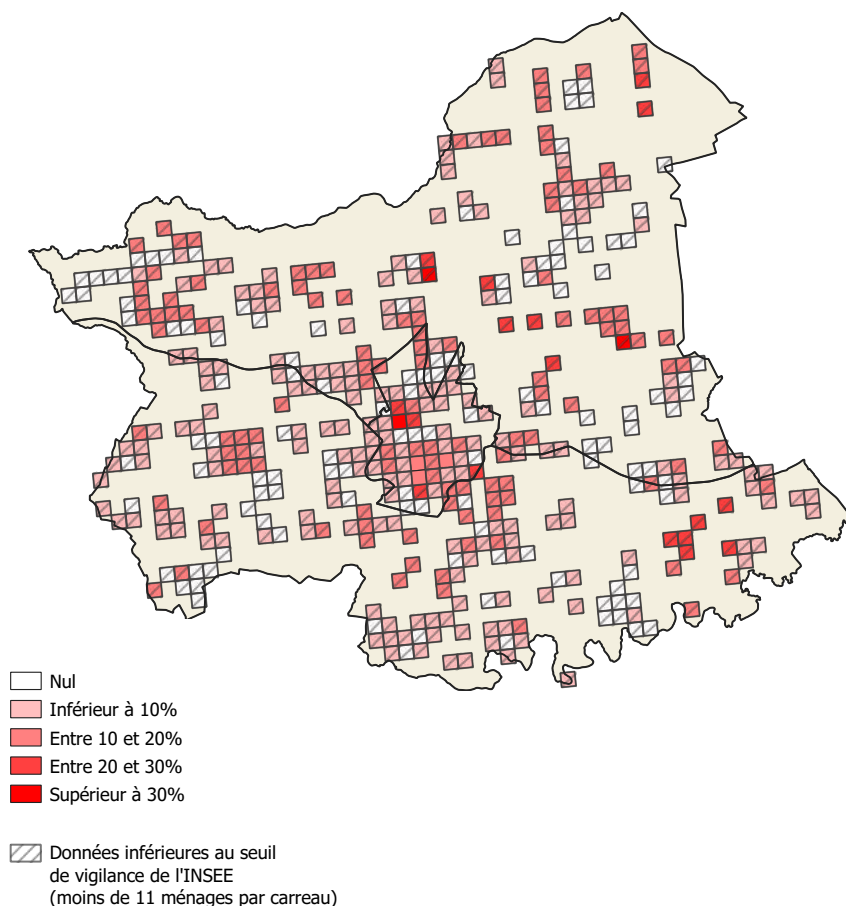
Source : Insee, Filosofi 2015 - Données carroyées - Traitements & estimations © Compas





Taux de pauvreté 2015

Source : Insee, Filosofi 2015 - Données carroyées - Traitements & estimations © Compas



Taux de pauvreté et estimations du nombre de personnes pauvres

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas

	Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	Estimation* du nombre de personnes pauvres
Vallet	7	630
Clisson	8	580
Le Loroux-Bottereau	6	490
Sèvre et Loire	6	2 910
Loire-Atlantique	10	141 980
France métropolitaine	15	9 126 000

* données 2013 à 2018 non disponibles en infra-communal, population pauvre estimée à partir des données 2012

nd : taux de pauvreté non disponible

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : La part de la population de Vallet vivant sous le seuil de pauvreté fin 2018 est de 7%.



Quelle est l'évolution des niveaux de vie et de la pauvreté ?

Évolution des niveaux de vie

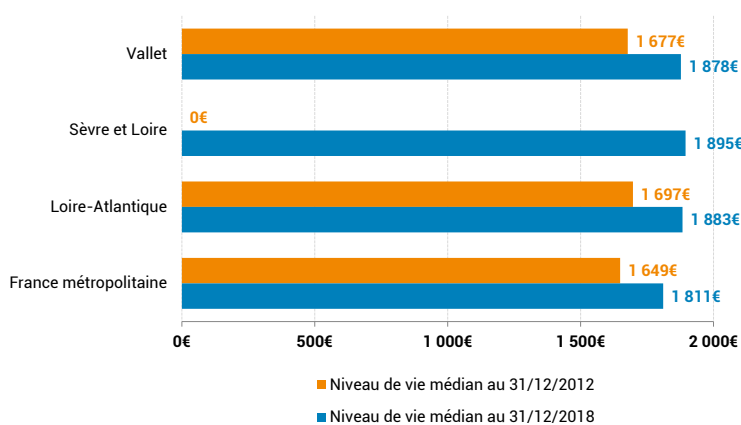
Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

Evolution 2012-2018	Gains/pertes bruts (en €)			Gains/pertes relatifs (en %)		
	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile	1 ^{er} décile	Médiane	9 ^{ème} décile
Vallet	+115	+200	+242	+10,6	+11,9	+9,1
Sèvre et Loire	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Loire-Atlantique	+81	+186	+222	+8,1	+11,0	+7,5
France métropolitaine	+83	+162	+187	+9,5	+9,8	+6,0

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian de Vallet a augmenté de 200€, soit une hausse de 11,9%.

Évolution du niveau de vie médian

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

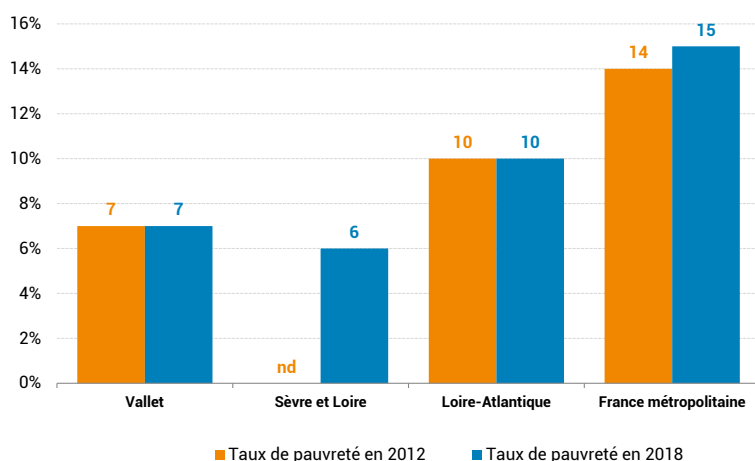


Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de revenus à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian de Vallet est passé de 1 677 à 1 878€.

Évolution du taux de pauvreté

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas



Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions des taux de pauvreté à l'échelon local

Lecture : Entre 2012 et 2018, le taux de pauvreté de Vallet est resté à 7%.

Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian des 10% des ménages les plus pauvres est en hausse quel que soit le territoire considéré. Vallet enregistre une hausse de 11% du niveau de vie du 1er décile, soit +115€ (en France métropolitaine, la hausse est de 83€, soit +9%).

A l'instar du 1er décile, le niveau de vie médian augmente à Vallet. La hausse relative est de +11,9% (+200€) contre +9,8% (+162€) pour la France métropolitaine.

Enfin, pour ce qui est du niveau de vie des 10% des ménages les plus riches (9ème décile), il a augmenté de 242€ (+9%) à Vallet, contre +187€ pour la France métropolitaine (soit +6%).

Pour l'action sociale, le regard sur le premier décile est fondamental. En effet, l'analyse en valeur absolue met en évidence les gains économiques des ménages les plus pauvres. Ce calcul ne tient pas compte de l'évolution du coût de la vie. Il s'agit donc d'une valeur brute à laquelle il faudra déduire l'augmentation du coût des biens et des services fondamentaux des ménages. Il faut alors rapporter ces valeurs absolues aux évolutions de la tarification d'un service public par exemple (la restauration scolaire ou les transports) mais aussi aux évolutions pour un ménage du coût de l'énergie, du logement ou des assurances. De même, l'intégration des coûts liés à la mobilité (notamment aux voitures) met en évidence la fragilité des ménages les plus pauvres de la commune.

Entre 2012 et 2018, le taux de pauvreté (au seuil de 60%) est resté relativement stable à Vallet et atteint 7% en 2018. Concernant le nombre de personnes pauvres, il est passé de 590 en 2012 à 630 en 2018.



Évolution du niveau de vie médian entre 2012 et 2018

Source : Insee, Filosofi 2012-2018 - Traitements © Compas

	Niveau de vie médian		Evolution 2012-2018	
	2012	2018	brute (en euros)	relative (en %)
Vallet	1 677	1 878	+200	+11,9
Clisson	1 746	1 963	+216	+12,4
Le Loroux-Bottereau	1 713	1 902	+188	+11,0
Sèvre et Loire	<i>nd</i>	1 895	<i>nd</i>	<i>nd</i>
Loire-Atlantique	1 697	1 883	+186	+11,0
France métropolitaine	1 649	1 811	+162	+9,8

Note : il est conseillé d'interpréter avec prudence les évolutions de niveaux de vie à l'échelon local

nd : non disponible en-deça de 1 000 ménages ou 2 000 personnes sur le territoire

Lecture : Entre 2012 et 2018, le niveau de vie médian de l'ensemble de la population fiscale de Vallet est passé de 1 677€ à 1 878€, soit +200€ (+12%).

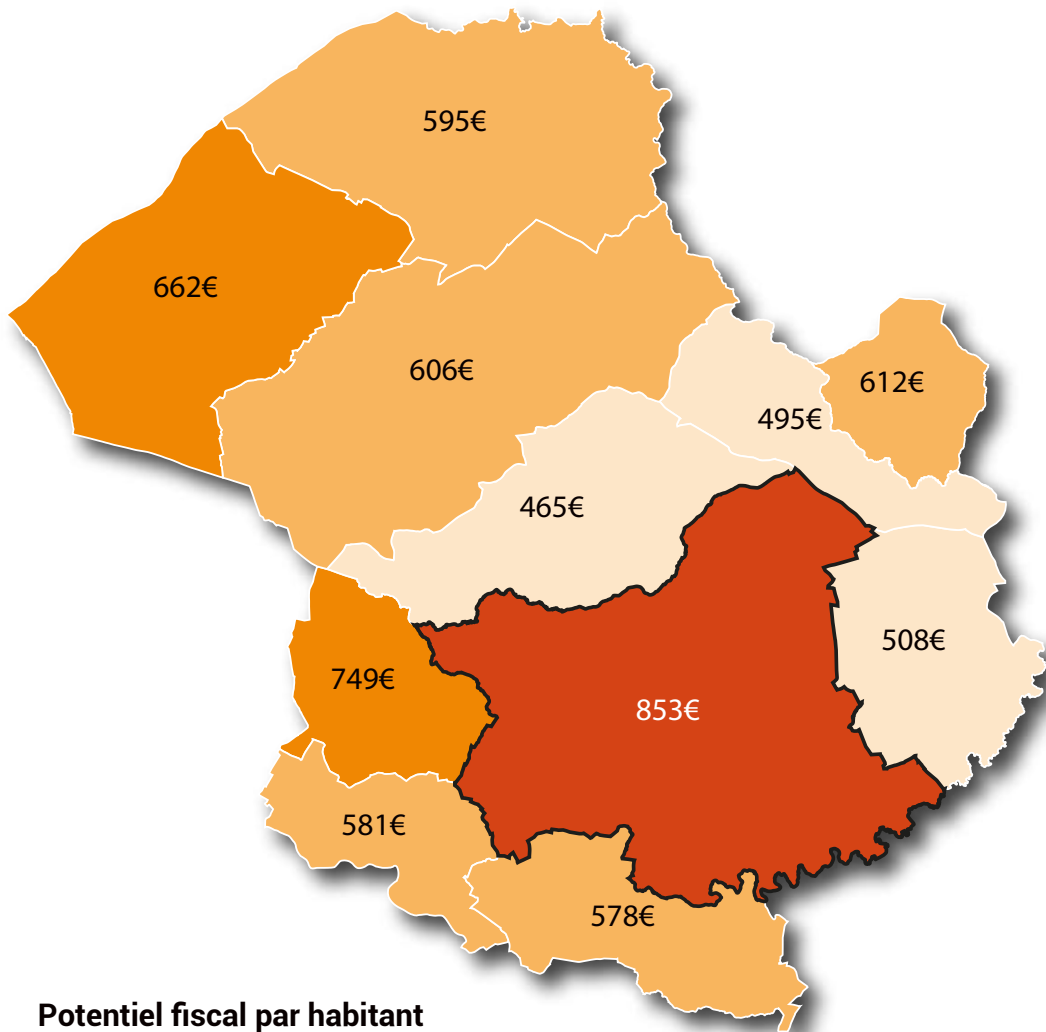




Quelles sont les ressources financières du territoire ?

Potentiel fiscal par habitant

Source : DGCL, 2021 - Traitements © Compas



Potentiel fiscal par habitant

- 750€ et plus
- Entre 650 et 750€
- Entre 550 et 650€
- Entre 465 et 550€

Le potentiel fiscal permet de définir la richesse d'une commune en prenant en compte le niveau de richesse et de patrimoine tant des ménages que des entreprises. Ainsi, certaines communes peuvent avoir un développement entièrement axé sur le résidentiel, d'autres sur l'économique et enfin certaines sur les deux axes.

Le niveau du potentiel fiscal (qui est intégré dans l'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement) est important pour comprendre à la fois la dynamique d'un territoire, mais aussi la richesse potentielle de ses communes.

Les communes qui ont les situation les moins favorables sont dispersées au sein de l'intercommunalité : Grateloup-Saint-Gayrand à l'est, Lagupie dans le Nord, Couthures-sur-Garonne à l'ouest...

DÉFINITION

Le potentiel fiscal est un indicateur qui peut permettre de comparer la richesse fiscale potentielle des collectivités les unes par rapport aux autres.

Un produit fiscal théorique est ainsi calculé, correspondant au montant d'impôts qu'encaisserait chaque collectivité si elle appliquait à ses bases nettes d'imposition les taux ou tarifs moyens.

Ce potentiel fiscal est rapporté au nombre d'habitants afin de permettre des analyses et des comparaisons que les montants bruts ne peuvent autoriser à eux seuls.

LES FAMILLES



LES FAMILLES AVEC ENFANT(S)

Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ? _____ p.49

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s) _____ p.56

LES FAMILLES

Accueillir des familles et maintenir celles qui se forment est très important pour une commune ou une intercommunalité. Pour adapter la politique de cohésion sociale au plus près des attentes et besoins des familles, il est nécessaire de mieux les connaître.

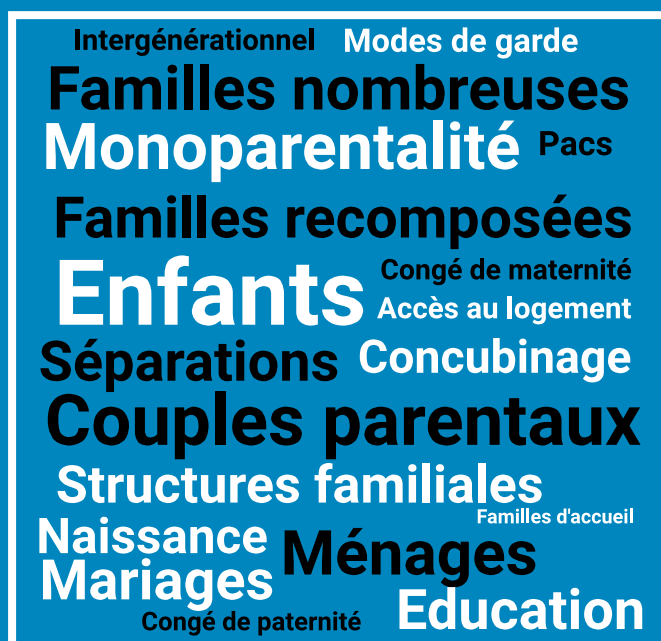
L'enjeu pour les CCAS et CIAS varie selon leur positionnement et ses orientations stratégiques. Pour les acteurs du social, les familles sont des ménages qui nécessitent une attention spécifique, notamment autour de la parentalité, de la lutte contre la pauvreté, du logement, de la réussite éducative,... Cependant, beaucoup de CCAS (et CIAS) ne travaillent que très peu avec les familles puisque celles-ci sont souvent suivies par les services du Département.

Ces dernières années sur le territoire national, les structures familiales ont beaucoup évolué : la part des familles monoparentales a doublé depuis 1990, le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée a quant à lui triplé tandis que le nombre de familles nombreuses et les couples parentaux tendent à la baisse. Ces évolutions des structures familiales peuvent générer de nouveaux besoins en termes de logement, d'aide financière, d'accompagnement à la parentalité,... Ces nouvelles structures familiales ne rencontrent pas forcément de difficultés du fait de leur composition. Toutefois, le fait de vivre en foyer monoparental par exemple accroît les risques de pauvreté et de difficultés éducatives

Par ailleurs, depuis plusieurs années la taille des ménages s'est fortement réduite. Cette baisse est notamment liée au vieillissement de la population et donc aux effets de la décohabitation. Les enfants ayant grandi, ils quittent le domicile parental, puis le ou la conjoint(e) peut décéder. Ainsi, de nombreux seniors vivent dans des logements qui ne sont plus adaptés à leurs besoins. La part des ménages en situation de sous-peuplement devient de plus en plus importante. Pour répondre à cette diminution de la taille des ménages, les dernières constructions récentes sont bien souvent des petits logements de type T1 ou T2. Dès lors, les familles arrivant sur la commune ayant deux ou trois enfants (ou les familles qui s'agrandissent sur le territoire) peuvent se retrouver en difficulté pour accéder à un logement qui correspond à leurs besoins.

Enfin, les familles (et donc les enfants) sont bien souvent les ménages les plus touchés par la pauvreté alors même que les besoins sont importants (nourriture, logement, vêtements, cantine, modes de garde, activités extra-scolaires, loisirs...).

Ainsi, saisir l'évolution de la part des familles sur le territoire, les types de structures familiales (couples parentaux, familles monoparentales,...), leur niveau de vie, type de logement... est essentiel pour proposer des équipements en concordance avec leurs attentes et besoins, en termes de loisirs et culture (médiathèque, ludothèque, centre socio-culturel...), de mobilité, logement (construction de plus grands logements)... mais aussi des accompagnements adaptés (aide financière, soutien à la parentalité...).

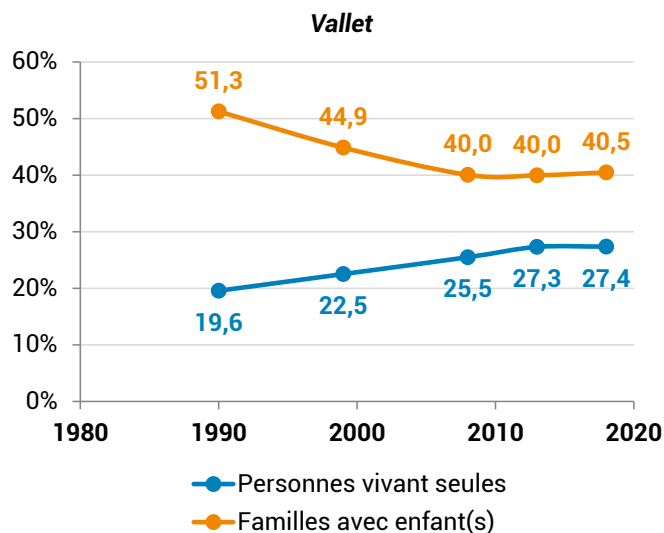


Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?



Évolution de la part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 40,5% des ménages sont des familles avec enfant(s).

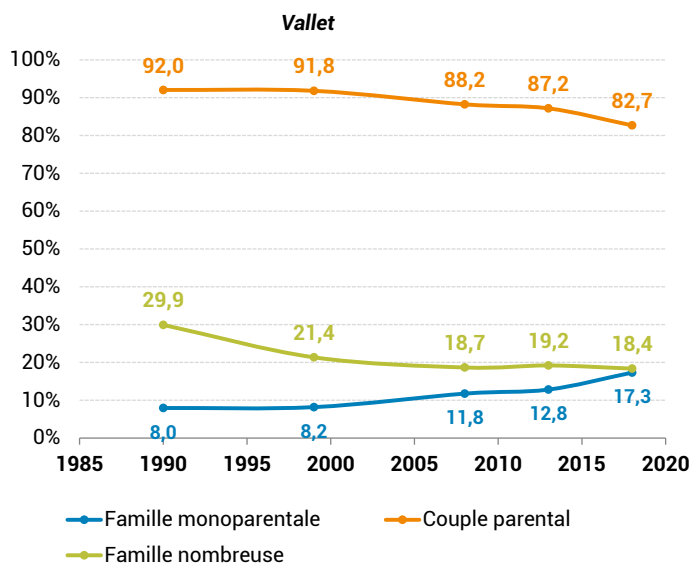
Depuis le début des années 90, la part de personnes seules augmente et le poids des familles avec enfant(s) diminue.

Entre 2013 et 2018, la part de personnes vivant seules parmi les ménages est restée stable autour de 27% dans le territoire d'étude ; dans le même temps, la part de familles avec enfant(s) n'a pas évolué, restant à 40% entre 2013 et 2018.

Ainsi, en 2018, Vallet compte 1 004 personnes vivant seules (contre 929 en 2013) et 1 485 familles avec enfant(s) (contre 1 360 en 2013).

Type de familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les familles nombreuses représentent 18,4% des familles avec enfant(s) de Vallet.

Depuis le début des années 90, la part de familles monoparentales augmente, celle des couples parentaux diminue et celle des familles nombreuses diminue.

Entre 2013 et 2018, la part de familles monoparentales a augmenté passant de 13 à 17%, soit 4 points de plus en 5 ans. Dans le même temps, l'évolution des couples parentaux a été de -4 points, passant de 87% en 2013 à 83% en 2018. Enfin, la part de familles nombreuses a diminué (19% en 2013 contre 18% en 2018).

DÉFINITIONS

Famille monoparentale : famille constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s).

Famille nombreuse : famille constituée d'au moins trois enfants.



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?

Le nombre de familles recomposées a triplé en 30 ans

Si les familles recomposées ont toujours existé, elles sont davantage liées aujourd'hui à un divorce qu'à un décès de l'un des parents, offrant la possibilité aux enfants de maintenir le lien avec les deux parents.

La proportion d'enfants vivant dans une famille recomposée a presque triplé entre 1985 et 2011 passant de 4% à 11% en France métropolitaine. Entre 1990 et 2010, le nombre d'enfants concernés est passé de 750 000 à 1,5 million. Depuis 2011, ces chiffres restent stables avec une proportion de 11% d'enfants vivant dans une famille recomposée.

Quels nouveaux besoins sociaux ?

Les parents des familles recomposées sont moins diplômés et moins souvent en emploi que dans les familles « traditionnelles ». En effet, par comparaison aux familles traditionnelles, que cela soit la mère ou le père, leur niveau de diplôme est plus souvent inférieur au baccalauréat.

Dans les familles recomposées, les adultes sont également moins souvent en emploi. Cela peut être lié au niveau de diplôme plus faible mais aussi aux enfants plus nombreux qu'ont ces familles.

Les enfants de familles recomposées, comme ceux des familles monoparentales, vivent plus souvent dans un logement surpeuplé. En effet, les familles recomposées sont plus souvent des familles nombreuses. ¼ des familles recomposées ayant 3 enfants considèrent que le nombre de pièces est insuffisant ou très insuffisant compte tenu du nombre de personnes vivant dans le ménage (surpeuplement ressenti). Mais, un peu moins d'une famille sur 6, vit effectivement dans un logement surpeuplé (surpeuplement mesuré). Le surpeuplement mesuré pour une famille recomposée de 3 enfants est légèrement supérieur aux familles « traditionnelles » ayant aussi 3 enfants mais il est bien plus faible que pour les familles monoparentales ayant 3 enfants.

Si l'on étudie le statut d'occupation du logement, les familles recomposées se rapprochent davantage des familles « traditionnelles » que monoparentales : elles sont plus souvent en accession à la propriété et moins souvent locataires d'un logement dans le parc social par comparaison avec les familles monoparentales. Toutefois, elles sont plus souvent locataires que les familles « traditionnelles ».

Ainsi, les conditions de logement des familles recomposées sont meilleures que celles des parents sans conjoint, mais restent moins favorables que celles des autres familles.

Les familles recomposées vivent plus fréquemment hors des grandes zones urbaines. Ce choix de localisation leur permet sans doute d'avoir davantage d'espace et de réduire ainsi le surpeuplement du logement. Enfin, on peut s'interroger sur l'impact de ces localisations sur les mobilités de ces familles, sans doute plus utilisatrices de la voiture.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Part des familles avec enfant(s) parmi les ménages

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Personnes seules		Familles avec enfant(s)	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	577	37,7	507	33,1
Sud	229	20,7	500	45,2
Nord-Chênes Rouges	198	19,1	479	46,4
Vallet	1 004	27,4	1 485	40,5
Clisson	1 017	31,5	1 027	31,8
Le Loroux-Bottereau	925	28,3	1 410	43,1
Sèvre et Loire	4 835	25,6	7 872	41,7
Loire-Atlantique	234 087	37,1	202 226	32,0
France métropolitaine	10 686 740	36,9	9 062 842	31,3

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Les familles avec enfant(s) représentent 40,5% des ménages de Vallet.

Évolution des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

	Familles avec enfant(s)		Evolution entre 2013 et 2018		Part parmi les ménages (%)	
	2013	2018	Nbre	Part (%)	2013	2018
Agglomération	450	507	+57	+12,6	30,7	33,1
Sud	220	500	+279	+126,6	45,9	45,2
Nord-Chênes Rouges	689	479	-210	-30,5	47,4	46,4
Vallet	1 360	1 485	+126	+9,3	40,0	40,5
Clisson	942	1 027	+85	+9,0	32,7	31,8
Le Loroux-Bottereau	1 320	1 410	+90	+6,8	43,5	43,1
Sèvre et Loire	7 556	7 872	+316	+4,2	43,0	41,7
Loire-Atlantique	191 040	202 226	+11 186	+5,9	32,8	32,0
France métropolitaine	9 033 239	9 062 842	+29 604	+0,3	32,5	31,3

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

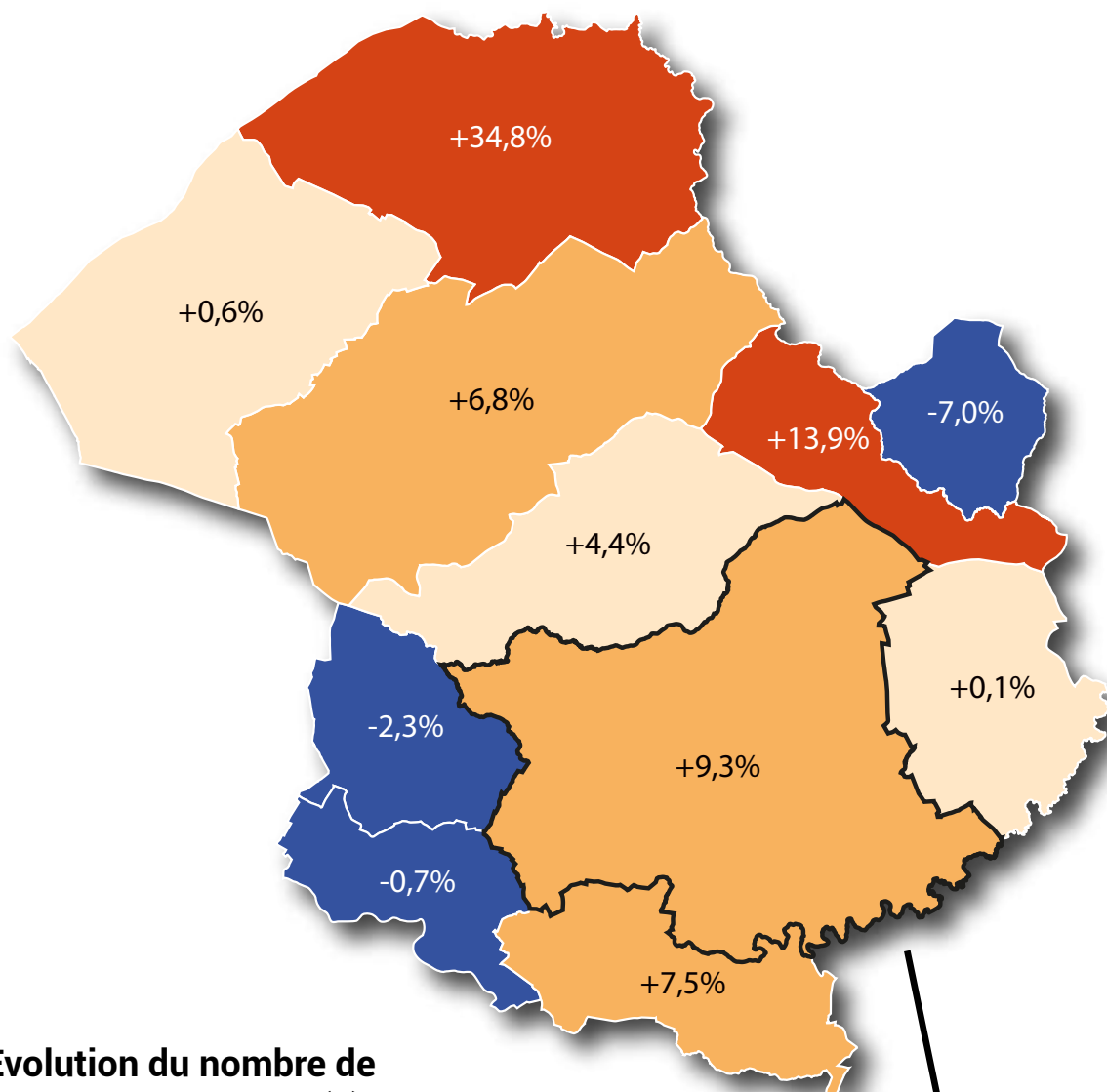
Lecture : Vallet compte 1 485 familles avec enfant(s) en 2018, soit 9,3% de plus qu'en 2013.



Évolution du nombre de familles entre 2013 et 2018

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

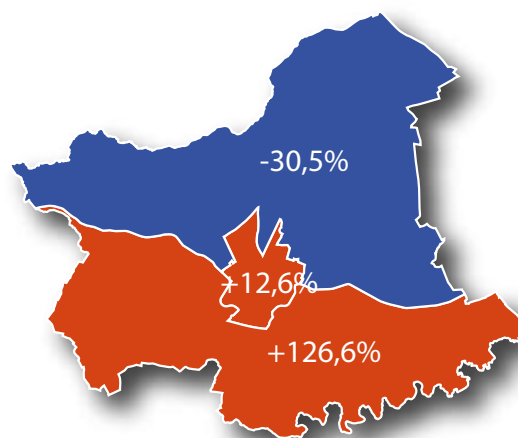
Les familles avec enfant(s)



Evolution du nombre de familles avec enfant(s) entre 2013 et 2018

Moyenne de Sèvre et Loire : +7,5%

- +10% et plus
- Entre +5% et +10%
- Entre 0 et +5%
- Diminution



Familles d'hier, familles d'aujourd'hui, quelles évolutions ?

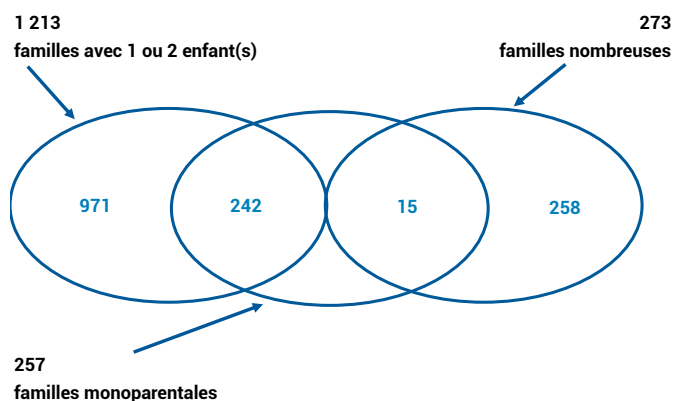


Structures familiales

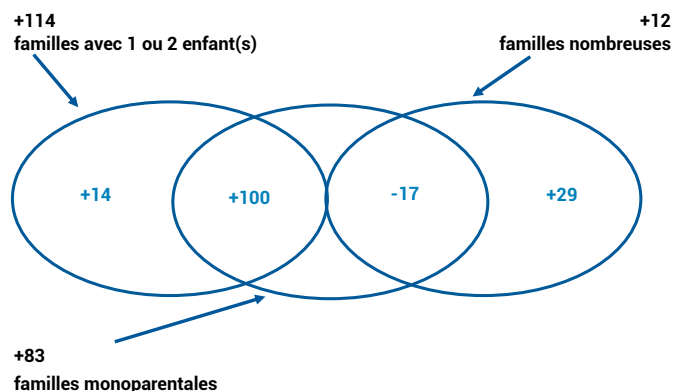
Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

Vallet

Situation en 2018 des 1 485 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans



Evolution des familles entre 2013 et 2018 (+126 familles)



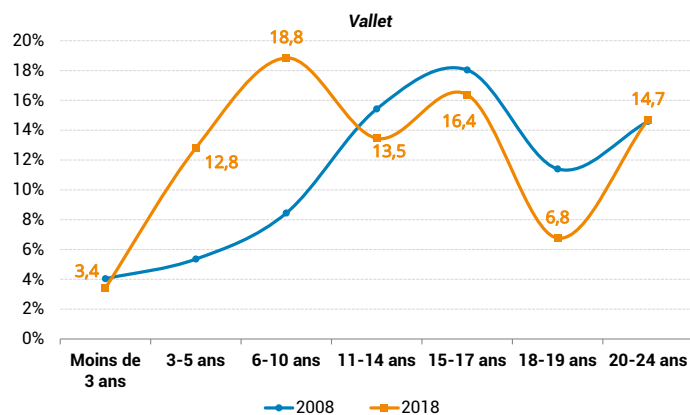
Lecture : 273 familles nombreuses sont recensées en 2018 à Vallet, soit 12 de plus qu'en 2013.

En 2018, 1 490 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Vallet, dont 1 210 familles avec 1 ou 2 enfants (82%) et 270 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (18%). Entre 2013 et 2018 on compte au total 130 familles de plus : +110 familles avec 1 ou 2 enfants et +10 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 260 en 2018, on en recense 80 de plus qu'en 2013.

Les besoins sociaux des familles monoparentales sont nombreux pour les acteurs du social : niveau de vie (il n'y a qu'une seule source de revenus dans le ménage), coût du logement équivalent à celui d'un couple, parentalité, gestion du temps de l'adulte, ...

Part des enfants vivant dans une famille monoparentale selon leur âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 3,4% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale.

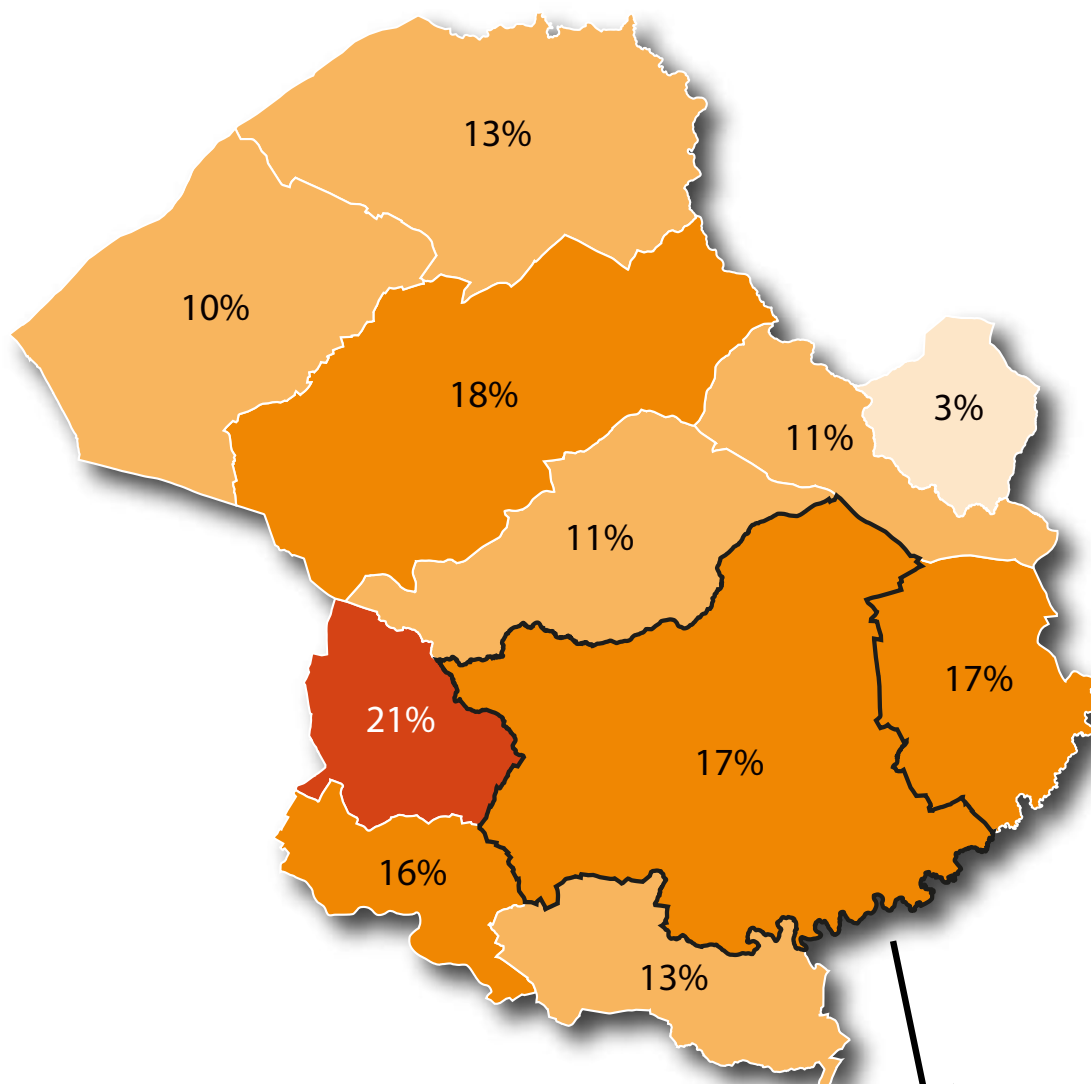
En 2018, 3% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale contre 16% chez les 15-17 ans. A titre de comparaison, ces proportions étaient de 4 et 18% en 2008.



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

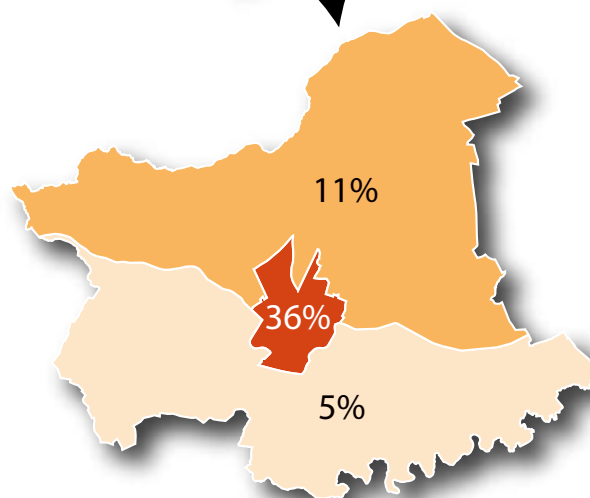
Les familles avec enfant(s)



Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) en 2018

Moyenne de Sèvre et Loire : 14,9%

- 20% et plus
- Entre 15 et 20%
- Entre 10 et 15%
- Entre 3 et 10%





Part des familles selon le type parmi l'ensemble des familles avec enfant(s)

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	326	64,4	180	35,6	76	15,0
Sud	474	94,9	26	5,1	96	19,2
Nord-Chênes Rouges	428	89,3	51	10,7	101	21,1
Vallet	1 228	82,7	257	17,3	273	18,4
Clisson	795	77,4	232	22,6	204	19,9
Le Loroux-Bottereau	1 155	81,9	255	18,1	250	17,7
Loire-Atlantique	1 582 30	78,2	43 996	21,8	37 240	18,4
France métropolitaine	6 809 440	75,1	2 253 402	24,9	1 628 011	18,0

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Vallet compte 257 familles monoparentales, soit 17,3% des familles.



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des familles avec enfant(s)

Répartition par décile des niveaux de vie des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Vivant en famille monoparentale	750	873	1 109	1 168	1 208	1 365	1 498	1 654	1 774	1 848	2 067	2 404	680	1 532
Vivant en couple parental	5 000	1 328	1 512	1 596	1 688	1 819	1 965	2 113	2 307	2 413	2 546	2 972	818	1 644
Total Vallet	8 950	1 197	1 418	1 498	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 347	2 469	2 913	849	1 716

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

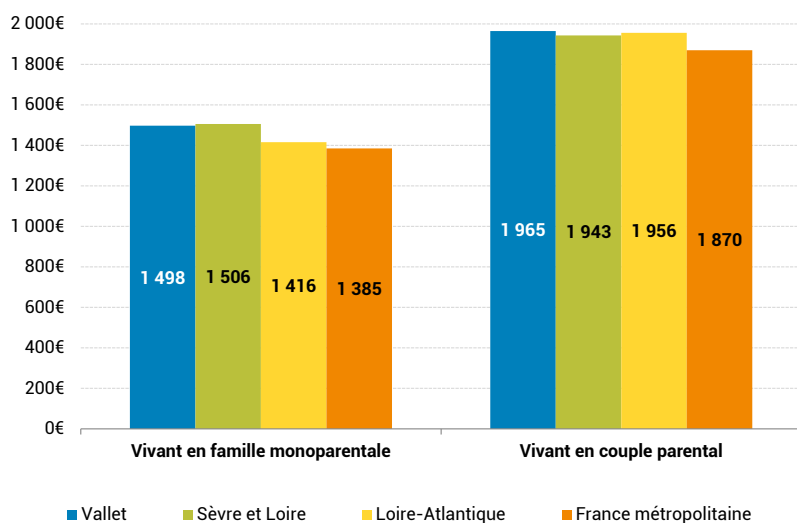
Lecture : En 2018, parmi les populations vivant en famille monoparentale de Vallet les 10% les plus pauvres disposent de 873€ par mois contre 2 404€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 532€.

Pour les familles avec enfant(s) de Vallet, la moitié de la population vivant en famille monoparentale dispose de moins de 1 498€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 498€. Ce niveau de vie médian est inférieur à celui observé pour les couples parentaux (1 965€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 532€ pour les familles monoparentales de Vallet, contre 1 644€ pour les couples parentaux.

Niveau de vie médian des familles avec enfant(s)

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en famille monoparentale de Vallet est de 1 498€ et celui des couples parentaux de 1 965€.

Le niveau de vie des couples parentaux est supérieur à celui des familles monoparentales à Vallet, soit respectivement 1 965€ et 1 498€.

La faiblesse du niveau de vie des familles monoparentales (les pensions sont prises en considération dans les calculs des ressources) explique pourquoi les professionnels du social ont parmi leurs usagers une part beaucoup plus importante de familles monoparentales.

LES ENFANTS



LES MINEURS

- Qui sont les enfants mineurs ? _____ p.59
- Dans quels types de familles vivent-ils ? _____ p.62
- Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ? _____ p.63
- Quelles sont les fragilités des enfants ? _____ p.65
- Baromètre - La fragilité des enfants _____ p.67

LA PETITE ENFANCE

- Quels sont les besoins en modes de garde ? _____ p.68
- Quelle est la tension sur les modes de garde ? _____ p.70

L'ENFANCE

- Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ? _____ p.72

L'ADOLESCENCE

- Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ? _____ p.73

LES ENJEUX DE L'ENFANCE

sont des enjeux qui préoccupent fortement les collectivités locales puisque bon nombre de leurs politiques publiques leur sont directement ou indirectement destinées (modes de garde, périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, culture, sport, loisirs, animations de territoire, ...). L'enjeu pour le CCAS (et CIAS) varie selon son positionnement et ses orientations stratégiques. Mais pour tous les acteurs du social, les enfants sont un public qui nécessite une attention prioritaire.

De 0 à 3 ans, les enjeux se situent avant tout autour des modes de garde qu'il faut adapter en fonction du dynamisme démographique du territoire mais aussi aux besoins des familles. A partir de 3 ans, avec l'entrée à l'école, la question des modes de garde évolue avec notamment les temps périscolaires via l'accueil de loisirs, par exemple.

Ainsi, connaître le taux d'activité des parents selon le type de famille et la tranche d'âge des enfants, les mobilités pendulaires, le lieu de travail des parents, la tension sur les modes de garde...grâce à l'Analyse des Besoins Sociaux permet d'adapter l'offre de modes de garde proposée au plus près des besoins des familles et de mettre en lumière d'éventuels besoins non-couverts.

Au-delà des modes de garde, l'accompagnement à la scolarité est également un enjeu important, auquel la collectivité peut être amenée à répondre à la fois en prévenant et en luttant contre les risques de rupture scolaire mais aussi en proposant des meilleures conditions d'apprentissage pour ce qui concerne le travail personnel. Les confinements successifs ont par exemple montré comment certains élèves peinaient à avoir un bon accès à internet nécessaire au suivi des cours, ou même à disposer de matériel d'impression.

D'ailleurs, une fois au collège puis au lycée, les adolescents rentrent progressivement dans une période importante : ils sont amenés à faire des choix quant à leur orientation, commencent leurs premiers stages, se lancent dans un apprentissage... Or, la recherche et l'obtention d'un stage ou d'un apprentissage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales. Une étude de l'INJEP démontre que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles.

En effet, sur un même territoire, tous les enfants et adolescents ne sont pas égaux et n'affichent pas les mêmes niveaux de besoins. Certains peuvent cumuler davantage de fragilités par rapport à d'autres et la crise sanitaire exacerbe particulièrement ces inégalités.

Parallèlement, les politiques publiques (qui pourraient contribuer à réduire ces écarts) peinent à s'adresser aux adolescents à compter de 11/12 ans. La pratique sportive ou les usages culturels et de loisirs se modifient traduisant par un éloignement de la sphère institutionnelle au profit de modes plus informels. Pourtant c'est au cours de cette période que les enjeux sont les plus forts (orientation, décrochage scolaire, petite délinquance, usage de stupéfiants, dépendance aux jeux vidéo,...).

Afin de mieux mesurer la fragilité des mineurs (par tranche d'âge), un baromètre ©Compas de vulnérabilité des mineurs a été créé en partenariat avec des professionnels de l'enfance et de la petite-enfance. Celui-ci permet d'identifier où se situent les enfants fragiles sur la commune ou l'intercommunalité et quels facteurs, qui cumulés entre eux, engendrent leurs vulnérabilités : type de logement (social, ancien, précaire, situation de surpeuplement,...), critères socio-économiques de la famille (emploi précaire, chômage, niveau de diplôme,...), type de structure familiale (famille nombreuse, monoparentale)... Ce baromètre doit permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire ; en développant des réponses spécifiques à l'intention de ces familles, enfants et adolescents (évolution de la tarification sociale, adaptation du PEDT, etc...) : de l'observation à l'action.

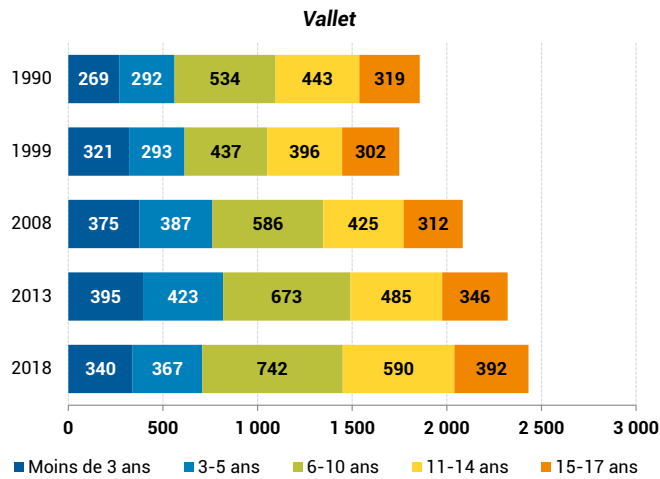


Qui sont les enfants mineurs ?



Évolution du nombre de mineurs depuis le début des années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 340 enfants de moins de 3 ans vivent à Vallet en 2018.

Entre 2008 et 2018, le nombre de mineurs a progressé d'environ 350 enfants à Vallet (+17%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 2 430, dont 740 âgés de 6-10 ans. Entre 2008 et 2018, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 11-14 ans, soit +170 enfants en dix ans.

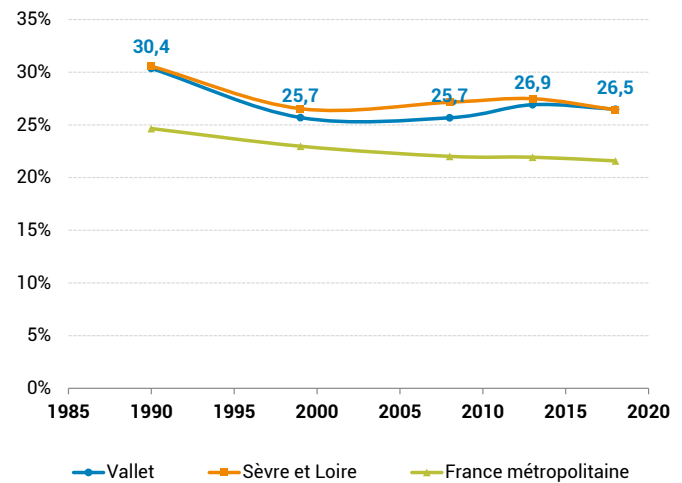
L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements.

La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveaux logements, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents. A l'inverse, une contraction de l'offre de logements impacte au même titre que les autres populations la présence d'enfants.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

Évolution de la part de mineurs dans la population depuis 1990

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



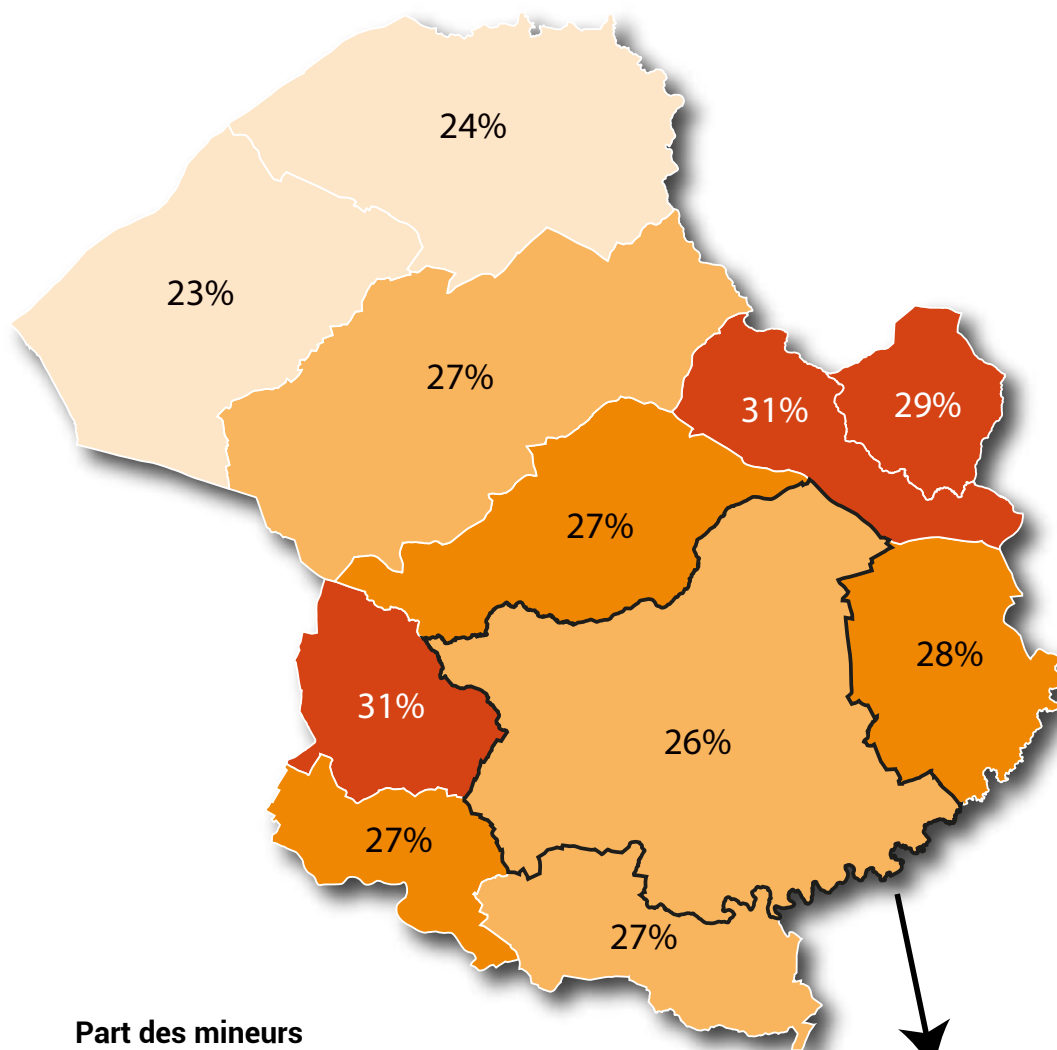
Lecture : 26,5% de la population a moins de 18 ans à Vallet en 2018.

Entre 1990 et 2018, la proportion de mineurs a diminué de 3,9 points et est ainsi passée de 30,4 à 26,5% à Vallet. Au dernier recensement, la proportion est équivalente à celle de Sèvre et Loire.



Part des mineurs parmi la population totale en 2018

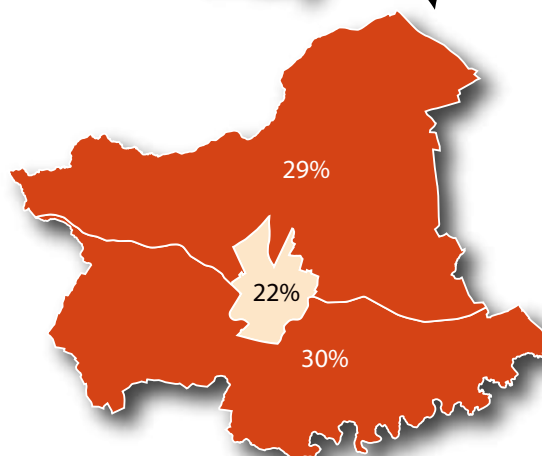
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Part des mineurs dans la population

Moyenne de Sèvre et Loire : 26,4%

- 29% et plus
- Entre 27 et 29%
- Entre 25 et 27%
- Entre 22 et 25%





Évolution du nombre de mineurs depuis les dix dernières années

Source : Insee, RP -2008-2018 - Traitements © Compas

	Nombre de mineurs aux différents RP			Part des mineurs en %* au RP 2018	Evolution des mineurs entre 2008 et 2018	
	2008	2013	2018		Nbre	%
Agglomération	714	725	733	21,9	+18	+2,6
Sud	337	387	884	29,5	+548	+162,7
Nord-Chênes Rouges	1 033	1 210	815	28,6	-218	-21,1
Vallet	2 084	2 321	2 432	26,5	+348	+16,7
Clisson	1 575	1 464	1 653	22,3	+78	+4,9
Le Loroux-Bottereau	1 774	2 178	2 223	26,7	+449	+25,3
Sèvre et Loire	11 404	12 570	12 636	26,4	+1 233	+10,8
Loire-Atlantique	290 340	308 403	323 897	22,9	+33 557	+11,6
France métropolitaine	13 677 060	13 971 131	13 994 053	21,6	+316 994	+2,3

* Au sein de la population municipale

Valeur inférieure à celle de Vallet

Valeur proche de celle de Vallet

Valeur supérieure à celle de Vallet

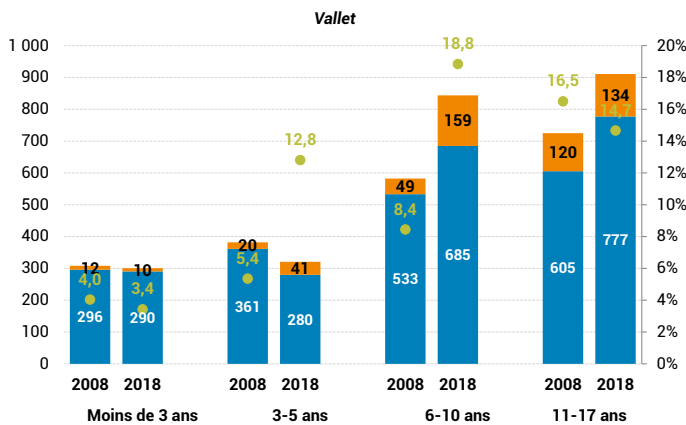
Lecture : En 2018, 26,5% de la population de Vallet a moins de 18 ans. Leur nombre a progressé de 16,7% par rapport à 2008.



Dans quels types de familles vivent-ils ?

Répartition par type de familles des enfants mineurs

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



■ En famille monoparentale ■ En couple avec enfant(s) ● Part d'enfants en familles monoparentales

Lecture : En 2018, 10 enfants de moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale, soit 3,4% des enfants de cet âge.

En 2018, si 3% des moins de 3 ans de Vallet vivent en familles monoparentales, c'est le cas de 15% des 11-17 ans (respectivement 12 et 25% à l'échelle de la France métropolitaine). Sur cette tranche d'âge, la proportion a diminué de 2 points par rapport à 2008. On compte ainsi en 2018, 780 adolescents vivant au sein d'un couple et 130 vivant au sein d'une famille monoparentale.

En général, plus un enfant avance en âge, plus la probabilité qu'il vive en famille monoparentale s'élève. De fait, les enfants de moins de 3 ans ne représentent qu'une part relativement faible des enfants de moins de 11 ans vivant au sein d'une famille monoparentale. L'enjeu porte dès lors davantage sur les enfants en âge d'être scolarisés en primaire et pour lesquels la structure familiale peut modifier le besoin et la demande en services scolaires et périscolaires (plus grande dépendance aux services municipaux pour la garde des enfants, contraintes plus importantes d'organisation familiale autour des enfants...). L'accès à un mode de garde représente néanmoins un enjeu important pour le maintien ou l'accès à l'emploi et à la formation des parents isolés d'enfants de moins de 3 ans.

Les différences de taux d'enfants vivant en famille monoparentale entre territoires ne signifient pas que les parents se séparent plus ou moins qu'ailleurs en France. Elles reflètent plutôt des dynamiques migratoires de territoires plus ou moins attractifs pour les couples parentaux ou pour les familles monoparentales.

Les familles monoparentales, souvent moins mobiles que les couples, sont plus captives de leur environnement et sont plus à même que les autres à rencontrer des difficultés dans leur parcours résidentiel.

L'importance du nombre de familles monoparentales avec adolescent(s) est une interpellation pour les communes et l'ensemble des acteurs qui travaillent sur la parentalité ou tout simplement sur le bien-être des familles. Ainsi, les réponses de soutien à la parentalité sont très fortes pour les jeunes parents et les parents de jeunes enfants en général (PMI, système scolaire, système de santé, grands-parents, associations liées à la parentalité, ...). Par contre, il n'y a que très peu d'acteurs pour le travail sur la relation entre les parents et leurs adolescents. Pourtant les besoins sont nombreux pour cette tranche d'âge. La maison des adolescents (s'il en existe une sur le territoire) peut être une réponse mais il faut un réseau autour de ces familles pour que les parents isolés se sentent soutenus et accompagnés.

Comme pour beaucoup de ménages, la fracture numérique ne facilite pas le soutien à la parentalité notamment pour les parents d'adolescents. De plus en plus d'informations entre l'école et la famille transitent par le numérique (notes, rendez-vous avec les enseignants, conseil d'orientation, ...). Tout cela complexifie la vie des parents qui ne maîtrisent pas l'outil informatique et ne facilite pas la fonction parentale.

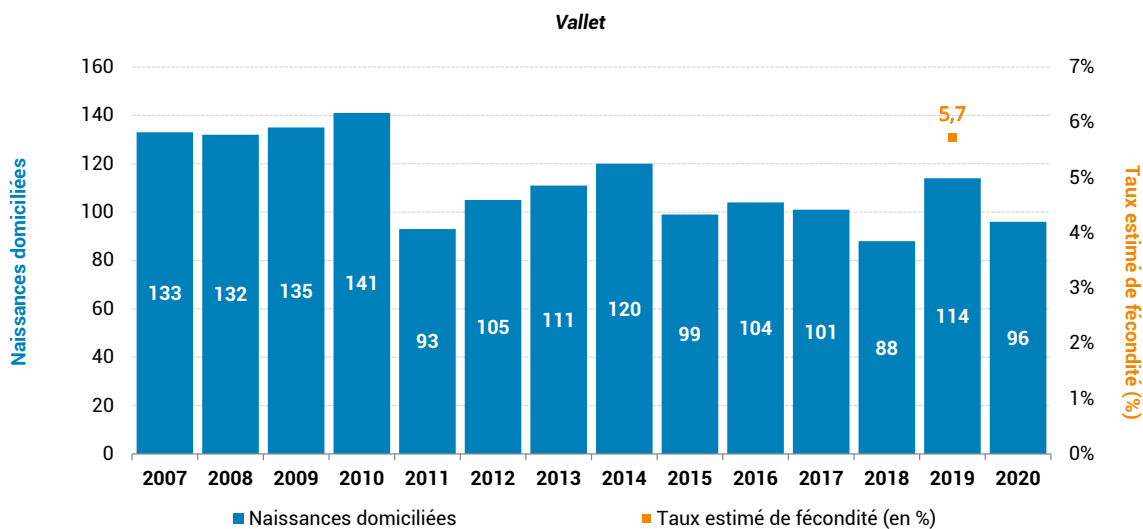
Les périodes de confinements ont également mis en évidence les différences de niveaux d'équipement informatique. Les familles monoparentales, qui sont parmi les ménages les plus pauvres de la commune, sont dissuadées par le coût des équipements. Pour les acteurs du social, ces réalités sont autant de perspectives d'actions.

Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?



Naissances domiciliées et taux estimé de fécondité

Sources : Insee, Etat-Civil 2006-2020 & RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2019, 114 naissances sont dénombrées à Vallet, soit un taux de fécondité estimé de 5,7 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (moyenne sur trois années glissantes, calculée à partir des naissances de 2018 à 2020).

100 naissances domiciliées sont dénombrées en 2020 pour Vallet. Sur la période 2007-2020, il y a eu en moyenne 110 naissances par an. Avec 100 naissances observées par an en moyenne entre le 31/12/2018 et le 31/12/2020, le taux estimé de fécondité de Vallet est de 6 enfants pour 100 femmes en âge d'avoir des enfants (15-44 ans) en 2019.

Le nombre de naissances domiciliées enregistré sur un territoire est lié à la présence de femmes en âge d'avoir des enfants parmi la population ainsi qu'aux caractéristiques de ces femmes. En effet, le nombre de naissances sera plus élevé sur un territoire à forte présence de jeunes femmes actives ou de jeunes trentenaires parmi les femmes en âge d'avoir des enfants que sur un territoire à forte présence de jeunes quadragénaires ayant déjà eu leurs enfants pour certaines, ou à forte présence de populations étudiantes parmi les femmes. Le taux estimé de fécondité est le reflet de ce plus ou moins grand potentiel de naissances au regard des caractéristiques des femmes en âge d'avoir des enfants.

L'évolution dans le temps du nombre de naissances va surtout dépendre du renouvellement – ou pas – de ces populations de femmes dans le territoire.

Pour le territoire, le nombre de naissances est un élément important notamment pour le développement des services en direction de la petite enfance mais aussi pour l'accompagnement des parents. Afin d'éviter le départ des ménages après la naissance (dans le cas de logements qui deviennent trop petits), l'articulation entre le social et l'urbanisme (en particulier le développement de l'offre de logements adaptée aux familles) est essentielle.

DÉFINITIONS

Naissances : les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

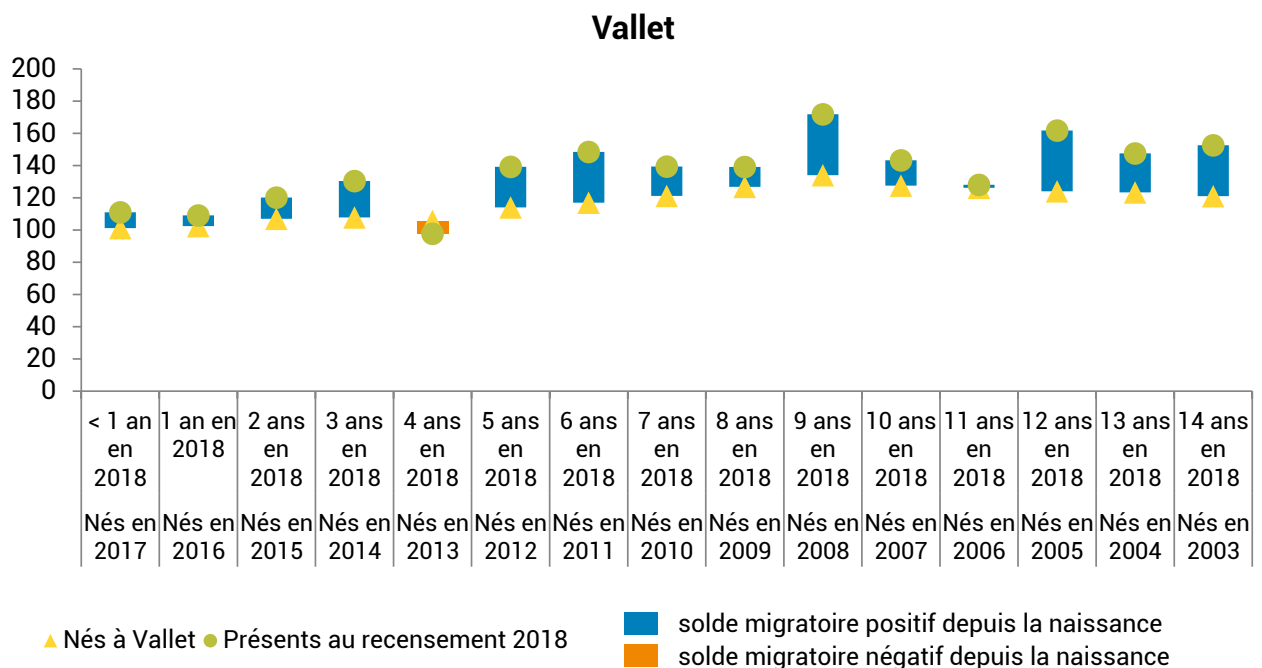
Taux estimé de fécondité : est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.



Quelle est l'articulation entre la natalité et les besoins de la petite enfance à l'adolescence ?

Solde migratoire des moins de 15 ans depuis la naissance

Sources : Insee, Etat-Civil 2003-2020 & RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La génération des enfants âgés de 6 ans au recensement 2018 (01/01/2018) correspond à 117 enfants nés en 2011 à Vallet et 148 enfants recensés au 1er janvier 2018. Cette génération a connu un solde migratoire positif entre la naissance et le 1er janvier 2018 avec 31 arrivées de plus que les départs.

Le solde migratoire des jeunes enfants, entre la naissance et le recensement de 2018 reflète les mobilités différenciées des familles selon l'âge des enfants.

La tendance est à l'arrivée pour les enfants de moins de 3 ans (30 arrivées de plus que les départs ont eu lieu entre la naissance et 2018).

Pour les 3-5 ans, les arrivées sont plus nombreuses que les départs (40 arrivées de plus que de départs d'enfants ont eu lieu entre la naissance et l'âge de 3 à 5 ans).

Pour les enfants de 6 à 10 ans, le solde migratoire est positif, la tendance est aux arrivées pour ces générations (120 arrivées de plus que les départs).

Enfin, les enfants de 11 à 14 ans sont plus nombreux que les naissances correspondant à ces générations. Ils sont moins nombreux (100) à avoir quitté le territoire qu'à l'avoir rejoint depuis leur naissance.

Le solde migratoire des enfants reflète l'attractivité d'un territoire pour les familles avec enfant(s). Beaucoup d'agglomérations présentent un solde migratoire négatif dans la ville centre, qui voit les familles quitter la commune pour s'installer dans sa périphérie, avec a contrario un solde positif dans les communes situées en 1ère ou 2ème couronne et qui attirent des familles désireuses de trouver un logement plus adapté à l'évolution de la taille de la famille ou plus conforme à leurs aspirations (accès à la propriété, ...).

La mobilité résidentielle des familles est courante, l'agrandissement de la famille est un des facteurs qui poussent les français à déménager. De fait, un enfant né domicilié dans un territoire n'entrera pas forcément à l'école dans ce même territoire et ne fera pas forcément toute sa scolarité dans le même groupe scolaire ou la même commune.

De même que les enfants scolarisés dans un territoire n'y sont pas forcément nés et n'y ont pas forcément grandi. Dès lors, il devient difficile de concevoir des politiques de « parcours de la jeunesse » allant de la petite-enfance à l'âge de l'acquisition de leur autonomie à une échelle territoriale trop réduite.

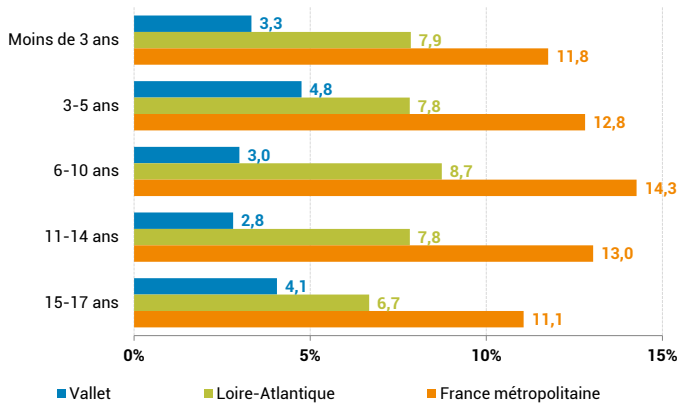
L'importance des mobilités résidentielles des familles avec de jeunes enfants montre aussi qu'à lui seul, l'indicateur du nombre de naissances n'est pas suffisant pour anticiper les effectifs d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil de la petite-enfance, de même que les effectifs scolaires, et ce même à relativement court terme.



Quelles sont les fragilités des enfants ?

Part des mineurs vulnérables selon l'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 3% des moins de 3 ans sont en situation de vulnérabilité à Vallet.

En 2018, 80 mineurs sont en situation de vulnérabilité à Vallet, dont 10 de moins de 3 ans, 20 de 3-5 ans, 30 de 6-10 ans, 20 de 11-14 ans et 20 de 15-17 ans. La part de mineurs vulnérables s'étend ainsi de 3% pour les 11-14 ans à 5% pour les 3-5 ans.

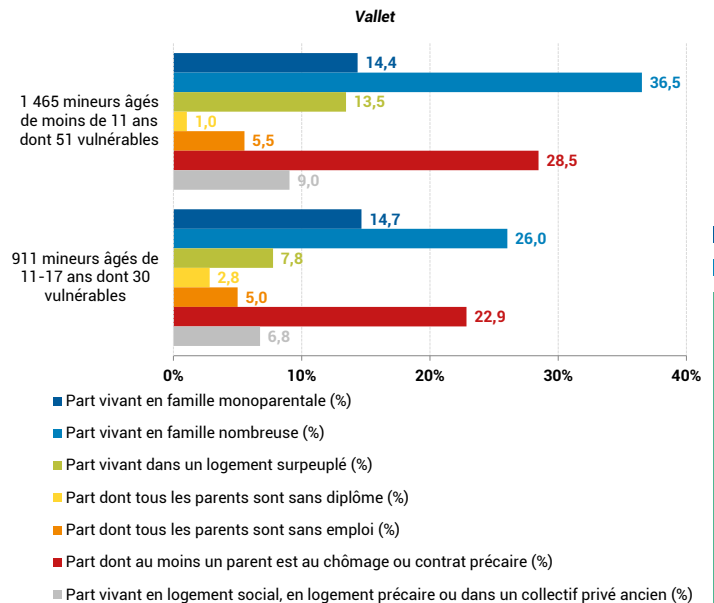
L'indice de vulnérabilité des mineurs © Compas permet d'appréhender le nombre d'enfants qui pourraient présenter des difficultés socio-éducatives temporaires ou plus durables à un moment ou un autre de leur parcours scolaire.

Sa construction repose sur l'approche de facteurs de risques cumulés. Aucun des 7 critères ne constitue à lui seul un facteur majeur de fragilité des enfants et n'est le signe avéré d'une difficulté scolaire ou éducative. En revanche, la probabilité qu'un enfant présente des difficultés socio-éducatives augmente fortement dès qu'il se retrouve dans plusieurs des situations décrites. C'est le cumul de plusieurs de ces facteurs de risque qui crée la vulnérabilité et ce, quel que soit le quartier d'habitation de l'enfant.

Le choix de ces 7 critères (cf. ci-contre) permet de retrouver les principales dimensions en lien avec la réussite éducative, sans qu'il y ait nécessairement une relation causale. Elles s'articulent autour de l'origine socio-économique (capital culturel, ressources des ménages, reproduction des schémas parentaux ...), de la structure familiale (monoparentalité, effet de la taille des fratries) et des conditions de logements. Plusieurs indicateurs ont été retenus pour approcher le critère économique (risque plus élevé de pauvreté dans une famille nombreuse, monoparentale ou chez les locataires du parc locatif en logement collectifs anciens par exemple).

Part des mineurs vulnérables selon chaque critère

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 5,5% des moins de 11 ans de Vallet vivent au sein d'un foyer où tous les parents sont sans emploi.

L'indice de vulnérabilité des mineurs se compose de 7 indicateurs socio-démographiques : la monoparentalité, la grandeur des fratries, le surpeuplement du logement, l'activité et la formation des parents et l'ancienneté des logements. 14% des moins de 11 ans de Vallet vivent dans un ménage en situation de monoparentalité et 28% ont au moins un parent en emploi précaire ou au chômage. Ces parts passent à 15 et 23% chez les 11-17 ans.

DÉFINITION

Indice de vulnérabilité : nous considérons qu'un enfant est vulnérable, et pourrait potentiellement avoir besoin d'un soutien scolaire, dès lors qu'il cumule 4 de ces 7 facteurs de risques :

- vivre dans une famille monoparentale
- vivre dans famille nombreuse (3 enfants et plus)
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus)
- vivre dans une famille comptant au moins un parent se déclarant au chômage ou occupant un emploi précaire
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi
- vivre en appartement locatif social dans un immeuble ancien
- vivre dans un logement surpeuplé



TABLEAU DÉTAILLÉ

Mineurs vulnérables

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables de moins de 11 ans		Mineurs vulnérables de 11-17 ans	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	25	6,3	10	3,3
Sud	<10	nd	<10	nd
Nord-Chênes Rouges	25	4,8	20	6,9
Vallet	51	3,4	30	3,3
Clisson	46	5,0	46	6,5
Loire-Atlantique	15 798	8,3	9 215	7,3
France métropolitaine	1 090 137	13,2	657 063	12,2

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : A Vallet, 51 mineurs de moins de 11 ans sont considérés comme vulnérables, soit 3,4% des moins de 11 ans.



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Mineurs vulnérables 0-17 ans		Au moins un parent au chômage ou en contrat précaire		Parents sans diplôme		Parents sans emploi	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	36	5	184	25,6	15	2,2	61	8,5
Sud	nd	nd	249	29,3	<10	nd	20	2,4
Nord-Chênes Rouges	45	6	192	23,8	20	2,5	45	5,6
Vallet	81	3	625	26,3	41	1,7	127	5,3
Clisson	93	6	441	26,8	26	1,6	88	5,3
Sèvre et Loire	126	2	1 166	20,5	131	2,3	203	3,6
Loire-Atlantique	25 013	8	78 732	24,9	15 915	5,0	24 261	7,7
France métropolitaine	1 747 200	13	3 755 465	27,6	1 262 016	9,3	1 551 185	11,4

	Locatif privé dans collectif ancien		Locatif social		Famille monoparentale		Famille nombreuse		Logement sur-peuplé	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	26	3,6	143	19,9	226	31,4	172	23,9	137	19,1
Sud	nd	nd	25	3,0	51	6,0	268	31,5	41	4,8
Nord-Chênes Rouges	nd	nd	nd	nd	67	8,3	332	41,2	90	11,2
Vallet	26	1,1	169	7,1	344	14,5	772	32,5	268	11,3
Clisson	67	4,1	180	10,9	329	20,0	577	35,1	169	10,3
Sèvre et Loire	26	0,5	294	5,2	664	11,7	1 639	28,9	468	8,2
Loire-Atlantique	9 264	2,9	52 463	16,6	55 531	17,5	95 867	30,3	42 902	13,5
France métropolitaine	976 866	7,2	3 182 270	23,4	2 744 017	20,1	4 179 710	30,7	3 277 625	24,1

Valeurs inférieures à celle de Vallet

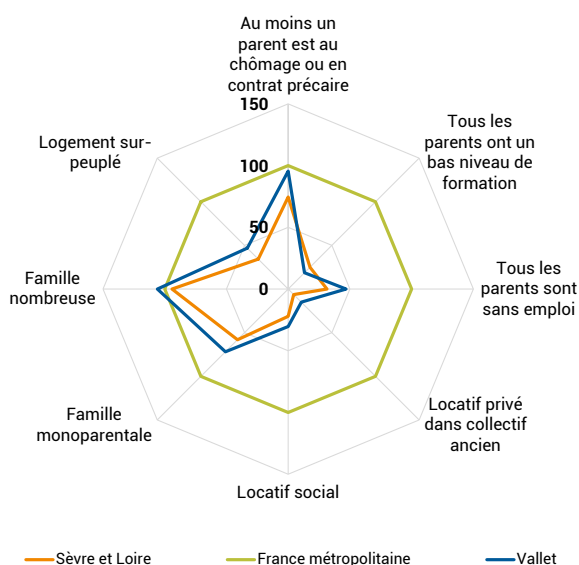
Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : L'indice de fragilité des enfants de Vallet est de 3.

Indice de fragilité des enfants

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de mineurs vivant dans un logement sur-peuplé de Vallet est 0,5 fois moins élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des enfants est de 3 à Vallet contre 13 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

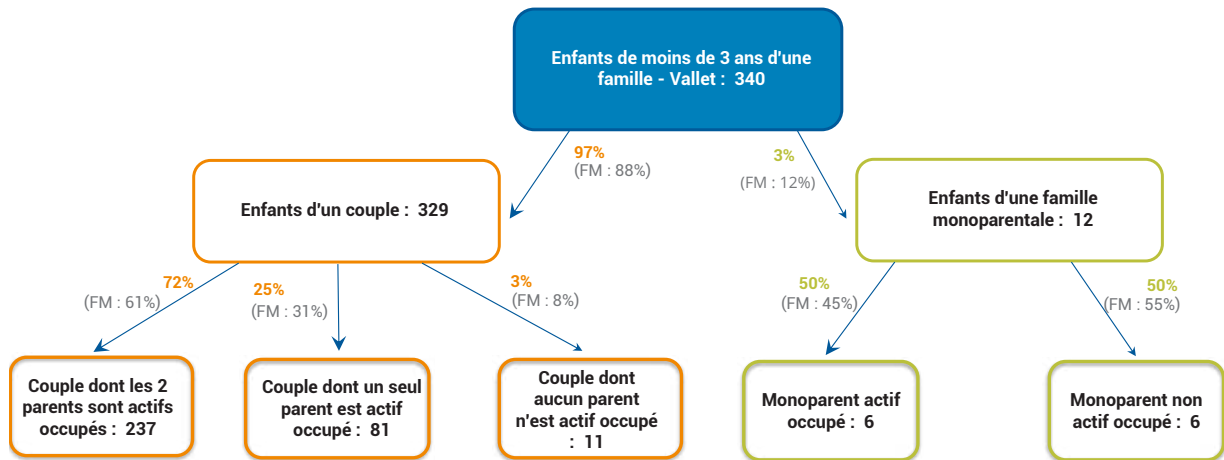
La sur-représentation observée à Vallet, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mise en avant pour les indicateurs composant l'indice est la part de mineurs vivant dans une famille nombreuse (33% contre 31%).



Quels sont les besoins en modes de garde ?

Enfants de moins de 3 ans selon le type de famille et l'activité des parents

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



FM = France métropolitaine

Lecture : 237 enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille avec les deux adultes actifs occupés, représentant 72% des enfants vivant au sein d'un couple parental.

97% des enfants de moins de 3 ans de Vallet vivent avec leurs deux parents, soit 330 enfants. Cette proportion est plus élevée que la moyenne de la France métropolitaine. Ainsi, 3% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale (soit 10 enfants) : le risque de précarité sociale et économique est plus élevé pour ces enfants vivant avec un parent isolé.

240 enfants de moins de 3 ans ont tous leurs parents (en couple ou monoparent) qui travaillent et par conséquent ont peut-être plus que d'autres besoin d'être pris en charge, que le mode de garde soit institutionnel, de voisinage, familial... Cela concerne 72% des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille composée d'un couple (bi-activité des parents) et 50% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale.

20 enfants n'ont aucun de leurs parents en emploi : ils représentent 3% des enfants de moins de 3 ans vivant avec leurs deux parents et 50% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale. Une situation de non emploi chez les parents est facteur de risque pour eux et pour leurs enfants, sur un plan monétaire mais aussi social.

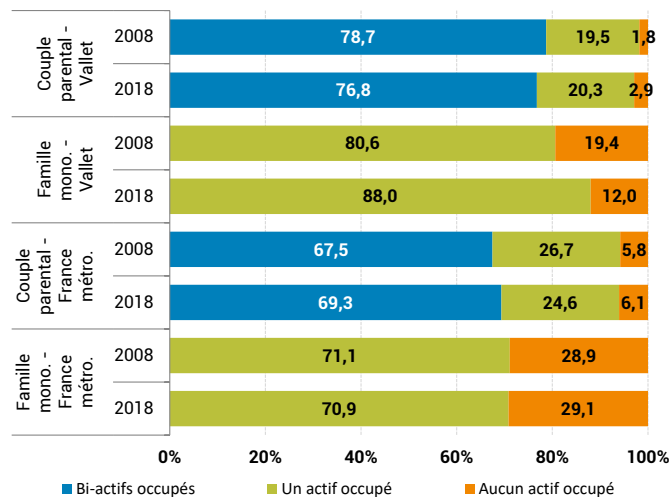
Deux autres paramètres sont à considérer pour une évaluation du besoin : la part des femmes travaillant à temps partiel (36% pour Vallet contre 27% en moyenne pour la France métropolitaine) et la proportion d'actifs occupés âgés de 15 ans ou plus résidant dans le territoire mais n'y travaillant pas (71% pour Vallet). Ces deux proportions donnent une indication sur la disponibilité des parents pour s'occuper de leur(s) enfant(s) et permettent d'approcher les besoins en mode de garde.

Quels sont les besoins en modes de garde ?



Taux d'activité de l'ensemble des parents selon le type de famille

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Vallet, 76,8% des couples parentaux sont bi-actifs occupés (les deux parents travaillent).

En 2018, 77% des couples parentaux et 88% des familles monoparentales vivant à Vallet comptent tous les parents en emploi, soit respectivement +7,4 points et +17,2 points par rapport à la France métropolitaine. De plus, 20% des couples parentaux ne comptent qu'un actif en emploi sur les deux parents, soit -4,3 points par rapport à la France métropolitaine. Par ailleurs, 3% des couples parentaux et 12% des familles monoparentales du territoire ne comptent aucun parent en emploi.

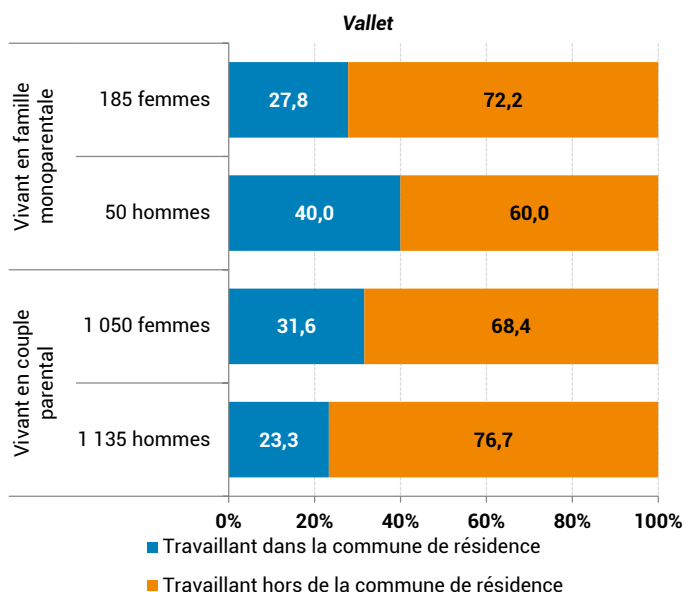
La part des couples parentaux dont les deux parents sont en emploi a eu tendance à baisser sur les dix dernières années : -1,9 points sur la période 2008-2018. Par ailleurs, la part des familles monoparentales actives est plus élevée que dix ans plus tôt (+7,4 points).

La garde des enfants reste très largement l'affaire des mères, même si les tendances montrent une légère réduction des inégalités femmes-hommes en la matière depuis la mise en place de la PreParE (prestation partagée d'éducation de l'enfant) en 2015. En France métropolitaine, 6% des bénéficiaires de cette prestation sont des hommes. Le nombre d'enfants à charge impacte par ailleurs de manière discriminante les femmes dans leur activité, notamment à partir du 3ème enfant (baisse du taux d'activité, augmentation du travail à temps partiel).

Pour autant, la majorité des mères sont actives et ce quel que soit le nombre d'enfant. En France, le taux d'activité des femmes ne cesse de s'accroître et tend ainsi à se rapprocher de celui des hommes. L'accès à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s) est un enjeu primordial pour faciliter la conciliation d'une vie professionnelle avec une vie familiale.

Lieu de travail des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les 185 femmes vivant en familles monoparentales, 27,8% travaillent dans leur commune de résidence.

L'inactivité des femmes peut être plus importante sur les territoires qui comptent plus de femmes en âge d'avoir des jeunes enfants. Ne pas travailler (ou travailler à temps partiel) pour s'occuper de ses enfants peut être un choix (parfois plus ou moins contraint par des questions économiques ou autres) mais constitue néanmoins un facteur de risque de précarité pour les femmes en cas de séparation par exemple.

Dans les familles monoparentales, l'occupation d'un emploi en dehors de la commune de résidence concerne 60% des hommes (30 hommes) et 72% des femmes (130 femmes) à Vallet. Ces proportions sont respectivement de 77 et 68% pour les couples parentaux (soit 870 hommes et 720 femmes).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que plus de la moitié des mères ont songé à réduire leur activité professionnelle au moment où elles s'interrogeaient sur la garde de leur enfant et plus d'un quart ont finalement réduit ou cessé leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant.

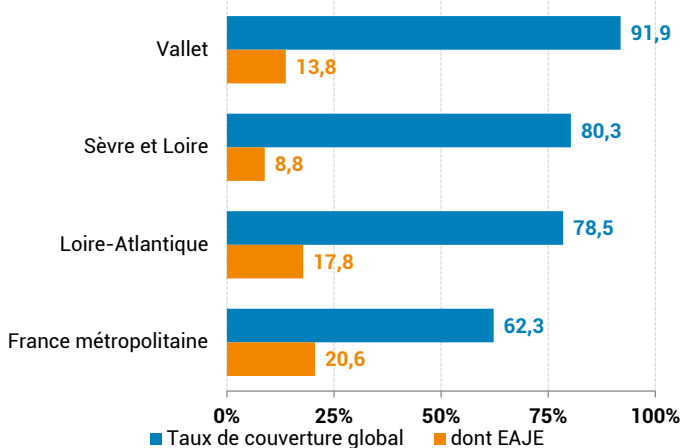
Le taux d'emploi des mères diminue avec le nombre total d'enfants mineurs à charge, surtout si l'un des enfants est en bas âge. Alors que près de trois femmes sur quatre en couple avec un seul enfant âgé de moins de 3 ans, sont en emploi, elles ne sont plus que quatre sur dix lorsqu'elles sont mères de famille nombreuse (trois enfants ou plus) avec au moins un enfant de moins de 3 ans.



Quelle est la tension sur les modes de garde ?

Capacité théorique d'accueil des 0-2 ans par les modes d'accueil « formels »

Sources : Cnaf, 2017 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Vallet compte 91,9 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans dont 13,8 places en EAJE.

La Cnaf identifie quatre types de modes d'accueil formels de la petite enfance : les assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers, les salarié(e)s à domicile, l'accueil en EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches) et l'école maternelle. En 2017, la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» de Vallet est de 92%. Ce taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre du territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires. Fin 2016, Vallet compte 2 établissements d'accueil du jeune enfant proposant 47 places, soit 14 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ainsi que 240 places chez des assistant(e)s maternel(le)s et 20 places via un autre mode de garde «formel». En 2013, le territoire avait une capacité d'accueil théorique moins importante : 84 places d'accueil formel pour 100 enfants de moins de 3 ans (dont 10 places en EAJE).

Le critère financier est un frein dans la possibilité de réduire ou de cesser son activité professionnelle. Il est plus important pour les pères que pour les mères, puisque ce sont bien souvent eux qui ont les revenus les plus élevés dans le couple.

Les femmes issues des classes populaires travaillent souvent à temps partiel et songent alors davantage à arrêter leur activité en raison du coût financier de la garde. Le manque de places en établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) pénalise donc souvent les parents les moins fortunés, ce mode de garde restant le moins onéreux.

Le nombre de places en Eaje comprend les places en accueil collectif (y compris les micro-crèches financées par la prestation unique Caf) de même que les places en crèches familiales. Une place d'accueil pouvant être occupée par plusieurs enfants (contrats d'accueils à

temps partiel, renouvellement de la population accueillie) le nombre total d'enfants accueillis est généralement nettement supérieur à celui des places offertes.

Le taux d'équipement rapporte le nombre de places au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Si les Eaje municipaux accueillent généralement en priorité les enfants domiciliés sur la commune, les établissements privés (micro-crèches, crèches d'entreprises) accueillent le plus souvent les enfants sans condition de lieu de résidence. De fait, l'offre d'Eaje à laquelle peuvent prétendre les familles est à considérer au-delà du territoire communal.

L'offre en Eaje est souvent plus développée sur les villes les plus importantes des agglomérations que sur les petites communes périurbaines ou les communes rurales qui présentent en revanche des taux élevés d'équipement en places d'accueil chez les assistantes maternelles indépendantes.

DÉFINITION

Modes d'accueil « formels » :

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. Ces informations n'étant pas toutes disponibles, elle sont parfois approchées en mobilisant des données sur l'accueil constaté. C'est le cas de l'accueil effectué par un(e) salarié(e) au domicile des parents, de l'école ou de l'accueil dans les micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) versée par la Caf. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. Ainsi, on ignore le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel : ce peut être le cas de places en établissement d'accueil du jeune enfant. De même, d'autres places ne comblent pas tout à fait les besoins : ce peut être le cas des places à l'école, utilisées souvent pour la tranche d'âge des 2-3 ans à mi-temps, et qui nécessitent un complément d'accueil. Un enfant peut donc occuper plusieurs places d'accueil (école et assistant(e) maternel(le) par exemple). Cette capacité est présentée à plusieurs échelles territoriales, il s'agit d'une capacité d'offre sur un territoire donné. Ainsi sur certains territoires, le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

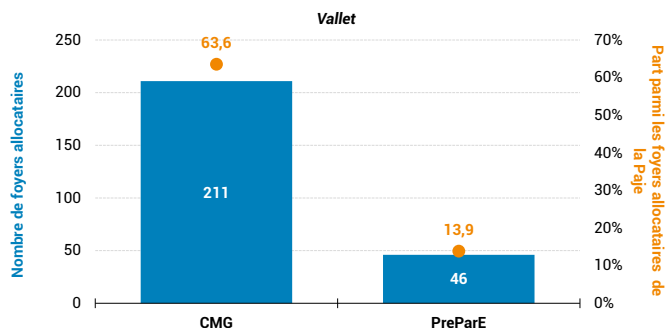
Pour le détail de la méthodologie, on pourra se reporter au rapport annuel de l'Observatoire national de la petite enfance.

Quelle est la tension sur les modes de garde ?



Part de foyers allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) selon le mode de garde

Sources : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



Lecture : 63,6% des foyers allocataires de la Paje bénéficient du CMG (soit 211 foyers).

Fin 2019, le choix par les parents d'une cessation ou d'une réduction d'activité pour s'occuper de leur(s) enfant(s) en bénéficiant de la PreParE concerne 50 foyers allocataires, soit 14% des foyers allocataires de la Paje (cette part est de 13% en France métropolitaine). Parallèlement, le recours des familles à la garde de l'enfant par une assistante maternelle et bénéficiant ainsi du CMG concerne 210 foyers allocataires, soit 64% des foyers allocataires de la Paje (sur l'ensemble du territoire métropolitain cette part est de 35%).

Les travaux menés par la Cnaf révèlent que les familles bi-actives ont plus souvent recours aux assistantes maternelles alors que les familles monoparentales optent plus souvent pour la crèche. Le recours à la crèche diminue lorsque la complexité des horaires de travail des parents augmente alors que le recours à l'assistante maternelle est plus important pour les familles ayant des besoins d'accueil après 19 h et avant 8 h.

Idealement, la majorité des familles interrogées envisagent un unique mode d'accueil pour leur enfant, et la crèche est le mode d'accueil formel le plus plébiscité. En effet la rencontre avec d'autres enfants reste « très importante » dans les attentes des parents et influe donc sur le choix du mode d'accueil privilégié. Cependant, le mode d'accueil souhaité n'est pas toujours le mode d'accueil utilisé.

Les parents qui font le choix de cesser de travailler ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant bénéficient à ce titre d'une prestation compensatoire de la Caf (la prestation partagée d'éducation de l'enfant : PreParE). Lorsqu'il a recours au congé parental celui-ci a le plus souvent été voulu par la famille, mais dans certains cas c'est un choix contraint faute de n'avoir pu trouver un mode d'accueil adapté à ses besoins. Le choix du congé parental entraîne une diminution des ressources financières du foyer, le montant de la Paje versée étant inférieur à celui du salaire qui serait perçu sinon.

La part des enfants gardés par leur(s) parent(s) ne se résume pas à celle des bénéficiaires de la PreParE puisque les parents qui ne travaillaient pas avant l'arrivée de leur enfant ne peuvent prétendre de fait à cette prestation. En France, la majorité des enfants sont gardés par leur(s) parent(s) (61% des enfants de moins de 3 ans sont gardés, la majeure partie du temps, par leur(s) parent(s) selon la dernière enquête « Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants » réalisée par la Drees en 2013).

Les parents qui se tournent vers un mode d'accueil individuel (le plus souvent une assistante maternelle indépendante mais aussi une garde à domicile ou un accueil en micro-crèche non financée par la PSU) bénéficient du Cmg (complément mode de garde).

L'organisation de la garde des enfants peut s'appuyer sur la combinaison de différents modes d'accueil. Ainsi une famille peut bénéficier à la fois de la PreParE et du Cmg si l'enfant est gardé à temps partiel par ses parents et le reste du temps par une assistante maternelle.

Précisons par ailleurs qu'un parent qui bénéficie du Cmg peut faire garder son enfant par une assistante maternelle qui ne vit pas sur le territoire de la commune. Les modes de garde, notamment chez les assistantes maternelles, sont libres et donc il ne faut pas seulement regarder les équilibres sur le territoire. En effet, il est important d'analyser l'offre de garde d'enfant au regard des trajets domicile/travail, notamment dans un secteur où les embouteillages sont nombreux, ce qui génère souvent des retards pour les parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Les disparités géographiques de recours aux différents modes d'accueil sont importantes. Bien évidemment les caractéristiques de l'offre locale d'accueil en sont des déterminants importants (répartition offre collective / offre individuelle, offre de places en très petite section de maternelle...). D'autres facteurs inhérents aux caractéristiques des familles entrent en ligne de compte tels que le niveau de revenus des familles ou le nombre d'enfants de la famille.

La prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) qui a été mise en place en janvier 2015 n'a pas recueilli autant de notoriété que le complément de libre choix d'activité (Clca). Cette méconnaissance pourrait être une explication à la baisse du recours aux prestations de complément d'activité observée suite au passage à la PreParE.

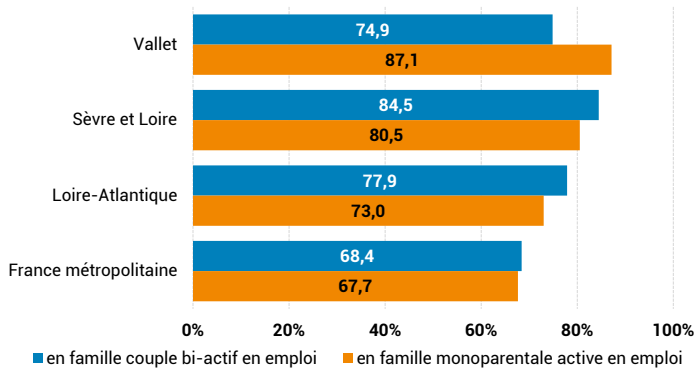
Valable pour la mère jusqu'aux 2 ans de l'enfant, la prestation doit ensuite être demandée par le père la dernière année avant l'entrée en école maternelle (de 2 à 3 ans). Cette obligation de partage incitant les pères à avoir recours aux prestations de complément d'activité pourrait également expliquer cette baisse.



Quels sont les besoins en accompagnement de l'enfance ?

Enfants âgés de 6 à 10 ans vivant au sein d'une famille où tous les parents travaillent

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Pour les acteurs du social, l'enjeu réside dans l'accompagnement de ces familles aux services adaptés, tels que le périscolaire ou les centres de loisir. Pour les enfants de familles monoparentales il y a aussi un accompagnement budgétaire afin d'éviter que le coût de la prise en charge de l'enfant ne se traduise par un retrait du parent de son activité professionnelle.

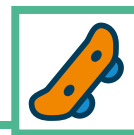
Lecture : 74,9% des enfants de 6-10 ans de Vallet vivent au sein d'un couple parental bi-actif (en emploi).

En 2018, à Vallet, 450 enfants de 6-10 ans vivent au sein d'un couple parental dont les deux parents travaillent, soit 75% d'entre eux. C'est le cas de 120 enfants du même âge vivant en famille monoparentale (87% d'entre eux).

Cette part est plus élevée sur le territoire pour les enfants de 6-10 ans vivant au sein d'un couple parental qu'au niveau de la France métropolitaine (+6,5 points). Par ailleurs, la part d'enfants de 6-10 ans vivant en famille monoparentale active est également plus élevée que celle de la France métropolitaine (+19,5 points).

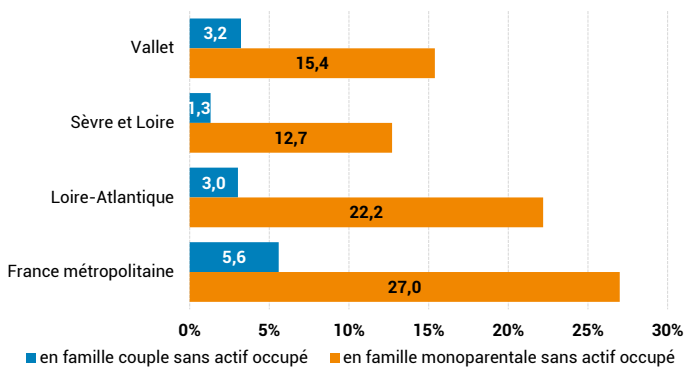
Pour comparaison, sur Sèvre et Loire, 84% des enfants de la classe d'âge vivent au sein d'un couple parental avec leurs deux parents en emploi (2 730 enfants), pour 81% des enfants du même âge en famille monoparentale (450 enfants). C'est le cas de 78 et 73% des enfants de 6-10 ans de la Loire-Atlantique.

Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?



Adolescents âgés de 11 à 17 ans dont aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



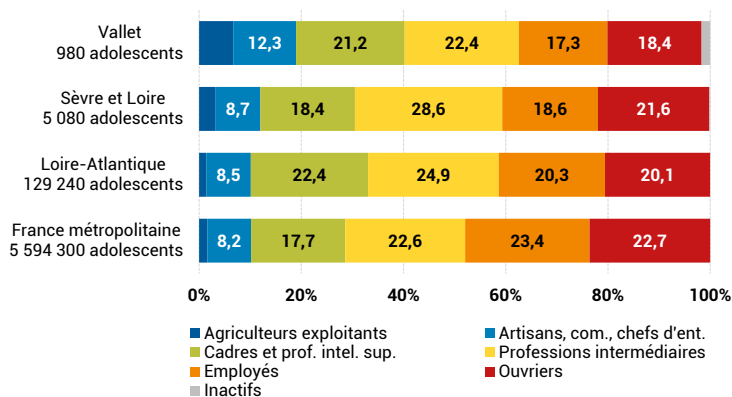
Lecture : Sur Vallet, 3,2% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple n'ont aucun parent actif occupé.

En 2018, à Vallet, 3% des adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'un couple et 15% de ceux vivant au sein d'une famille monoparentale n'ont aucun parent actif occupé, soit respectivement 30 et 20 adolescents. En comparaison, ces parts sont de 1 et 13% pour Sèvre et Loire, 3 et 22% pour la Loire-Atlantique et de 6 et 27% pour la France métropolitaine. La situation est plus favorable pour les adolescents du territoire que pour ceux de la France métropolitaine.

Cet indicateur met en évidence le besoin d'accompagnement des adolescents quand aucun des parents ne travaille. Ce besoin peut se faire ressentir notamment pour l'obtention du stage de troisième ou lors de la recherche de ces stages en seconde et première professionnelle. L'absence d'emploi du ou des parents réduit le réseau qui permet l'obtention de ces stages.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon la PCS du référent du ménage

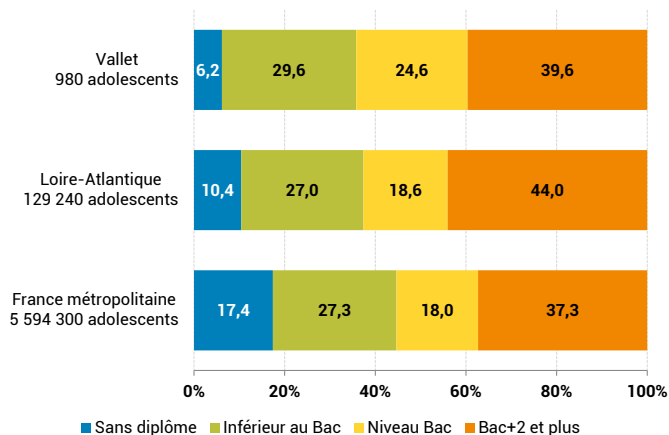
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 12,3% des adolescents de 11-17 ans habitant à Vallet ont un référent de ménage artisan, commerçant ou chef d'entreprise.

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de formation de la personne de référence du ménage (PRM)

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



données non disponibles en dehors des communes irisées des aaloméations

Lecture : 24,6% des 11-17 ans de Vallet vivent au sein d'un foyer dont le parent principal est titulaire d'un diplôme de niveau bac.

40% des adolescents de Vallet vivent au sein d'un foyer dont la personne de référence est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur, soit une proportion inférieure de 4 points à celle de la Loire-Atlantique. 6% de ces adolescents ont au moins un parent sans diplôme (17% à l'échelle de la France métropolitaine). A l'échelle de la France métropolitaine, la proportion d'adolescents ayant au moins un parent diplômé de l'enseignement supérieur atteint 37% en 2018.

Cet indicateur ne se suffit pas à lui même mais il permet d'approcher les enfants qui ne peuvent se faire aider par les parents (cependant, il peut y avoir dans la fratrie un diplômé). L'aide aux devoirs doit permettre de faire face à ces inégalités entre adolescents face à la réussite scolaire.

En 2018, à Vallet, 21% des adolescents de 11-17 ans vivent dans un ménage dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Cette proportion est plus importante qu'à l'échelle de la France métropolitaine (18%). 17% des adolescents ont un référent employé (soit 6,1 points de moins qu'à l'échelle de la France métropolitaine) et 18% ont un référent ouvrier (4,3 points de moins que pour la France métropolitaine). Pour comparaison, sur Sèvre et Loire, 22% des adolescents de 11-17 ans ont un référent ouvrier. Cette part est de 20% pour la Loire-Atlantique et de 23% pour la France métropolitaine.



Quel est l'environnement familial et professionnel des adolescents ?

Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre

Depuis 2005, tous les élèves de troisième doivent réaliser une « séquence d'observation en milieu professionnel ». Ce stage est censé permettre aux élèves de découvrir un environnement professionnel et les aider ensuite dans leur orientation et leur future insertion professionnelle. Or, la recherche et l'obtention de ce stage révèlent de nombreuses inégalités tant sociales que territoriales.

L'INJEP, en partenariat avec le LERFAS (Laboratoire d'Etude de Recherche et de Formation en Action Sociale) et l'Université du Maine, a réalisé une étude auprès de 25 collèges des Yvelines et de la Sarthe en Réseau d'Education Prioritaire (REP) mais aussi hors REP. Leur étude souligne que la recherche puis l'obtention d'un stage sont marquées par le capital social des familles. Les modalités de recherche de stage ne sont pas les mêmes selon les catégories socio-professionnelles. Il est par exemple plus facile de solliciter ses parents quand ils sont en emploi plutôt que quand ils sont au chômage.

En effet, environ la moitié des élèves dont le père est sans activité professionnelle doivent se débrouiller seuls pour trouver un stage, quand c'est le cas de seulement un tiers des élèves dont le père exerce une profession intermédiaire. Or, dans les Yvelines dans les établissements en REP situés dans les quartiers de la politique de la ville, 14 % des parents occupent un poste de cadre ou de profession intermédiaire contre 42 % des collèges hors REP.

Ne pouvant compter sur leurs parents pour prendre contact avec une entreprise, la moitié des collégiens en REP se rendent physiquement sur un potentiel lieu de stage alors que seulement un quart des collégiens hors REP utilisent cette méthode de prise de contact. Les élèves des collèges REP ont également plus tendance à utiliser le téléphone quand leurs camarades des collèges hors REP utilisent plus souvent les courriels.

En plus du capital social, être issu d'une classe supérieure favorise la socialisation à certains codes nécessaires à l'entrée dans le monde professionnel comme la rédaction d'une lettre de motivation ou d'un CV. Pour les élèves qui poursuivent leur recherche de stage seuls, cette expérience peut être très difficile puisqu'ils doivent faire face à de multiples refus et non réponses : près de la moitié des collégiens hors REP des Yvelines ont trouvé un stage suite à un contact, quand près d'un tiers des collégiens en REP des Yvelines ont dû contacter 5 entreprises ou plus. Cette situation peut donner le sentiment d'un échec qui peut plus longuement marquer les trajectoires scolaires et professionnelles des élèves.

Au-delà des inégalités sociales entre les collégiens, les types de stages trouvés diffèrent aussi d'un territoire à un autre. Il est plus facile de trouver un stage quand le territoire économique et le marché du travail local est dynamique plutôt que quand le collège est isolé des zones d'activités.

Dans le centre de la Bretagne, les collégiens vont trouver leur stage chez un garagiste, une PME de réparation de matériel agricole ou dans un laboratoire d'analyse médicale quand des élèves du Vème arrondissement de Paris vont décrocher des stages dans des cabinets d'avocats, d'architectes ou à l'Institut Pasteur. Enfin, leurs pairs de la banlieue parisienne vont se retrouver dans la galerie marchande près du quartier quand le manque d'entreprises autour du collège limite le champ des possibles.

Les types de stages trouvés ne sont donc pas les mêmes entre un collège rural, un collège urbain en REP, et un collège prestigieux de centre-ville.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Adolescents de 11-17 ans vivant au sein d'une famille où aucun des parents n'est en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	ensemble		Adolescents de 11-17 ans au sein d'un couple parental		au sein d'une famille monoparentale	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	28	8,1	11	4,4	17	18,8
Sud	0	nd	0	nd	0	nd
Nord-Chênes Rouges	22	6,9	16	5,5	5	24,9
Vallet	49	5,0	27	3,2	22	15,4
Clisson	36	5,1	0	0,0	36	19,5
Le Loroux-Bottereau	34	3,9	10	1,4	25	12,8
Loire-Atlantique	9 526	7,4	3 027	3,0	6 499	22,2
France métropolitaine	613 392	11,0	234 139	5,6	379 253	27,0

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Sur Vallet, 49 adolescents de 11-17 ans vivent au sein d'une famille où aucun des parents n'est actif occupé, soit 5% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille. Parmi eux, 27 vivent au sein d'un couple parental où aucun parent n'est en emploi (3,2% des 11-17 ans vivant au sein d'un couple parental) et 22 au sein d'une famille monoparentale où le parent n'est pas en emploi (15,4% des 11-17 ans vivant au sein d'une famille monoparentale).

Adolescents âgés de 11 à 17 ans selon le niveau de diplôme des parents

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de 11-17 ans	Répartition selon le diplôme de la personne de référence du ménage			
		Sans diplôme		Diplôme d'enseignement supérieur	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	328	21	6,5	138	42,0
Sud	335	11	3,3	128	38,3
Nord-Chênes Rouges	319	28	8,8	123	38,5
Vallet	982	61	6,2	389	39,6
Clisson	721	36	5,0	477	66,2
Loire-Atlantique	129 236	13 482	10,4	56 919	44,0
France métropolitaine	5 594 303	973 298	17,4	2 087 930	37,3

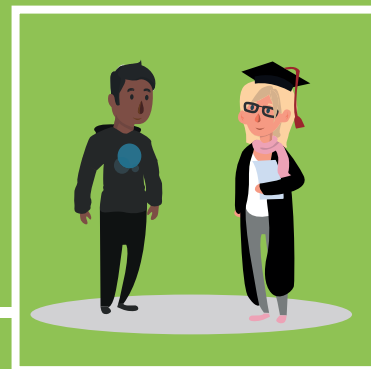
Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : En 2018, 6,2% des 11-17 ans de Vallet vivent dans un foyer où l'adulte principal est sans diplôme, soit 61 adolescents de 11-17 ans.

LES JEUNES



LES JEUNES ADULTES

Qui sont les jeunes adultes ? _____ p.78

LES JEUNES ACTIFS

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ? _____ p.83

LA FRAGILITÉ DES JEUNES ADULTES

Quelles sont les fragilités des jeunes non scolarisés ? _____ p.88

LES JEUNES

ne constituent pas, loin s'en faut, un groupe homogène. Les besoins diffèrent à la fois selon l'âge et l'environnement social dans lequel ils évoluent : à 15 ans, la plupart des adolescents sont scolarisés et vivent chez leurs parents, alors qu'à 25 ans, la grande majorité est en emploi ou en recherche un. Entre temps, certains arrêtent (précocement) leurs études et se retrouvent parfois confrontés à des difficultés d'insertion (professionnelle mais aussi sociale), pendant que d'autres les poursuivent et acquièrent un capital augmentant leurs chances de trouver un premier emploi.

Le défi majeur que doit relever notre société en général et les collectivités locales en particulier, est de permettre à tous les jeunes d'accéder à l'autonomie. Pour cela, les conditions sociales dans lesquelles ils évoluent sont déterminantes mais très inégales : ceux issus des milieux populaires affrontent des difficultés sans rapport avec ceux des milieux favorisés, soutenus financièrement par leurs parents. Ces inégalités se sont fortement renforcées suite à la crise sanitaire. Le risque de basculement d'une partie des jeunes vers la précarité puis la pauvreté est aujourd'hui de plus en plus fort. Différents profils se dégagent allant des étudiants précaires, privés de socialisation, ne pouvant conserver leur emploi étudiant et être en difficulté pour trouver un stage ; aux jeunes actifs subissant la précarité de l'emploi avec l'alternance de missions d'intérim, la fin d'un contrat à durée déterminée, la prolongation de période de chômage... ; aux jeunes NEET (not in employment, education or training) qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Parce qu'ils sont l'avenir, leur permettre de se construire, se former, de trouver un emploi, se loger, fonder une famille... sur votre commune ou intercommunalité est essentiel. Mieux connaître leurs besoins, leurs fragilités, leurs attentes vous permettra d'adapter vos réponses localement.

En effet, accompagner les jeunes vers l'autonomie n'est peut-être pas la vocation primaire des CCAS/CIAS, mais elle le devient lorsqu'il s'agit de considérer leurs fragilités sociales freinant leur insertion.

L'accès à un logement (social) à un coût acceptable constitue l'une des toutes premières aspirations des jeunes. Ainsi, proposer une offre de logement correspondant à leurs attentes constitue un levier fort pour maintenir et/ou attirer de jeunes ménages sur les communes.

La question de la mobilité des jeunes est centrale et constitue l'un des leviers d'action locale majeur pour favoriser leur insertion professionnelle. C'est d'autant plus le cas dans le contexte actuel de crise économique qu'il leur est parfois nécessaire de s'éloigner davantage de leur domicile pour aller chercher du travail, notamment dans des emplois précaires et aux horaires atypiques (aide à domicile, mise en rayon,...).

L'accès au numérique constitue aussi aujourd'hui un enjeu majeur. L'absence d'un ordinateur et d'une imprimante peut parfois complexifier la réalisation de démarches administratives ou la recherche d'un emploi. Au-delà de l'équipement, il y a aussi la maîtrise du numérique.

L'offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l'adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.

L'accompagnement des jeunes parents dans l'exercice de leur parentalité peut également se révéler comme une priorité, en particulier s'ils sont isolés, sans relais familiaux présents sur le territoire.

Autant de défis qui ne relèvent pas tous directement des compétences d'un CCAS mais ce dernier peut les mettre en lumière (via les éclairages du présent diagnostic), de manière à alerter l'ensemble des partenaires concernés (services internes à la collectivité, Mission locale, Centres socio-culturels, Maisons de quartiers...) et les mobiliser autour de la construction de réponses concertées pour les jeunes.



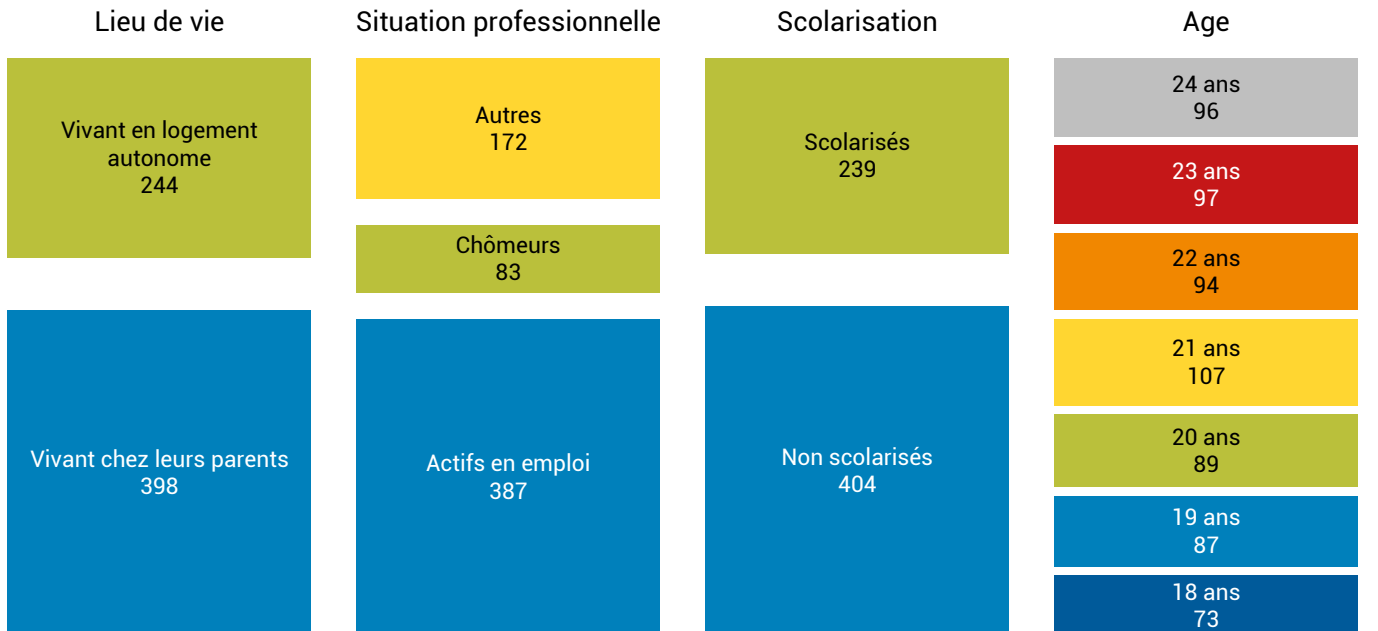


Qui sont les jeunes adultes ?

Catégories des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Les 643 jeunes de 18-24 ans vivant à Vallet



Lecture : En 2018, parmi les 643 jeunes de 18-24 ans vivant à Vallet, 398 vivent chez leurs parents.

La situation professionnelle «Autres» correspond aux jeunes inactifs (étudiants ou non).

En 2018 à Vallet, 300 femmes et 340 hommes ont 18-24 ans, soit 640 jeunes au total. Le chômage (au sens du recensement) concerne 13% des jeunes soit 80. Par ailleurs, 60% occupent un emploi, soit environ 390. Ils ont moins souvent tendance à être scolarisés : 37% poursuivent leurs études et 63% ne sont plus scolarisés. Enfin, 62% des jeunes de Vallet vivent chez leurs parents, c'est le cas de 69% d'entre eux sur Sèvre et Loire et 53% sur la France métropolitaine.

Habituellement, la très grande majorité des jeunes réside chez leurs parents jusqu'à 19 ans. Au-delà, la question du départ du domicile parental se pose plus singulièrement soit dans le cadre d'une entrée dans le monde du travail pour les jeunes ayant suivi un cursus d'études plus court, soit dans le cadre d'une poursuite des études (le plus souvent dans l'enseignement supérieur). La distance séparant le lieu du domicile parental de celui de l'emploi ou des études est naturellement, lorsque celle-ci devient trop grande, un facteur quasi obligatoire de décohabitation juvénile.

L'âge médian auquel le jeune a tendance à quitter le foyer familial a très peu changé depuis de nombreuses années (autour de 23 ans au plan national). Toutefois, l'hébergement extérieur est plus souvent financé par les parents, l'indépendance financière est plus tardive

et l'arrivée du premier enfant repoussée. Ainsi environ un premier départ sur cinq s'avère provisoire, et l'on enregistre deux fois plus de retours chez les parents après un départ aidé qu'après un départ non aidé.

Pour les publics jeunes, l'un des moments phares de vulnérabilité est donc souvent celui du départ du domicile parental associé à la prise d'autonomie financière. La possibilité ou non de se loger à un coût raisonnable compte-tenu de l'inflation générale du montant des loyers ces dernières années (notamment sur les petits logements susceptibles de convenir aux jeunes), le caractère précaire ou non des emplois auxquels les jeunes actifs accèdent, la possibilité ou non d'un soutien financier par la famille,... sont autant de modalités susceptibles d'interférer sur ce risque de vulnérabilité.

La crise sanitaire de 2020 a engendré une crise sociale et économique dont les jeunes sont les principaux concernés. La faiblesse de leurs ressources, l'absence de patrimoine mais aussi la précarité des emplois des jeunes expliquent cette situation. Il apparaît donc important de participer avec les autres acteurs concernés (les services de la ville, de la Région, de la Mission Locale, ...) à une réflexion sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie.



Évolution de la population des jeunes adultes

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

	Les jeunes de 18-24 ans			Evolution 2008-2018		Part des 18-24 ans dans la population 2018
	1990	2008	2018	Nbre	Part (%)	
Agglomération	252	238	262	+24	+10,1	7,8
Sud	163	94	172	+78	+83,1	5,7
Nord-Chênes Rouges	122	275	209	-66	-24,1	7,3
Vallet	537	607	643	+36	+5,9	7,0
Clisson	560	516	470	-46	-8,9	6,4
Le Loroux-Bottereau	469	452	518	+66	+14,6	6,2
Sèvre et Loire	2 782	2 996	3 004	+8	+0,3	6,3
Loire-Atlantique	115 197	118 575	120 005	+1 430	+1,2	8,5
France métropolitaine	6 038 169	5 503 330	5 204 707	-298 623	-5,4	8,0

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

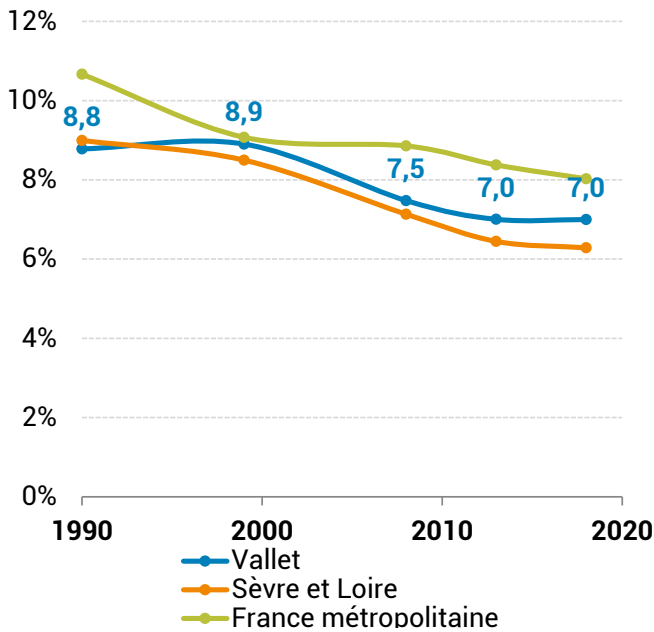
Lecture : Vallet compte 643 jeunes de 18-24 ans en 2018, représentant 7% de la population totale du territoire. Entre 2008 et 2018 ils ont connu une évolution de +5,9%, soit +36 jeunes de 18-24 ans sur la période.



Qui sont les jeunes adultes ?

Part des jeunes adultes dans la population

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

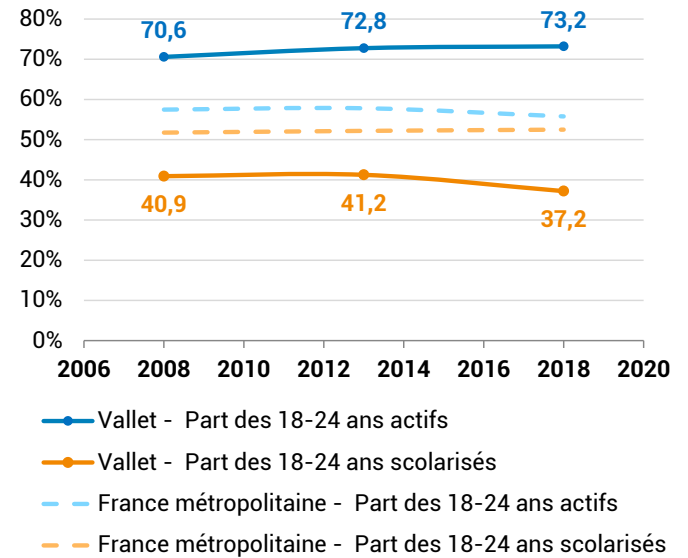


Lecture : En 2018, les jeunes de 18-24 ans représentent 7,0% de la population de Vallet.

Depuis 1990, le nombre de jeunes de 18-24 ans vivant à Vallet a augmenté, passant ainsi de 540 jeunes en 1990 à 640 en 2018. Sur les dix dernières années (2008-2018), leur nombre a été en hausse de 6%, soit 40 jeunes de plus par rapport à 2008. Sur le même temps, leur part dans la population est restée stable autour de 7% de la population.

Part des actifs et étudiants parmi les jeunes adultes

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 37,2% des jeunes de 18-24 ans sont scolarisés.

On compte 240 jeunes scolarisés et 470 jeunes actifs, soit respectivement 37 et 73% de l'ensemble des 18-24 ans vivant à Vallet en 2018 (un jeune peut être scolarisé et actif, tout comme il peut être non scolarisé et inactif, cf pages suivantes). A titre de comparaison, ces proportions sont respectivement de 52 et 56% sur la France métropolitaine. Depuis 2008, la part des jeunes actifs a augmenté de 2,6 points à Vallet. Concernant la poursuite des études, la part de jeunes scolarisés a diminué. Elle est passée de 41% à 37% entre 2008 et 2018, soit 4 points de moins.

La poursuite des études et l'entrée dans l'emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d'une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage... Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d'autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.

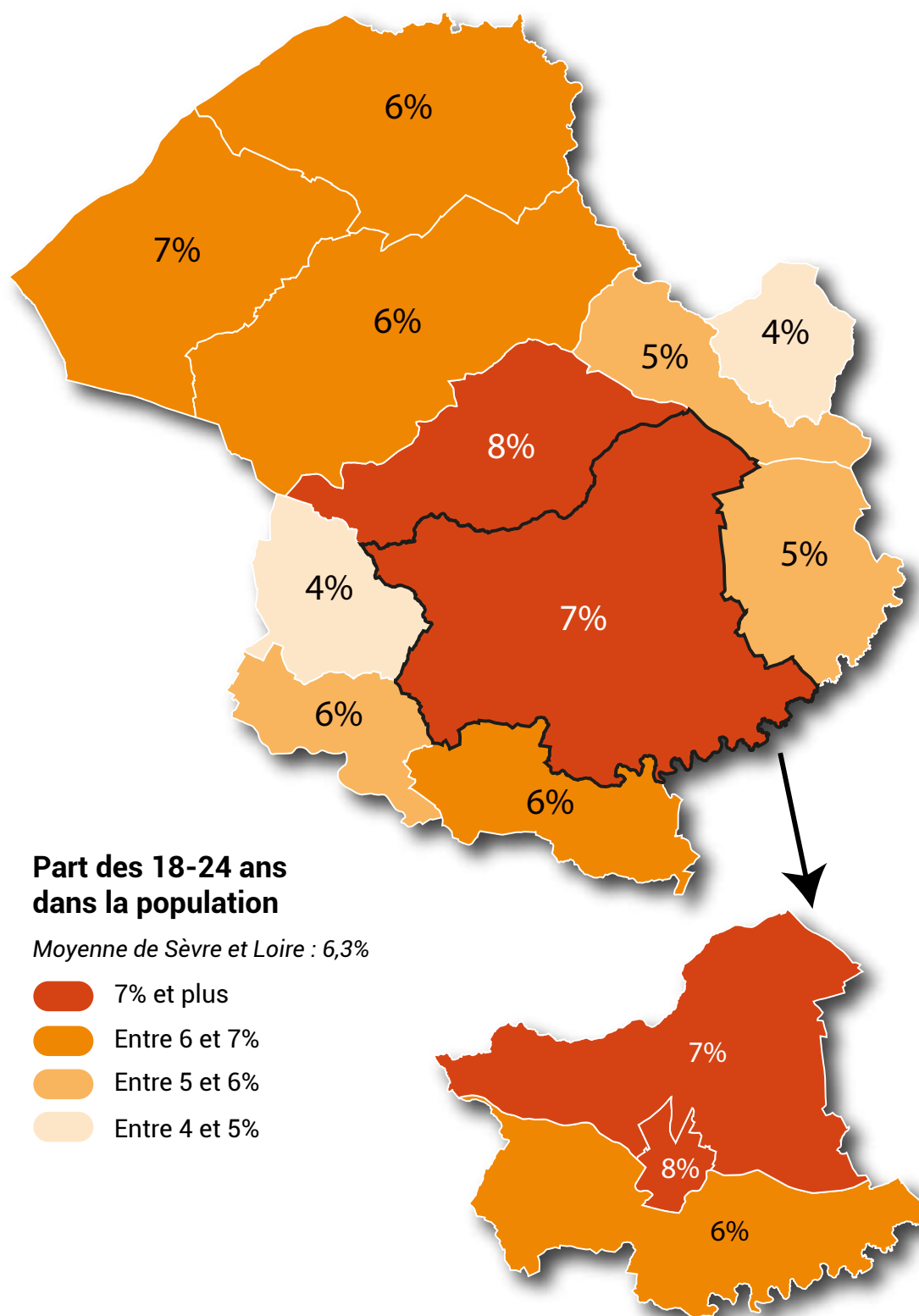
Le niveau de diplôme est un facteur de mobilité car en effet les formations supérieures et les emplois qualifiés sont généralement situés dans ces pôles régionaux. Or le niveau d'études des jeunes générations s'accroît, d'où une hausse de leur mobilité dite « résidentielle ».

La crise économique et sociale va certainement faire accroître la poursuite d'études pour de nombreux jeunes. Par contre les jeunes actifs (occupés ou au chômage) devront bénéficier de l'attention des acteurs sociaux. La question par exemple de la mobilité est une question clé pour le CCAS. Comment accompagner, par exemple, des jeunes dont les parents ne peuvent financer le permis de conduire ?



Part des jeunes âgés de 18 à 24 ans parmi la population totale en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas





Qui sont les jeunes adultes ?

Jeunes en logement autonome

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

En 2018, à Vallet, 23% des jeunes de 15-24 ans vivent dans un logement autonome, soit 260 jeunes. Les 710 autres jeunes de cet âge vivent chez leurs parents. Cette part est plus importante chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : 28% des hommes de 15-24 ans vivent en logement autonome (150 personnes) pour 19% des femmes du même âge (110 personnes). Les jeunes autonomes vivent le plus souvent en couple sans enfant.

Notons par ailleurs que 10 jeunes femmes et 20 jeunes hommes de 15-24 ans vivent hors logement ordinaire. Parmi ceux-ci, 10 hommes vivent dans un autre type de logement (hors établissement pour étudiant et caserne militaire) et 10 femmes vivent également dans un autre type de logement (hors établissement pour étudiant et caserne militaire).

Ancienneté d'emménagement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

En 2018, parmi l'ensemble de la population recensée à Vallet, 11% a emménagé depuis moins de 2 ans dans son logement, soit 1 030 personnes. La proportion atteint 30% si l'on compte la population des ménages actuellement dans son logement depuis moins de 5 ans (2 690 personnes). Parmi la population étant entrée dans son logement il y a moins de 2 ans. La proportion atteint 1% au sein de la population emménagée depuis moins de 5 ans dans son logement (30 étudiants de 18-24 ans).

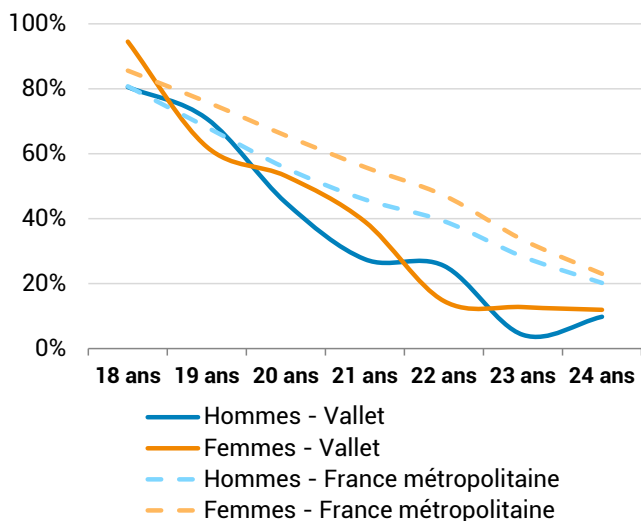
Pour l'action sociale communale, l'accès à l'autonomie passe prioritairement par l'accès au logement. Face à la forte progression du coût du logement, les jeunes n'ayant pas de soutiens familiaux se retrouvent dans une situation très difficile. Les colocations deviennent pour beaucoup de jeunes actifs les seules solutions pour l'accès au logement. La ville peut elle soutenir ces démarches à la fois dans la recherche de logements et à la fois dans l'accompagnement ? Les logements intergénérationnels sont aussi souvent évoqués. Ils demeurent très marginaux en nombre, mais peuvent représenter souvent de belles initiatives.

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Taux de scolarisation des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

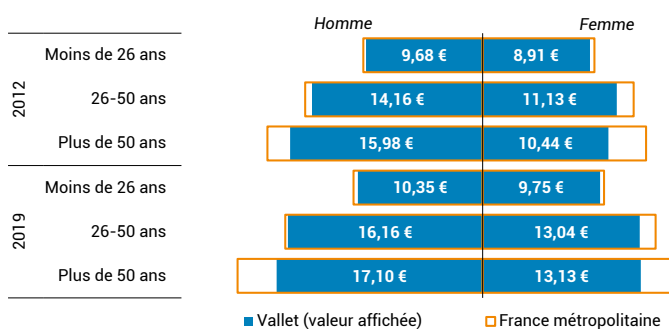


Lecture : En 2018, 11,9% des femmes de 24 ans vivant à Vallet sont scolarisées.

Vallet compte 240 jeunes de 18-24 ans scolarisés en 2018, soit 37% des jeunes. A l'image de la tendance observée à l'échelle de la France métropolitaine, la part de jeunes scolarisés diminue avec l'avancée en âge. A 18 ans, 81% des hommes et 95% des femmes sont scolarisés. Ces proportions sont respectivement de 10 et 12% à 24 ans.

Salaire net horaire moyen (en euros)

Source : DADS, 2012 & Insee, Base Tous salariés 2019 - Traitements © Compas - Traitements © Compas

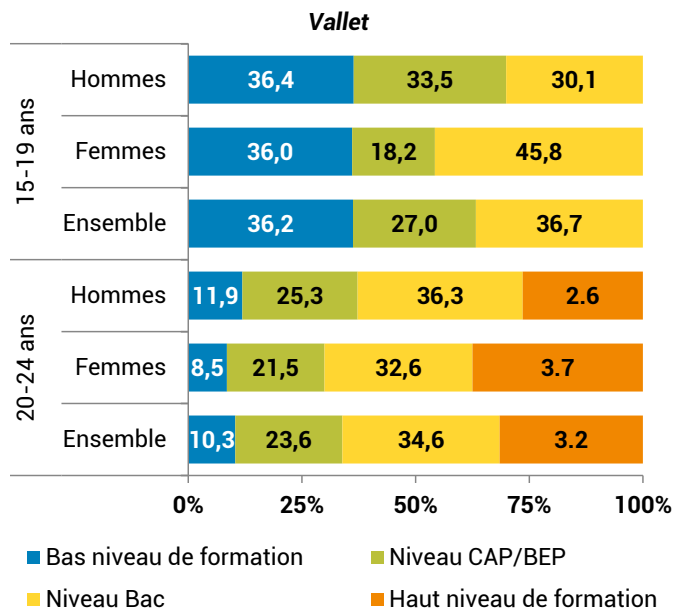


Lecture : En 2019, les hommes de moins de 26 ans habitant à Vallet perçoivent en moyenne un salaire net horaire de 10,35€.

En 2019, à Vallet, les hommes de moins de 26 ans perçoivent un salaire net horaire moyen de 10,35€ contre 9,75€ pour les jeunes femmes. Quel que soit l'âge du salarié, le salaire net horaire moyen des hommes est supérieur à celui des femmes. Entre 2012 et 2019, l'évolution du salaire net horaire moyen a été de +0,68€ pour les jeunes hommes et de +0,84€ pour les jeunes femmes. Sur la même période, l'écart du salaire net horaire moyen entre hommes et femmes s'est réduit pour les moins de 26 ans (0,77€ contre 0,61€).

Niveaux de formation des jeunes non scolarisés

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 26,5% des hommes de 20-24 ont un haut niveau de formation.

L'âge avançant, les jeunes ont tendance à avoir un niveau de formation plus élevé. De même, les femmes ont de manière générale plus souvent des niveaux de formation plus «favorables» que les hommes. Dans le cas de Vallet, 36% des jeunes femmes de 15-19 ans ont un bas niveau de formation (10 femmes), comme pour les hommes (10 hommes), tandis que cela concerne 8% des femmes de 20-24 ans (10 femmes) et 12% des hommes de cette tranche d'âge (20 hommes).

DÉFINITIONS

Bas niveau de formation : sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un BEPC ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

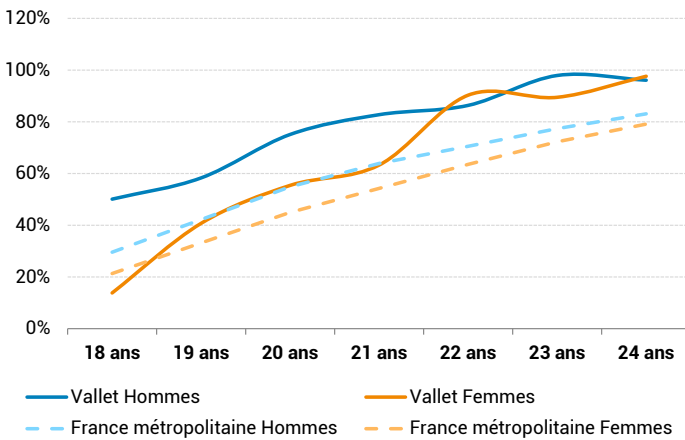
Hauts niveaux de formation : sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac +2 et plus.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Taux d'activité des jeunes adultes

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Le taux d'activité des jeunes hommes de 18 ans est de 50,1% en 2018 à Vallet.

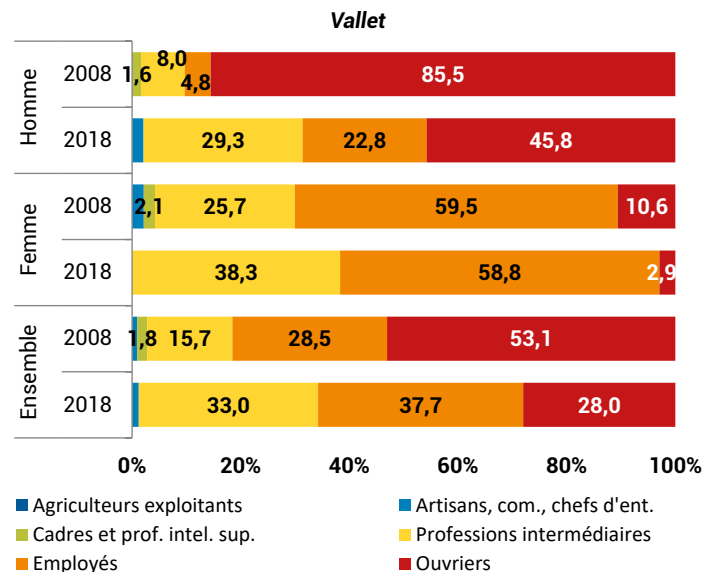
Le taux d'activité augmente avec l'âge. En effet, s'il est de 50 et 14% pour les hommes et les femmes de 18 ans sur le territoire, il est de 83 et 63% à 21 ans et de 96 et 98% à 24 ans. La part des jeunes en activité est plus élevée à Vallet que sur la France métropolitaine (17,4 points d'écart pour les 18-24 ans).

En 2018, 470 jeunes de 18-24 ans vivant à Vallet sont actifs (en emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux d'activité de 73%. Ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : 80% contre 66%.

De plus, 32 jeunes de 15-17 ans sont également dans le monde actif, dont 26 occupés et 5 en recherche d'emploi, soit un taux d'activité de 8% sur cette tranche d'âge. Ces 32 jeunes seront inclus par la suite dans les analyses concernant les PCS et les différents types de contrats. Cependant, ceux-ci ne représentent que 7% des actifs de 15-24 ans, leur faible poids n'influence alors que très peu les taux d'activité ou de chômage des 15-24 ans présentés plus tard dans le document.

Professions et catégories socioprofessionnelles des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Vallet, 28% des jeunes de 15-24 ans en emploi sont ouvriers.

En 2018, dans le territoire d'étude, 33% de profession intermédiaire (140 jeunes), 38% sont employés (160 jeunes) et 28% sont ouvriers (120 jeunes). La répartition des jeunes selon leur PCS a évolué depuis 2008 : plus de jeunes d'une profession intermédiaire (+17,3 points), plus d'employés (+9,3 points), moins d'ouvriers (-25,1 points).

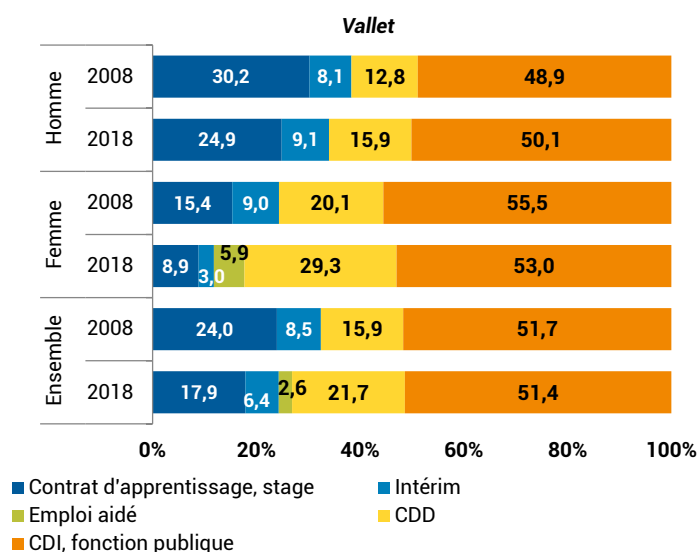
On observe une répartition différente des PCS en fonction du sexe : les hommes sont plus nombreux à être ouvriers (42,9 points d'écart, soit 110 hommes contre 10 femmes), quand les femmes sont plus souvent employées que les hommes (36,0 points d'écart, soit 100 femmes contre 60 hommes).

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Type de contrat des jeunes en emploi

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 17,9% des jeunes de 15-24 ans en emploi et vivant à Vallet sont en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré.

En 2018, 190 jeunes de 15-24 ans vivant à Vallet sont en emploi précaire (apprentissage, stage, intérim, emploi aidé, CDD), représentant 49% de l'ensemble des jeunes de cet âge ayant un emploi. Ces jeunes sont le plus souvent en CDD (22% des jeunes en emploi salarié). Depuis 2008, le nombre de jeunes en emploi précaire a diminué (-9%). Leur part parmi les jeunes ayant un emploi salarié est proche de celle d'il y a dix ans.

Des différences sont à noter entre les femmes et les hommes en emploi précaire : les premières sont plus nombreuses à être en CDD (13,4 points d'écart), quand les seconds sont plus souvent en contrat d'apprentissage ou en stage rémunéré (16,0 points d'écart).

Déqualification des jeunes adultes de 18-24 ans en emploi

Source : Insee, RP fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

	2008				2018			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)	Nbre	Taux de déqualification* (%)
Agglomération	<10	nd	13	50,5	15	59,8	16	50,2
Sud	<10	nd	<10	nd	<10	nd	15	74,8
Nord-Chênes Rouges	12	60,0	25	46,1	15	60,0	nd	nd
Vallet	20	49,7	42	50,1	36	63,5	31	42,9
Clisson	20	45,5	<10	nd	26	55,6	10	49,8
Loire-Atlantique	1 700	34,1	2 795	45,2	2 314	36,1	3 090	43,4
France métropolitaine	64 576	33,3	112 000	42,1	83 191	37,5	104 447	39,9

* part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi

nd : données non disponibles en dehors des communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

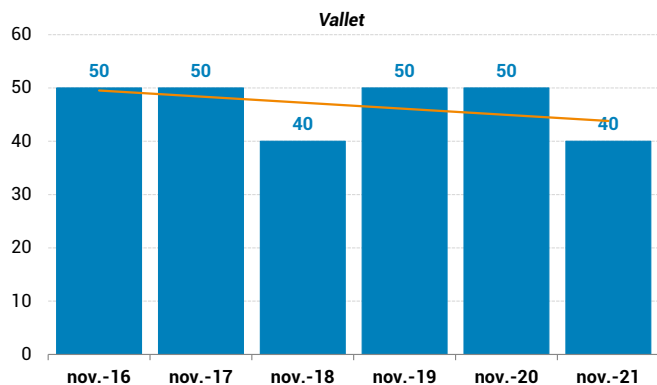
Lecture : En 2018, 36 hommes de 18-24 ans de Vallet ont un haut niveau de formation et sont employés ou ouvriers, soit un taux de déqualification de 63,5%.



Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?

Effectifs des jeunes demandeurs d'emploi (catégorie A)

Source : Pôle emploi, 2016-2021 - Traitements © Compas



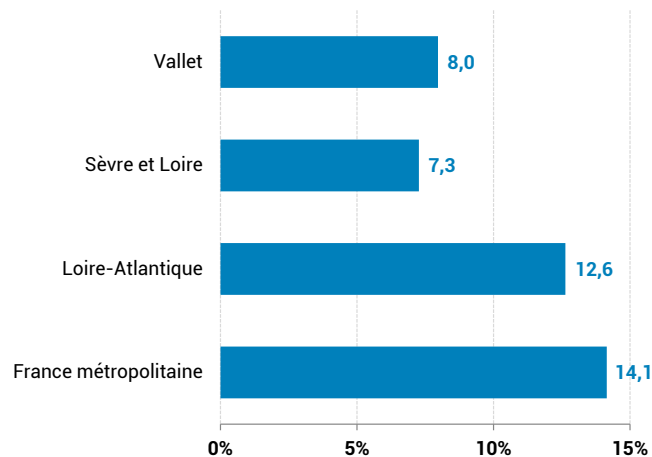
Lecture : En novembre 2021, Vallet compte 40 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A.

Vallet compte 40 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans dans la catégorie A en novembre 2021, soit environ 10 de moins qu'en novembre 2020.

Le chômage des jeunes n'est pas toujours aisé à mesurer. En effet, non seulement tous les jeunes ne s'inscrivent pas mécaniquement à Pôle emploi aussitôt leurs études achevées, mais ils ne le font parfois pas davantage après le passage par quelques emplois de très courte durée dont ils savent qu'ils ne leur ouvriront aucun droit à indemnisation.

Indice de chômage des jeunes (catégorie A)

Sources : Pôle emploi 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En novembre 2021, l'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 8% à Vallet.

L'indice de chômage estimé des moins de 25 ans atteint 8% en novembre 2021 à Vallet. Cet indice est plus élevé que celui observé sur Sèvre et Loire (7%).

DÉFINITIONS

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeur d'emploi en fin de mois de catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent. C'est la catégorie de base, la plus commentée. (Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.)

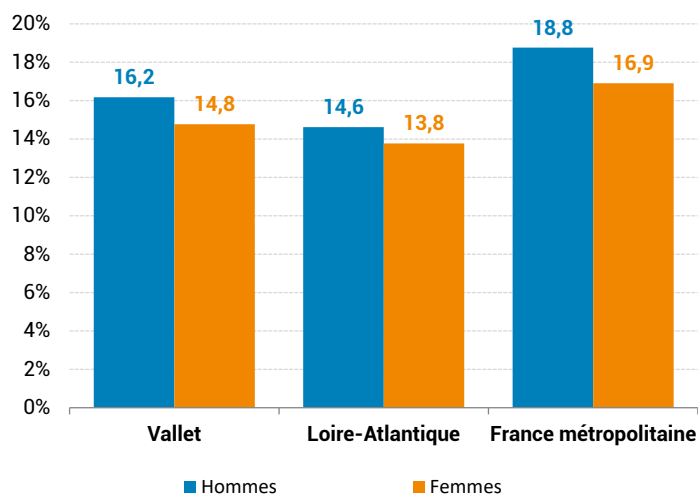
Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Comment se déroule l'insertion professionnelle des jeunes ?



Jeunes adultes de 18-24 ans ni en emploi ni en formation

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 16,2% des hommes de 18-24 ans vivant à Vallet ne sont ni en emploi ni en formation.

En 2018, 110 jeunes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation à Vallet, soit 16% des jeunes de cet âge. Les jeunes hommes sont davantage concernés par cette situation puisque 16% d'entre eux ne sont ni en emploi ni en formation (contre 15% pour les femmes de cet âge). Le nombre de jeunes hommes ni en emploi ni en formation a progressé de 207% depuis 2008 pour atteindre un total de 60 personnes en 2018. 50 femmes de 18-24 ans ne sont ni en emploi ni en formation en 2018, soit une progression de 1% par rapport à 2008. Enfin, pour préciser, 10 jeunes ni en emploi ni en formation n'ont aucun diplôme, soit 5% d'entre eux. Cela concerne 10 jeunes hommes (8% des hommes ni en emploi ni en formation de 18-24 ans).

Ne connaissant pas plus en détail la situation réelle de ces jeunes ni en emploi ni en formation, nous ne pouvons ici que présupposer l'existence chez ces derniers de difficultés « potentielles » d'insertion.

S'ils apparaissent ainsi sans solution d'emploi ou de formation à un instant « t », certains de ces jeunes peuvent toutefois trouver dans d'autres formes d'implication des sources de qualification ou de reconnaissance sociale : c'est le cas par exemple de jeunes s'impliquant sur une période donnée dans des actions citoyennes ou humanitaires, ou encore de jeunes femmes investissant un rôle de mère...

Ces situations sans emploi et sans formation peuvent toutefois devenir problématiques lorsqu'elles sont amenées à perdurer dans le temps. Pour les jeunes femmes les moins qualifiées notamment, et de surcroît pour celles également jeunes mamans, le risque de subir plus que de choisir une « vie au foyer » peut devenir important.



Quelles sont les fragilités des jeunes non scolarisés ?

Pour aborder la question de la fragilité des jeunes adultes, le Compas a sélectionné des indicateurs de fragilité permettant d'alerter sur l'importance de la fragilité potentielle des jeunes adultes sur les territoires et par conséquent des risques supplémentaires associés aux effets de la crise sanitaire actuelle pour ces populations.

Pour les populations de jeunes adultes non scolarisés, la question de l'accès potentiel à l'emploi est un facteur essentiel, plus ils sont éloignés de l'emploi, plus la fragilité est importante.

Le niveau de diplôme est un déterminant de l'accès à l'emploi, en particulier pour entrer dans le monde du travail. Ainsi, parmi les jeunes de 15-24 ans, l'absence de diplôme apparaît comme un critère de fragilité majeure. Parmi les jeunes actifs, le lien à l'emploi est différent selon que l'on soit en contrat précaire, en recherche d'emploi ou en temps partiel ; ces critères sont des facteurs de fragilités des jeunes.

On note souvent que les emplois des personnes les moins diplômées (industrie, services à la personne, ...) sont aussi souvent des emplois pour lesquels il est nécessaire d'être disponibles à horaires décalés et/ou mobiles. C'est pourquoi le fait d'avoir au moins un enfant à charge peut être un facteur de fragilité, celui-ci étant amplifié en cas de monoparentalité. Ce sont également des ménages qui ont des dépenses plus importantes que les autres. La question de la disponibilité d'une voiture sera alors également importante pour mesurer la fragilité d'accès à l'emploi de ces populations.

Sans être parents aux-mêmes, les jeunes vivant au sein d'une famille monoparentale se retrouvent également dans une situation de fragilité plus importante que ceux vivant au sein d'un couple parental, les revenus du ménages étant bien souvent plus faibles dans les familles monoparentales (un seul adulte apporteur de ressources, contre deux dans un couple parental - autre adulte que le jeune -).

Le lieu de résidence peut être un facteur de fragilité, notamment pour les jeunes adultes vivant en habitat précaire et ceux vivant hors logement ordinaire (foyer jeunes travailleurs, résidence universitaire,...). Le fait de vivre dans un logement sur-peuplé ne permet pas à chaque personne du ménage de disposer de sa propre pièce. L'absence d'autonomie et d'intimité des jeunes adultes peut créer des difficultés de cohabitations et des situations de tensions renforçant des fragilités existantes. Enfin, le fait d'être immigrés (né étranger à l'étranger) ou étranger (ne possédant pas la nationalité française) peut révéler des difficultés sur les questions de lecture ou écriture de la langue française, et/ou être un frein pour l'accès à certaines emplois (fonction publique...).

DÉFINITION

Indice de fragilité : nous considérons qu'un jeune de 15-24 ans non scolarisé est fragile dès lors qu'il cumule 4 de ces 10 facteurs de fragilité :

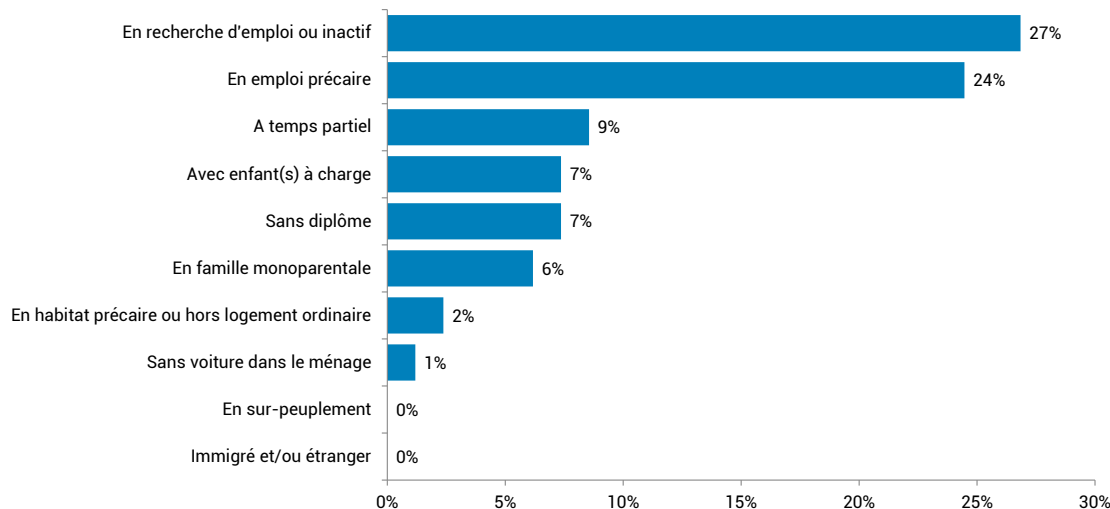
- être sans diplôme (aucun diplôme ou au plus le niveau Diplôme National du Brevet)
- être en situation d'emploi précaire (intérim, contrats de qualification, contrats à durée limitée)
- être actif à temps partiel
- être en recherche d'emploi ou inactif (au foyer et autres inactifs)
- être étranger et/ou immigré
- avoir un ou des enfants à charge
- vivre en famille monoparentale
- vivre en logement sur-peuplé
- vivre en habitat précaire ou hors logement ordinaire
- vivre dans un ménage sans voiture

Quelles sont les fragilités des jeunes non scolarisés ?



Part des jeunes de 15-24 ans non scolarisés selon le facteur de fragilité

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



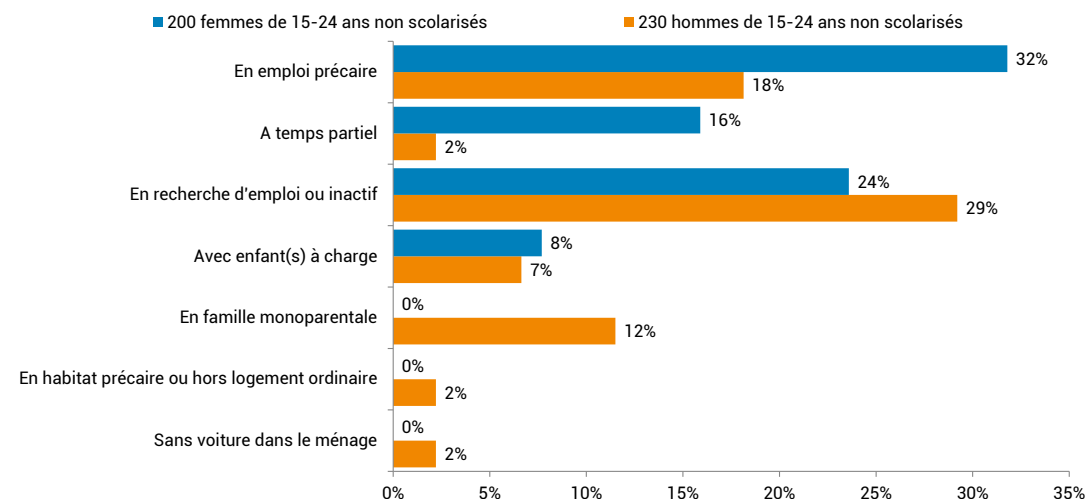
Lecture : 421 jeunes de 15-24 ans non scolarisés sont recensés à Vallet en 2018 et parmi eux 27% sont en recherche d'emploi ou inactifs.

Parmi les 421 jeunes de 15-24 ans non scolarisés vivant à Vallet, aucun ne réunit au moins 4 des 10 indicateurs de fragilité retenus.

27% des jeunes de cet âge non scolarisés se déclarent en recherche d'emploi, au foyer ou dans une autre situation d'inactivité, 24% en situation d'emploi précaire, 7% sans diplôme.

Part des jeunes de 18-24 ans non scolarisés selon le sexe et le facteur de fragilité

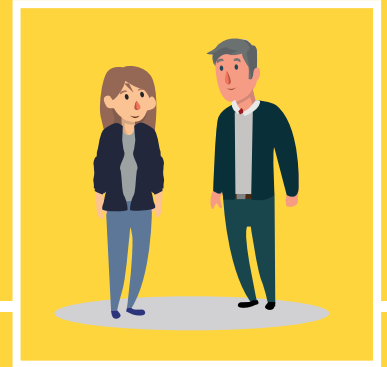
Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 200 jeunes femmes de 15-24 ans non scolarisées sont recensées à Vallet en 2018 et parmi elles 29% sont en recherche d'emploi ou inactives.

Les jeunes femmes sont sur-représentées en ce qui concerne le fait d'être en emploi précaire (32% contre 18% pour les jeunes hommes). De la même façon, elles ont plus souvent que les hommes des emplois à temps partiel (16% contre 2% pour les jeunes hommes).

LES MÉNAGES SANS ENFANT



LES MÉNAGES SANS ENFANT

Combien de ménages sans enfant ? _____ p.92

LES PERSONNES SEULES

Qui sont les personnes vivant seules ? _____ p.94

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ? _____ p.97

LES COUPLES SANS ENFANT

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ? _____
p.98

LES MÉNAGES SANS ENFANT

constituent un public peu homogène qui recouvre des réalités très différentes : allant des étudiants vivant seuls ou parfois en colocation aux seniors en situation d'isolement résidentiel en passant par les couples sans enfants et les adultes seuls en activité ou non.

Ces derniers mois nous avons beaucoup entendu parler des étudiants qui subissent de plein fouet la pandémie actuelle soit en termes de précarité avec l'arrêt de certains « jobs » étudiants soit en termes d'isolement avec les cours à distance et la fermeture des lieux de sociabilité étudiants. Les seniors en situation d'isolement résidentiel ont aussi fortement subi la crise actuelle et l'isolement social qui s'est imposé à eux. Ce sentiment de solitude a pu être également partagé par des adultes vivant seuls qu'ils soient actifs ou non.

L'isolement est une problématique singulière qui renvoie à une multiplicité de notions qui se télescopent : isolement résidentiel, isolement social (ou relationnel), sentiment de solitude.

Les données locales issues de la statistique publique nous permettent assez aisément de prendre la mesure de l'isolement résidentiel. Elles ne permettent cependant pas de quantifier l'isolement social et encore moins l'étendue du sentiment de solitude dans une population.

Au-delà de l'isolement, l'ABS doit permettre également de repérer quel est le profil des ménages sans enfants sur le territoire afin d'adapter le parc de logements aux besoins des habitants. Derrière le public des ménages sans enfant, il y a des besoins très hétérogènes. En effet, depuis de nombreuses années la taille moyenne des ménages tend à baisser et les situations de sous-peuplement peuvent être importantes particulièrement chez les personnes âgées pour qui les enfants ont quitté le domicile et le conjoint est parfois déjà décédé. La baisse de la taille des ménages traduit donc très souvent un vieillissement de la population.

A l'inverse du côté des étudiants par exemple ou des jeunes couples, ce sont plutôt des situations de surpeuplement qui peuvent être observées. L'adaptation des logements au « cycle de la vie » est donc un enjeu majeur.

En plus d'adapter la taille du logement aux besoins des ménages, il y a aussi la question du coût. Le faible budget des étudiants malgré la présence de bourses pour certains, d'allocations logement et parfois l'aide des parents, ne leur permet pas toujours de trouver un logement à un prix « décent ». Cette situation est renforcée par la baisse de l'emploi « étudiant » qui pouvait leur permettre de financer

les charges liées à leur autonomie vis-à-vis de leur famille ou tout simplement les aider à vivre. Cet enjeu se pose également pour les actifs précaires et les inactifs (retraités, bénéficiaires de l'AAH,...) mais aussi lorsqu'un conjoint décède ou que les couples se séparent et doivent retrouver un logement adapté à leurs revenus très souvent devenus plus faibles.

Ainsi, l'ABS doit permettre de repérer quel est le profil des ménages sans enfants résidant sur la commune afin de développer des réponses correspondant aux besoins des habitants que cela soit en termes d'isolement résidentiel et social, d'offre de logement, de pauvreté et de précarité.

Paradoxalement, dans cette diversité des réalités des ménages sans enfant, se retrouvent les couples sans enfant qui sont les ménages les plus aisés de la commune. Cette situation s'explique par l'âge de ces ménages qui sont souvent quinquagénaires, sexagénaires ou septuagénaires. Ces ménages n'ont plus d'enfants à charge et sont très majoritairement propriétaires de leur logement (avec des charges d'entretien mais plus de charges de remboursement de prêt immobilier ou de loyer). Cependant, ils sont souvent aidants de personnes plus âgées qu'eux ou encore de leurs grands enfants et de leurs petits-enfants. Certes moins de charges, mais des actions de solidarité renforcées et essentielles pour les autres catégories de ménages.

Enfin, il faut noter que beaucoup de ces ménages sont impliqués dans la vie sociale et associative du territoire. L'absence de charges de familles liée à la retraite pour beaucoup d'entre eux, se traduira par un temps donné pour les « autres » très important. Cette catégorie de ménages est donc à la fois parfois en situation d'isolement et parfois en situation de très fort investissement dans la vie sociale de la commune.

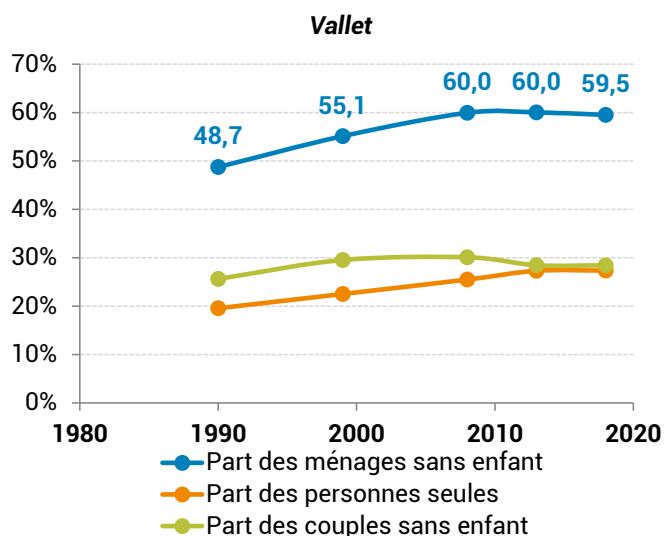
Homme actif
Femme seule
Couple sans enfant
Femme active
Personne seule
Retraité Niveau de vie
Ménage sans enfant
Etudiant Taux de pauvreté
Homme seul



Combien de ménages sans enfant ?

Ménages sans enfant

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



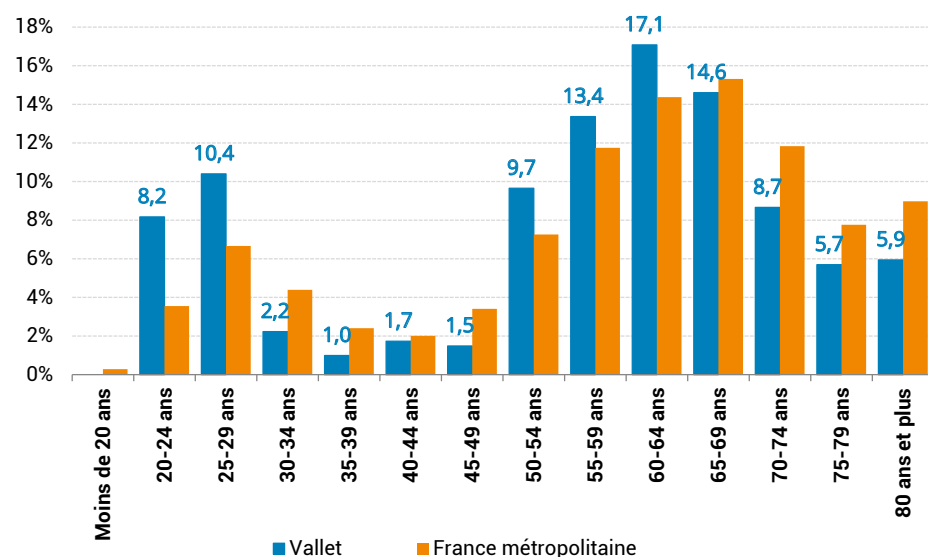
En 2018 comme en 1990, une part considérable des ménages de Vallet n'a pas d'enfant : 60% en 2018 contre 49% en 1990. Parmi les 2 180 ménages sans enfant recensés en 2018, 1 000 sont des personnes vivant seules et 1 040 sont des couples sans enfant. Les 140 ménages restant peuvent être des ménages composés de colocataires, des cohabitations intergénérationnelles ou encore des ménages complexes sans enfant.

Les ménages sans enfant sont pour beaucoup des personnes qui ne vivent plus avec leurs enfants. Nombre d'entre eux ont encore un lien économique avec leurs enfants (aide financière s'ils sont étudiants ou aide à l'autonomie du jeune, voire pour ceux qui ont des petits enfants, accueil, garde).

Lecture : En 2018, 59,5% des ménages sont des ménages sans enfant.

Couples sans enfant selon l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, les 60-64 ans (âge de la personne de référence du ménage) représentent 17,1% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant à Vallet.

En 2018, à Vallet, 65% des personnes vivant au sein d'un couple sans enfant ont 55 ans ou plus (âge de la personne de référence du ménage), soit 1 360 personnes.

Dans le détail par âge, les 25-29 ans représentent 10% des couples sans enfant (220 personnes), les 55-59 ans 13% (280 personnes) et les 60-64 ans 17% (360 personnes).

Le vieillissement de la population induit une augmentation de la part des couples sans enfant et des personnes seules parmi l'ensemble des ménages, au détriment de celle des familles. En outre, le phénomène de décohabitation (dans le sens où les enfants quittent le foyer) contribue également à la baisse de la part des familles parmi l'ensemble des ménages, au profit de celle des personnes seules ou des couples sans enfant. Autrement dit, la proportion de personnes seules parmi les ménages sera d'autant plus importante sur un territoire que ce dernier sera vieillissant et/ou attractif pour les personnes seules.



Ménages sans enfant

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Composition des ménages (%)					
	Ménages sans enfant		Personnes seules		Couples sans enfant	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	1 011	66,6	577	38,1	377	24,9
Sud	617	55,3	229	20,5	346	31,0
Nord-Chênes Rouges	555	53,7	198	19,1	320	31,0
Vallet	2 184	59,5	1 004	27,4	1 043	28,4
Clisson	2 204	68,2	1 017	31,5	1 065	33,0
Le Loroux-Bottereau	1 862	56,9	925	28,3	810	24,8
Loire-Atlantique	429 576	68,0	234 087	37,1	169 644	26,9
France métropolitaine	19 936 827	68,7	10 686 740	36,9	7 675 203	26,5

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

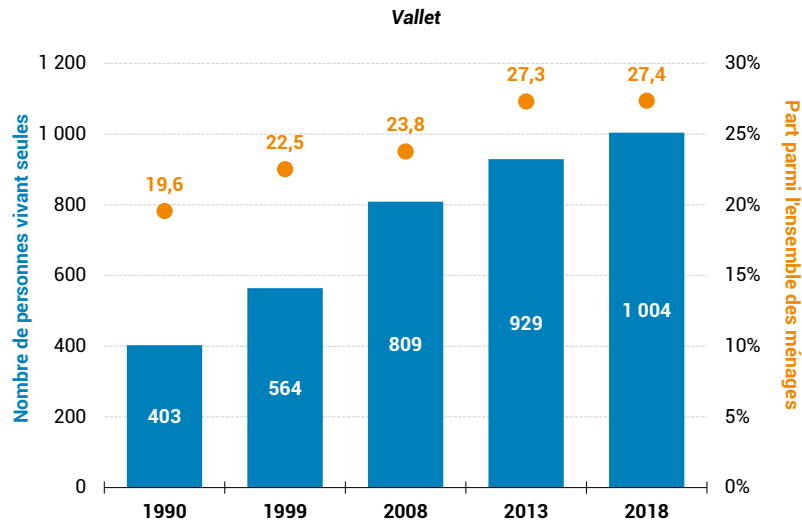
Lecture : Vallet compte 2 184 ménages sans enfant en 2018, soit 59,5% de l'ensemble des ménages.



Qui sont les personnes vivant seules ?

Personnes vivant seules

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

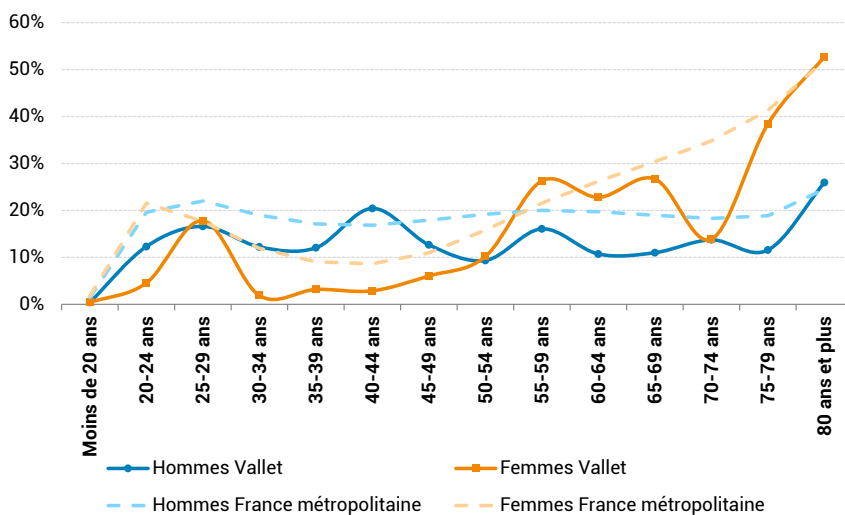


Lecture : En 2018, 1 004 personnes vivent seules à Vallet, soit 27,4% de l'ensemble des ménages.

Le nombre de personnes vivant seules augmente à Vallet depuis 2013. En effet, la hausse de 70 personnes porte à 1 000 le nombre de personnes vivant seules en 2018. Pourtant, leur part parmi l'ensemble des ménages reste stable. Ils représentent ainsi 27% des ménages en 2018.

Personnes vivant seules selon le sexe et l'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



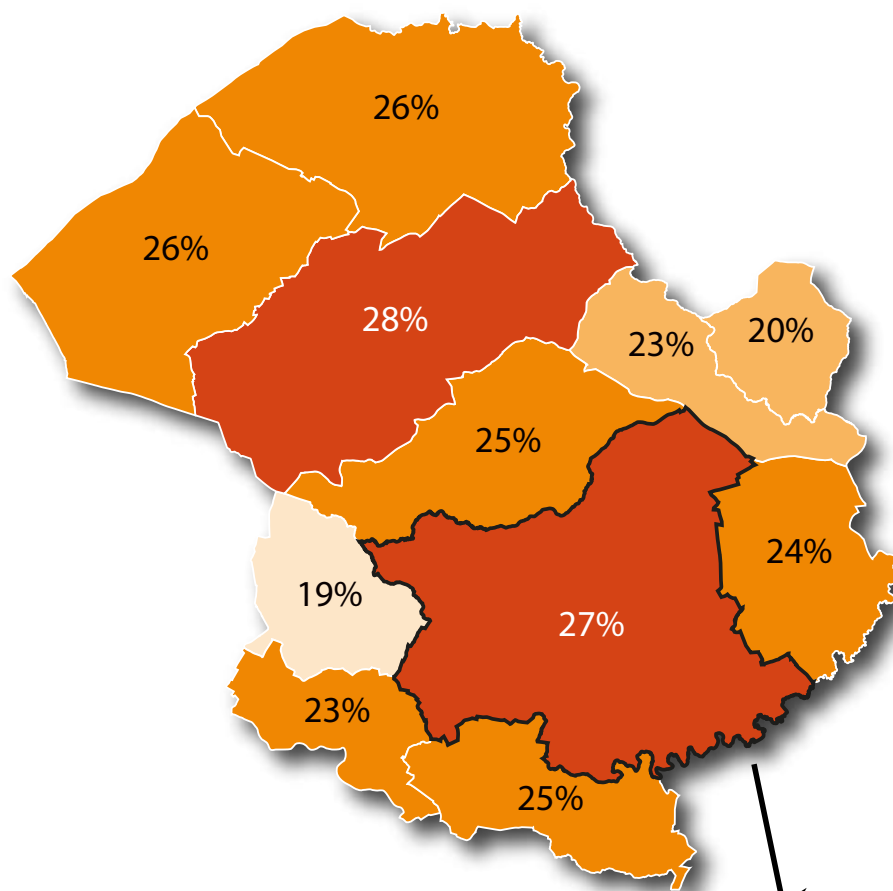
Lecture : 1,9% des femmes de 30-34 ans vivent seules à Vallet.

Généralement, jusqu'à 50 ans les hommes vivent plus souvent seuls que les femmes. Dans le territoire d'étude 80% des personnes isolées d'âge actif (30-49 ans) sont des hommes. Par ailleurs, 41% des femmes âgées de 70 ans ou plus vivent seules ; ce qui n'est le cas que de 18% des hommes aux mêmes âges.



Part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des ménages en 2018

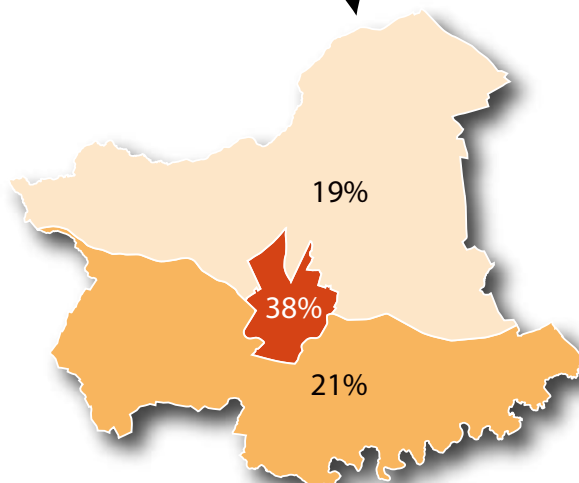
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Part des personnes seules parmi les ménages

Moyenne de Sèvre et Loire : 25,6%

- 26% et plus
- Entre 23 et 26%
- Entre 20 et 23%
- Moins de 20%

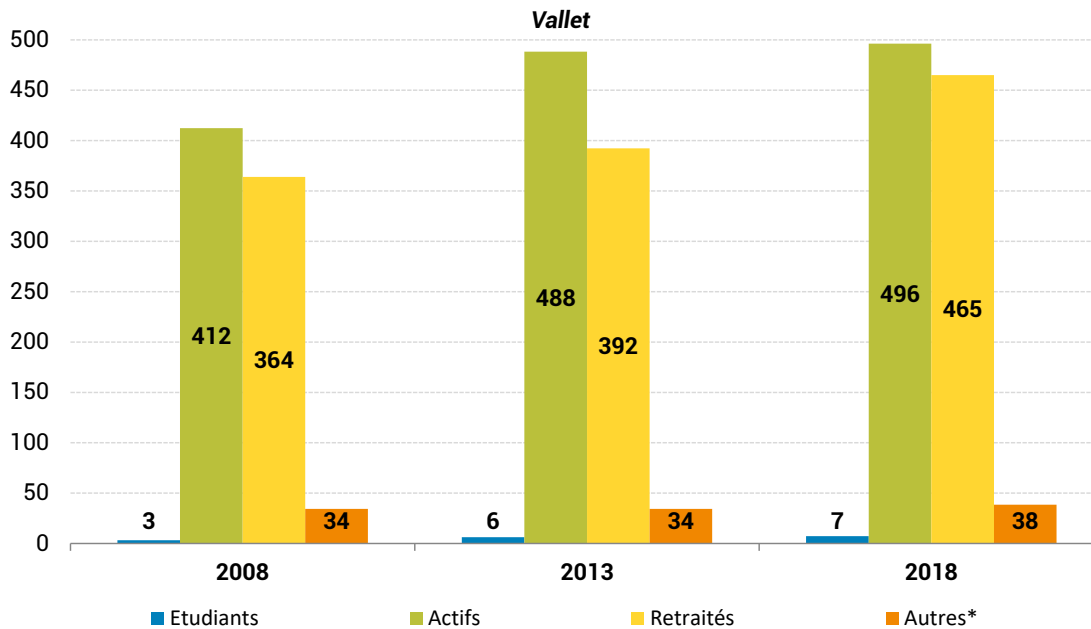




Qui sont les personnes vivant seules ?

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



* femmes / hommes au foyer, autres inactifs

Lecture : En 2018, 465 adultes vivant seuls à Vallet sont des retraités.

Parmi les 1 010 adultes qui vivent seuls en 2018, les actifs sont les plus nombreux : 500 personnes soit 49% des adultes vivant seuls. Comme en 2018, les actifs représentaient la majorité des adultes vivants seuls, soit 51% d'entre eux en 2008 (410 personnes).

Trois catégories de personnes vivant seules : étudiants, actifs, retraités

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de personnes vivant seules	Répartition des personnes vivant seules			
		% Etudiants	% Actifs	% Retraités	% Autres
Agglomération	584	0,9	47,6	47,1	4,5
Sud	223	0,5	51,4	44,4	3,7
Nord-Chênes Rouges	201	0,5	51,8	45,6	2,1
Vallet	1 007	0,7	49,3	46,2	3,8
Clisson	1 013	0,6	49,1	45,3	5,0
Le Loroux-Bottereau	914	0,4	55,3	39,8	4,5
Loire-Atlantique	234 087	6,9	50,3	37,7	5,1
France métropolitaine	10 687 726	4,8	47,7	41,7	5,9

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : En 2018, 49,3% des personnes vivant seules de Vallet sont des actifs.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des personnes seules ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Femmes seules	560	949	1 122	1 211	1 280	1 402	1 504	1 640	1 819	1 929	2 069	2 475	718	1 526
Hommes seuls	450	908	1 185	1 281	1 368	1 538	1 661	1 775	1 925	2 041	2 123	2 503	760	1 595
Personnes seules	1 000	938	1 138	1 242	1 313	1 456	1 570	1 716	1 879	1 985	2 090	2 502	743	1 563
Total Vallet	8 950	1 197	1 418	1 498	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 347	2 469	2 913	849	1 716

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

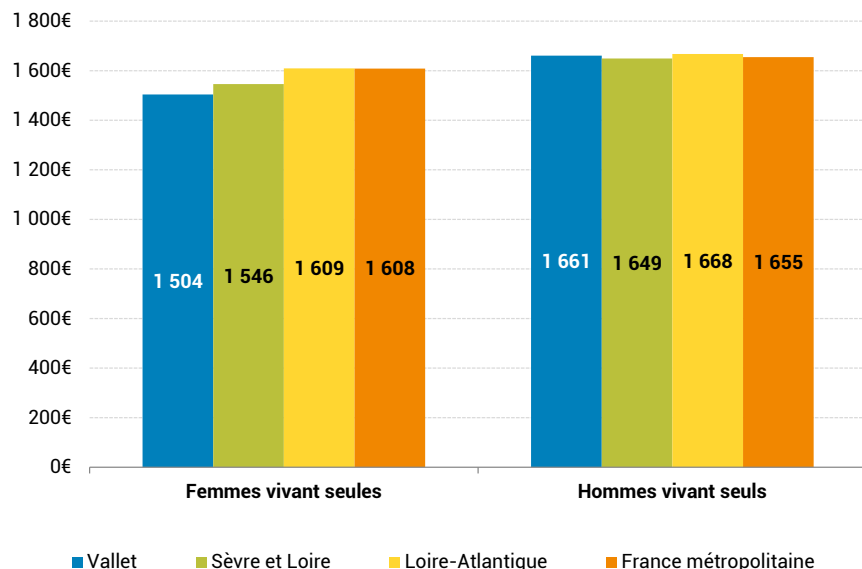
Lecture : En 2018, les 10% des personnes vivant seules les plus pauvres de Vallet disposent de 938€ par mois contre 2 502€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 563€.

La moitié des personnes vivant seules de Vallet dispose de moins de 1 570€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 570€. Dans le détail par sexe, le niveau de vie médian des femmes vivant seules est de 1 504€, soit un montant inférieur à celui observé chez les hommes vivant seuls (1 661€).

L'écart de niveau de vie, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 526€ pour les femmes vivant seules de Vallet, contre 1 595€ pour les hommes vivant seuls.

Niveau de vie médian des personnes vivant seules

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des femmes vivant seules de Vallet est de 1 504€ et celui des hommes vivant seuls de 1 661€.

A l'image de la France métropolitaine, les hommes vivant seuls à Vallet ont un niveau de vie médian supérieur à celui des femmes seules : 1 661€ contre 1 504€. Concernant les hommes, le niveau de vie médian de Vallet est proche du niveau de vie médian de la France métropolitaine. Enfin, notons par ailleurs que parmi l'ensemble des femmes, ce sont celles de la Loire-Atlantique qui détiennent le plus haut niveau de vie médian.

LES MÉNAGES SANS ENFANT



Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des couples sans enfant ?

Répartition par décile des niveaux de vie des couples sans enfant

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie										Ecart		
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Vivant en couple sans enfant	560	1 335	1 516	1 589	1 676	1 807	1 976	2 150	2 354	2 447	2 574	3 104	858	1 769
Total Vallet	8 950	1 197	1 418	1 498	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 347	2 469	2 913	849	1 716

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

Lecture : En 2018, parmi les populations vivant en couple sans enfant de Vallet les 10% les plus pauvres disposent de 1 335€ par mois contre 3 104€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 769€.

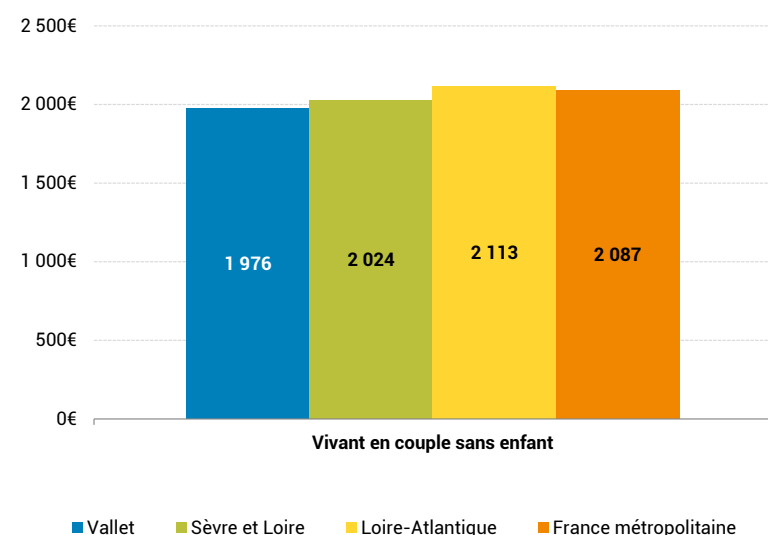
La moitié des couples sans enfant de Vallet dispose de moins de 1 976€ par mois quand l'autre moitié dispose de plus de 1 976€.

L'écart de niveau de vie, entre les 10% des populations les plus riches et les 10% les plus pauvres est de 1 769€ pour les populations vivant en couple sans enfant de Vallet.

Le fort niveau de vie des couples sans enfant s'explique par l'absence d'enfant à charge (au sens fiscal du terme) mais aussi par l'âge des personnes concernées. Il s'agit notamment de personnes ayant plus de 50 ans, donc situées dans une vie professionnelle arrivant au «sommet» en matière de rémunération.

Niveau de vie médian des couples sans enfant

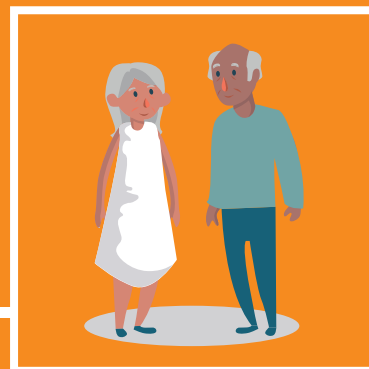
Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des populations vivant en couple sans enfant de Vallet est de 1 976€.

Les couples sans enfant de Vallet enregistrent un niveau de vie médian moins important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 1 976€ contre 2 087€. Pour les autres territoires de comparaison, le niveau de vie médian des couples sans enfant s'élève à 2 024€ au sein de Sèvre et Loire et 2 113€ pour la Loire-Atlantique.

LES SENIORS



LES 60 ANS ET PLUS

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ? _____ p.101

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ? _____ p.108

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ? _____ p.110

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ? _____ p.113

LES ACTIFS DE 55-64 ANS

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ? _____ p.114

LES 75 ANS ET PLUS

Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ? _____ p.116

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ? _____ p.117

Baromètre - La fragilité des personnes âgées _____ p.118

LE VIEILLISSEMENT

a et aura un impact très fort au niveau local et est au cœur de l'action communale (intercommunale) et de sa politique sociale.

Il s'agit de considérer au mieux les aînés et de répondre à la diversité de leurs besoins en intégrant les conséquences du vieillissement dans toutes les politiques publiques. Le CCAS (ou CIAS) répond au quotidien à ces demandes exprimées par les aînés, en lien avec les autres acteurs du territoire.

Le défi à relever est notamment d'identifier les aînés isolés, sans aidant familial à proximité, fragilisés dans leurs démarches administratives du fait d'une e-administration généralisée, éloignés des services, devant disposer d'aménagements dans leur logement voire même d'un relogement parfois. L'enjeu des politiques gérontologiques locales est de déployer des réponses adaptées afin d'éviter les situations de rupture.

La crise sanitaire a mis nettement en évidence les fragilités de ces aînés, qu'ils vivent encore chez eux ou en établissement.

Ça n'est pas seul qu'un CCAS relèvera ce défi mais bien en mobilisant l'ensemble des partenaires œuvrant, de près ou de loin, pour les aînés sur le territoire.

Mieux connaître ces aînés est essentiel pour adapter/réorienter/ajuster les différentes actions et services développés à leur intention :

combien sont-ils aujourd'hui et combien seront-ils demain ? où vivent-ils ? vivent-ils seuls ou en couple ? dans quel type de logement ? comment évolue leur niveau de vie ? la précarité économique des aînés augmente-t-elle ? sont-ils encore actifs ? quels types d'emplois occupent-ils ? sont-ils fortement exposés au chômage ? quels sont les effets de la crise sanitaire de la COVID-19 sur leurs fragilités ?...

Autant de réponses à ces questions que le diagnostic réalisé dans le cadre d'une démarche d'Analyse des besoins sociaux pilotée par le CCAS (ou CIAS) apportera.

Le partage de cette connaissance permettra de mobiliser l'ensemble des partenaires afin qu'ils intègrent les réalités sociales concernant les aînés dans leurs projets à venir : les aménagements fonciers de la commune faciliteront-ils le parcours résidentiel des aînés en proposant une offre de logements adaptée au bien vieillir ? les aménagements urbains sur le territoire intègrent-ils la question de la mobilité des aînés ? l'offre culturelle, sportive et de loisirs répond-elle aux (nouveaux) besoins des aînés et est-elle accessible aux plus précaires ? les services d'aide à domicile (SAD, portage de repas, soins à domicile...) pourront-ils couvrir les besoins à venir (hausse de la demande mais également accompagnement d'un public moins autonome, plus précaire...) ? les réseaux de bénévoles œuvrant auprès des aînés ne sont-ils pas amenés à s'épuiser (transport solidaire, réseaux associatifs ou bénévoles de visites à domicile...) ?...

L'Analyse des besoins sociaux, pilotée par le CCAS (ou le CIAS), doit permettre de développer une démarche transversale et intégrée pour être au plus près des aînés.

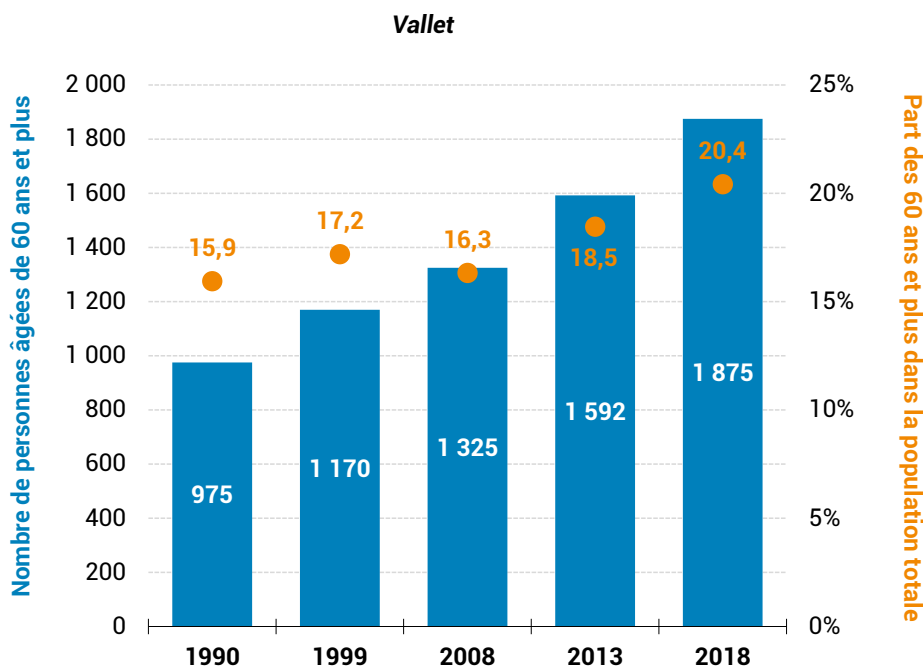
Lien social Sous-peuplement
60-74 ans
EHPAD Seniors actifs
Intergénérationnel Isolement
Perte d'autonomie Services d'aides
60 ans et plus
Accès aux soins Difficultés de mobilités
Personnes âgées
Dépendance Repli sur soi
75 ans et plus Inclusion numérique
Veillessement Parcours logement
Aidants Accès aux droits
Seul à domicile

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

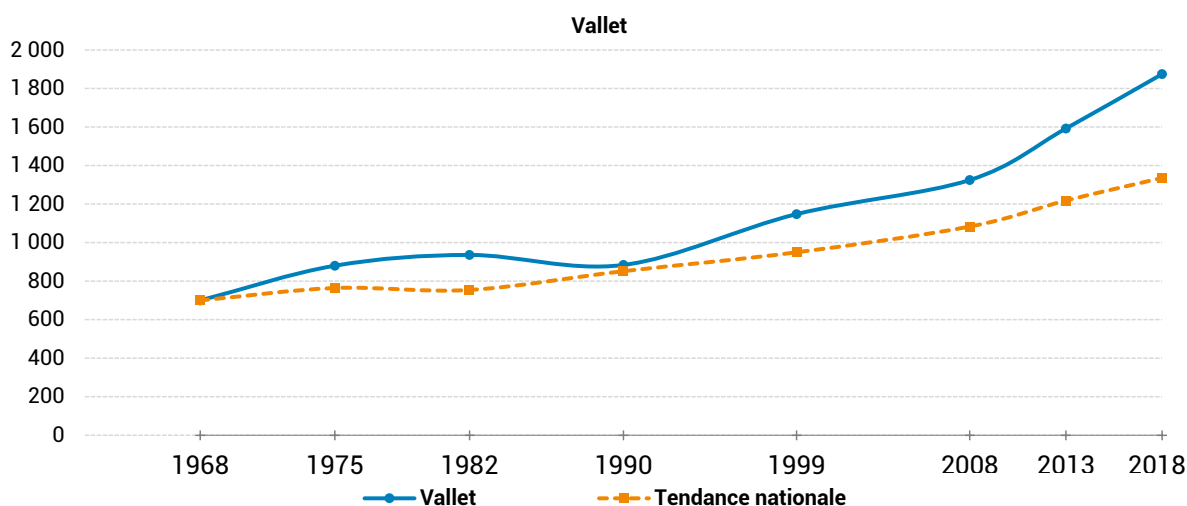


Lecture : En 2018, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 20,4% de la population de Vallet, soit 1 875 personnes.

Près de 20% des habitants de Vallet sont âgés de 60 ans et plus en 2018. A titre de comparaison, 26% des habitants de France métropolitaine appartiennent à cette tranche d'âge.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 60

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Vallet si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2018, Vallet compte 1 875 personnes âgées de 60 ans et plus. Ce nombre serait de 1 336 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

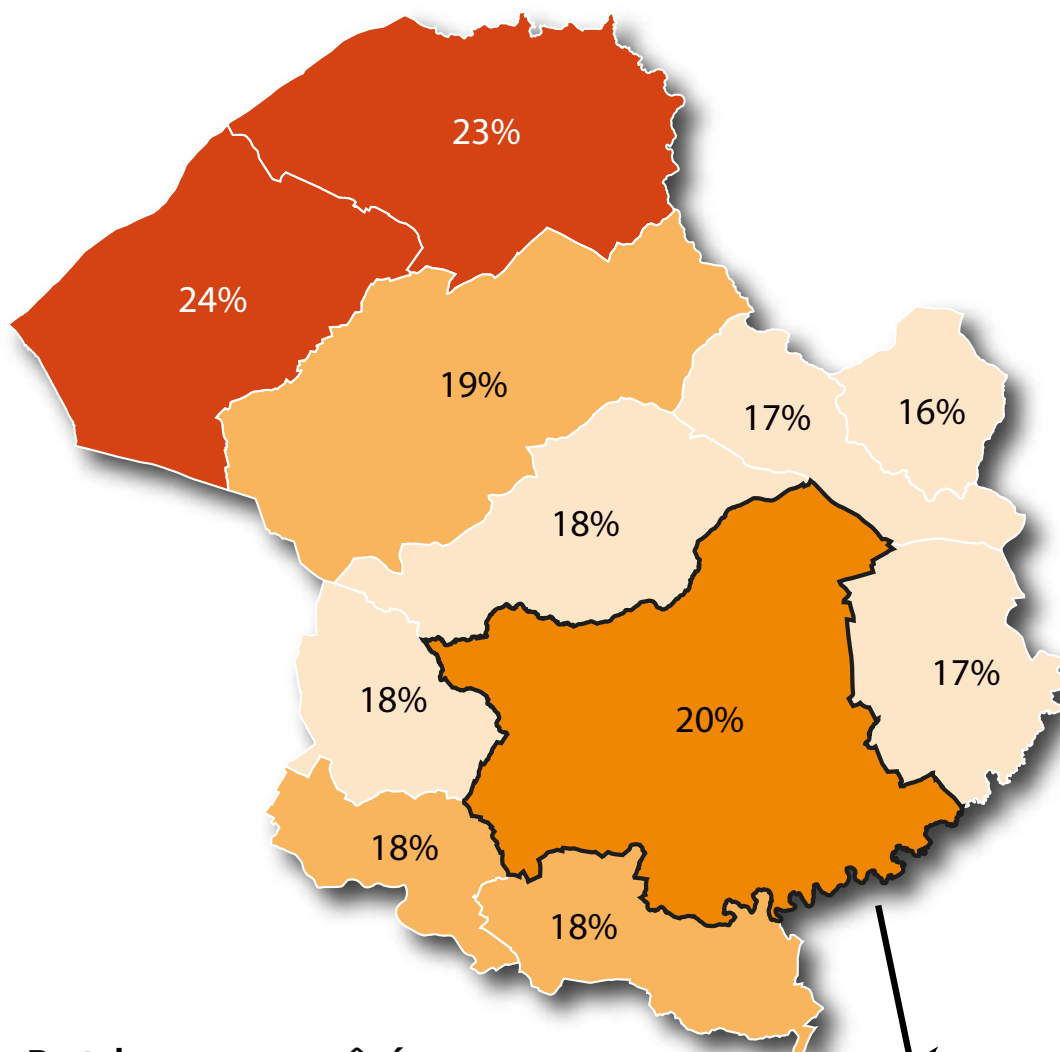
Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus a crû plus rapidement à Vallet qu'à l'échelle de la France métropolitaine. Si Vallet avait suivi le rythme d'évolution observé en France métropolitaine, le territoire compterait près de 1 340 personnes âgées de 60 ans et plus en 2018, soit 540 personnes de moins que ce qu'elle ne compte réellement.



Part des personnes âgées de 60 ans et plus parmi la population totale en 2018

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

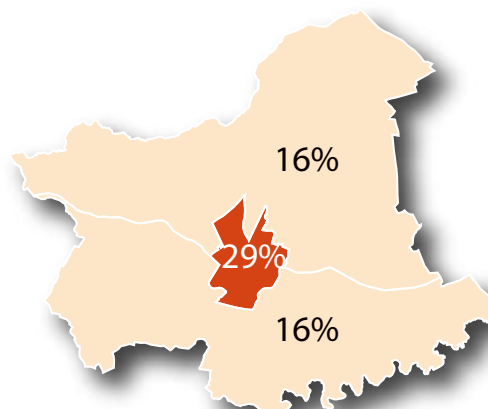
Les 60 ans et plus



Part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population

Moyenne de Sèvre et Loire : 20,2%

- 22% et plus
- Entre 20 et 22%
- Entre 18 et 20%
- Entre 16 et 18%





Personnes âgées de 60 ans et plus par groupe d'âge

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	60-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	558	16,7	310	9,3	149	4,5
Sud	323	10,8	87	2,9	52	1,7
Nord-Chênes Rouges	328	11,5	43	1,5	24	0,8
Vallet	1 210	13,2	441	4,8	225	2,4
Clisson	1 253	16,9	504	6,8	246	3,3
Le Loroux-Bottereau	997	12,0	363	4,4	226	2,7
Loire-Atlantique	217 133	15,4	77 173	5,5	41 236	2,9
France métropolitaine	10 797 645	16,7	3 982 547	6,1	2 140 368	3,3

Valeur inférieure à celle de Vallet

Valeur proche de celle de Vallet

Valeur supérieure à celle de Vallet

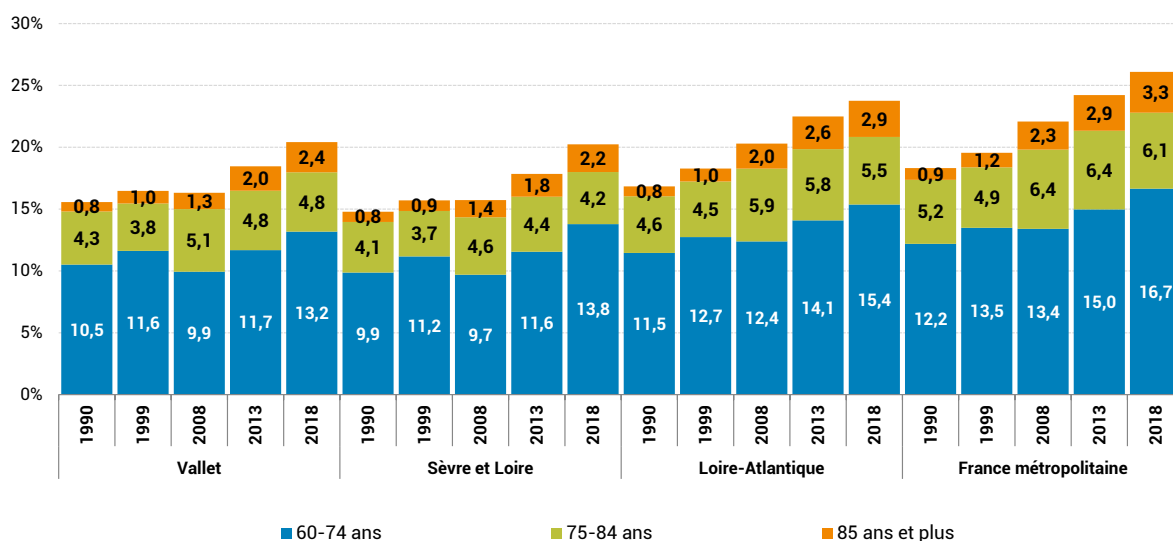
Lecture : Les 1 210 personnes âgées de 60-74 ans représentent 13,2% de la population de Vallet.



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : 13,2% de la population de Vallet est âgée de 60-74 ans en 2018.

En 2018, les 1 870 personnes âgées de 60 ans et plus de Vallet représentent 20% de la population totale. Pour comparaison, cette part est de 20% pour Sèvre et Loire, de 24% pour la Loire-Atlantique et de 26% pour la France métropolitaine. Dans le détail, la répartition est la suivante : 1 210 personnes de 60-74 ans soit 13%, 440 personnes de 75-84 ans soit 5% et 220 personnes de 85 ans et plus soit 2%.

Entre 2013 et 2018, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus est passé de 1 590 à 1 870, leur part a augmenté de 2 points, passant de 18% à 20%. Pour les territoires de comparaison, l'évolution a été de +2 points pour Sèvre et Loire, de +1 point pour la Loire-Atlantique et de +2 points pour la France métropolitaine. Entre 2013 et 2018, le poids des personnes âgées de 60-74 ans a augmenté de 1 point, passant de 12% à 13% et celui des 75 ans et plus a stagné autour de 7%.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus depuis les années 90

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

Vallet		1990	1999	2008	2013	2018
60-74 ans	Nbre	643	791	807	1 007	1 210
	Part (%)	10,5	11,6	9,9	11,7	13,2
75-84 ans	Nbre	263	261	411	414	441
	Part (%)	4,3	3,8	5,1	4,8	4,8
85 ans et plus	Nbre	46	69	107	171	225
	Part (%)	0,8	1,0	1,3	2,0	2,4

Lecture : En 2018, 1 210 personnes sont âgées de 60-74 ans, soit 13,2% de la population de Vallet.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent deux personnes sur dix de la population totale de Vallet. Dans le détail, leur répartition est la suivante : 13% pour les personnes âgées de 60 à 74 ans, 5% pour celles âgées de 75 à 84 ans et 2% pour celles âgées de 85 ans et plus.

Depuis 1990, si la part des personnes âgées de 75 à 84 ans dans la population totale varie peu, celle des personnes âgées de 60 à 74 ans augmente, traduisant un vieillissement de la population important.

Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?



Trois groupes se distinguent dans la population âgée de 60 ans et plus :

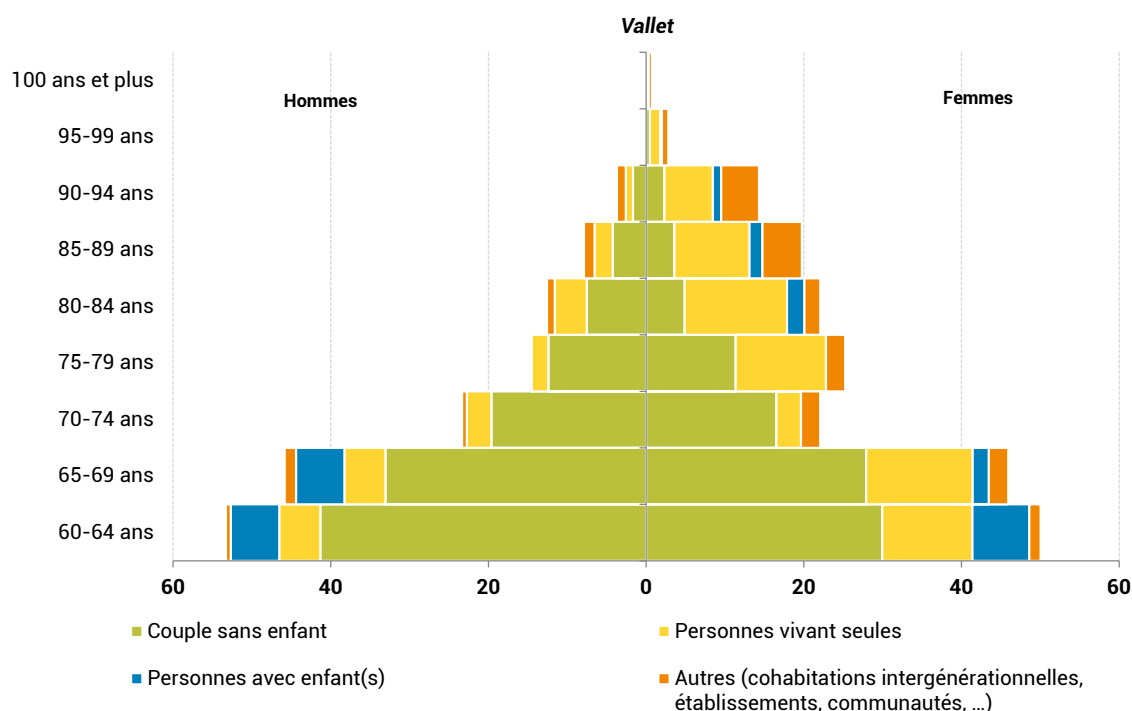
D'une part les 1 210 personnes âgées de 60 à 74 ans peuvent être définies comme une population encore active, impliquée dans les réseaux sociaux, aidante à la fois de ses enfants et de ses petits-enfants, mais aussi de ses parents souvent très âgés et dépendants.

D'autre part, les 440 personnes âgées de 75 à 84 ans possèdent des caractéristiques différentes. En effet, ce sont souvent des personnes qui présentent le risque de se replier sur elles-mêmes. Leurs réseaux sociaux, familiaux et professionnels s'amenuisent progressivement. Certaines se démotivent et ne cherchent plus à entretenir ou créer des liens avec autrui. Elles n'expriment pas de besoin particulier, se lassent et ont tendance à disparaître au regard des politiques publiques.

Enfin, les 220 personnes âgées de 85 ans et plus sont sujettes à une perte d'autonomie qui peut les amener à devoir recourir à des aides de proches aidants ou de professionnels pour rester à domicile. Même si la grande majorité des personnes âgées peuvent être considérées comme autonomes, l'avancée en âge est souvent synonyme d'isolement physique. En 2018, parmi les 340 personnes âgées de 85 ans et plus vivant à domicile à Vallet, 55% vivent seules.

Pyramide des âges de la population des ménages de 60 ans et plus selon la situation familiale

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 150 femmes de 60-64 ans vivent au sein d'un couple sans enfant à Vallet.

Globalement, la majorité des personnes âgées de 60 ans et plus de Vallet vivent en couple sans enfant (60%), viennent ensuite les personnes vivant seules, leur part augmentant avec l'âge (18% pour les moins de 75 ans contre 48% pour les 75 ans et plus). On note de fait, une disparition progressive des personnes avec enfant(s) (13% pour les 60-64 ans) et une montée en charge de la part des personnes âgées vivant en établissement à partir de 80 ans (2% pour les moins de 80 ans contre 18% pour les 80 ans et plus).



Quels sont les besoins liés au vieillissement de la population ?

Espérance de vie : quelle évolution ? quelles disparités entre les profils ?

En 70 ans, l'espérance de vie a augmenté de plus de 15 ans.

L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années que vivrait un nourrisson, compte tenu des conditions de mortalité de la période. Bien évidemment ces conditions de mortalité sont appelées à évoluer. Selon l'Insee, l'espérance de vie à la naissance était de 62,5 ans pour les hommes en 1949 et a atteint 79,8 ans en 2019. Pour les femmes, l'espérance de vie qui était de 68,5 ans en 1949 est passée à 85,7 ans en 2019. Plusieurs facteurs contribuent à cet allongement de la vie : le travail est moins pénible physiquement et le nombre d'heures de travail baisse. Les individus sont de plus en plus attentifs à leurs corps, notamment à leur alimentation. L'accès aux soins et leur qualité progressent et l'innovation en matière de santé s'améliore notamment en ce qui concerne la prise en charge de la dépendance des seniors et l'oncologie.

Relativiser cette évolution en regardant l'espérance de vie en bonne santé

Les Français vivent de plus en plus longtemps, mais le gain de ces années à vivre n'est pas toujours associé à des années de vie en bonne santé. Un indicateur d'espérance de vie sans incapacité ou en bonne santé permet de mieux apprécier le bénéfice de ces années de vie supplémentaires. On calcule alors le nombre d'années qu'une personne peut compter vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne. En 2018, pour les femmes celle-ci s'élève à 64,5 ans tandis que pour les hommes elle atteint 63,4 ans.

Espérance de vie et inégalités entre les classes sociales

Toutefois, ces chiffres restent des moyennes et cachent des disparités selon la classe sociale. Plus on est aisé, plus l'espérance de vie est élevée. En effet, parmi les 5 % les plus aisés l'espérance de vie à la naissance des hommes est de 88,4 ans contre 71,7 ans chez les 5 % les plus pauvres, soit 13 ans d'écart. Chez les femmes, cet écart se réduit puisque 8 ans séparent les plus aisées des plus pauvres : l'espérance de vie à la naissance des femmes parmi les 5 % les plus aisées atteint 88,3 ans, contre 80,0 ans parmi les 5 % les plus modestes.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet écart. D'abord, les difficultés financières connues par les 5 % les plus pauvres peuvent limiter l'accès aux soins. D'après l'Insee, chez les 20 % les plus modestes, 1,8 % des personnes interrogées disent avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical faute d'argent au cours des douze derniers mois et 5,7 % à un traitement dentaire, soit 6,5 % au total (données 2017). De plus, les cadres, par comparaison aux ouvriers, ont un niveau de vie plus élevé et sont moins soumis aux risques professionnels et à la pénibilité du travail (accidents, maladies, exposition à des produits toxiques). Enfin, les ouvriers ont davantage de comportements à risque que les cadres, le poste de consommation « tabac et boissons alcoolisées » est le seul où les ouvriers dépensent davantage que les cadres malgré leurs revenus inférieurs.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Indice de vieillissement

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2018 en		Indice de vieillissement en 2018
		Nbre	Part (%)		Nbre	Part (%)	
Vallet	1,56	+67	+12,9	1,72	+80	+8,0	1,82
Sèvre et Loire	1,61	+344	+13,6	1,84	+206	+3,9	2,14
Loire-Atlantique	1,57	+12 232	+12,3	1,68	+6 804	+3,6	1,83
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+233 441	+2,4	1,76

Lecture : En 2008, l'indice de vieillissement est de 1,56 à Vallet. Entre 2008 et 2013, l'évolution du nombre de personnes âgées de 75 ans et plus a été de +12,9%, soit 67 personnes de plus.

L'indice de vieillissement (nombre de 60-74 ans / 75 ans et plus) calculé pour la population de Vallet en 2008 était élevé (1,56), ce qui laissait à penser à un vieillissement à venir. Celui-ci s'est confirmé avec une décroissance de 70 personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013. L'indice de vieillissement en 2013 était plus important et on a observé une croissance moins importante du nombre de 75 ans et plus entre 2013 et 2018. Au vu de l'indice en 2018, on peut s'attendre à une augmentation de la population des 75 ans et plus sur les prochaines années à un rythme proche de celui observé depuis 2013.

Indice de vieillissement dans le détail

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas

	Indice de vieillissement en 2008	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2008 et 2013 en		Indice de vieillissement en 2013	Evolution des personnes âgées de 75 ans et plus entre 2013 et 2018 en		Indice de vieillissement en 2018
		Nbre	%		Nbre	%	
Agglomération	1,34	+39	+12,7	1,45	+75	+15,0	1,31
Sud	1,58	-7	-11,5	2,32	+76	+60,2	2,56
Nord-Chênes Rouges	1,99	+35	+23,1	2,04	-71	-18,4	2,81
Vallet	1,56	+67	+12,9	1,72	+80	+8,0	1,82
Clisson	1,40	+106	+18,0	1,50	+54	+5,2	1,67
Le Loroux-Bottereau	1,37	+105	+22,9	1,39	+26	+3,3	1,69
Sèvre et Loire	1,61	+344	+13,6	1,84	+206	+3,9	2,14
Loire-Atlantique	1,57	+12 232	+12,3	1,68	+6 804	+3,6	1,83
France métropolitaine	1,55	+500 373	+9,3	1,62	+233 441	+2,4	1,76

Valeur inférieure à celle de Vallet

Valeur proche de celle de Vallet

Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice de vieillissement de Vallet était de 1,56 en 2008. Entre 2008 et 2013, le nombre de personnes âgées a augmenté de 12,9% soit 67 personnes de plus.

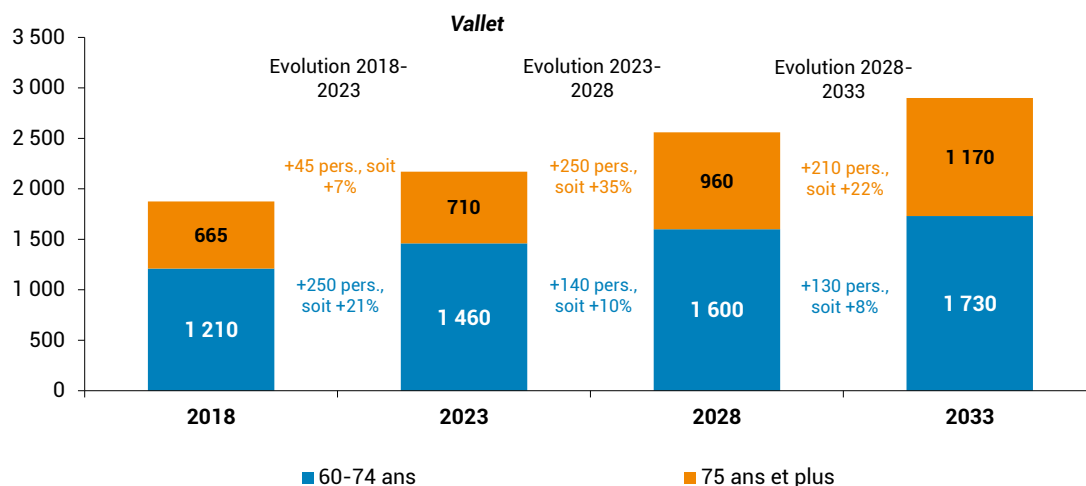


Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?

La projection de population proposée ici repose sur un prolongement des tendances passées sur le profil des arrivants et partants, une prolongation du rythme d'évolution du parc de logements et la prise en compte des tendances attendues en terme de fécondité et de mortalité.

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à l'horizon 2033

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas

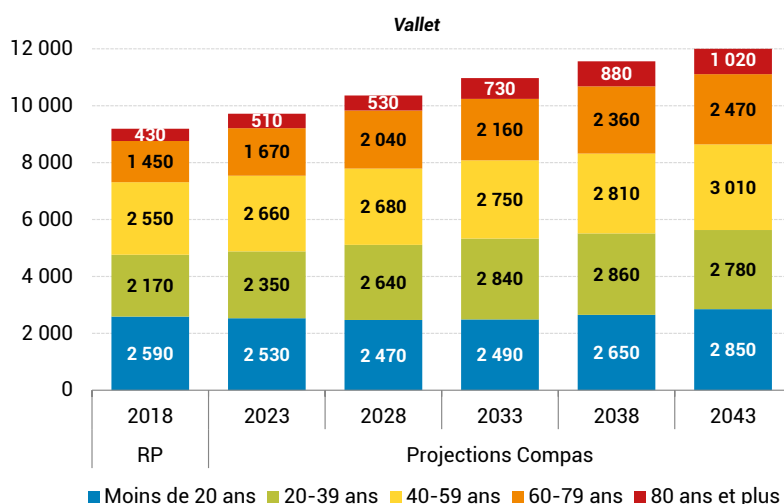


Lecture : Selon les projections, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait augmenter de 250 entre 2018 et 2023.

Selon les projections, si le rythme de construction de logements et les évolutions de population constatées ces cinq dernières années se poursuivaient, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus pourrait augmenter de 300 personnes, soit +16% entre 2018 et 2023. Dans le détail, cela concernerait une hausse de 250 personnes de 60-74 ans (+21%) et une hausse de 40 personnes de 75 ans et plus (+7%). Sur les cinq années suivantes, le territoire pourrait constater une hausse de 140 personnes de 60-74 ans (+10%) et une hausse de 250 personnes de 75 ans et plus (+35%), soit au total +390 personnes de 60 ans et plus. Finalement, d'ici 2033, Vallet devrait gagner 1 030 habitants âgés de 60 ans et plus.

Projection de la population à l'horizon 2043 par classe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



D'ici 2043, Vallet pourrait gagner 2 940 habitants (+32% par rapport au dernier recensement). L'évolution la plus importante en effectif concerne les 60-79 ans (+1 020 personnes) mais en valeur relative, les personnes âgées de 80 ans et plus (+137%).

Lecture : Selon les projections de population, Vallet pourrait compter 510 habitants de 80 ans et plus en 2023.

Quelle évolution attendue des besoins liée à celle des populations âgées ?



Projection de la population à l'horizon 2043 selon les classes d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas

	Vallet					
	RP	Projections Compas				
	2018	2023	2028	2033	2038	2043
60-74 ans	1 210	1 460	1 600	1 730	1 910	1 910
75-84 ans	441	420	620	820	840	970
85 ans et plus	225	290	340	350	500	610
Total des 60 ans et plus	1 875	2 170	2 560	2 900	3 250	3 490

	Taux d'évolution en %*					
	RP	Projections Compas				
	2018	2023	2028	2033	2038	2043
60-74 ans	+20,1	+20,7	+9,6	+8,1	+10,4	+0,0
75-84 ans	+6,3	-4,7	+47,6	+32,3	+2,4	+15,5
85 ans et plus	+31,8	+29,0	+17,2	+2,9	+42,9	+22,0
Total des 60 ans et plus	+17,8	+15,7	+18,0	+13,3	+12,1	+7,4

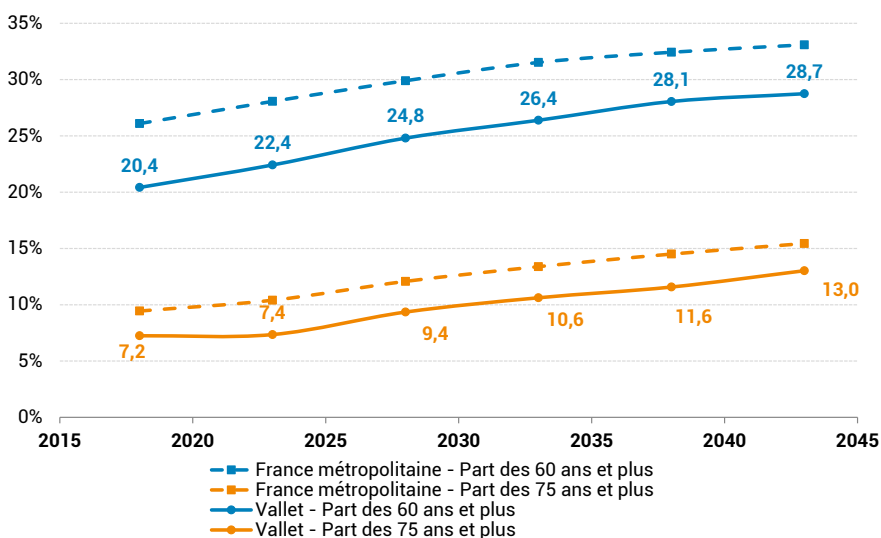
*Evolutions calculées sur les 5 années précédentes

Lecture : En 2023, le nombre de personnes âgées de 60-74 ans pourrait atteindre 1 460 personnes, soit une hausse de 20,7% entre 2018 et 2023.

L'augmentation de l'espérance de vie, combinée au passage aux âges élevés des générations issues du baby-boom, devrait générer, dans la plupart des territoires de France métropolitaine, une augmentation conséquente de la part des populations les plus âgées dans la population.

Projection de la population âgée à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2043, les personnes âgées de 60 ans et plus pourraient représenter 28,7% de la population de Vallet contre 33,1% à l'échelle nationale.

Au dernier recensement de la population, la part de personnes âgées de plus de 60 ans était moins importante sur Vallet qu'en France métropolitaine (20,4% contre 26,1%). En 2043, la tendance devrait être la même. Entre les deux périodes, l'écart devrait se réduire : 5,7 points en 2018 contre 4,3 points en 2043.

Les générations issues du baby-boom sont celles nées entre 1945 et le milieu des années 1970. Elles ont commencé à atteindre l'âge de 60 ans depuis 2005, sont entrées dans la classe d'âge des 75 ans et plus à partir de 2020 et entreront dans celle des 85 ans et plus à partir de 2030.

En 2018, Vallet regroupe 1 870 habitants de 60 ans ou plus, soit 18% de plus qu'en 2013 (une évolution moyenne annuelle de +3% sur la période 2013-2018, contre +1% pour la population totale).

2% de la population de Vallet est âgée de 85 ans ou plus, 5% de 75-84 ans et 13% de 60-74 ans.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 3% de la population en 2033 et atteindre 350 personnes, contre 220 personnes quinze ans plus tôt.

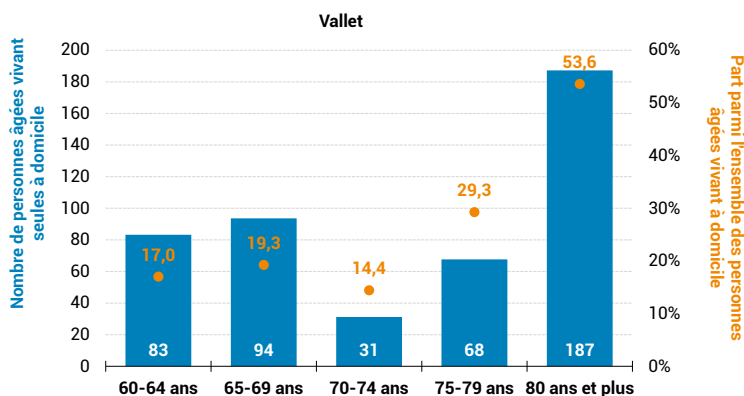
Le vieillissement de la population d'une ville est inévitablement lié à la question de la dépendance. Au-delà de l'APA, il s'agit du développement des services de maintien à domicile dans lesquels les acteurs du social s'investissent souvent fortement. Ils peuvent aussi avoir une fonction de coordination.



Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?

Personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules par groupe d'âge

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 17,0% des personnes âgées de 60-64 ans à domicile vivent seules, soit 83 personnes.

La part des personnes âgées vivant seules à domicile progresse tendanciellement avec l'avancée en âge. En effet, 17% des personnes âgées de 60 à 64 ans vivent seules à domicile contre 54% pour les générations âgées de 80 ans et plus.

Ce constat s'explique encore aujourd'hui principalement pour les plus âgés par une différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes (à l'avantage de ces dernières). Mais les évolutions sociologiques que connaissent les sexagénaires (divorces, séparations, recompositions familiales...) font que ces générations sont plus souvent composées d'adultes vivant seuls que celles qui les ont précédées.

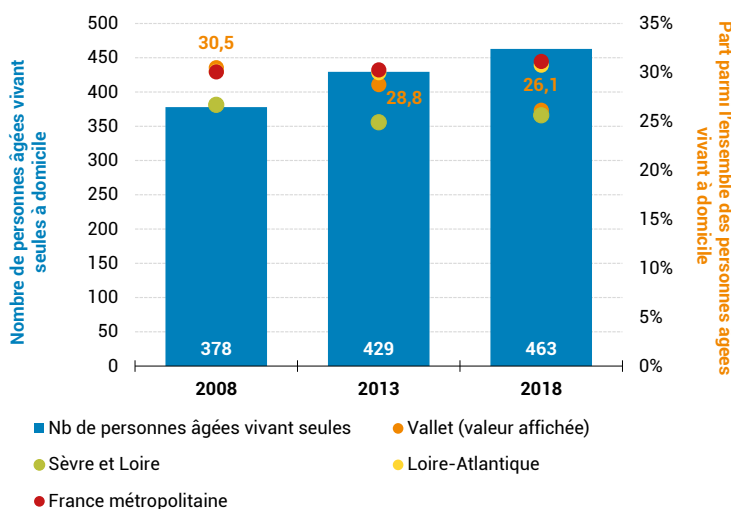
Aussi, leur avancée en âge va participer à l'augmentation à venir de la part des personnes les plus âgées vivant seules à domicile.

Ainsi, les données démographiques prédisent qu'au cours des prochaines décennies la majeure partie de la progression du nombre de personnes âgées de 80 ans et plus à domicile sera due à la progression du nombre de personnes âgées vivant seules.

Derrière l'isolement dans le logement il y a la question de l'isolement social. Le lien entre les deux n'est pas systématique, mais il peut être fort au-delà de 85 ans. La peur de la chute, mais aussi la peur de la nuit peuvent conduire certaines personnes âgées à rechercher un logement adapté (résidence seniors par exemple).

Évolution des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivant seules

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 26,1% des personnes âgées de 60 ans et plus vivent seules à domicile, soit 463 personnes.

En 2018, 26% des personnes âgées de 60 ans et plus à domicile vivent seules, soit 460 personnes. Cette proportion est inférieure à celle observée en 2008 (30%). Ainsi, entre 2008 et 2018, la part des personnes âgées de 60 ans et plus vivant seules à domicile diminue à Vallet. A l'inverse, elle stagne à l'échelle de Sèvre et Loire.

Quelle évolution des besoins en logements pour les personnes âgées ?



Taille des logements des ménages de 65 ans et plus

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

Ensemble des ménages de 65 ans et plus	Nbre	Part (%)
1 ou 2 pièces	75	8,7
3 pièces	152	17,6
4 pièces ou plus	636	73,7

Lecture : En 2018, 8,7% des ménages de 65 ans et plus de Vallet vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 75 ménages.

Parmi les ménages de 65 ans et plus de Vallet en 2018, 9% vivent dans un petit logement (1 ou 2 pièces), soit 70 ménages et 74% vivent dans un logement de 4 pièces ou plus, soit 640 ménages.

Une partie des personnes âgées dispose d'un patrimoine immobilier : la proportion de ménages propriétaires de leur logement est maximale chez les 65 ans et plus. Ce patrimoine constitue une ressource potentielle pour les retraités dans le sens où il peut permettre, au moment de sa liquidation, de financer des dépenses liées à la perte d'autonomie ou l'entrée dans une institution par exemple. Autant de ressources que les aînés locataires ne peuvent pas mobiliser, ce qui peut augmenter leur fragilité (en particulier, ceux dont les revenus sont les plus modestes).

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

Tranche d'âge de la personne de référence du ménage	Ménages en sous-peuplement		Part de ces ménages en sous-peuplement prononcé en %
	Nbre	Part parmi l'ensemble des ménages en %	
60-74 ans	595	93,5	92,2
75 ans et plus	347	83,7	89,6
Ensemble des ménages	2 838	77,1	68,8

Lecture : En 2018, 347 ménages de Vallet dont le référent est âgé de 75 ans ou plus vivent en situation de sous-peuplement.

En 2018, parmi l'ensemble des ménages dont le référent est âgé de 60 ans ou plus de Vallet, 90% vivent en situation de sous-peuplement (soit 940 ménages). Par ailleurs, parmi ces ménages, 91% sont en situation de sous-peuplement prononcé (soit 860 ménages).

L'occupation des logements par les personnes âgées est souvent atypique comparée à l'ensemble de la population, la sous-occupation étant une caractéristique principale du peuplement des logements des aînés. Elle est liée à la décohabitation des enfants passés à l'âge adulte et à la perte du conjoint. Le désir de rester dans son logement du fait de l'attachement à son chez-soi, à son quartier, à son voisinage, à son réseau social, ou de l'incapacité d'en partir du fait de moyens insuffisants pour accéder à un autre logement, conduit au phénomène de sous-peuplement.

Quel que soit le statut d'occupation, cet ancrage pose la question de la vétusté potentielle des logements occupés depuis longtemps par des personnes âgées et de leur nécessaire aménagement à mesure que les limitations fonctionnelles des aînés augmentent : dispositifs d'adaptation du logement (installation de barres d'appui, d'une salle de bain et ou de toilettes adaptées...), travaux d'accessibilité sur les parties communes des immeubles...



TABLEAU DÉTAILLÉ

Sous-peuplement des logements des ménages de 60 ans et plus

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de ménages en sous-peuplement			
	PRM âgée de 60-74 ans		PRM âgée de 75 ans et plus	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	290	91,8	223	82,6
Sud	145	93,3	99	90,5
Nord-Chênes Rouges	160	96,9	26	71,3
Vallet	595	93,5	347	83,7
Clisson	657	90,7	430	94,3
Loire-Atlantique	1 119 986	88,3	68 757	87,7
France métropolitaine	5 272 269	83,7	3 535 882	85,6

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : En 2018, 93,5% des ménages de Vallet dont le référent est âgé de 60 à 74 ans vivent en situation de sous-peuplement (soit 595 ménages).

Quels sont les niveaux de vie des personnes âgées ?



Répartition par décile des niveaux de vie des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Population fiscale estimée	Niveaux de vie											Ecart	
		1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
50-59 ans	2 040	1 243	1 469	1 601	1 687	1 837	2 010	2 235	2 439	2 559	2 696	3 192	958	1 949
60-74 ans	1 550	1 299	1 494	1 565	1 641	1 776	1 907	2 089	2 272	2 388	2 521	2 986	823	1 687
75 ans et plus	1 010	1 043	1 196	1 265	1 343	1 456	1 563	1 732	1 912	2 040	2 136	2 437	775	1 393
Total Vallet	8 950	1 197	1 418	1 498	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 347	2 469	2 913	849	1 716

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

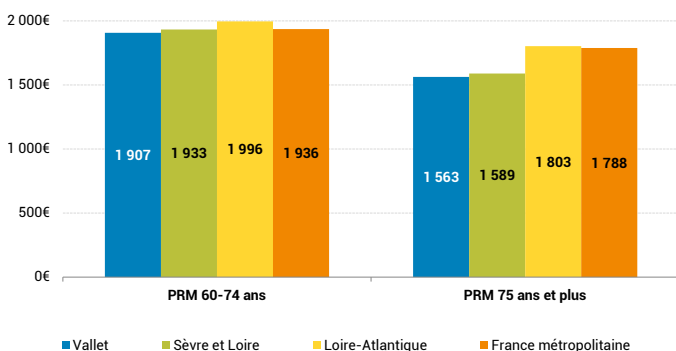
Lecture : En 2018, les 10% des personnes vivant dans les ménages les plus âgés (75 ans et plus) les plus pauvres de Vallet disposent de 1 043€ par mois contre 2 437€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 393€.

Le niveau de vie varie selon l'âge de la personne de référence du ménage. La moitié des personnes de Vallet vivant dans les ménages où le référent est âgé de 50 à 59 ans dispose d'un niveau de vie inférieur à 2 010€ par mois, et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur. Au sein des ménages les plus âgés, le niveau de vie médian est de 1 907€ par mois chez les 60-74 ans et de 1 563€ pour les 75 ans et plus.

Les 10% des personnes les plus pauvres de Vallet vivant au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 50 à 59 ans vivent avec, au maximum, 1 243€ par mois (1er décile). Ce montant est de 1 299€ au sein des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans. Enfin, ce niveau de vie est maximal avec 1 043€ pour le 1er décile des ménages de 75 ans et plus.

Niveau de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



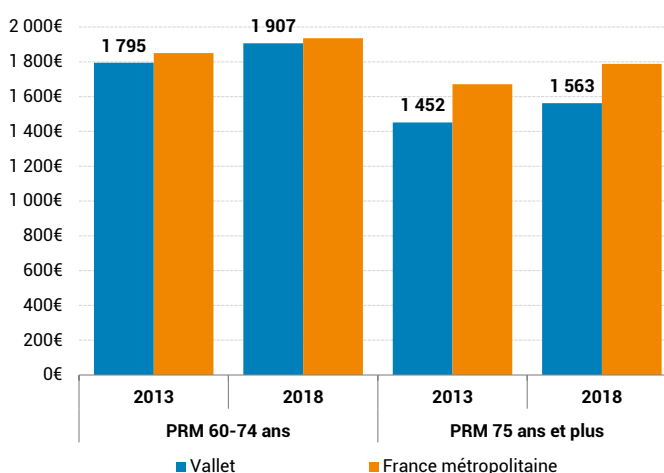
Lecture : En 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 60 à 74 ans de Vallet est de 1 907€.

Les personnes âgées de 60-74 ans de Vallet enregistrent un niveau de vie médian moins important que celui observé en France métropolitaine, soit respectivement 1 907€ contre 1 936€. Le niveau de vie médian a tendance à diminuer après 75 ans à Vallet. En effet, il est inférieur de 344€ à celui des 60-74 ans, soit un niveau de vie médian de 1 563€ pour les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ce niveau de vie relativement important peut permettre de développer des services adaptés impliquant une participation économique (liée au niveau de vie des ménages). De même, les personnes âgées sont plus fréquemment en situation d'être propriétaire de leur logement, donc d'avoir un patrimoine et une absence de loyer à payer (mais des charges existent qui peuvent aussi être significatives).

Évolution des niveaux de vie médian des personnes âgées

Source : Insee, Filosofi 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian des ménages dont le référent est âgé de 75 ans et plus de Vallet est passé de 1 452€ à 1 563€.

Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian des personnes âgées de 60 à 74 ans a augmenté plus rapidement à Vallet qu'en France métropolitaine, respectivement +112 et +85€.

Pour les personnes âgées de 75 ans et plus, le gain observé à Vallet est similaire à celui observé en France métropolitaine. Le niveau de vie médian des personnes âgées de 75 ans et plus de Vallet est ainsi passé de 1 452€ en 2013 à 1 563€ en 2018.

LES SENIORS



Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?

L'activité des seniors : quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?

L'âge moyen de départ à la retraite de nouveau en hausse.

Depuis 1963, l'âge moyen de départ à la retraite des salariés du secteur privé n'a cessé de baisser. Il passe de 64 ans à 61 ans entre 1963 et 2007. Suite à la crise de 2008, la tendance s'inverse et l'âge moyen de départ à la retraite remonte jusqu'à 62,5 ans.

Un objectif : le renforcement du taux d'emploi des seniors

Dans le même temps, la Stratégie Européenne de l'Emploi, et les pouvoirs publics français cherchant à équilibrer les comptes de la sécurité sociale, soutiennent l'emploi des seniors. Diverses réformes ont alors été mises en place comme la modification du système de cotisation, l'instauration d'un système de décote pour inciter à rester plus longtemps en emploi, la suppression des départs anticipés ou encore le report de l'âge légal à la retraite. En 2017, en France métropolitaine le taux d'emploi des 50-64 ans est de 61,5%. Un chiffre en augmentation de 8,2 points depuis 2007.

Des profils différents

Le passage à la retraite ne se fait pas dans les mêmes conditions pour tous les seniors. Considérés comme moins productifs et subissant la discrimination des employeurs, une partie des seniors licenciés peuvent basculer dans l'inactivité avant d'avoir pu liquider leur retraite. D'autres, basculent vers l'inactivité suite à des problèmes de santé rendant le travail difficile. En effet, la pénibilité du travail est un facteur considérable d'inégalités.

Par exemple, les ouvriers plus exposés à la pénibilité travaillent plus longtemps mais seront moins longtemps à la retraite que les cadres. En effet, les ouvriers et les employés débutent leur carrière plus tôt que les cadres. Ces derniers, plus diplômés, commencent leur carrière en moyenne à 25 ans. Malgré l'augmentation de l'espérance de vie, des disparités perdurent. Les plus aisés vivent en moyenne plus longtemps et percevront donc une retraite plus longuement : les 5 % de personnes les plus aisées ont une espérance de vie supérieure de 13 ans pour les hommes et 8 ans pour les femmes à celles des 5 % de personnes les plus modestes.

Le recul de l'âge de la retraite n'a donc pas les mêmes conséquences selon les CSP, mais aussi selon le sexe. Les femmes dont les carrières sont parfois rythmées par les maternités, perçoivent en moyenne une pension de droit direct inférieure de 42% à celle des hommes en 2017.

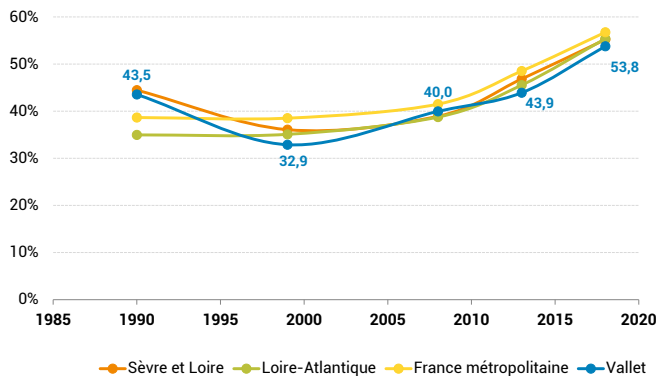
Les sources sont présentées en Bibliographie.

Quel est le lien à l'emploi des 55-64 ans ?



Évolution du taux d'activité des 55-64 ans entre 1990 et 2018

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



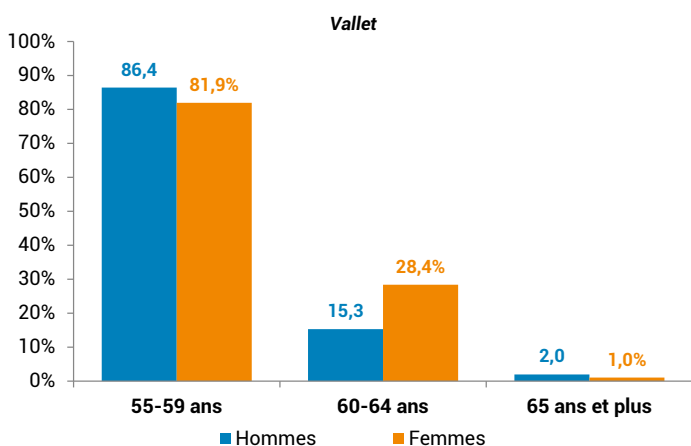
Lecture : En 2018, 53,8% des personnes âgées de 55-64 ans sont actives à Vallet.

Entre 2008 et 2018, le taux d'activité des personnes âgées de 55 à 64 ans a progressé de 14 points. C'est une conséquence de l'allongement de la durée de cotisation et du recul de l'âge légal de départ en retraite.

L'augmentation de l'âge du départ à la retraite s'accompagne aussi d'une augmentation du nombre de personnes en situation de chômage dans ces tranches d'âges. Pour les acteurs du social ce seront aussi des personnes âgées à plus faibles revenus qui pourraient demander à bénéficier des aides sociales extra-légales.

Taux d'activité des seniors selon le sexe

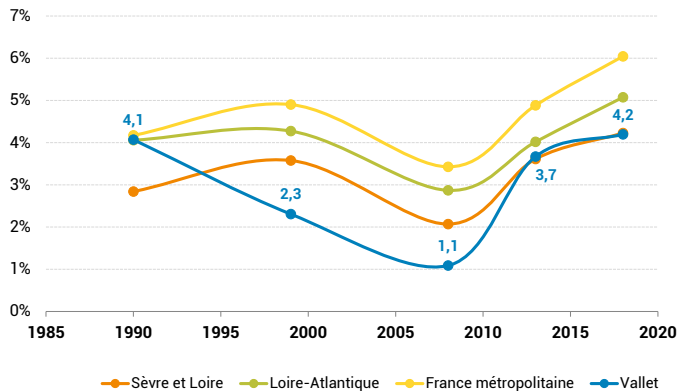
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 86,4% des hommes âgés de 55-59 ans sont actifs en 2018 à Vallet.

Évolution du taux de chômage des 55-64 ans entre 1990 et 2018

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 4,2% des personnes âgées de 55-64 ans sont au chômage à Vallet.

Sur les dix dernières années, Vallet enregistre une augmentation d'environ 3 points du taux de chômage des populations actives âgées de 55 à 64 ans. Cette tendance à la hausse s'observe également dans les territoires de comparaison.

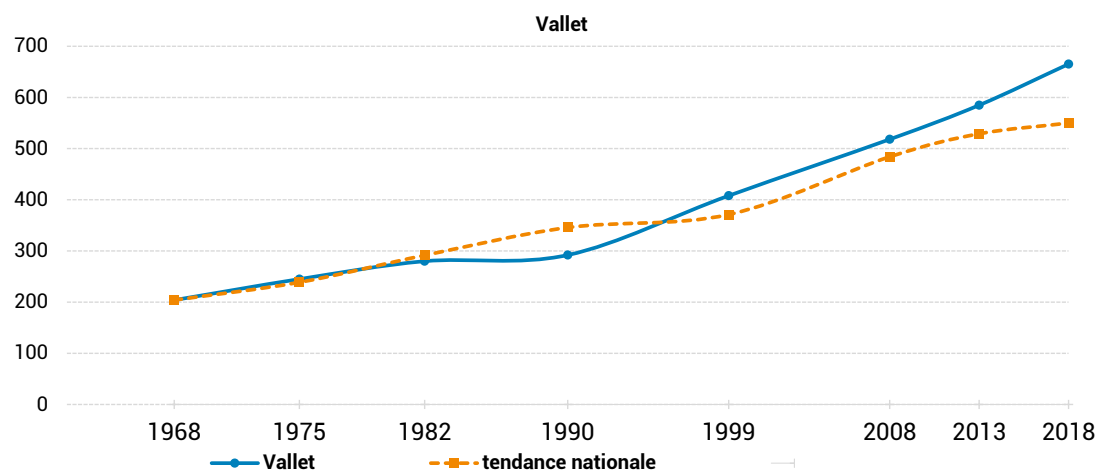
Enfin, Vallet comptait 10 chômeurs âgés de 55 à 64 ans en 2008 contre 40 en 2018.



Quelles sont les évolutions des populations âgées de 75 ans et plus ?

Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



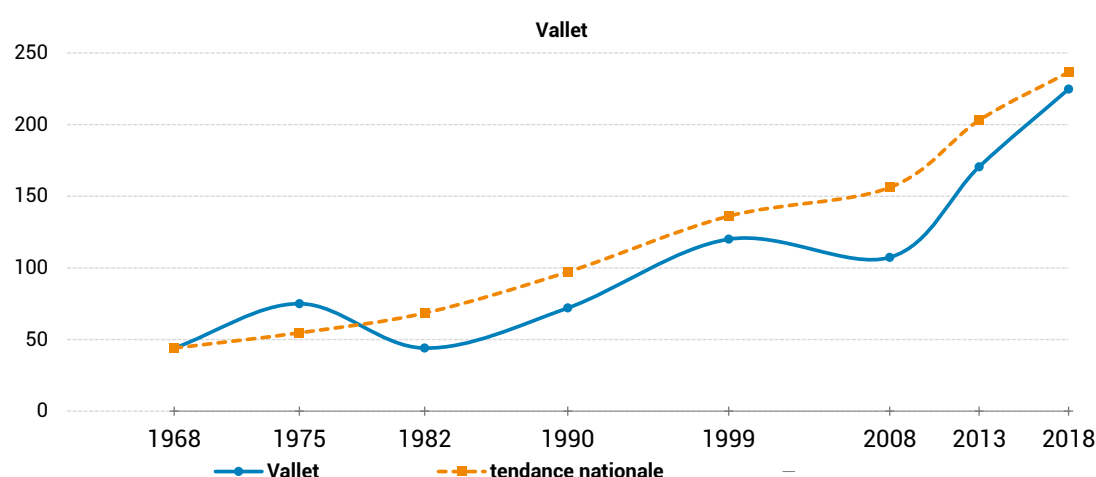
* indique l'évolution qu'aurait connu Vallet si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2018, Vallet compte 665 personnes âgées de 75 ans et plus. Ce nombre serait de 550 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

En 2018, Vallet compte environ 670 personnes âgées de 75 ans et plus, soit 80 personnes de plus qu'en 2013. Si la commune avait suivi le rythme observé à l'échelle de la France métropolitaine, elle compterait 120 personnes âgées de 75 ans et plus de moins en 2018, soit 550 personnes environ.

Évolution des personnes âgées de 85 ans et plus depuis les années soixante

Source : Insee, RP 1968-2018 - Traitements © Compas



* indique l'évolution qu'aurait connu Vallet si le territoire avait suivi le rythme observé en France métropolitaine

Lecture : En 2018, Vallet compte 225 personnes âgées de 85 ans et plus. Ce nombre serait de 237 si le territoire avait suivi la tendance nationale.

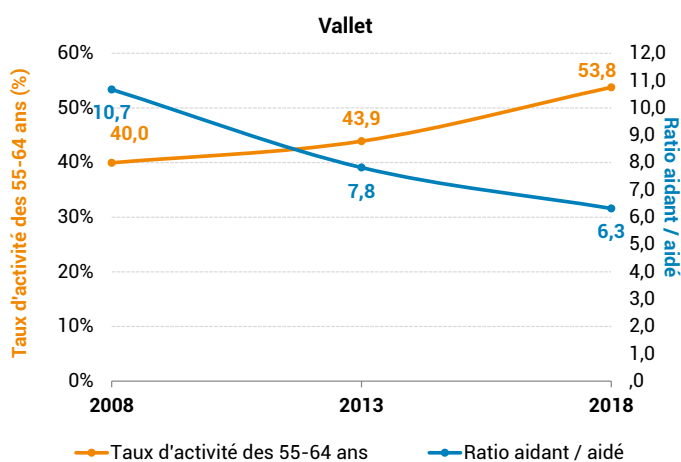
En 2018, environ 220 personnes sont âgées de 85 ans et plus à Vallet, soit 10 personnes de moins que si le territoire avait suivi la tendance nationale.

Quel est le potentiel d'aidants pour les personnes âgées dépendantes ?



Évolution du taux d'activité des 55-64 ans et du ratio aidant / aidé

Source : Insee, RP 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, à Vallet le taux d'activité des 55-64 ans (aidants potentiels) est de 53,8% et le ratio aidant / aidé de 6,3.

Au cours des dix dernières années, le taux d'activité des 55-64 a augmenté de 14 points à Vallet, passant de 40% en 2008 à 54% en 2018. Parallèlement, le ratio aidant/aidé a diminué passant de 11 en 2008 à 6 en 2018. Se pose alors la question de la possibilité pour les personnes âgées de 55 à 64 ans de combiner à la fois leur travail et l'aide apportée à leurs proches.

La collectivité doit considérer le vieillissement à venir afin d'anticiper différents services, modes d'accompagnement et de prise en charge, adaptés aux multiples profils caractérisant ces aînés (seniors dynamiques et actifs, personnes âgées isolées, en perte d'autonomie, proches aidants....).

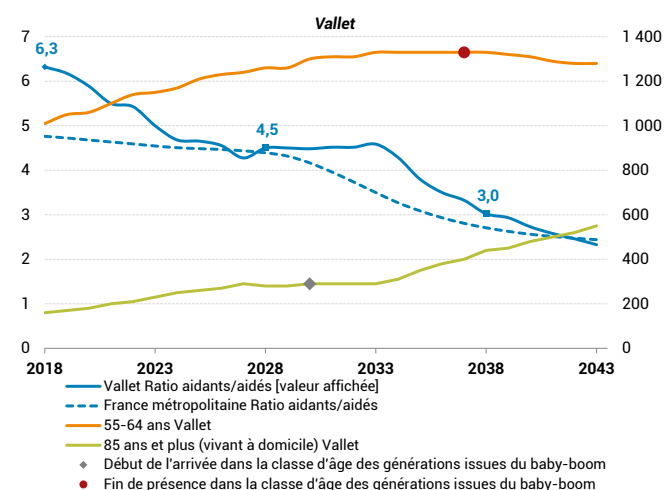
Répondre aux besoins des personnes âgées, notamment en matière d'isolement relationnel, implique en partie une prise en charge par les générations suivantes. Même si le premier aidant est, s'il est encore présent, le conjoint, ces aidants (potentiels) sont souvent âgés d'une soixantaine d'années et n'ont pas toujours de liens familiaux avec les personnes les plus âgées vivant à proximité de chez eux. Ils peuvent être l'expression d'un potentiel de présence ou d'alerte en cas de besoins.

Le ratio aidants/aidés rapporte les 55-64 ans* (population des aidants potentiels des personnes les plus âgées) aux 85 ans et plus (population quantitativement représentative du volume de personnes aidées). Ce ratio donne une idée du potentiel en matière d'aide informelle des personnes âgées dépendantes.

La diminution du ratio aidants/aidés oblige les territoires à imaginer et développer de nouvelles réponses pour prévenir l'isolement social des personnes les plus âgées.

Projection du ratio aidants / aidé à l'horizon 2043

Source : Insee, RP 2018 - Traitements & projections © Compas



Lecture : En 2038, le ratio aidant/aidé devrait atteindre 3,0 à l'échelle de Vallet.

Vallet compte, en 2018, 6,3 aidants (personnes âgées de 55-64 ans) pour une personne à aider (personnes âgées de 85 ans et plus). Le passage, à partir de 2030, des générations issues du baby-boom dans la tranche d'âge des 85 ans et plus pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 3 aidants pour une personne à aider à l'horizon 2038. Ce ratio est attendu à 2,7 aidants pour une personne à aider en France métropolitaine.

DÉFINITION

Les 55-64 : sont parfois appelés la « génération pivot ». Ils sont susceptibles d'être sollicités à la fois pour venir en appui à leurs parents vieillissants, et pour aider leurs enfants, financièrement ou via la garde de leurs petits-enfants.



Baromètre - La fragilité des personnes âgées

La crise sanitaire a mis en avant les fragilités des seniors face à la problématique de santé. La crainte de la contamination a légitimement été plus forte chez les seniors. A l'identique de celle de 2003 avec la canicule, celle de 2020 renforce encore plus le besoin d'une action sociale de proximité fortement orientée vers l'accompagnement et la prise en charge de cette population fragile.

La question de la fragilité des seniors s'est fortement posée lors du confinement mais elle se posera encore plus dans les mois et les années à venir. Plusieurs facteurs (isolement, condition de logement, revenus, ...) se combinent défavorablement.

Les seniors apparaissent de plus en plus éloignés de l'accès aux droits et de l'accès à l'information en raison du développement du numérique de plus en plus prégnant.

Les jeunes seniors (60/75 ans) très investis dans le monde associatif de solidarité avec les personnes âgées isolées se sont retirés pour beaucoup dans le cadre de la crise sanitaire.

Les 7 critères choisis pour composer le baromètre Compas de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus sont déclinés en 7 indicateurs distincts.

- vivant dans un logement ancien de 4 pièces ou plus : ce critère permet de mettre en évidence les conditions de vie des personnes âgées au sein de ces grands logements anciens (construits avant 1990 de 4 pièces ou plus), présentant plus de contraintes d'isolation, de coûts d'entretien (chauffage, électricité...) et de vétusté.

- vivant dans un logement collectif sans ascenseur : ce critère implique une mobilité plus difficile pour ces personnes âgées qui peut créer un isolement et des fragilités importantes.

- vivant dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans du collectif privé ancien : ce critère sous entend a priori une fragilité monétaire plus grande que pour les autres ménages.

- vivant seule dans son logement : ce critère est important pour déterminer la fragilité des personnes âgées en mesurant la question de l'isolement résidentiel.

- vivant dans un ménage non équipé d'une voiture : ce critère renforce le risque d'isolement et le manque d'autonomie pour les personnes loin des services de transport.

- dont la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation : ce critère permet de mettre en avant les questions d'accès au droit et aux difficultés liées à l'usage du numérique par exemple ou aux démarches administratives.

- dont la personne référente du ménage (PRM) est immigrée : ce dernier critère peut révéler des difficultés plus importantes sur les questions de lecture ou écriture de la langue française.

La grande majorité des personnes âgées rencontre l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent.

DÉFINITION

Indice de fragilité des personnes âgées : nous considérons qu'une personnes âgée est fragile dès lors qu'elle cumule 4 de ces 7 critères :

- vivre dans un logement ancien de 4 pièces ou plus
- vivre dans un logement collectif sans ascenseur
- vivre dans un logement social, un logement précaire ou locataires dans collectif privé ancien
- vivre seule dans son logement
- vivre dans un ménage non équipé d'une voiture
- la personne référente du ménage (PRM) possède un bas niveau de formation
- la personne référente du ménage (PRM) est immigrée



Détail des facteurs de risque relatifs à la fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Personnes âgées de 75 ans et plus*		Indice de fragilité des personnes âgées**		Logement ancien de 4 pièces ou plus		Logement collectif sans ascenseur		Logement social, précaire ou locataire dans un collectif privé ancien	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	337	10,1	42	12	182	54,1	<10	nd	52	15,4
Sud	131	4,4	14	10	96	73,8	nd	nd	<10	nd
Nord-Chênes Rouges	113	4,0	11	10	83	73,4	nd	nd	<10	nd
Vallet	580	6,3	67	11	361	62,3	<10	nd	60	10,4
Clisson	637	8,6	61	10	413	64,9	11	1,8	33	5,2
Le Loroux-Bottereau	447	5,4	40	9	271	60,6	20	4,5	32	7,2
Sèvre et Loire	2 687	5,6	275	10	1 755	65,3	38	1,4	147	5,5
Loire-Atlantique	103 171	7,3	12 119	12	61 212	59,3	9 195	8,9	10 860	10,5
France métropolitaine	5 574 126	8,6	906 396	16	3 381 563	60,7	670 226	12,0	944 224	16,9

* Uniquement en logement ordinaire

** Cumulant au moins 5 facteurs de risque

	PRM*** possède un bas niveau de formation		Personne vivant seule		Ménage sans voiture		PRM*** est immigrée	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	250	74,2	160	47,6	96	28,4	<10	nd
Sud	110	84,1	58	44,6	33	25,5	<10	nd
Nord-Chênes Rouges	95	84,4	48	42,4	25	22,1	nd	nd
Vallet	455	78,4	266	45,9	154	26,5	<10	nd
Clisson	380	59,7	248	39,0	149	23,4	<10	nd
Le Loroux-Bottereau	294	65,8	167	37,4	94	21,0	<10	nd
Sèvre et Loire	1 908	71,0	1 073	39,9	574	21,4	15	0,6
Loire-Atlantique	54 840	53,2	44 688	43,3	25 431	24,6	2 047	2,0
France métropolitaine	3 205 014	57,5	2 374 591	42,6	1 604 565	28,8	448 584	8,0

*** Personne référente du ménage

Valeur inférieure à celle de Vallet

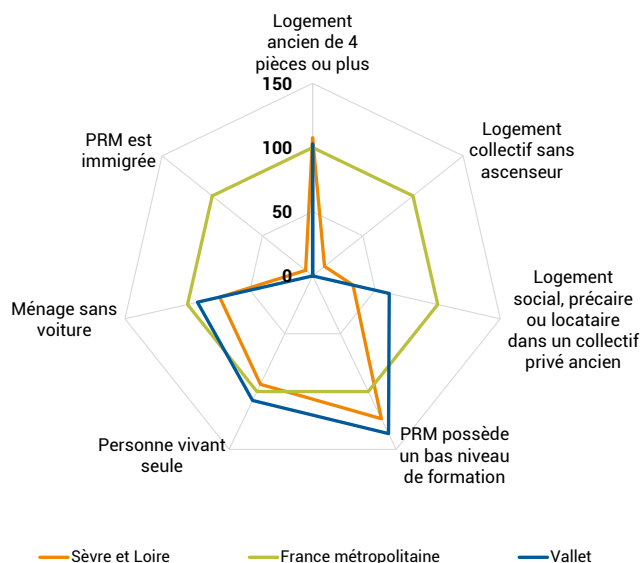
Valeur proche de celle de Vallet

Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice de fragilité des personnes âgées de 75 ans et plus de Vallet est de 11.

Indice de fragilité des personnes âgées

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part de personnes âgées de 75 ans et plus avec un bas niveau de formation de Vallet est 1,4 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de fragilité des personnes âgées est de 11 à Vallet contre 16 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

La sur-représentation observée à Vallet, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mise en avant pour les indicateurs composant l'indice est la part des personnes référentes du ménage de 75 ans ou plus ayant un bas niveau de formation (78% contre 58%).

LES POPULATIONS FRAGILES



LES POPULATIONS SELON LES RESSOURCES FINANCIÈRES

- Comment se répartissent les richesses du territoire ? _____ p.122
- Quel est l'impact de la redistribution ? _____ p.123
- Baromètre - L'inclusion numérique _____ p.129
- Baromètre - L'accès aux droits _____ p.131
- Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ? _____ p.133
- Baromètre - Les impacts économiques de la crise _____ p.135

LES POPULATIONS SELON L'ACCÈS À LA SANTÉ

- Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ? _____ p.137
- Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ? _____ p.139
- Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ? _____ p.140
- Baromètre - Les besoins potentiels de santé _____ p.141

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Combien de personnes reconnues en situation de handicap ? _____ p.143

LES POPULATIONS FRAGILES

ont particulièrement souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Ce sont notamment les enfants et adultes en situation de handicap dont l'accompagnement et la prise en charge ont pu être fortement réduits, l'isolement renforcé et les impacts sur la santé mentale importants ; ce sont aussi les travailleurs précaires, les employés des secteurs les plus touchés par la crise, les chômeurs en fin de droit, toutes les personnes pauvres mais aussi celles se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté invisibles jusqu'à présent ; ce sont les habitants des quartiers prioritaires ou des zones rurales disposant d'une offre médicale réduite alors même que les besoins y sont forts (maladies professionnelles, personnes âgées, familles...) et le non-recours aux soins élevé.

Toutes ces populations sont au cœur de la politique sociale (inter)-communale et risquent d'être fortement impactées par la crise économique et sociale à venir.

Ce chapitre vise alors à accompagner le CCAS/CIAS pour l'identification de ces populations fragiles : où se situent-elles et combien sont-elles, quels sont leurs facteurs de fragilités... et ce à partir de trois axes thématiques : les personnes en situation de handicap, les populations selon les ressources financières et les populations selon leurs besoins d'accès à la santé.

Les personnes en situation de handicap sont un public pour partie invisible via la statistique publique. Seul le nombre de personnes bénéficiaires de la prestation Adulte Handicapé versée par la CAF est disponible alors même que les enjeux y sont importants et multidimensionnels : allant de l'isolement social à l'accès aux droits, à l'emploi, à l'adaptation des logements, en passant par l'accompagnement des aidants et évidemment la question de la mobilité et de l'accessibilité ou celle de l'accès aux loisirs, au sport et à la culture. Ces besoins sont devenus encore plus forts suite aux périodes successives de confinement.

En parallèle, depuis le début de la pandémie, de nombreux ménages ont connu une baisse brutale de leurs revenus : des personnes ayant connu une fin de contrat (CDD ou intérim) et ne parvenant pas à enchaîner sur un autre contrat ; des personnes ayant une activité de type auto-entrepreneur (perte de l'activité et pas de système « d'amortissement ») ; des personnes ayant une activité pas toujours déclarée (garde d'enfant, ménages, réparation de véhicules,...) voire illicite, mais aussi des pourboires pour certaines professions.

Également des actifs en emploi étant en chômage partiel et qui connaissent une baisse de leur salaire au-dessus du niveau du SMIC mais dont la composition familiale a pu les amener sous le seuil de pauvreté ; des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, confrontés à la difficulté d'obtenir, du fait de la dématérialisation, des aides adaptées à leurs (nouveaux) besoins en raison de l'augmentation de certaines dépenses (repas à la maison).

Ce sont donc tous les ménages fragiles qui ont connu au cours de cette période une baisse notable de leur niveau de vie (alors que pour la majorité des ménages, le confinement s'est traduit par une progression forte de l'épargne).

Enfin concernant la santé, les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, en appréhendant les besoins de santé à travers la dimension sociale le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants. En effet, les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins,...).

Les habitants ne sont pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur leur situation dans ce domaine. Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont dans les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention. D'où l'intérêt de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante sur le territoire.

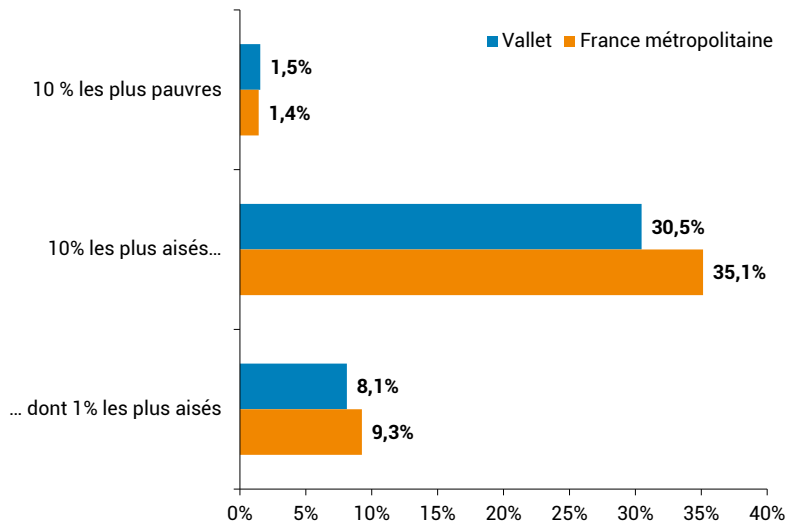




Comment se répartissent les richesses du territoire ?

Concentration des revenus au sein des foyers fiscaux en 2020

Source : DGI, Impôts des particuliers 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, 10% des foyers les plus aisés de Vallet concentrent 30,5% des revenus du territoire.

En 2020, le dernier pourcent des ménages (les plus aisés) de Vallet concentre à lui seul 8% des revenus (en d'autres termes 99% de la population possède 92% des revenus du territoire).

La dispersion des richesses de Vallet semble moins prononcée qu'à l'échelle de la France métropolitaine où l'on mesure une concentration de 9% des revenus par seulement 1% de la population.

DÉFINITION

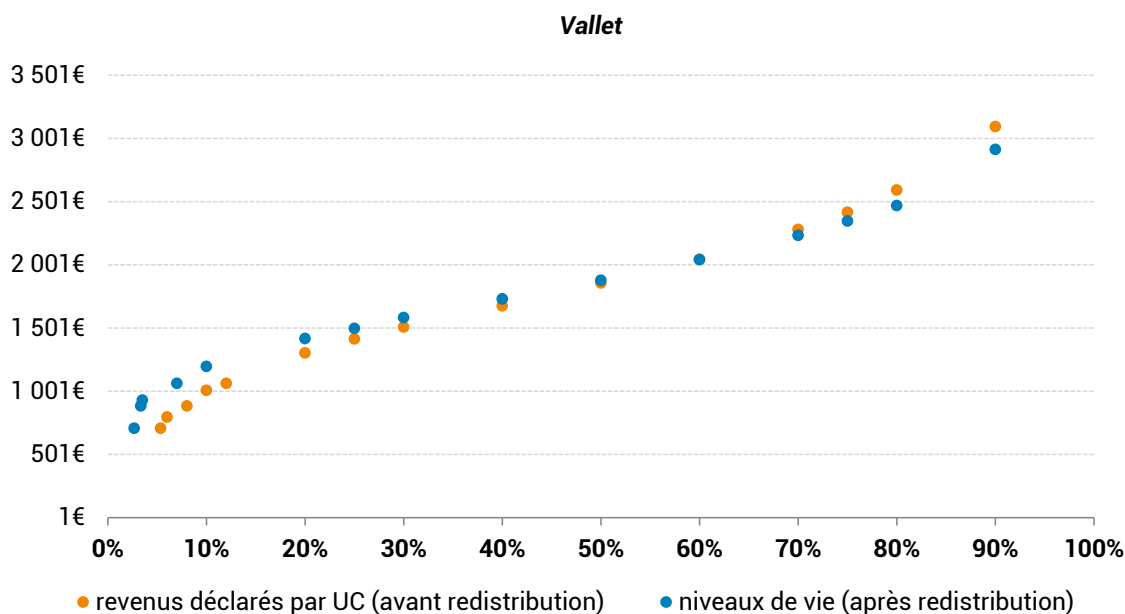
Foyer fiscal : les foyers fiscaux, dont il est question ici, diffèrent des ménages fiscaux car leur composition familiale peut changer. En effet, le terme de foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Or, il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Distribution des revenus déclarés par UC et des niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2018, 10% de la population déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 1 008€ par mois. La prise en compte des prestations sociales et impôts directs porte à 1 197€ par mois le niveau de vie des 10% des populations les plus pauvres.

La redistribution (impôts directs et prestations sociales) permet de faire passer les 10% des populations les plus pauvres de Vallet d'un revenu déclaré de 1 008€ par unité de consommation à un niveau de vie de 1 197€ par mois, soit une augmentation de 189€ des ressources des ménages les plus pauvres portée par la redistribution.

Pour les ménages les 10% les plus riches, la redistribution fait passer les ressources des ménages d'un montant déclaré de 3 094€ par mois et par unité de consommation à un niveau de vie de 2 913€ par mois, soit une diminution de 181€ à l'issue de la redistribution.

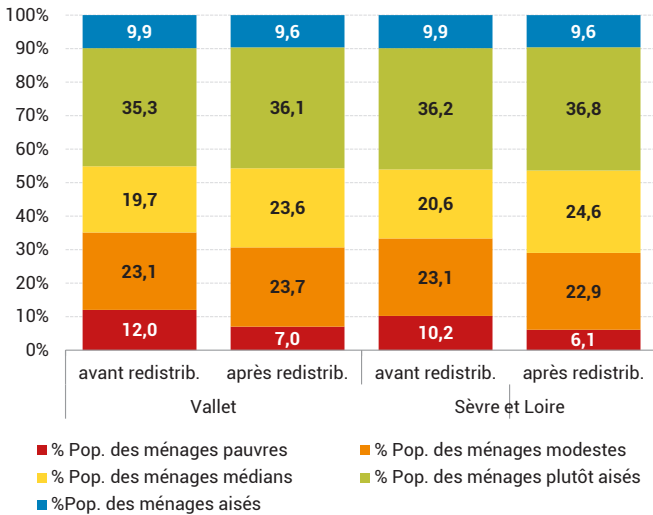
L'écart le plus faible entre le niveau de vie des ménages et les revenus déclarés concerne le 6ème décile où impôts directs payés par les ménages et prestations sociales perçues par les ménages se compensent.



Quel est l'impact de la redistribution ?

Répartition des populations par catégorie de revenus déclarés et de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2018, avant redistribution, 19,7% de la population se situe parmi les ménages médians (entre 1 594 et 1 948€ par mois). Après redistribution cette catégorie regroupe 23,6% de la population de Vallet.

Sans prestations sociales, 12% de la population de Vallet appartiendrait à la catégorie des ménages pauvres. Les prestations sociales permettent de réduire cette proportion à 7%.

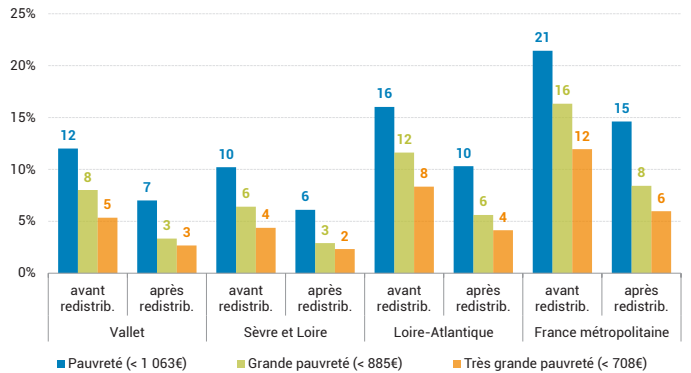
A l'autre extrémité de la distribution, la part des populations appartenant aux ménages aisés est de 10% avant prise en compte des prestations sociales et impôts directs comme après redistribution.

La redistribution permet à 5% de la population de Vallet de sortir de la pauvreté tout en restant dans la catégorie des ménages modestes.

En France métropolitaine, la redistribution permet le passage de 21 à 15% de la population vivant sous le seuil de pauvreté et génère une diminution de 4 points de la part des populations des ménages aisés (12% contre 15% avant redistribution).

Niveaux de pauvreté avant et après redistribution

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements et estimations © Compas



Lecture : En 2018, avant redistribution, 8% de la population de Vallet vit sous le seuil de pauvreté à 50% (moins de 885€ par mois). Après redistribution, 3% de la population vit sous ce seuil.

3% de la population de Vallet vit dans la très grande pauvreté avec un niveau de vie inférieur à 708€ par mois (seuil de pauvreté à 40%). Sans redistribution, cette proportion serait de 5%. Notons que cette grande pauvreté ne reflète pourtant que les populations pour lesquelles les niveaux de ressources sont connus.

DÉFINITION

Seuils 2018 selon le pourcentage du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine :

Seuil à 40% (très grande pauvreté) = 708€

Seuil à 50% (grande pauvreté) = 885€

Seuil à 60% (pauvreté) = 1 063€

Les catégories de populations proposées ci-contre sont calculées au regard de l'écart au niveau de vie médian en France métropolitaine :

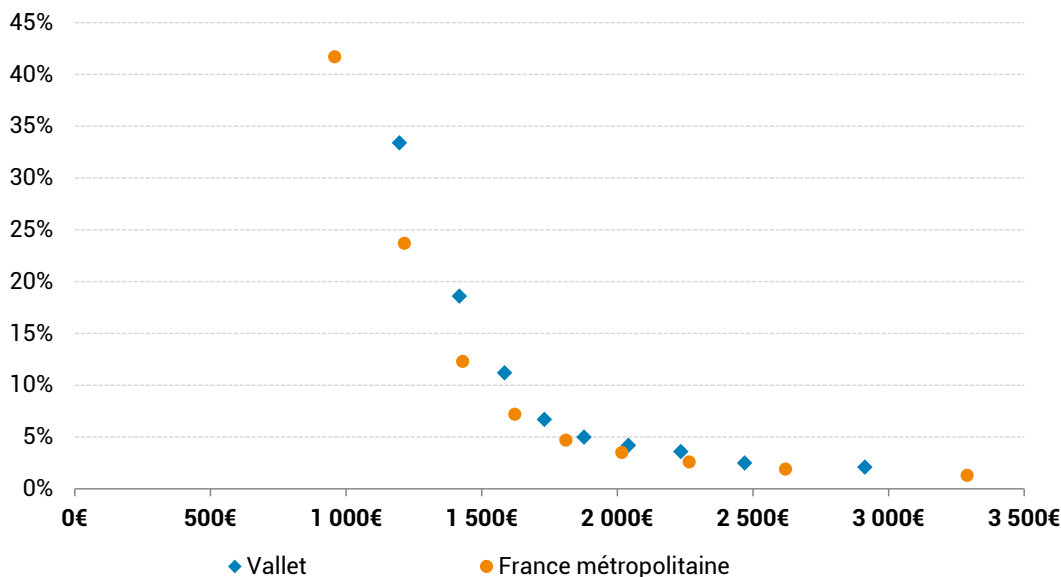
- Les populations des ménages pauvres sont celles sous le seuil de pauvreté (1 063€),
- celles des ménages modestes situées entre le seuil de pauvreté et 1 594€ (90% de la médiane),
- celles des ménages médians à 10% autour du niveau de vie médian (de 1 594€ à 1 948€),
- celles des ménages aisés de 1 948€ à 3 188€ (110% à 180% de la médiane)
- et enfin les plus aisées à 3 188€ (180% de la médiane et plus).

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des revenus issus des prestations sociales selon les niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

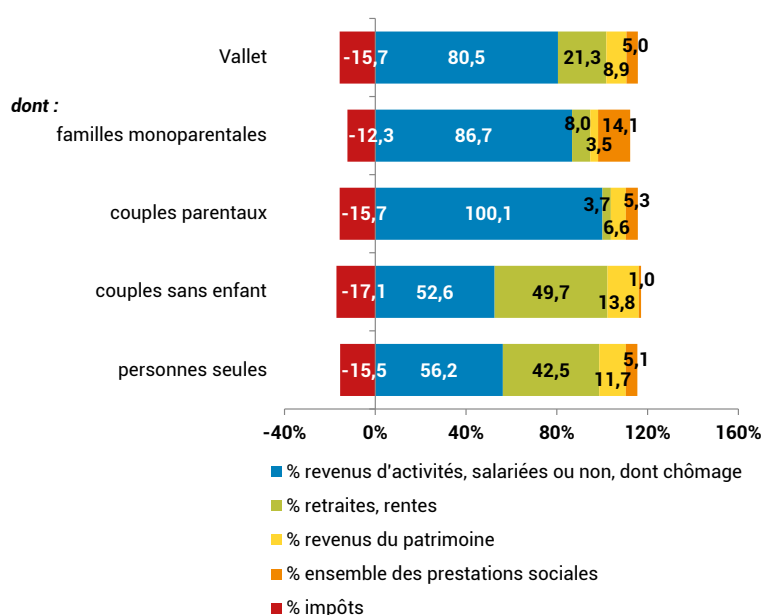


Lecture : En 2018, le niveau de vie du 1er décile (10% les plus pauvres) de Vallet est de 1 179€ et la part des prestations sociales dans ce montant est de 33%.

La part des prestations dans le revenu disponible des ménages diminue au fil des niveaux de vie, comme à l'échelle de la France métropolitaine. En effet, les prestations sociales représentent 33% du revenu disponible des ménages de Vallet dont le niveau de vie est inférieur à 1 179€ (1er décile) contre 5% pour les ménages dont le niveau de vie est inférieur à 1 878€ (médiane).

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas



En 2018, 81% du revenu disponible de la population de Vallet est issu des revenus d'activités, salariées ou non, dont le chômage. Les familles monoparentales se démarquent des autres catégories de ménages du fait d'une proportion plus importante de prestations sociales composant le revenu disponible, soit 14%. Enfin, ce sont les couples sans enfant qui enregistre la plus forte part de revenus du patrimoine dans le revenu disponible, soit 14% de ce dernier.

Lecture : En 2018, pour les populations vivant en famille monoparentale de Vallet 86,7% du revenu disponible est issu des revenus d'activités salariées ou non, dont le chômage et 14,1% des prestations sociales.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Composantes du revenu disponible selon le type de ménage

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Composition du revenu disponible en %									
	Prestations sociales				Salaires, traitements, chômage, revenus d'activités non salariées			Autres		
	Total	dont prestations familiales	dont prestations logement	dont minima sociaux	Total	dont salaires, traitements, chômage	dont revenus d'activités non salariées	Revenus du patrimoine	Pensions, retraites, rentes	
Vallet	5,0	2,6	0,9	1,5	80,5	75,4	5,1	8,9	21,3	-15,7
Clisson	4,0	1,8	0,9	1,3	74,8	70,1	4,7	10,0	28,1	-16,9
Le Loroux-Bottereau	4,8	2,6	0,8	1,4	84,2	79,4	4,8	7,4	19,2	-15,6
Sèvre et Loire	4,3	2,5	0,7	1,1	81,5	76,5	5,0	9,7	20,6	-16,1
Loire-Atlantique	5,1	2,2	1,1	1,8	76,4	71,5	4,9	9,4	26,9	-17,8
France métropolitaine	5,5	2,1	1,3	2,1	74,5	68,9	5,6	10,2	28,3	-18,5

nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

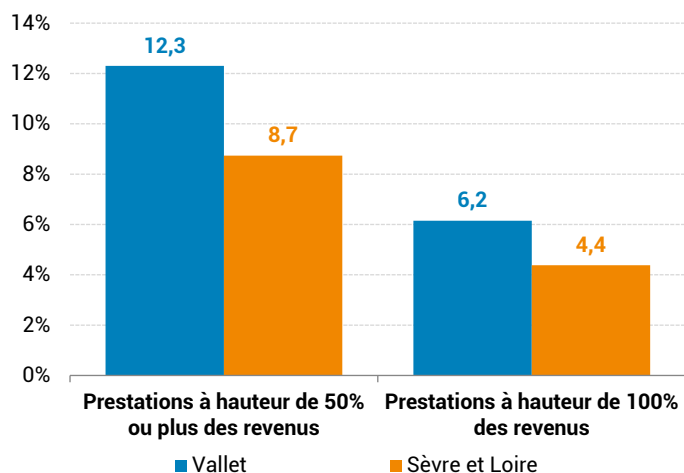
Lecture : En 2018, les prestations sociales (minima sociaux, prestations logement et prestations familiales) représentent 5% du revenu disponible des ménages de Vallet.

Quel est l'impact de la redistribution ?



Part des allocataires Caf dont les revenus sont constitués de prestations sociales à hauteur de 50% ou plus

Source : Cnaf, 2019 - Traitements © Compas



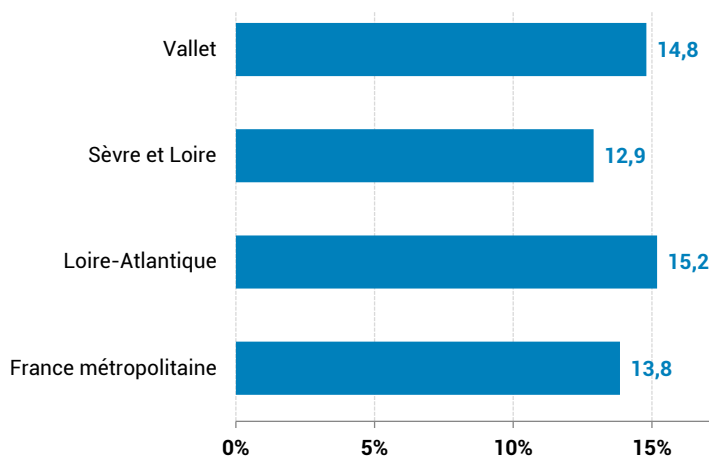
Lecture : Fin 2019, 12,3% des allocataires Caf de Vallet ont des ressources qui dépendent à 50% ou plus des prestations sociales.

Parmi les 1 690 ménages de Vallet connus par la Caf, on recense en 2019 environ 100 allocataires dont les ressources dépendent intégralement des prestations sociales : ils représentent 6% des allocataires.

Les prestations Caf représentent 50% ou plus des ressources des ménages pour 12% des allocataires de Vallet (environ 210 allocataires).

Taux de couverture des ménages par la prime d'activité

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

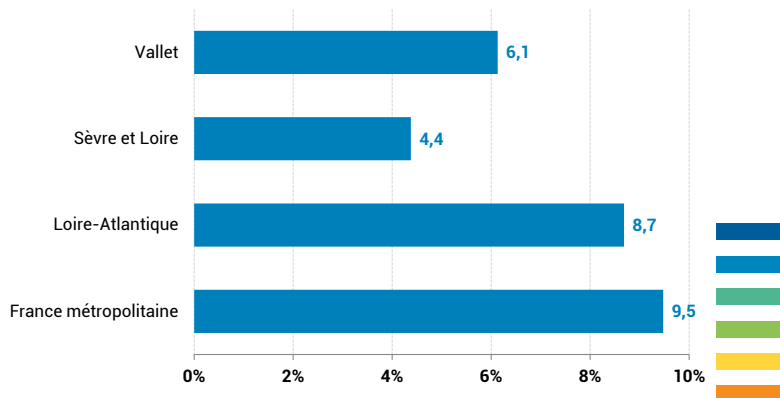


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de la prime d'activité parmi les ménages de Vallet est de 14,8%.

À la fin de l'année 2020, 543 ménages de Vallet sont allocataires de la prime d'activité de la Caf. Ainsi, 15% des ménages recensés par l'Insee en 2018 sont couverts.

Taux de couverture des ménages par les minima sociaux

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

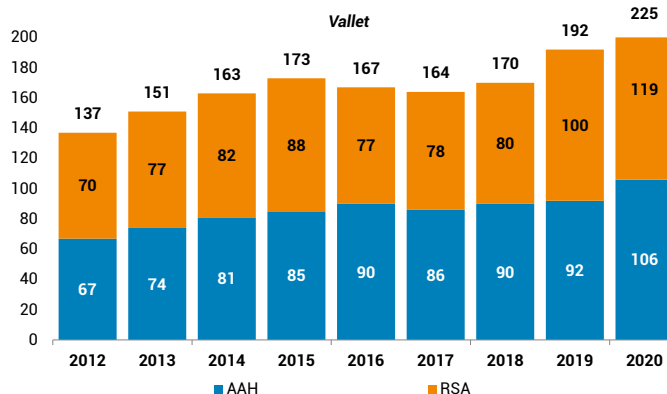


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture des minima sociaux parmi les ménages de Vallet est de 6,1%.

Parmi les 1 704 allocataires Caf de Vallet en 2020, on recense environ 225 ménages allocataires des minima sociaux (AAH ou RSA). Ces allocataires représentent globalement 6,1% des ménages de Vallet au dernier recensement de la population.

Évolution des allocataires des minima sociaux

Source : Cnaf, 2012-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2020, la Caf recense 119 allocataires du RSA et 106 allocataires de l'AAH à Vallet.

Les minima sociaux de la Caf ne représentent qu'une partie de l'ensemble des minima sociaux de notre système de protection sociale. Cependant, ils recouvrent la très grande majorité des minima sociaux en France (le RSA et l'AAH). Depuis 2012, le nombre d'allocataires des minima sociaux a augmenté à Vallet. En 2020, on compte environ 90 allocataires de plus qu'en 2012. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'allocataires du RSA.

La crise sociale qui suit la crise sanitaire pourra se traduire par une très forte augmentation des bénéficiaires des minima sociaux en général mais du RSA en particulier.

LES POPULATIONS FRAGILES

Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?

« Le non recours aux droits et aux services renvoie à toute personne qui en tout état de cause ne bénéficie pas d'une offre publique, de droits et de services à laquelle elle pourrait prétendre » d'après l'observatoire du non recours (ODENORE).

L'ODENORE distingue plusieurs formes de non-recours :

- La non connaissance : l'aide en question n'est pas connue par l'individu
- La non réception : l'aide est connue et demandée mais elle n'est pas obtenue ou pas utilisée
- La non demande : l'aide n'a pas été demandée volontairement ou par contrainte

Le non recours souligne une inégalité dans l'accès aux droits et aux services dont il faut identifier les freins.

Les causes du non-recours sont multiples, elles peuvent se cumuler entre elles et sont étroitement liées aux caractéristiques socio-démographiques des personnes, mais aussi à leur rapport aux administrations et aux services publics durant leur parcours personnel :

- Manque d'information sur ses droits
- Manque de connaissances pour savoir comment poursuivre les démarches ou savoir chercher l'information nécessaire aux démarches
- Complexité des démarches administratives et des formulaires
- Lassitude des démarches administratives
- Poids de la fracture numérique
- Crainte de stigmatisation notamment liée à une position de quémendeur
- Méfiance à l'égard des institutions liée à un parcours administratif complexe
- Insuffisance de l'offre : désintérêt et sentiment de ne pas être concerné notamment chez les jeunes NEET (Neither in Employment nor in Education or Training)

- Les changements répétés des règles d'attribution et/ou la multiplication des conditionnalités de l'offre : crainte de demander une aide et d'en perdre une autre

Ainsi, les personnes les plus précaires économiquement et socialement sont les plus touchées par le non recours :

- Illettrisme et difficultés avec la langue française (allophones)
- Les personnes subissant la fracture numérique, « illectronisme » (notamment les plus âgés et les moins diplômés)
- Les individus ayant peu de diplômes, pouvant être éloignés de l'emploi, et en situation de précarité
- Les personnes ayant des difficultés de mobilité (non véhiculées, handicap)

En 2019, d'après le baromètre DJEPVA, 23% des jeunes déclarent ne pas avoir bénéficié de dispositifs, allocations, droits, aides ou tarifs sociaux auxquels ils auraient eu droit ; une part en progression depuis 2016.

Les sources sont présentées en Bibliographie.



Cadrage général sur la fracture numérique

En 2019, la France comptait 88% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, un chiffre qui ne cesse d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les plus âgés sont souvent pointés comme étant les premières « victimes » de la fracture numérique. En effet, les plus de 70 ans sont moins souvent internautes que les 18-24 ans, 60% contre 100%. Mais le nombre d'internautes de 70 ans et plus est en augmentation depuis quelques années. Concernant les taux d'équipement, pour le smartphone ou l'ordinateur, là aussi une augmentation progressive est à l'œuvre notamment pour le smartphone.

Le smartphone devance l'ordinateur pour accéder à internet

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à un déséquipement. Cela s'observe surtout pour les ménages les plus pauvres qui par un effet de substitution vont choisir de s'équiper d'un smartphone plutôt que d'un ordinateur et d'un smartphone.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

La fracture numérique ne concerne donc pas uniquement les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

De plus, il est nécessaire de distinguer accès et usage. Si on regarde la fracture numérique en termes d'équipement elle tend à se réduire notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale. Cependant, si on regarde la fracture numérique en termes d'usage, celle-ci est toujours d'actualité et ne touche pas uniquement les plus âgés, elle touche aussi les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illectronisme numérique appelé « illectronisme », concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire. Sachant utiliser Snapchat ou Messenger ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. Le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement. Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration).

L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages. Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

Malgré l'autonomie apparente d'une grande partie de la population, seul un adulte sur trois ne voit aucun frein à la réalisation des démarches administratives en ligne.

L'indice © Compas construit ici reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par ces non maîtrises.

DÉFINITION

Indice de rupture face au numérique :

nous considérons 6 indicateurs :

- l'âge
- le lieu de vie
- le niveau de formation
- l'activité professionnelle
- le niveau de vie
- l'immigration

Cinq de ces indicateurs sont notés de 0 à 5 et un de 0 à 3. La somme de ces notes correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 28.



Baromètre - L'inclusion numérique

Détail des facteurs de risque relatifs à la rupture numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Taux de pauvreté	70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	12	765	30,8	81	2,4	1 446	53,0	nd	466	14,0
Sud	4	407	19,9	42	1,4	787	34,9	nd	176	5,9
Nord-Chênes Rouges	5	406	20,9	31	1,1	764	35,3	nd	109	3,8
Vallet	4	1 578	24,4	153	1,7	2 997	41,9	7,0	796	8,7
Clisson	7	1 240	22,7	253	3,4	2 896	47,9	8,0	907	12,3
Le Loroux-Bottereau	3	1 254	21,4	178	2,1	2 590	39,7	6,0	676	8,1
Sèvre et Loire	3	7 161	21,3	974	2,0	14 756	39,5	6,1	4 155	8,7
Loire-Atlantique	7	209 195	20,7	69 817	4,9	539 704	47,2	10,3	160 020	11,3
France métropolitaine	15	12 806 548	27,0	6 353 808	9,8	26 810 315	50,3	14,6	8 448 550	13,0

Valeur inférieure à celle de Vallet

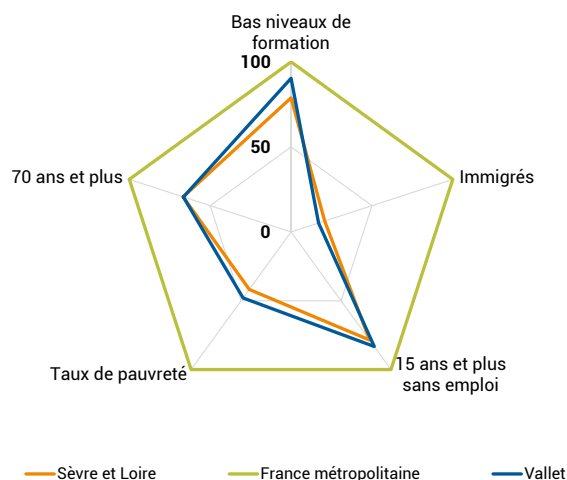
Valeur proche de celle de Vallet

Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice de rupture face au numérique de Vallet est de 4.

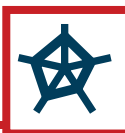
Indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



Le niveau de formation, le rapport à la langue française, la connexion au monde du travail ainsi que l'âge sont autant de facteurs aggravants/facilitateurs pour accéder au numérique. L'indice de rupture numérique est de 4 à Vallet contre 15 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Lecture : Le taux de pauvreté de Vallet est 0,5 fois moins élevé que celui de la France métropolitaine.



Les besoins pour l'accès aux droits

Tous les citoyens français auraient théoriquement des besoins dans le cadre de leurs relations avec l'administration. Cependant, tous les citoyens n'ont pas le même niveau de besoin. Ainsi, pour cet indice^{©Compas} il a été choisi de recenser les ménages qui ont le plus besoin d'utiliser les plateformes numériques pour leur accès aux droits, pour leur fonction parentale ou leur accès à l'emploi.

Pour ce faire, il a été retenu, dans la construction de l'indice^{©Compas}, trois grands groupes d'utilisateurs : les ménages plus fortement dépendants des prestations sociales, les demandeurs d'emploi et les familles.

Le choix des familles s'explique aisément par le développement très fort du numérique dans l'accès au savoir et à l'éducation. La période du confinement a mis fortement en évidence l'importance de l'accès au numérique pour les enfants et les jeunes en phase d'apprentissage. Parallèlement, l'exercice de la fonction parentale passe aussi par la capacité des adultes à échanger avec l'enfant sur ses notes, le suivi des devoirs mais aussi les choix liés à son orientation. Le développement des plateformes rend complexe cette fonction parentale pour des adultes qui n'en auraient pas la maîtrise. Les plateformes numériques d'échanges entre les établissements scolaires et les familles (Edu-Connect, Parcoursup...) en sont de parfaites illustrations. A cela s'ajoutent les autres compétences nécessaires pour trouver les bons sites et les bons repères dans l'usage de l'outil numérique. Par conséquent, la présence des enfants rend l'usage (équipement et maîtrise) du numérique essentiel.

Le choix des demandeurs d'emploi est lié aux procédures de Pôle Emploi. Depuis quelques années, le « pointage » s'effectue numériquement. De même, la recherche d'emploi (accès aux offres) se fait par l'informatique. Si des postes et un accompagnement sont proposés par Pôle Emploi ou par des « maisons de l'emploi » des collectivités locales, l'accès au numérique est encore plus important pour le demandeur d'emploi que pour l'actif.

Enfin, le troisième groupe est celui de l'accès aux droits sociaux pour le budget des ménages. Il peut s'agir des aides au logement, des minima sociaux, des allocations familiales, des autres droits financiers. Le numérique est nécessaire tant pour avoir accès aux droits ou les renouveler que pour prendre connaissance des virements. Pour approcher cette réalité le choix a été fait de prendre en compte la part des revenus liés aux prestations sociales dans le total des ressources des ménages. Plus cette part est élevée et plus le besoin d'accès aux droits sera important.

DÉFINITION

Indice des besoins pour l'accès aux droits : nous considérons 3 indicateurs :

- les familles avec un enfant de 6/18 ans
- la demande d'emploi
- le niveau de dépendance aux prestations

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 15.





Baromètre - L'accès aux droits

Détail des facteurs des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

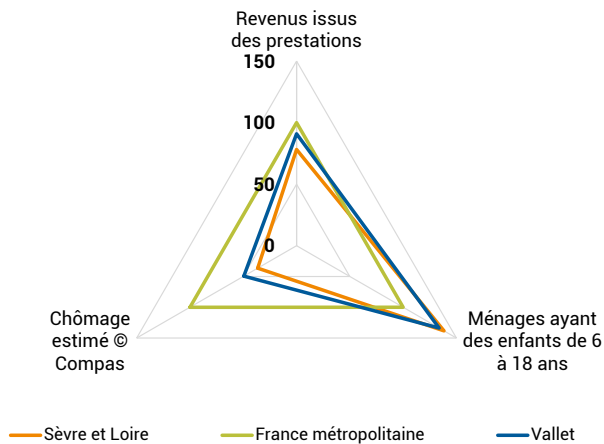
	Indice des besoins pour l'accès aux droits	Part des revenus issus des prestations		Ménages ayant des enfants de 6 à 18 ans		Chômage estimé©Compas	
		Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre
Agglomération	7	nd	343	22,4	114	7,5	
Sud	8	nd	355	32,1	60	3,8	
Nord-Chênes Rouges	8	nd	314	30,4	66	4,4	
Vallet	7	5,0	1 011	27,6	240	5,2	
Clisson	6	4,0	728	22,5	250	7,1	
Le Loroux-Bottereau	7	4,8	968	29,6	250	5,9	
Sèvre et Loire	7	4,3	5 379	28,5	930	3,9	
Loire-Atlantique	7	5,1	135 619	21,5	58 610	8,7	
France métropolitaine	9	5,5	5 975 920	20,6	3 168 230	10,6	

- Valeur inférieure à celle de Vallet
- Valeur proche de celle de Vallet
- Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice des besoins pour l'accès aux droits de Vallet est de 7.

Indice des besoins pour l'accès aux droits

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



L'indice des besoins potentiels pour l'accès aux droits est de 7 à Vallet contre 9 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

La sur-représentation observée à Vallet, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mise en avant pour les indicateurs composant l'indice est la par des ménages ayant des enfants de 6 à 18 ans (28% contre 21%).

Lecture : Le taux de chômage estimé©Compas de Vallet est 0,5 fois moins élevé que celui de la France métropolitaine.

Quel est le niveau de pauvreté et qui concerne-t-elle ?



Cadrage général sur la pauvreté relative

La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée

Différentes méthodes sont utilisées pour mesurer la pauvreté. En France et plus largement en Europe, la pauvreté se mesure à partir de la pauvreté monétaire relative qui se calcule à partir du revenu médian qui divise la population en deux parts égales.

On peut aussi mesurer la pauvreté en étudiant les conditions de vie. En effet, la pauvreté correspond aussi à l'exclusion de certaines normes de consommation. L'enquête « Statistiques sur les ressources et conditions de vie » (SRCV) menée par l'Insee permet de mesurer la proportion de ménages qui déclarent connaître au moins 8 restrictions parmi les 27 répertoriées conventionnellement. Ces restrictions sont regroupées en quatre domaines : consommation, insuffisance des ressources, retards de paiement et difficultés de logement. On peut y retrouver des questions comme « pouvez-vous chauffer votre logement ?, vous payer une semaine de vacances ? » etc...

Cette méthode permet d'avoir une approche plus subjective de la pauvreté, mais aussi de mesurer les privations d'ordre matériel subies par les ménages. L'étude de la pauvreté en condition de vie permet également de dresser un état des lieux des grands domaines dans lesquels la pauvreté a des conséquences très concrètes.

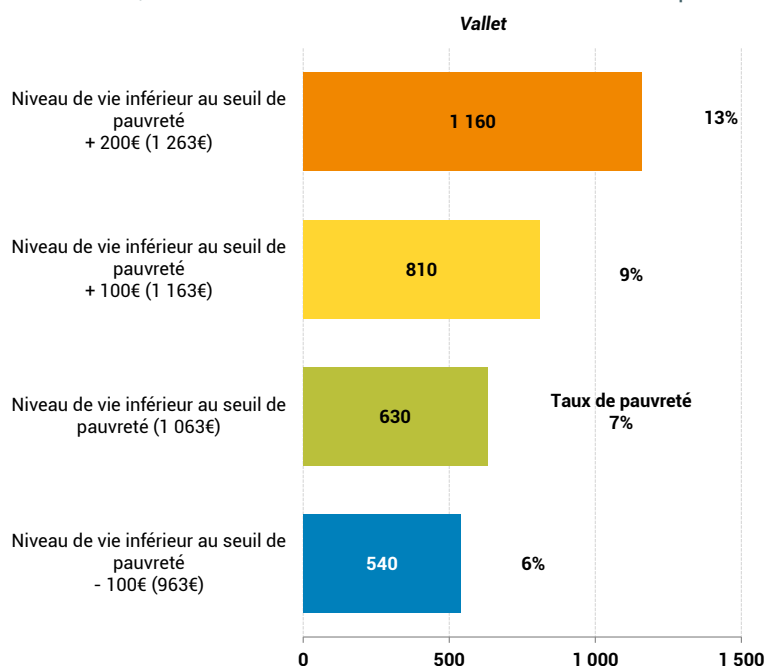
En 2017, la pauvreté en conditions de vie a atteint son plus bas niveau historique. Elle touche 11% des ménages de France métropolitaine, contre 14,6% en 2004. Par ailleurs, la pauvreté en conditions de vie touche davantage les chômeurs (44,1%) et les familles monoparentales (25,9%). Elle concerne plus souvent les familles nombreuses (18,1%) que les couples avec un ou deux enfants (7%). Paradoxalement, entre 2004 et 2018, la pauvreté en condition de vie baisse alors que les taux de pauvreté à 60% ou 50% ont augmenté, comment expliquer cela ? Les difficultés économiques ont été amorties par le système de protection sociale et notamment par le versement d'allocations. De plus, la mesure de la pauvreté en conditions de vie s'appuie sur des données subjectives c'est-à-dire les déclarations des ménages. En période de forte crise, il est logique d'ajuster ses réponses et de s'estimer « pas si mal lotis » quand le sort des plus modestes se détériore, même si l'on vit un peu moins bien. Inversement, les ménages seraient plus exigeants en période de reprise économique.

D'après le baromètre d'opinion de la Drees, en 2016, 13% des français se considéraient comme pauvres. Ce chiffre est alors à mi-chemin entre les deux mesures présentées précédemment puisqu'à la même période le taux de pauvreté à 60% était de 14% et le taux de pauvreté en conditions de vie était de 11,9%. Grâce à une mesure subjective, ce baromètre permet d'appréhender la pauvreté d'une manière « moins statique ». Les individus se pensent alors comparativement aux autres groupes sociaux.

Les sources sont présentées en Bibliographie.

Effectifs des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements & estimations © Compas



7% de la population de Vallet vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 630 personnes. Augmenter de 100€ à 200€ le seuil de niveaux de ressources pour déterminer les populations vulnérables de Vallet générerait une augmentation de 180 à 530 personnes. Un seuil de 100€ inférieur au seuil officiel (qui est de 1 063€ par mois en 2018) porterait à environ 540 personnes la population concernée, soit 90 personnes de moins qu'au seuil de pauvreté officiel.

Lecture : Avec un seuil de pauvreté inférieur de 100€ au seuil officiel (1 063€ en 2018), 540 personnes seraient vulnérables à Vallet.



TABLEAU DÉTAILLÉ

Répartition des populations selon les seuils de niveaux de vie

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Part des populations par seuil de niveau de vie en %				Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie			
	Niveau de vie inférieur au seuil de ...				Niveau de vie inférieur au seuil de ...			
	Pauvreté - 100 € (963€)	Pauvreté (1 063€)	Pauvreté + 100 € (1 163€)	Pauvreté + 200 € (1 263€)	Pauvreté - 100 € (963€)	Pauvreté (1 063€)	Pauvreté + 100 € (1 163€)	Pauvreté + 200 € (1 263€)
Vallet	6	7	9	13	540	630	810	1 160
Clisson	7	8	10	13	500	580	720	930
Le Loroux-Bottereau	6	6	9	12	490	490	740	990
Sèvre et Loire	6	6	9	12	2 860	2 910	4 290	5 720
Loire-Atlantique	8	10	13	17	110 280	141 980	179 200	234 340
France métropolitaine	10	15	18	22	6 250 690	9 126 000	11 251 240	13 751 510

* données 2013 à 2018 non disponibles en infra-communal, population pauvre estimée à partir des données 2012

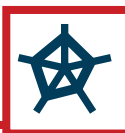
nd : donnée non disponible

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Avec un seuil de pauvreté supérieur de 100€ au seuil officiel (1 063€ en 2018), 810 personnes seraient vulnérables de Vallet.



Pour ce baromètre@Compas, l'objectif est à la fois de mieux connaître les ménages actuellement concernés par la pauvreté sur un territoire, l'intensité de cette pauvreté et les tranches d'âges concernées. En effet, la pauvreté des personnes âgées n'évoluera que peu avec la crise. En revanche, celle des jeunes et des seniors en âge d'activité risque de plus fortement progresser. Cette population représente une part non négligeable de la population active. C'est sans doute auprès de cette population que des priorités pourraient être déclinées.

Un regard spécifique est aussi porté sur les populations situées juste au-dessus du seuil de pauvreté. Ce sont les ménages qui ont un emploi mais dont celui-ci ne parvient qu'à les sortir légèrement du seuil de pauvreté français. Les ménages situés entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus sont pris en considération. En effet, le chômage partiel risque de faire passer en dessous du seuil de pauvreté certains de ces ménages entraînant des difficultés à payer le loyer ou les charges. Ce sont aussi tous les entrepreneurs individuels dans une entreprise n'ayant pas de salariés. Dans ce groupe se retrouvent les auto-entrepreneurs qui connaissent actuellement une baisse significative d'activité.

Ce baromètre, construit sur la base d'un agrégat d'indicateurs territorialisés, permet de définir les territoires où les budgets des ménages seront les plus fragilisés. Il est aussi possible de mieux cibler le profil des personnes concernées pour définir les types d'aides qui pourraient être mises en œuvre.

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise sur le budget des ménages : nous considérons 4 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- une estimation du chômage récent
- le taux de pauvreté
- les populations situées entre le seuil de pauvreté et 200 euros au-dessus du seuil de pauvreté

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 20.





Baromètre - Les impacts économiques de la crise

Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas

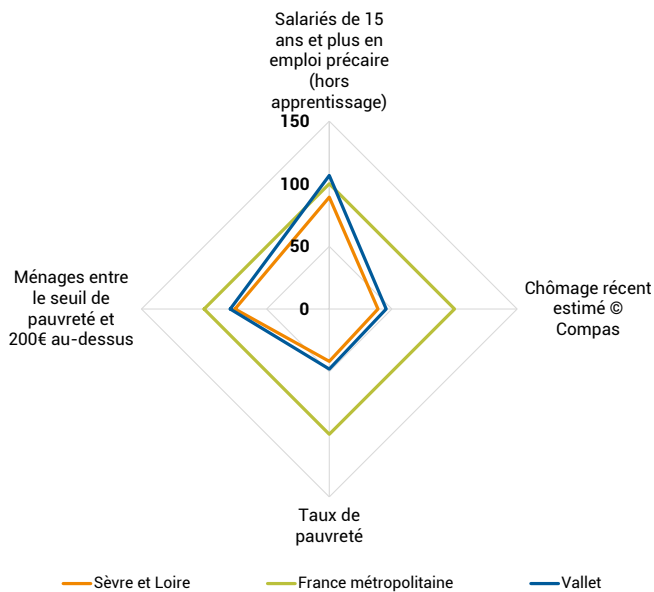
	Indice de l'impact sur le budget des ménages	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Chômage récent estimé © Compas		Taux de pauvreté	Part des ménages entre le seuil de pauvreté et 200€ au-dessus
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Part (%)	Part (%)
Agglomération	12	211	13,9	29	1,9	nd	nd
Sud	9	164	10,5	15	1,0	nd	nd
Nord-Chênes Rouges	6	103	6,8	16	1,1	nd	nd
Vallet	4	478	10,4	60	1,3	7,0	6,0
Clisson	5	361	10,3	50	1,4	8,0	5,4
Le Loroux-Bottereau	4	350	8,3	80	1,9	6,0	6,1
Sèvre et Loire	2	2 103	8,7	270	1,1	6,1	5,7
Loire-Atlantique	8	66 535	9,9	17 220	2,6	10,3	6,7
France métropolitaine	12	2 924 006	9,8	862 690	2,9	14,6	7,6

- Valeur inférieure à celle de Vallet
- Valeur proche de celle de Vallet
- Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages de Vallet est de 4.

Indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 & Pôle Emploi, 2021 - Traitements © Compas



L'indice de l'impact de la crise économique sur le budget des ménages est de 4 à Vallet contre 12 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Lecture : Le taux de pauvreté de Vallet est 0,5 fois moins élevé que celui de la France métropolitaine.

Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?



Panorama général de l'offre de soins et des services sanitaires

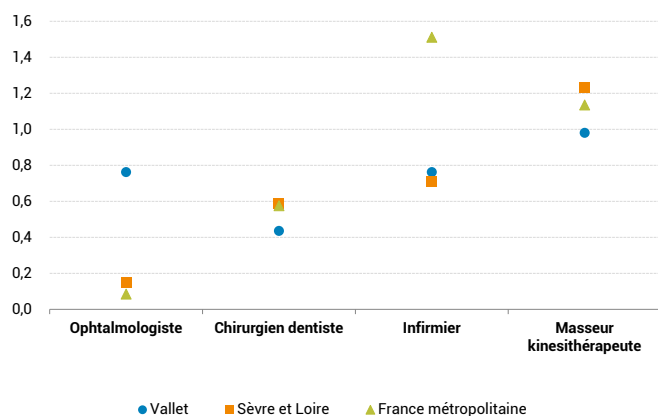
Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre de praticiens en exercice		Densité pour 1 000 habitants	Densité pour 1 000 publics cibles	Public cible
	Sèvre et Loire	Vallet			
La médecine libérale (hors médecins généralistes)					
Ophtalmologiste	7	7	0,8	0,8	% habitants
Chirurgien dentiste	28	4	0,4	0,4	% habitants
Stomatologie	0	0	0,0	0,0	% habitants
Gynécologue	0	0	0,0	0,0	% femmes de 15 ans et plus
Pédiatrie	0	0	0,0	0,0	% enfants de moins de 10 ans
Dermatologue vénéréologue	0	0	0,0	0,0	% habitants
Oto-rhino-laryngologie	0	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus
Psychiatre	0	0	0,0	0,0	% habitants
Cardiologue	0	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Pneumologue	0	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Gastro-enterologue hépatologie	0	0	0,0	0,0	% habitants de 50 ans et plus
Radiodiagnostic et imagerie médicale	0	0	0,0	0,0	% habitants
Les autres professionnels de santé libéraux					
Infirmier	34	7	0,8	10,5	% hab. de 75 ans et plus
Masseur kinésithérapeute	59	9	1,0	13,5	% hab. de 75 ans et plus
Orthophoniste	27	8	0,9	2,2	% enfants de moins de 10 ans
Orthoptiste	3	0	0,0	0,0	% habitants
Pédicure-podologue	8	2	0,2	3,0	% hab. de 75 ans et plus
Ergothérapeute	1	1	0,1	1,5	% hab. de 75 ans et plus
Psychomotricien	0	0	0,0	0,0	% hab. de moins de 6 an
Sage-femme	5	3	0,3	1,7	% femmes de 15-44 ans
Les établissements et services à caractère sanitaire					
Audio prothésiste	1	1	0,1	1,5	% hab. de 75 ans et plus
Magasin d'optique	5	2	0,2	0,2	% habitants
Pharmacie	12	3	0,3	0,3	% habitants
Laboratoire d'analyse	2	1	0,1	0,1	% habitants
Ambulances	4	2	0,2	3,0	% hab. de 75 ans et plus
Moins de deux fois moins que la moyenne nationale					
Plus de deux fois la moyenne nationale					

Lecture : En 2020, Vallet compte 0,8 infirmier(ère) pour 1 000 habitants.

Densité médicale pour 1 000 habitants

Sources : BPE, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, Vallet compte 0,4 chirurgien-dentiste pour 1 000 habitants.

Les soins primaires portent sur l'ensemble des services de santé de première ligne, c'est-à-dire la médecine générale mais aussi d'autres spécialités médicales de premier recours que sont les ophtalmologistes, les dentistes, les infirmières ainsi que les kinésithérapeutes.

La confrontation de l'offre de soins à Vallet à celle de l'ensemble de la France métropolitaine permet d'avancer que Vallet occupe une position relativement défavorable au regard de la moyenne nationale en matière de soins infirmiers.



Quelles sont les réponses existantes sur le territoire pour l'offre de soins ?

Professionnels et structures de premier recours

Sources : SNDS, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Vallet	Sèvre et Loire	France
Médecins généralistes libéraux	13	44	58 392
<i>Dont âgés de 55 ans et plus</i>	3	10	29 889
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants)	1,4	0,9	0,9
Densité médicale des médecins généralistes libéraux (% habitants de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus)	9,5	6,4	5,5
Centre de santé Polyvalent	0	0	1 055
Maison de Santé Pluridisciplinaire	0	1	1 767

Lecture : Vallet compte 13 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,4 médecin pour 1 000 habitants.

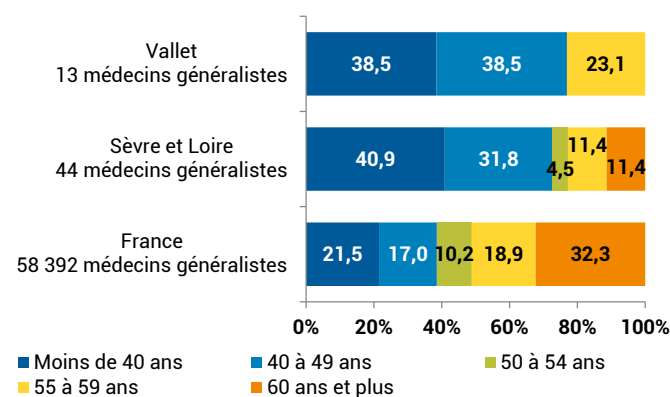
Le code de santé publique désigne le médecin généraliste comme le premier contact des patients avec le système de santé, même si en pratique ce n'est pas toujours le cas. C'est aussi le médiateur nécessaire entre le patient et le système de santé quand des soins plus spécialisés sont nécessaires. Il veille à l'application individualisée des protocoles et recommandations, à l'éducation pour la santé et participe à la permanence des soins.

Vallet compte 13 médecins généralistes exerçant en libéral, soit 1,4 médecin pour 1 000 habitants contre 0,9 pour 1 000 habitants en moyenne nationale.

Le recours aux soins est plus fréquent chez les enfants âgés de moins de 6 ans et les personnes âgées de 75 ans et plus.

Répartition par âge des médecins généralistes

Source : SNDS, 2020 - Traitements © Compas



Lecture : En 2020, Vallet compte 23% de médecins généralistes âgés entre 55 et 59 ans.

La densité médicale au regard des publics cibles s'élève à 9,5 médecins pour 1 000 habitants âgés de moins de 6 ans ou de 75 ans et plus contre 5,5 pour 1 000 habitants à l'échelle nationale.

Le maillage du territoire reste imparfait, les professionnels se concentrant comme ailleurs dans le centre ville. Cette inégale répartition sur le territoire peut en partie être compensée par les visites à domicile. Il s'agira de pouvoir évaluer la part de praticiens faisant de telles visites.

Toutefois, la présence de médecins généralistes dans un territoire n'est pas forcément synonyme d'accès aux soins facilité pour les populations présentes. Car une partie - parfois importante - de la population, notamment les jeunes adultes, ne résident pas à proximité de leur médecin traitant. Ce constat est la résultante de leur parcours résidentiel et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour intégrer la patientèle de médecins généralistes.

Aucun centre de santé ou de maisons de santé pluridisciplinaires ne sont implantés à Vallet.

L'âge des médecins généralistes en exercice est également une information majeure permettant d'anticiper l'évolution de l'offre dans le territoire. Le départ à la retraite des médecins âgés de 55 ans et plus dans 10-15 ans s'il n'est pas préparé peut en effet réduire brutalement l'offre de soins en la matière.

Les populations accèdent-elles aux services de soins de proximité ?



L'accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur développé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui permet de tenir compte de la proximité et de la disponibilité des médecins généralistes. Cet indicateur est donc plus précis quant à l'offre de soins que ce que les indicateurs traditionnels de densité médicale peuvent offrir. Il n'est cependant disponible qu'à l'échelle de la commune.

L'APL intègre dans son calcul :

- l'activité des médecins (mesurée par le nombre de consultations ou visites effectuées par le praticien),
- la consommation de soins,
- le temps d'accès au praticien,
- l'âge du médecin généraliste,
- le nombre d'habitants sur le territoire.

Un indicateur d'APL supérieur à 4 consultations par an par habitant (C/an/hab.) (moyenne nationale), équivaut à une offre de soins en médecins généralistes qui répond de manière satisfaisante aux besoins de la population.

À l'inverse, un indicateur inférieur à 2,5 C/an/hab. équivaut à une offre médicale insuffisante, le territoire est qualifié de «sous-dense».

Entre 4 et 2,5 C/an/hab. le territoire étudié est dans un vivier où l'offre en médecins généralistes répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

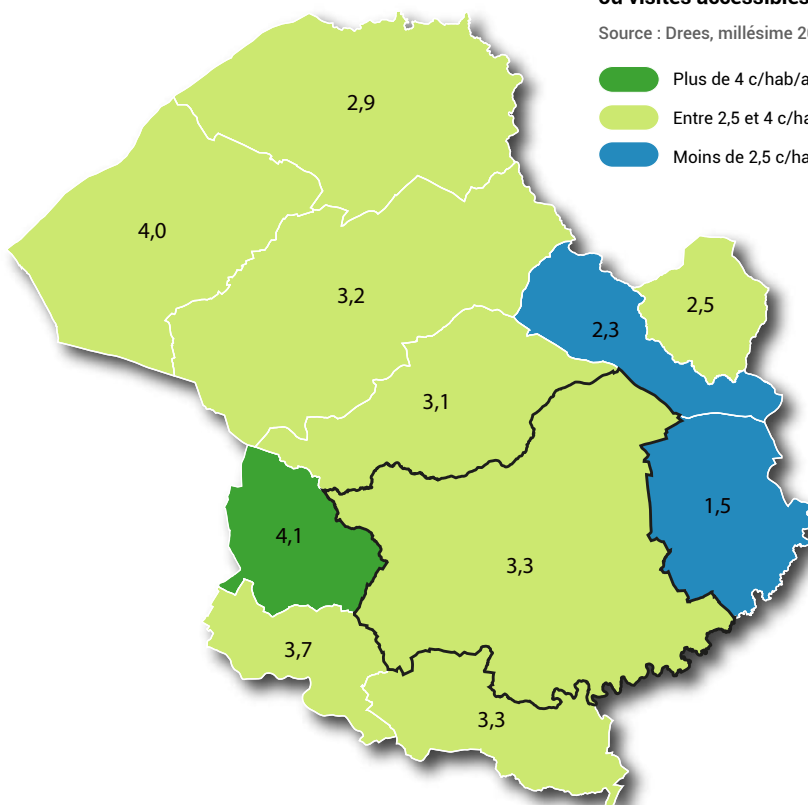
Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans

Sources : Drees, 2019 - Traitements © Compas

L'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes de moins de 65 ans (nb de consultations ou visites accessibles par habitant par an)

Source : Drees, millésime 2019

- Plus de 4 c/hab/an
 - Entre 2,5 et 4 c/hab/an
 - Moins de 2,5 c/hab/an
- Sèvre et Loire = 3,3



Compte tenu de la structure par âge de la population, les habitants de Vallet ont accès en moyenne à 3,7 consultations ou visites de médecine générale par an et par habitant. Ce chiffre baisse à 3,3 quand on restreint l'offre de médecine générale à celle fournie par les médecins de 65 ans ou moins (voir carte ci-contre). Au regard de l'indicateur d'APL, Vallet dispose d'une offre de soins en médecins généralistes qui répond aux besoins de la population mais pas toujours de manière satisfaisante.

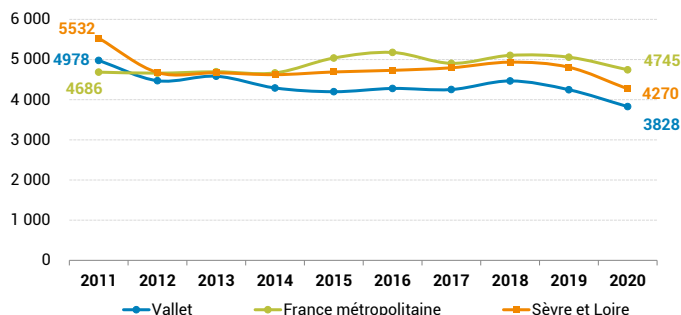
Ce constat, tiré de cet indice, doit cependant être nuancé et croisé avec l'analyse de l'agence régionale de la santé (ARS) concernant les territoires considérés localement comme prioritaires, et par celle, plus qualitative, des acteurs locaux de la santé.



Les médecins généralistes libéraux sont-ils sous tension ?

Évolution de l'activité moyenne annuelle des médecins généralistes libéraux

Source : SNDS 2010-2020 - Traitements © Compas



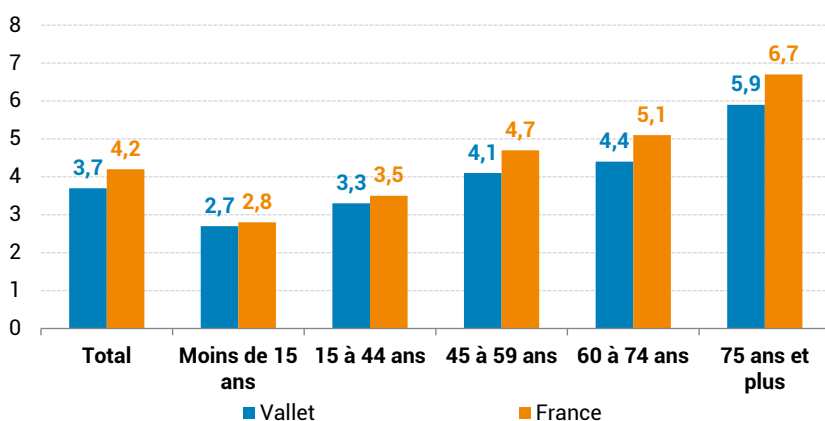
Lecture : Les médecins généralistes de Vallet ont réalisé en moyenne 3 828 consultations en 2020.

Les médecins généralistes exerçant à Vallet ont réalisé en moyenne 3 828 consultations en 2020, soit près de 15 consultations quotidiennes. Ce nombre est inférieur à celui observé à l'échelle de la France métropolitaine. La tension exercée à Vallet est ainsi moins élevée qu'en France métropolitaine.

Depuis 2011, le nombre de consultations réalisées annuellement a diminué à Vallet.

Nombre moyen de consultations d'un médecin généraliste

Source : SNDS 2020 - Traitements © Compas



Lecture : Au cours de l'année 2020, les personnes âgées de 75 ans et plus vivant à Vallet ont vu leur médecin généraliste en moyenne 5,9 fois.

Les personnes âgées de 75 ans et plus sont les plus grands consommateurs de soins. En 2020 à Vallet, elles ont vu près de 6 fois leur médecin généraliste dans l'année, soit un niveau proche de la moyenne nationale.

Le nombre moyen de consultations chez les moins de 15 ans vivant à Vallet est de 3 par an en 2020, comme à l'échelle nationale.

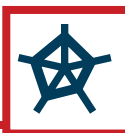
Il est important d'évaluer la pression à laquelle sont soumis les médecins généralistes du territoire. Une saturation de l'agenda des professionnels est évoquée dans les enquêtes Baromètres Santé comme l'un des freins à l'accès aux soins.

Très sensibles, les données statistiques sur les « consommations de soins » sont difficiles d'accès.

L'accès aux soins peut toutefois être approché à travers l'exercice des médecins généralistes que nous fournit l'Atlasanté.

Le nombre moyen de consultations par bénéficiaire varie avec l'âge. Il est important au cours des premières années de la vie, diminue jusqu'au début de l'âge adulte puis ré-augmente avec l'âge. Les informations disponibles pour les enfants de moins de 15 ans ne permettent pas de visualiser cette diminution.

Notons par ailleurs que la consommation de soins est souvent moindre dans les territoires en difficulté économique. De la même façon, un moindre taux de consultation des personnes âgées de 60 à 74 ans et des 75 ans et plus interroge. Il traduit souvent des difficultés d'accès à un médecin traitant pour des populations âgées. Cela peut s'expliquer notamment par un renoncement aux soins faute d'avoir pu intégrer la patientèle d'un nouveau médecin suite à la cessation d'activité de leur médecin « de famille ».



Les collectivités locales ne sont pas les acteurs centraux en matière de soins ou de santé. Cependant, par l'intégration de la dimension sociale dans les besoins de santé le CCAS et la commune peuvent agir pour améliorer la santé des habitants.

Les besoins en matière de santé sont aussi liés à la situation sociale et économique des ménages (qualité de vie, actions de prévention, pratiques sportives, accès aux soins, ...) Nous ne sommes pas tous égaux en matière de santé et les réalités sociales ont un effet important sur la situation des habitants dans ce domaine.

Les populations plus âgées, mais aussi les enfants sont les tranches d'âges où les besoins d'accès aux soins sont les plus importants. De même, les ménages moins formés ou les ménages ayant des emplois « usants » ont des besoins spécifiques sans nécessairement bénéficier de toutes les actions et informations de prévention

L'intérêt est de travailler sur les déterminants sociaux de santé et d'analyser l'adéquation de ces besoins avec l'offre existante. La construction du baromètre©Compas repose donc sur 7 indicateurs différents renvoyant à 4 grands critères que sont l'âge, la profession et catégorie socio-professionnelle, la pauvreté monétaire et la « mise à l'écart de l'emploi ».

Si cet indice de besoins potentiels en santé ne préjuge pas en soi d'une demande effective de soins de la part des publics ou encore de leur recours effectif à une offre de soins, il doit permettre toutefois d'alerter les acteurs d'un territoire sur la possibilité d'un risque encouru ; et ce en questionnant localement le niveau d'adéquation entre l'offre et le besoin.

DÉFINITION

Indice des besoins potentiels de santé :

nous considérons 7 indicateurs :

- les personnes âgées de 75 ans ou plus
- les personnes âgées de moins de 15 ans
- les ouvriers de 45 ans et plus
- les employés de 45 ans et plus
- le taux de pauvreté
- les inactifs ou chômeurs de 45-64 ans
- les inactifs ou chômeurs de 20-29 ans

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est donc de 35.





Baromètre - Les besoins potentiels de santé

Détail des facteurs des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Indice de besoins potentiels en santé	75 ans et plus dans la population		Moins de 15 ans dans la population		Ouvriers de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	20	418	12,5	593	17,8	155	11,6
Sud	14	131	4,4	762	25,4	98	6,6
Nord-Chênes Rouges	18	117	4,1	685	24,1	170	12,1
Vallet	13	665	7,2	2 040	22,2	422	10,0
Clisson	14	750	10,1	1 325	17,9	181	5,7
Le Loroux-Bottereau	13	589	7,1	1 835	22,0	355	9,0
Sèvre et Loire	11	3 084	6,5	10 510	22,0	2 213	9,8
Loire-Atlantique	14	118 409	8,4	268 528	19,0	45 223	7,5
France métropolitaine	21	6 122 915	9,4	11 586 688	17,9	2 199 455	8,3

	Employés de 45 ans et plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus		Taux de pauvreté	Inactifs ou chômeurs de 45-64 ans		Inactifs ou chômeurs de 20-29 ans	
	Nbre	Part (%)	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	134	10,0	nd	150	7,5	77	3,9
Sud	139	9,4	nd	62	3,2	56	3,0
Nord-Chênes Rouges	206	14,7	nd	51	2,7	82	4,4
Vallet	478	11,4	7,0	218	3,8	168	2,9
Clisson	289	9,2	8,0	199	4,4	118	2,6
Le Loroux-Bottereau	490	12,4	6,0	199	3,8	125	2,4
Sèvre et Loire	2 510	11,2	6,1	1 075	3,5	674	2,2
Loire-Atlantique	63 558	10,5	10,3	41 117	4,6	30 872	3,5
France métropolitaine	3 120 951	11,8	14,6	2 327 836	5,8	1 686 983	4,2

Valeur inférieure à celle de Vallet

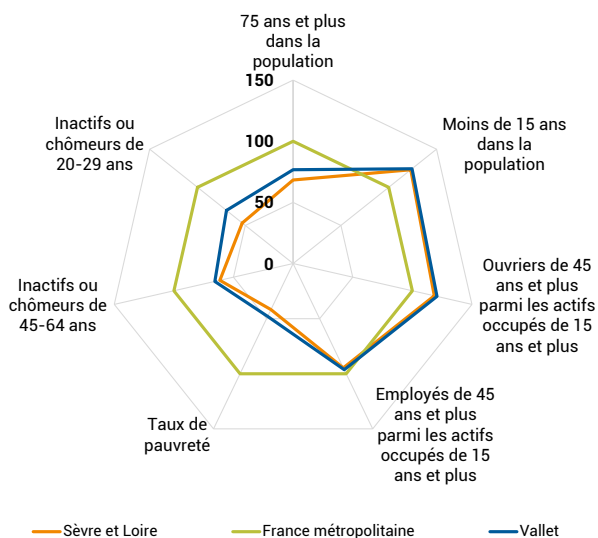
Valeur proche de celle de Vallet

Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice des besoins potentiels en santé de Vallet est de 13.

Indice des besoins potentiels en santé

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas



L'indice des besoins potentiels en santé est de 13 à Vallet contre 21 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Vallet, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

- la part des moins de 15 ans parmi l'ensemble de la population (22% contre 18%),
- la part d'ouvriers de 45 ans ou plus parmi les actifs occupés de 15 ans et plus (respectivement 10 contre 8%).

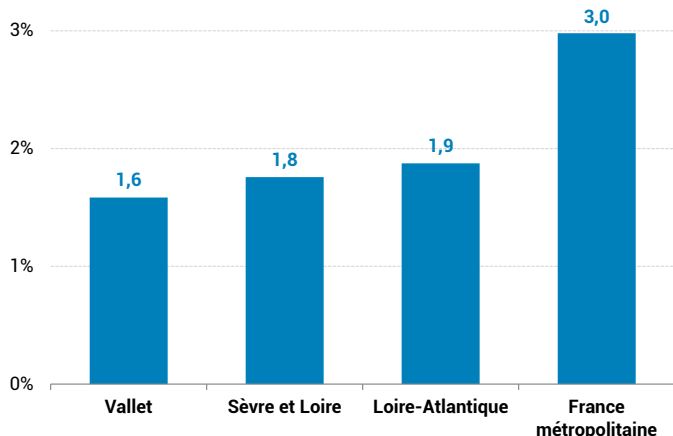
Lecture : Le taux de pauvreté de Vallet est 0,5 fois moins élevé que celui de la France métropolitaine.

Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?



Allocation d'éducation de l'enfant handicapé

Sources : Cnaf, 2019 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Fin 2019, 1,6% des familles avec enfant(s) de Vallet sont allocataires de l'AEEH.

Fin 2019, Vallet compte 30 foyers allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 2% des familles avec enfant(s). Concernant les enfants couverts par l'AEEH, ils sont 30, soit 1% des jeunes de moins de 20 ans de Vallet.

Les familles qui ont en charge un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap peuvent bénéficier de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Cette allocation est versée, sans conditions de ressources, par la Caf ou la Msa. Elle permet de faire face aux dépenses, parfois importantes, liées au handicap de l'enfant. Le montant de base (132,74€ par mois depuis avril 2021) peut être augmenté dans certains cas, en particulier si le handicap de l'enfant nécessite des dépenses coûteuses ou entraîne une cessation de l'activité professionnelle de son parent ou encore l'embauche d'une tierce personne. Ces compléments sont déterminés en fonction de la nature du handicap de l'enfant et peuvent varier de 99€ à 1 126€. Les familles monoparentales peuvent bénéficier, selon les mêmes conditions, d'une allocation supplémentaire qui varie de 54€ à 444€.

Établissements d'hébergement pour enfant en situation de handicap

Source : BPE, 2020 - Traitements © Compas

Equipements et services pour les enfants en situation de handicap	Vallet	Sèvre et Loire
Hébergement pour enfants	1	3
Service à domicile et ambulatoire pour enfants	1	1

Lecture : En 2020, Vallet compte 1 établissement d'hébergement pour enfants en situation de handicap.

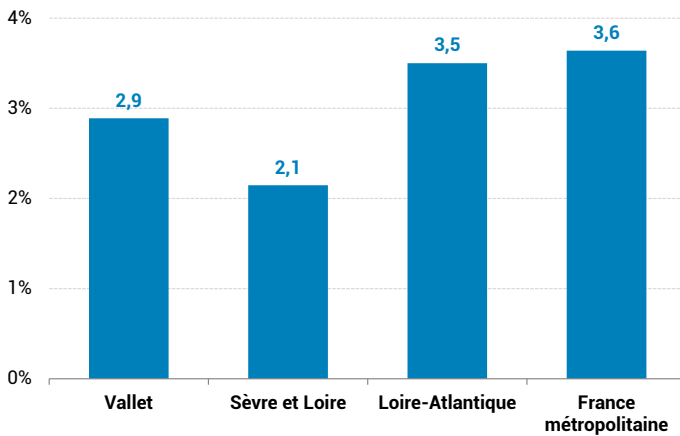
En 2020, Vallet compte autant d'hébergements que de services à domicile et ambulatoire pour les enfants en situation de handicap.



Combien de personnes reconnues en situation de handicap ?

Allocation pour adulte handicapé

Sources : Cnaf, 2020 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

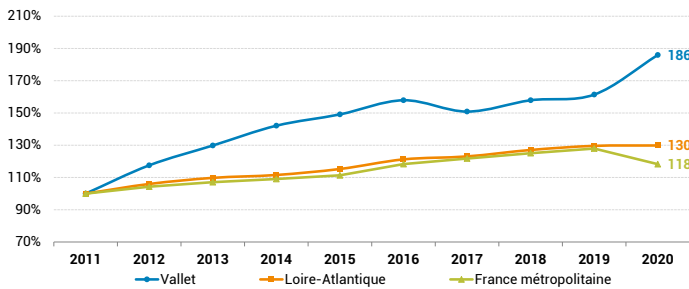


Lecture : Fin 2020, le taux de couverture de l'AAH parmi les ménages de Vallet est de 2,9%.

106 allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) versée par la Caf sont recensés fin 2020, soit 3% des ménages de Vallet.

Évolution du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2011 (base 100 en 2011)

Source : Cnaf, 2011-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2011 à 2020, le nombre d'allocataires de l'AAH passe de l'indice 100 à l'indice de 186, il augmente de 86% pendant cette période.

Depuis 2011, le nombre d'allocataires de l'AAH de Vallet a augmenté de 86%, soit 49 allocataires de plus. Pour comparaison, l'évolution a été de +30% pour la Loire-Atlantique et de +18% pour la France métropolitaine.

Les adultes handicapés âgés de plus de 20 ans et présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% (ou entre 50 et 79% si le handicap entraîne une restriction d'accès à l'emploi reconnue par la CDAPH) peuvent bénéficier de l'Allocation d'adulte handicapé (AAH). Le montant de cette aide varie en fonction de la situation familiale de la personne et de ses revenus. Il est fixé à 903,60€ par mois à partir d'avril 2021 (montant maximum de l'AAH). Il peut être réduit si la personne handicapée perçoit des revenus (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, ...). Le montant de l'allocation sera alors égal à la différence entre la moyenne mensuelle de ses ressources et le montant de base de l'AAH. Si la personne n'a aucun revenu, elle perçoit le revenu maximum de l'AAH soit un montant inférieur à celui du seuil de pauvreté. Dans le cas où elle séjourne dans un établissement de santé, elle ne perçoit que 30% de son allocation soit 271,08€.

Établissements d'hébergement pour adulte en situation de handicap

Source : BPE, 2020 - Traitements © Compas

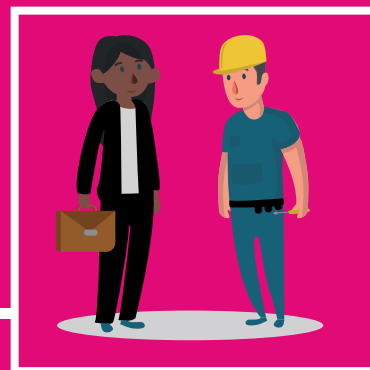
Equipements et services pour les adultes en situation de handicap	Vallet	Sèvre et Loire
Hébergement pour adultes	2	6
Service pour adultes	1	1
Structure de travail protégé pour adultes	0	3

Lecture : En 2020, Vallet compte 2 établissements d'hébergement pour adultes en situation de handicap.

Vallet dispose de 2 hébergements pour adultes en 2020. Le territoire compte par ailleurs 1 service pour adultes. Concernant ce dernier, il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social.

Au niveau national, une très grande partie des personnes bénéficiaires de l'AAH sont des personnes ayant des problèmes d'ordre psychologique. Ce type de handicap est souvent invisible mais pour autant les besoins sont nombreux (relations sociales, repli sur soi, comportements décalés, ...). Il incite de plus en plus de collectivités à développer des Contrats Locaux de Santé Mentale en lien avec le système de soins spécialisés et les autorités sanitaires.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



LES ACTIFS RÉSIDENTS

- Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ? _____ p.147
- Quelle est l'importance du chômage ? _____ p.152
- Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ? _____ p.153
- Baromètre - Les impacts de la crise sur l'emploi _____ p.156
- Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ? _____ p.158
- Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ? _____ p.159
- Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ? _____ p.160

LES PERSONNES EN EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

- Qui occupe les emplois du territoire ? _____ p.163
- Baromètre - L'indice de développement des territoires _____ p.168

LES ÉTABLISSEMENTS

- Quels sont les emplois du territoire ? _____ p.170

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

et les territoires ont été durement impactés par la crise économique de 2008 et le seront très fortement par la nouvelle crise économique qui se profile causée par la pandémie actuelle. Au troisième trimestre 2020, le nombre de chômeurs au sens du BIT atteint 2,7 millions de personnes en France (hors Mayotte), en hausse de 628 000 personnes. Sur le trimestre, le taux de chômage au sens du BIT bondit de 1,9 point, à 9,0 % de la population active.

Localement, les déplacements d'actifs jouent un rôle important dans l'équilibre du marché du travail : certains territoires attirent des habitants qui viennent s'y installer ou des travailleurs qui résident à proximité. D'autres connaissent une augmentation du chômage sous la pression d'une croissance de la population active encore plus forte, tirée par l'attractivité résidentielle de ces territoires. À l'inverse, dans certains territoires, l'impact des destructions d'emplois sur le chômage est tempéré par la diminution du nombre d'actifs.

Bien évidemment le profil des actifs peut modifier les effets de la crise actuelle. A l'image de ce qui avait été observé en 2008, les personnes les plus précaires et les moins formées seront plus fortement marquées par la crise économique que les diplômées, ou les personnes œuvrant dans la fonction publique ou en CDI. Les capacités de rebond ne sont pas les mêmes selon le profil des habitants.

Mesurer l'impact de la crise sanitaire actuelle sur le monde économique est donc d'autant plus important aujourd'hui. Regarder qui sont les actifs occupés ? A quelle PCS appartiennent-ils ? Dans quel secteur d'activité travaillent-ils ? Sous quel type de contrat ? Qui sont les chômeurs ? Quel est le niveau de formation des actifs ? Quelles sont les entreprises implantées sur le territoire ? etc. Ces questions sont primordiales pour mesurer l'impact de la crise au niveau local.

Appréhender les populations actives en fragilité économique d'un territoire (les actifs en contrat précaire, les travailleurs pauvres, les chômeurs de longue durée, les actifs résidents ne travaillant pas sur le territoire...) et leurs évolutions, est essentiel afin de déterminer leurs besoins et définir les réponses adaptées qui seront à apporter. En effet, les besoins peuvent être très différents selon le territoire et le type de population qui y réside : aides pour se déplacer, aides à l'obtention d'un permis de conduire, aides pour trouver un logement, aides à la création d'entreprise... Les CCAS et les CIAS sont, avec les institutions partenaires (Pôle Emploi, Mission Locale, PLIE, associations...) présentes sur le territoire, au cœur de la réponse à apporter à ces populations actives en situation de fragilité.

Ainsi, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'Analyse des besoins sociaux apportera les éclairages nécessaires pour déterminer précisément les besoins des acteurs économiques d'un territoire.

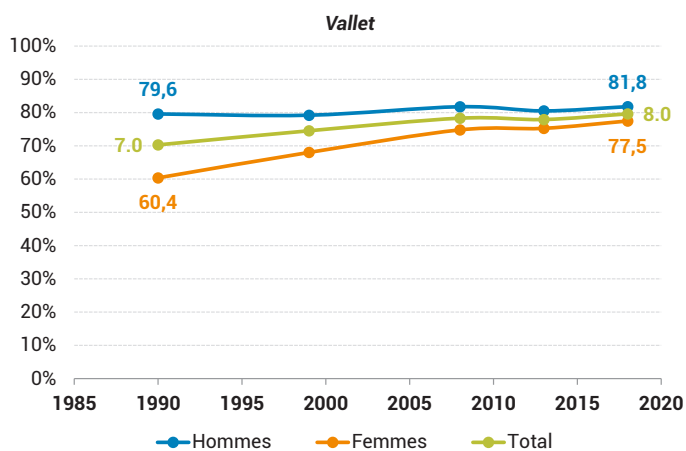
Formation **Déqualification**
Précarité **Entrepreneurs**
Employés
Actifs occupés
Commerce **Industrie** **Salariés**
DEFM **Cadres** **ESS**
Mobilités professionnelles
Temps partiel **Construction** **Activité**
Ouvriers **Diplôme** **CDI**
Etablissements
Polarisation **Déclassement**

Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?



Évolution du taux d'activité par sexe

Source : Insee, RP 1990-2018 - Traitements © Compas

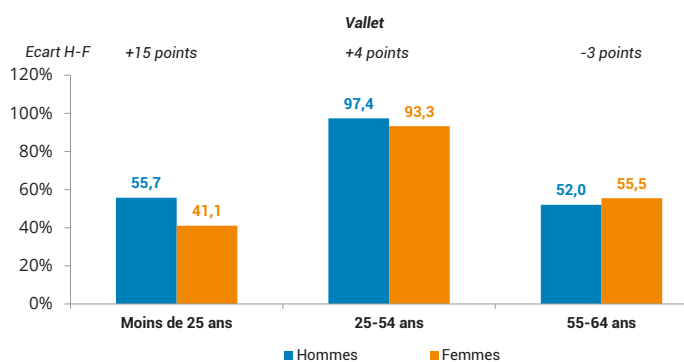


Lecture : En 2018, à Vallet, le taux d'activité féminin est de 77,5%.

En 2018, Vallet compte 4 590 actifs de 15-64 ans dont 2 240 femmes et 2 340 hommes. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 80% contre 70% en 1990. Dans le détail par sexe, le taux d'activité des femmes est de 77% en 2018 et celui des hommes de 82% (contre respectivement 60% et 80% en 1990).

Taux d'activité par âge et par sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

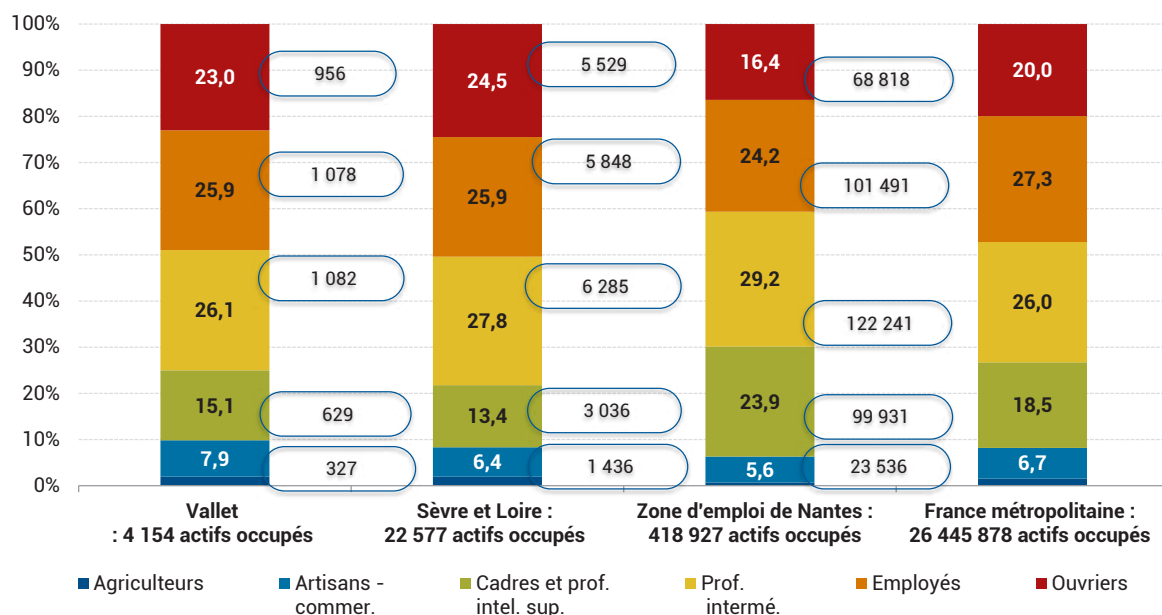


Lecture : En 2018, 97,4% des hommes de 25-54 ans sont actifs à Vallet.

En 2018, le taux d'activité féminin des 25-54 ans est de 93%. Ce taux d'activité est inférieur de 4 points à celui des hommes. Pour les moins de 25 ans, l'écart est de 15 points en défaveur des femmes (41% contre 56% pour les hommes). Enfin, concernant les actifs de 55-64 ans, le taux d'activité des femmes est plus élevé de 3 points à celui des hommes (55% contre 52%).

Répartition des actifs occupés de 15 ans et plus selon la PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 25,9% des actifs occupés de 15 ans et plus sont employés à Vallet, soit 1 078 personnes.

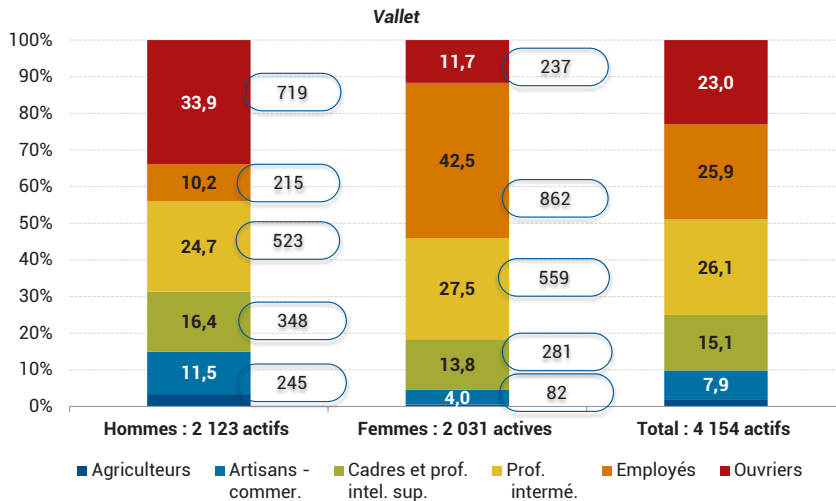
Au regard de la France métropolitaine, les actifs occupés de 15 ans et plus ouvriers sont sur-représentés à Vallet, soit 23% contre 20% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 15% des actifs occupés de 15 ans et plus à Vallet.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Répartition des actifs occupés de 15 ans ou plus par sexe et PCS

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

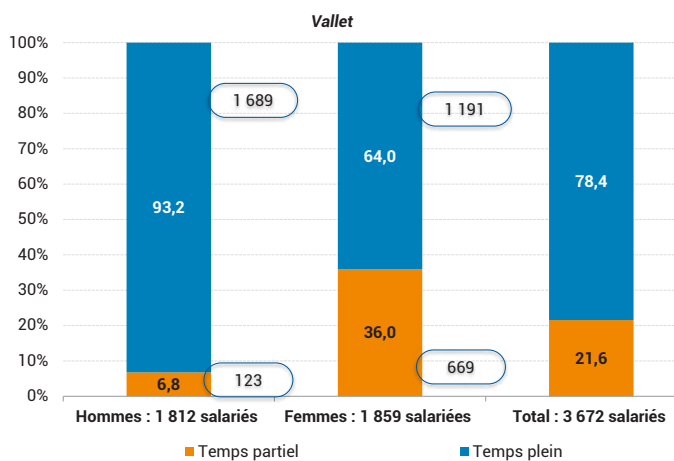


Vallet compte près de 4 150 actifs occupés de 15 ans et plus en 2018. Parmi eux, 15% sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures et 49% sont ouvriers ou employés. On note que les hommes ont plus souvent tendance à être ouvriers tandis que les femmes sont plus souvent employées.

Lecture : En 2018, 33,9% des hommes actifs occupés sont des ouvriers, soit 719 hommes.

Répartition des salariés de 15-64 ans selon le temps de travail

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

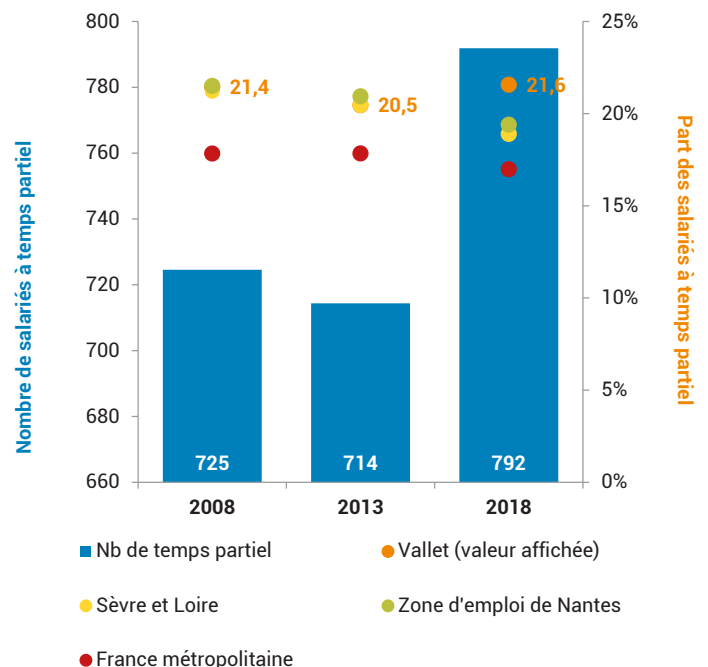


Lecture : 36,0% des femmes salariées de 15-64 ans sont à temps partiel en 2018 à Vallet.

22% des salariés âgés de 15 à 64 ans occupent un emploi à temps partiel à Vallet. Le recours au temps partiel est plus important pour les femmes : 36% d'entre elles contre 7% des hommes, soit respectivement 670 femmes et 120 hommes.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 21,6% des salariés de 15-64 ans sont à temps partiel en 2018 à Vallet.

Le nombre de salariés de Vallet occupant un emploi à temps partiel augmente depuis une dizaine d'années. Il est passé de 720 à 790. Leur proportion parmi l'ensemble des salariés reste stable et atteint 22% en 2018. A titre de comparaison, cette proportion est de 19% pour Sèvre et Loire et de 17% pour la France métropolitaine.



Taux d'activité et taux d'emploi sur le territoire

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nbre d'actifs de 15-64 ans	Nbre d'actifs de 15-64 ans en emploi	Taux d'activité (%)		Taux d'emploi (%)	
			15-64 ans	25-54 ans	15-64 ans	25-54 ans
Agglomération	1 516	1 328	76,4	93,8	67,0	83,5
Sud	1 569	1 470	82,4	95,9	77,2	90,7
Nord-Chênes Rouges	1 502	1 395	80,2	96,2	74,4	90,2
Vallet	4 587	4 194	79,6	95,3	72,8	88,2
Clisson	3 504	3 130	77,2	94,9	68,9	85,7
Le Loroux-Bottereau	4 219	3 934	79,5	94,8	74,1	89,5
Sèvre et Loire	24 119	22 369	79,6	96,0	73,9	90,1
Loire-Atlantique	675 216	600 046	76,0	93,4	67,5	84,2
France métropolitaine	29 946 345	26 066 191	74,3	90,6	64,7	80,2

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : Le taux d'activité des 15-64 ans de Vallet atteint 79,6% en 2018.

Évolution des salariés de 15-64 ans à temps partiel

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019-2018 - Traitements © Compas

Source : Insee, RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Temps partiel en 2008				Temps partiel en 2018			
	Total		Féminin		Total		Féminin	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Agglomération	292	22,9	248	38,3	281	24,7	235	37,3
Sud	146	29,0	125	51,7	274	21,7	240	38,5
Nord-Chênes Rouges	286	17,9	257	33,6	237	18,6	194	32,0
Vallet	725	21,4	630	38,1	792	21,6	669	36,0
Clisson	613	22,9	532	41,1	613	22,6	502	36,2
Le Loroux-Bottereau	575	21,6	513	39,5	606	17,2	514	29,1
Loire-Atlantique	103 328	21,5	86 605	36,6	103 474	19,6	83 281	31,6
France métropolitaine	4 053 958	17,8	3 263 193	29,3	3 865 169	17,0	2 996 828	26,3

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

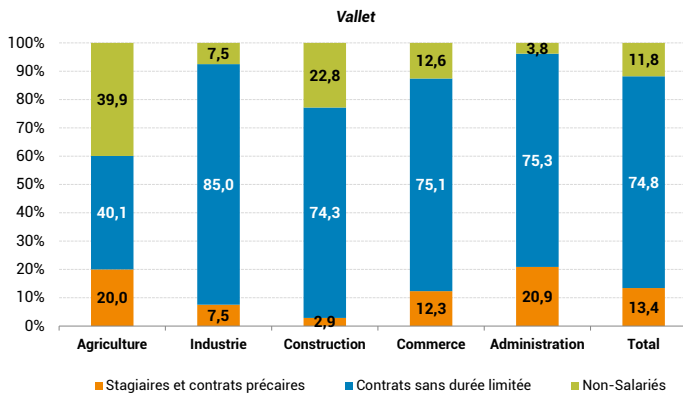
Lecture : En 2018, 669 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps partiel, soit 36,0% des femmes salariées de Vallet.



Quelle est la place de l'emploi dans la vie des habitants ?

Secteur d'activité et risque de perte d'emploi

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



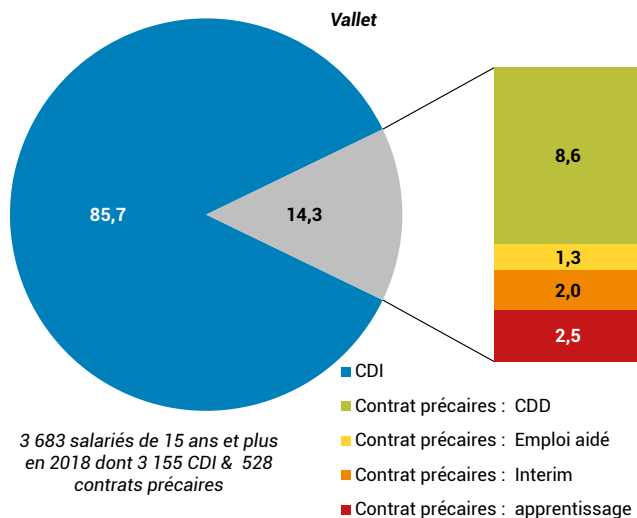
Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine de l'industrie, 85,0% ont un contrat sans limitation de durée (CDI) à Vallet.

Tous secteurs d'activités confondus, 75% des actifs occupés de Vallet occupent un emploi sans limitation de durée, 13% sont stagiaires ou occupent un emploi précaire et 12% ne sont pas salariés.

Le secteur de l'administration est celui qui enregistre la plus forte proportion d'actifs occupés ayant un contrat précaire (stages, contrat à durée déterminée, etc) (21%) tandis que le secteur de l'industrie est celui qui se démarque de par la plus forte part de contrats sans limitation de durée chez les actifs occupés, soit 85%.

Répartition des salariés de 15 ans et plus selon leur contrat

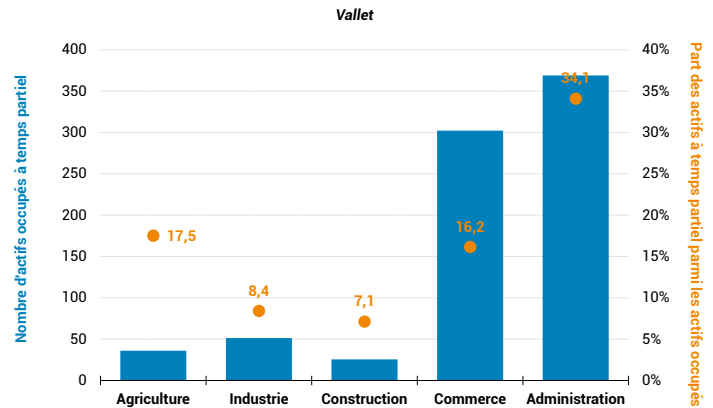
Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : 8,6% des salariés de 15 ans et plus de Vallet sont en CDD.

Actifs occupés à temps partiel selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : Parmi les actifs occupés de 15-64 ans travaillant dans le domaine du commerce, 16,2% occupent un emploi à temps partiel, soit 302 personnes à Vallet.

En 2018, le secteur de l'administration est celui qui compte le plus grand nombre d'actifs occupant un emploi à temps partiel, soit 370 actifs occupés (34% des actifs occupés de ce secteur).

Par ailleurs, les actifs à temps partiel sont sous-représentés dans le secteur de la construction : ils représentent 7% des actifs de ce secteur, soit 30 actifs occupés travaillant dans cette branche.

En 2018, le nombre de salariés en contrat précaire s'élève à 528, soit 14% des salariés de 15 ans et plus de Vallet. La proportion atteint 15% sur la zone d'emploi.

Parmi les 528 salariés en contrat précaire de Vallet, 316 occupent un CDD, soit 9% de l'ensemble des salariés de 15 ans et plus, et 60% des salariés en contrats précaires.



Actifs occupés de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Agriculture		Industrie		Construction		Commerce		Administration	
	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)	Nbre d'actifs occupés	Dont % des contrats sans durée limitée (CDI)
Agglomération	36	43,0	195	86,9	92	77,8	606	66,2	334	72,2
Sud	92	50,1	200	84,7	154	63,3	656	78,1	369	66,7
Nord-Chênes Rouges	77	26,6	216	83,5	113	86,4	609	80,7	379	86,4
Vallet	206	40,1	611	85,0	358	74,3	1 871	75,1	1 082	75,3
Clisson	72	35,6	458	79,8	190	67,7	1 463	70,1	963	76,5
Le Loroux-Bottereau	125	68,0	435	90,8	305	68,9	1 905	79,8	1 150	80,0
Loire-Atlantique	12 704	33,1	77 966	85,4	39 582	70,2	296 586	74,1	173 299	76,7
France métropolitaine	644 280	30,3	3 217 553	86,5	1 669 040	68,2	12 284 984	73,3	8 240 415	77,6

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : En 2018, Vallet compte 611 actifs occupés de 15-64 ans ayant un emploi dans l'industrie, dont 85,0% ont un contrat sans limitation de durée.

Salariés en contrat précaire parmi l'ensemble des salariés de 15 ans ou plus

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas

	Les salariés en contrat précaire en 2018		Evolution 2013-2018	
	Nb	%	Nb	%
Agglomération	210	17,7	-3	-1,2
Sud	156	12,2	+65	+71,9
Nord-Chênes Rouges	162	13,3	-65	-28,6
Vallet	528	14,3	-2	-0,4
Clisson	435	16,0	+43	+10,9
Le Loroux-Bottereau	439	12,4	+7	+1,6
Sèvre et Loire	2 628	13,2	+116	+4,6
Loire-Atlantique	82 798	15,6	+7 613	+10,1
France métropolitaine	3 556 820	15,5	+133 934	+3,9

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

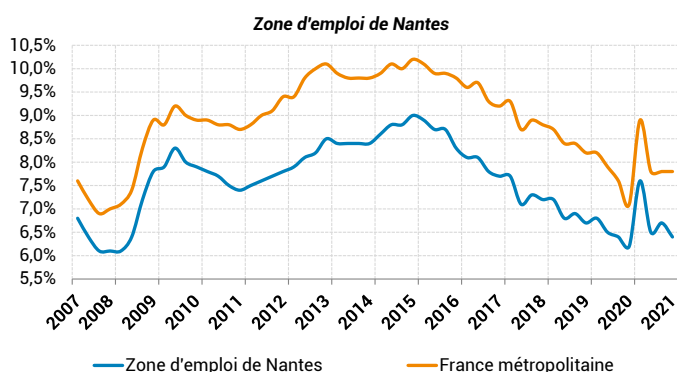
Lecture : 14,3% des salariés de 15 ans et plus de Vallet occupent un emploi précaire en 2018.



Quelle est l'importance du chômage ?

Taux de chômage au sens du BIT

Source : Dares, 2007-2021 - Traitements © Compas

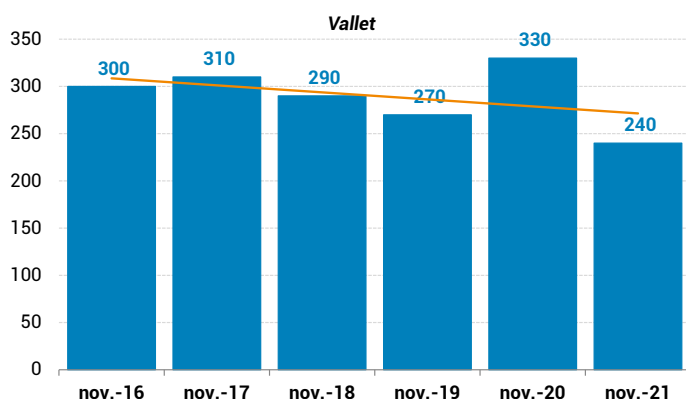


Lecture : Le taux de chômage au sens du BIT, en données trimestrielles corrigées des variations saisonnières, est de 6,4% en juin 2021 pour la zone d'emploi de Nantes.

Le taux de chômage (au sens du BIT) de la zone d'emploi de Nantes atteint 6,4% en juin 2021. Il est inférieur de 1,9 point à celui observé 5 ans plus tôt, en juin 2016.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A

Source : Pôle-Emploi 2016-2021 - Traitements © Compas

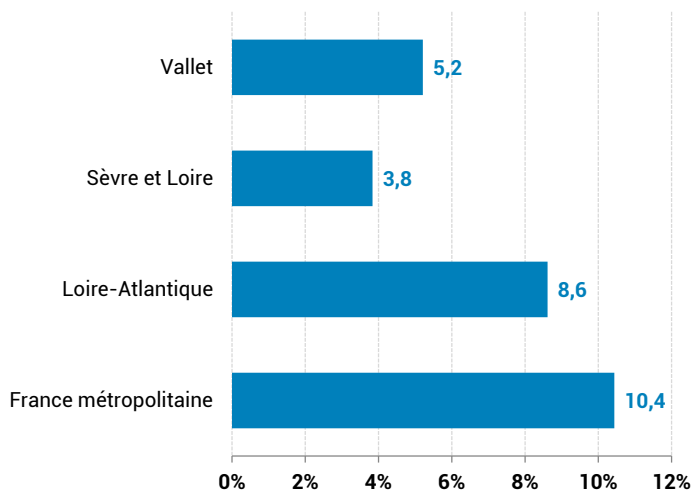


Lecture : En novembre 2021, Vallet compte 240 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Depuis novembre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A diminue à Vallet. Leur nombre atteint ainsi 240 personnes en novembre 2021.

Indice de chômage estimé

Sources : Pôle-Emploi, 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En novembre 2021, l'indice de chômage estimé atteint 5,2% à Vallet.

Avec près de 240 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A recensés en novembre 2021 à Vallet, on estime l'indice de chômage à 5%, soit un niveau moins élevé que celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

DÉFINITIONS

Taux de chômage : le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs dans la population active. Est considéré ici comme chômeur une personne âgée de plus de 15 ans qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête, est disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La définition du ministère de l'emploi est une définition administrative et comptabilise alors les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi dans différentes catégories (A, B et C).

Demandeur d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

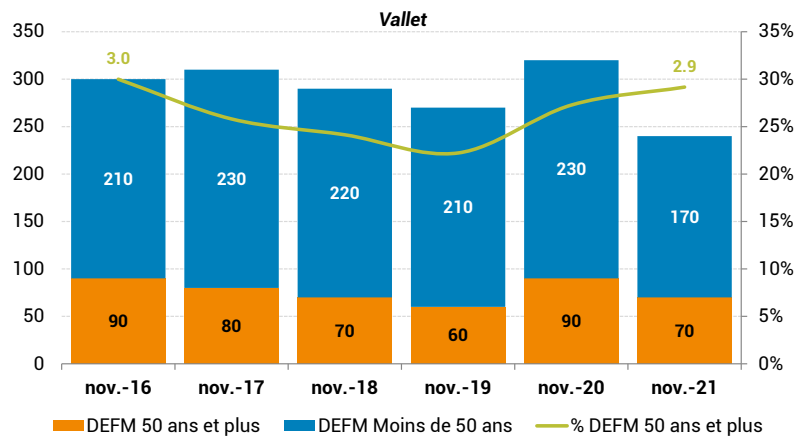
Indice de chômage : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Qui est le plus concerné par l'évolution du chômage ?



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A

Source : Pôle-Emploi, 2016-2021 - Traitements © Compas

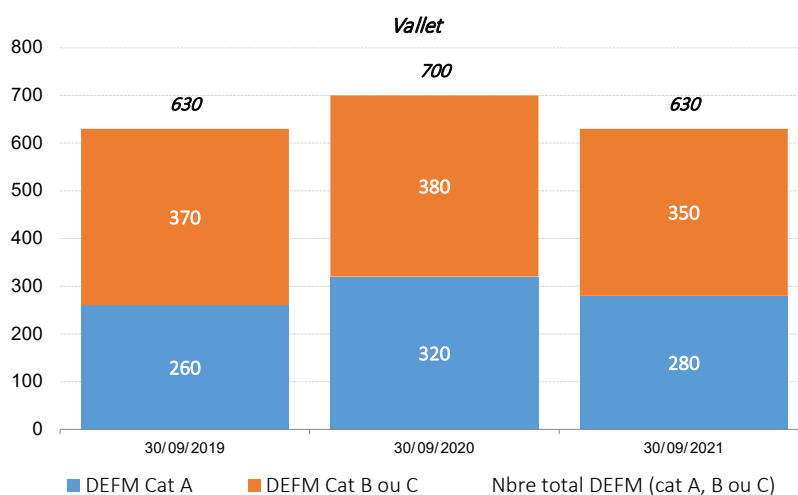


Lecture : En novembre 2021, Vallet compte 70 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A.

Vallet compte 70 demandeurs d'emploi de 50 ans et plus dans la catégorie A en novembre 2021, soit environ 20 de moins qu'en novembre 2016. Dans le même temps, leur part parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégorie A a diminué passant de 30% à 29%.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon les catégories

Source : Insee, Pôle-Emploi, 2019-2021 - Traitements © Compas

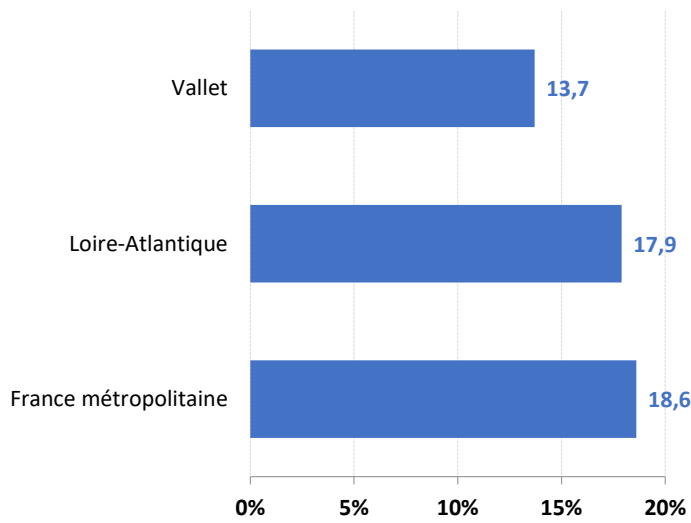


Lecture : En septembre 2021, Vallet compte 350 demandeurs d'emploi dans la catégorie B ou C.



Indice de chômage estimé (Cat A, B et C)

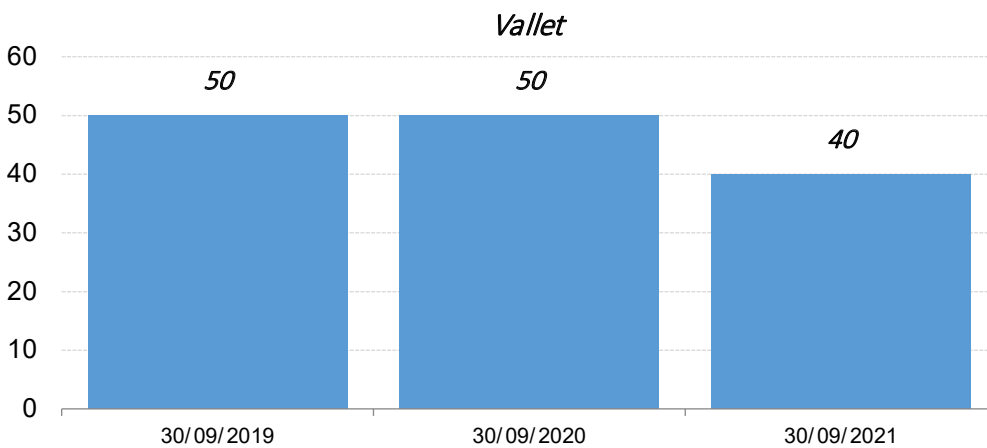
Source : Pôle-Emploi, 2019 - Traitements © Compas



Lecture : En 2021, l'indice de chômage (Cat ABC) estimé atteint 13,7% à Vallet.

Evolution du nombre de demandeurs d'emplois (Cat A) de moins de 25 ans

Source : Insee, Pôle Emploi 2019-2021 - Traitements © Compas

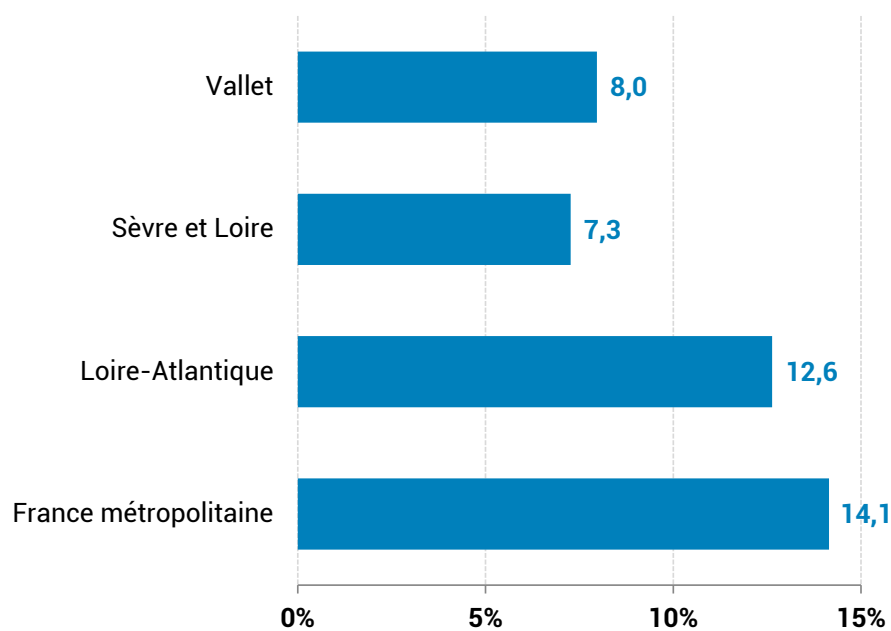


Lecture : En septembre 2021, le nombre de demandeurs d'emplois (Cat A) de moins de 25 ans est de 40 à Vallet.



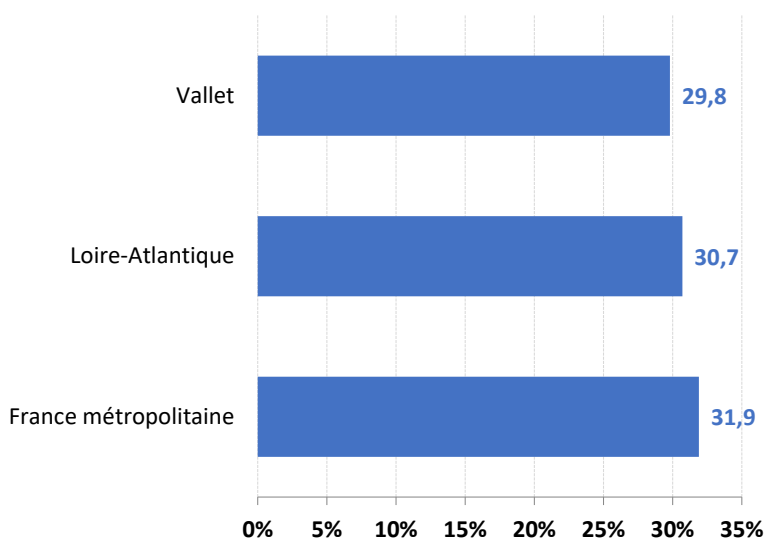
Indice de chômage estimé des moins de 25 ans (Cat A)

Source : Insee, RP 2018 & Pôle-Emploi, 2021 - Traitements © Compas



Les jeunes en contrat précaires

Source : Insee, RP 2018 & Pôle-Emploi, 2021 - Traitements © Compas





L'impact de la crise économique sur l'emploi

Cet indice regroupe principalement les caractéristiques d'emplois des ménages des territoires. La crise de 2008/2014 a permis de construire un modèle pour la mesure des effets en matière de pertes d'emplois selon les territoires. Le premier impact a été celui sur les personnes à emploi précaire. Ce sont ensuite les secteurs d'activités fragiles qui ont le plus souffert (à l'époque le bâtiment et l'industrie). Enfin, les conséquences sur les actifs ont concerné des tranches d'âges spécifiques. En début de crise, les jeunes ont été concernés par le chômage et en seconde partie les seniors (50 ans et plus). Dans un premier temps, les actifs les plus formés ont été moins touchés par le chômage que les actifs à faible niveau de formation, dans un second temps les hauts niveaux de formation ont connu un rebond d'activité important, ce qui n'a pas été le cas des moins formés.

Enfin, la question de la mobilité des actifs est devenue un élément clé de l'insertion professionnelle pour les ménages à plus bas niveau de qualification. Ainsi, plus le niveau de qualification est faible et plus la possession d'un véhicule devient un élément important dans l'accès à l'emploi. Les emplois les moins qualifiés sont devenus des emplois nécessitant une forte mobilité : soit une mobilité entre le domicile et le travail¹, soit une mobilité au sein de l'emploi².

Ainsi, à partir de cette analyse passée, il est possible de mesurer les effets sur l'emploi. A partir de la connaissance des actifs par quartier, il est possible de mesurer quels seront les territoires les plus fortement concernés par la crise économique. L'analyse par secteur d'activité ou type d'emploi permet également de mettre en évidence les ménages qui pourraient être les premières victimes de la crise économique : structure de ces ménages (couples, personnes seules, familles monoparentales, par âge, par nombre d'enfants, par lien au logement,...). Cette connaissance doit permettre aux collectivités d'anticiper les effets de la crise à venir et donc d'être actives en amont (actions de formation, aides à la mobilité, développement de l'économie sociale et solidaire,...).

1 / «les activités industrielles sont de moins en moins urbaines, les zones d'activité se sont développées en périphérie des grandes agglomérations de même que les zones commerciales, les espaces de stockage ne sont plus en milieu urbain, le développement d'une agriculture plus industrielle a fait progresser l'emploi ponctuel en milieu rural, ... »

2 / «conduite de camionnettes, livraison de colis, gardiennage, activités de maintien à domicile, ...»

DÉFINITION

Indice d'impact de la crise économique sur l'emploi : nous considérons 8 indicateurs :

- les actifs de 15-64 ans en emploi précaire
- les actifs de 15-64 ans du secteur de l'hôtellerie-restauration
- les actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment
- les actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériel de transport
- les actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture
- les bas niveaux de formation parmi les plus de 15 ans non scolarisés
- l'activité des jeunes de 15/24 ans
- l'activité des seniors de 55 ans et plus

Ces indicateurs sont notés de 0 à 5. Leur somme correspond à la valeur de l'indice ; la note maximale possible est de 40.



Détail des facteurs de risque de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Indice de l'impact sur l'emploi	Salariés de 15 ans et plus en emploi précaire (hors apprentissage)		Actifs de 15-64 ans du secteur hôtellerie-restauration		Actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment		Actifs de 15-64 ans du secteur de la fabrication de matériels de transport	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	19	211	13,9	51	3,4	92	6,1	10	0,7
Sud	25	164	10,5	77	4,9	154	9,8	21	1,3
Nord-Chênes Rouges	14	103	6,8	31	2,1	113	7,5	<10	-
Vallet	18	478	10,4	159	3,5	358	7,8	36	0,8
Clisson	12	361	10,3	88	2,5	190	5,4	26	0,7
Le Loroux-Bottereau	14	350	8,3	95	2,3	305	7,2	45	1,1
Sèvre et Loire	14	2 103	8,7	660	2,7	1 991	8,3	211	0,9
Loire-Atlantique	20	66 535	9,9	22 411	3,3	39 694	5,9	13 785	2,0
France métropolitaine	24	2 924 006	9,8	1 071 346	3,6	1 686 746	5,6	339 430	1,1

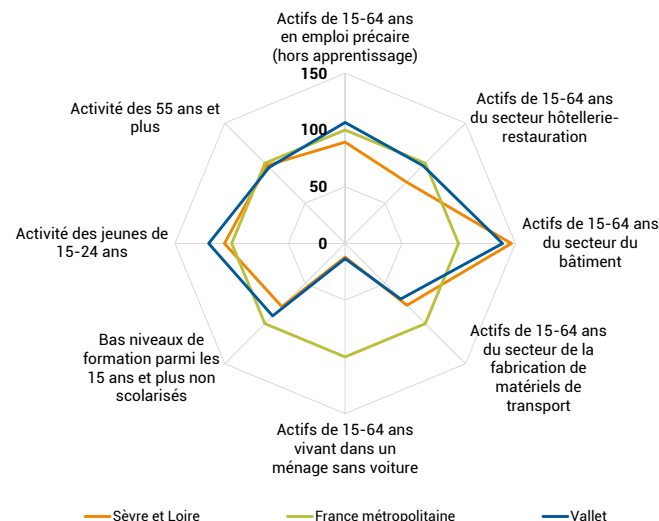
	Actifs de 15-64 ans vivant dans un ménage sans voiture		15 ans et plus non scolarisés avec de bas niveaux de formation		Jeunes de 15-24 ans actifs		55 ans et plus actifs	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Agglomération	57	3,8	765	30,8	203	50,5	187	49,2
Sud	<10	nd	407	19,9	137	46,7	161	56,3
Nord-Chênes Rouges	<10	nd	406	20,9	162	47,8	195	56,7
Vallet	67	1,5	1 578	24,4	502	48,5	543	53,8
Clisson	121	3,4	1 240	22,7	333	41,7	488	53,3
Le Loroux-Bottereau	72	1,7	1 254	21,4	367	40,5	467	56,3
Sèvre et Loire	319	1,3	7 161	21,3	2 202	42,9	3 004	55,2
Loire-Atlantique	46 526	6,9	209 195	20,7	71 711	40,9	91 209	55,4
France métropolitaine	3 282 040	11,0	12 806 548	27,0	3 071 089	40,3	4 628 892	56,7

Valeur inférieure à celle de Vallet
 Valeur proche de celle de Vallet
 Valeur supérieure à celle de Vallet

Lecture : L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi de Vallet est de 18.

Indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : La part d'actifs de 15-64 ans du secteur du bâtiment de Vallet est 1,4 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.

L'indice de l'impact de la crise économique sur l'emploi est de 18 à Vallet contre 24 en France métropolitaine : la situation y est donc plus favorable qu'en moyenne nationale.

Les sur-représentations observées à Vallet, par rapport à la France métropolitaine, pouvant être mises en avant pour les indicateurs composant l'indice sont :

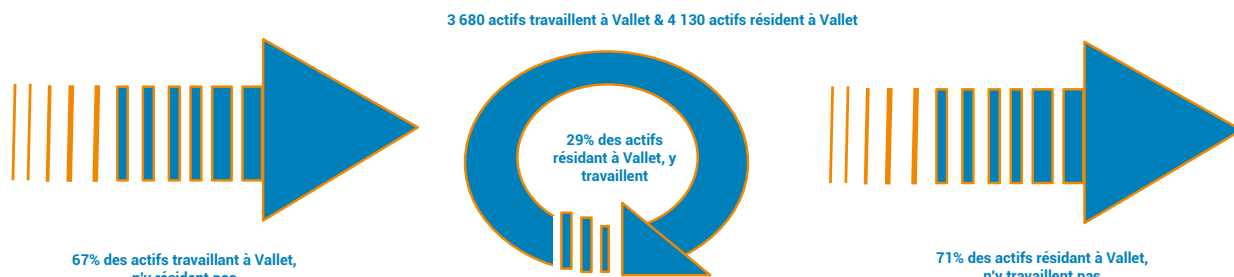
- la part des actifs de 15 - 64 ans du secteur du bâtiment (8 contre 6%)
- la part des jeunes de 15-24 ans actifs (49% contre 40%).



Quelles mobilités domicile-travail quotidiennes ?

Mobilités professionnelles journalières en 2018

Source : Insee, Fichiers détail 2018- Traitements © Compas



Municipalité	Actifs occupés	Pourcentage
Sèvremoine	190 actifs occupés	7,5%
Nantes	150 actifs occupés	6%
Beaupréau-en-Mauges	140 actifs occupés	5,7%
Mouzillon	130 actifs occupés	5,2%
La Regrippière	130 actifs occupés	5%
Montrevault-sur-Èvre	120 actifs occupés	4,6%
Orée d'Anjou	110 actifs occupés	4,6%
Le Landreau	100 actifs occupés	4,1%
...		

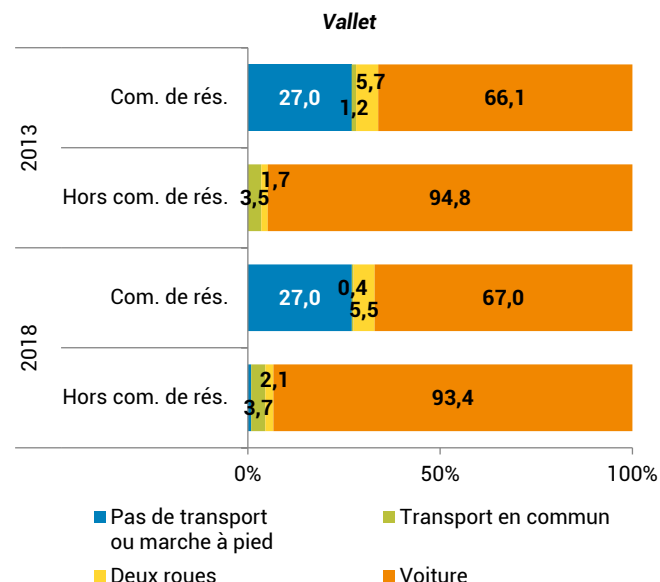
Municipalité	Actifs occupés	Pourcentage
Nantes	760 actifs occupés	25,9%
Clisson	140 actifs occupés	4,9%
Vertou	120 actifs occupés	4%
Saint-Herblain	100 actifs occupés	3,5%
Carquefou	100 actifs occupés	3,3%
Cholet	100 actifs occupés	3,3%
Le Pallet	90 actifs occupés	3%
Rezé	80 actifs occupés	2,8%
...		

Lecture : En 2018, 190 actifs occupés habitant à Sèvremoine viennent travailler tous les jours à Vallet, représentant 7,5% des actifs occupés à Vallet.

En 2018, 2 480 actifs viennent quotidiennement travailler à Vallet (67% de l'ensemble des actifs travaillant sur le territoire). 2 930 actifs résidant à Vallet sortent quotidiennement du territoire pour aller travailler (71% des actifs résidents de la commune). Enfin 29% des actifs résidents sont sédentaires (1 200 au total).

Moyen de transport des actifs occupés

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



Le fait de travailler ou non sur sa commune de résidence influe nécessairement sur le mode de transport utilisé pour rejoindre son emploi. D'autant plus si l'on réside au cœur d'une ville centre (proximité de l'emploi, réseau de transport en commun...). En 2018 sur Vallet, 27% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la marche à pied pour se rendre à leur travail, la voiture et les transports en commun constituent les deux moyens de transports les plus utilisés pour ceux travaillant en dehors de la commune.

Comme dans la plupart des territoires, la voiture est le mode de déplacement domicile/travail le plus utilisé. Or, l'acquisition du permis est souvent difficile pour les jeunes issus de ménages en situation de difficultés sociale et économiques. Les acteurs en charge de lever les freins à l'emploi doivent pouvoir accompagner ces jeunes dans l'acquisition du permis (aide financière ciblée, mise en place de contreparties par du temps bénévole, ...).

Lecture : En 2018, à Vallet, 67,0% des actifs travaillant sur leur commune de résidence utilisent la voiture pour se rendre à leur travail.

Quels sont les niveaux de vie et les taux de pauvreté des actifs ?



Répartition par décile du niveau de vie des actifs

Source : Insee, Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Niveaux de vie										Ecart		
	1 ^{er} décile	2 ^{ème} décile	1 ^{er} quartile	3 ^{ème} décile	4 ^{ème} décile	Médiane	6 ^{ème} décile	7 ^{ème} décile	3 ^{ème} quartile	8 ^{ème} décile	9 ^{ème} décile	inter-quartiles	inter-déciles
Salaires et traitements	1 267	1 463	1 558	1 649	1 772	1 927	2 078	2 273	2 362	2 481	2 918	804	1 652
Indemnités chômage	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Revenus d'activités non salariées	1 000	1 265	1 443	1 584	1 784	1 966	2 367	2 653	2 836	3 263	4 334	1 393	3 334
Total Vallet	1 197	1 418	1 498	1 584	1 731	1 878	2 041	2 234	2 347	2 469	2 913	849	1 716

Montants de référence en €	2016	2017	2018
RSA personne seule	524	537	545
Seuil de pauvreté Insee à 50%	855	867	885
Seuil de pauvreté Insee officiel (à 60%)	1 026	1 041	1 063

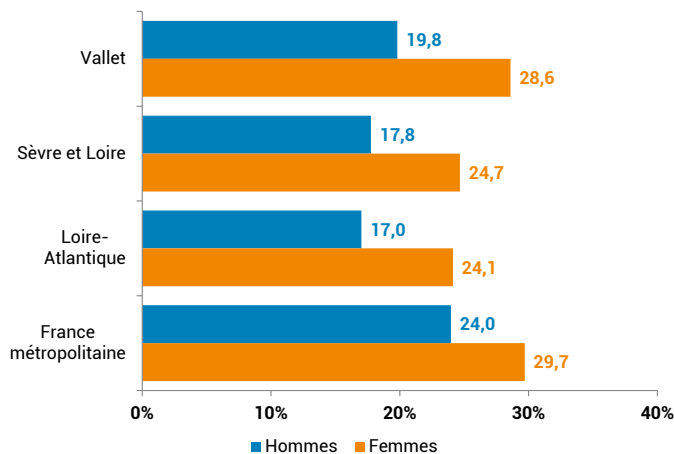
Lecture : En 2018, parmi les actifs de Vallet dont la source principale des revenus déclarés est composée d'activités salariées, les 10% les plus pauvres disposent de 1 267€ par mois contre 2 918€ pour les 10% les plus riches, soit un écart inter-déciles de 1 652€.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés et sans diplôme selon le sexe

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

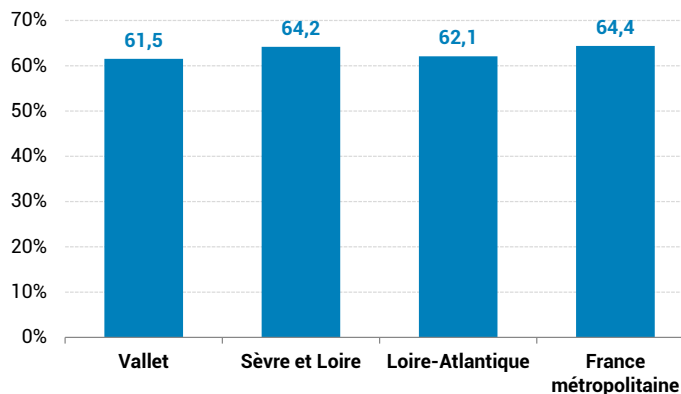


Lecture : En 2018, 19,8% des hommes de 15 ans et plus non scolarisés de Vallet n'ont pas de diplôme.

En 2018, à Vallet, comme dans les territoires de comparaison, les femmes sont en proportion plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme. Ainsi, 29% des femmes de 15 ans et plus non scolarisées n'ont pas de diplôme contre 20% pour les hommes.

Répartition des actifs occupés de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

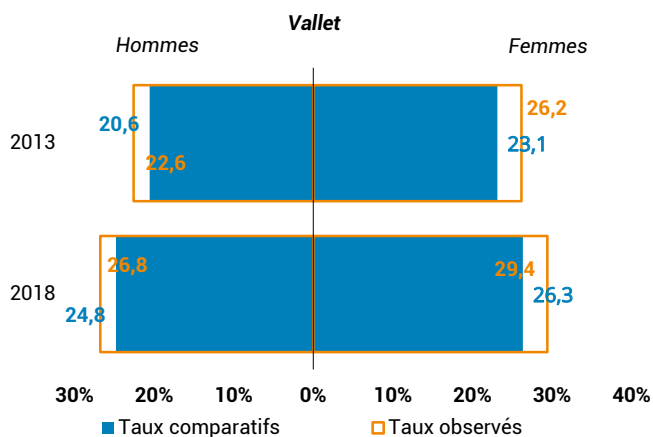


Lecture : En 2018, 61,5% des actifs occupés de 15-64 ans de Vallet ont un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI).

En 2018, 62% des actifs occupés de Vallet ont un emploi à temps plein sans limitation de durée. Cette proportion est inférieure de 3 points à celle observée en France métropolitaine (64%).

Taux comparatifs des hauts niveaux de formation

Source : Insee, RP 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 29,4% des femmes de Vallet ont un haut niveau de formation.

Une fois la structure par âge gommée, la part de hauts niveaux de formation apparaît moins importante pour les hommes sur Vallet (25% contre 27% pour le taux réellement observé). La part passe de 29% (observé) à 26% (comparatif) pour les femmes en 2018.



Actifs de 15-64 ans en CDI à temps plein

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

	Actifs de 15-64 ans occupant un emploi			
	Hommes		Femmes	
	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actifs occupés	Nbre en CDI à temps plein	Part (%) parmi les actives occupées
Agglomération	391	65,6	350	52,3
Sud	523	68,0	349	49,7
Nord-Chênes Rouges	533	71,8	395	60,6
Vallet	1 447	68,7	1 093	54,1
Clisson	1 113	66,9	742	50,0
Le Loroux-Bottereau	1 495	74,2	1 120	58,8
Loire-Atlantique	215 237	69,7	157 317	54,0
France métropolitaine	9 325 696	69,4	7 445 910	59,0

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

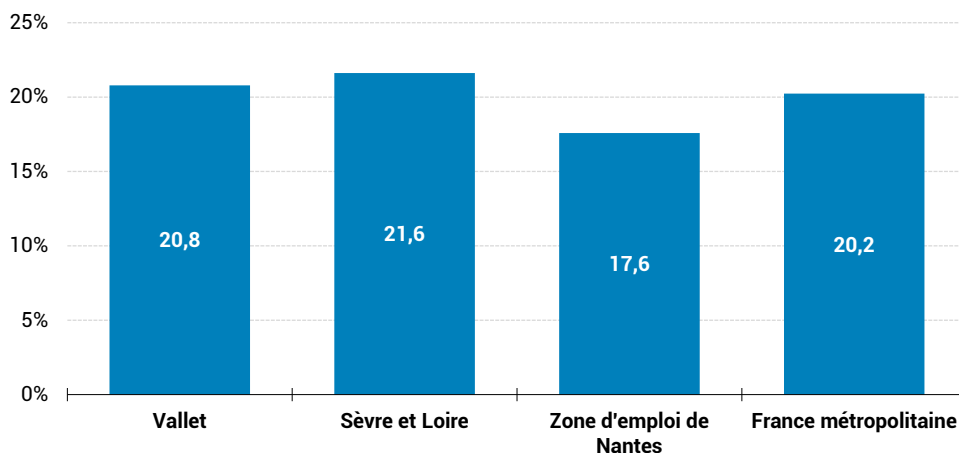
Lecture : En 2018, 1 093 femmes de 15-64 ans occupent un emploi à temps plein sans limitation de durée (CDI), soit 54,1% des femmes actives de Vallet.



Quelles inégalités dans l'accès à l'emploi ?

Taux de déqualification

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, la part d'actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier est de 20,8% à Vallet.

La déqualification concerne 21% des actifs occupés ayant un haut niveau de formation de Vallet. En effet, parmi les 1 600 actifs ayant un haut niveau de formation, 330 occupent un emploi d'ouvrier ou d'employé. Le taux de déqualification enregistré à Vallet est proche de celui observé à l'échelle de la France métropolitaine.

DÉFINITION

Taux de déqualification : part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier.

Déqualification et déclassement

Source : Insee, RP Fichiers détail 2019- 2018 - Traitements © Compas

	Déqualification*				Déclassement**			
	2008		2018		2008		2018	
	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)	Nbre	Taux (%)
Agglomération	91	23,7	129	26,4	120	29,0	185	34,1
Sud	57	27,2	118	20,4	69	31,3	143	23,7
Nord-Chênes Rouges	153	28,4	87	16,2	173	31,0	123	21,4
Vallet	301	26,6	333	20,8	362	30,3	451	26,2
Clisson	178	17,3	314	18,0	254	22,9	453	24,0
Le Loroux-Bottereau	nd	nd	325	21,7	nd	nd	nd	nd
Loire-Atlantique	35 243	19,1	53 745	19,0	48 687	24,6	77 221	25,2
France métropolitaine	1 654 682	19,2	2 255 811	20,2	2 265 946	24,6	3 219 626	26,6

* part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les actifs de hauts niveaux de formation en emploi

** part des actifs de 15-64 ans de hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier et de chômeurs de hauts niveaux de formation parmi les actifs de hauts niveaux de formation (occupant un emploi ou non)

données disponibles uniquement pour les communes irisées des intercommunalités

Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs proches de celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

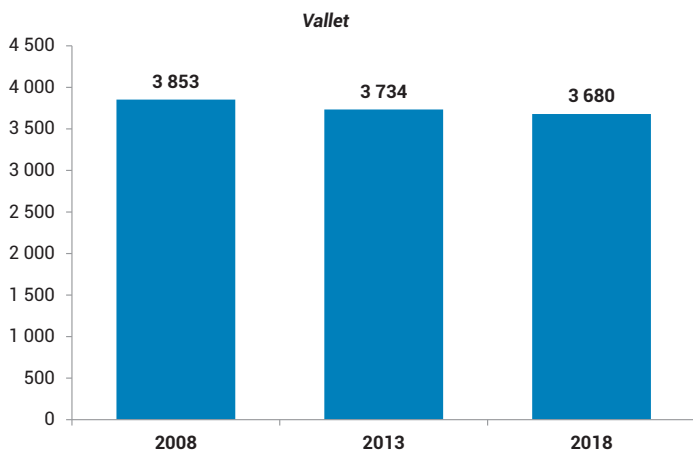
Lecture : En 2018, 333 actifs de 15-64 ans de haut niveau de formation de Vallet occupent un emploi d'employés ou d'ouvriers, soit un taux de déqualification de 20,8%.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

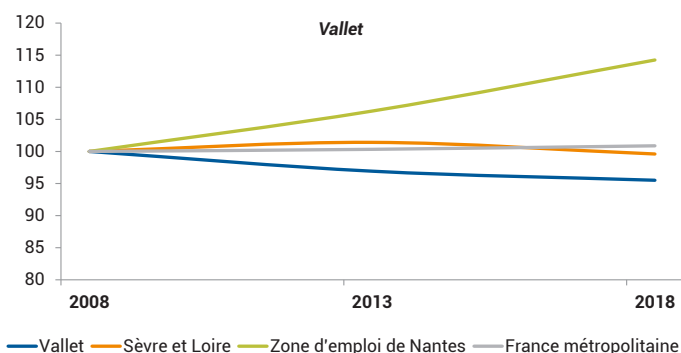


Lecture : En 2018, Vallet compte 3 680 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans.

Entre 2008 et 2018, à Vallet, le nombre d'emplois occupés par des actifs a diminué, soit 170 emplois de moins. Ainsi, Vallet compte 3 680 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans en 2018.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

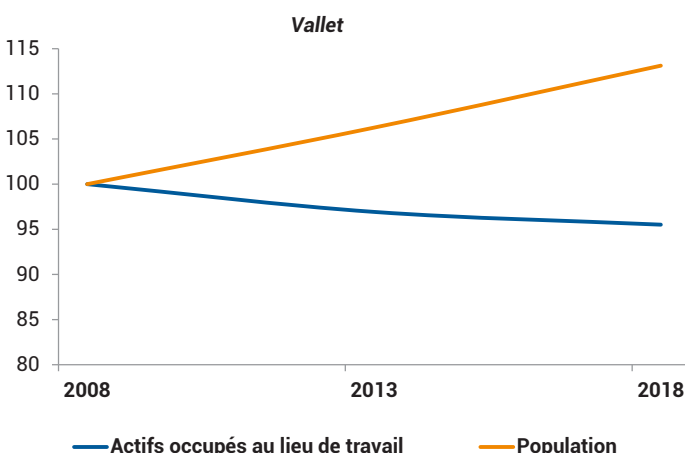


Lecture : De 2008 à 2018, à Vallet, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans passe de l'indice 100 à l'indice 96, il a diminué de 4,5% pendant cette période.

Contrairement à la zone d'emploi de Nantes, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet diminue entre 2008 et 2018, soit une baisse de 4%.

Comparaison de l'évolution des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans et de celle de la population (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

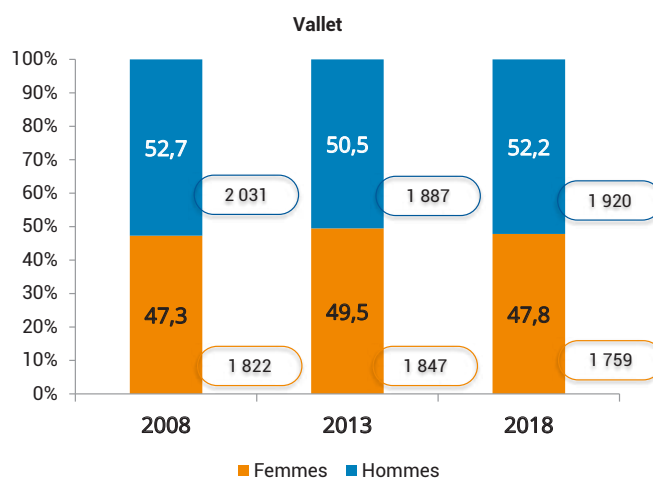


Lecture : De 2008 à 2018, le nombre d'habitants à Vallet passe de l'indice 100 à l'indice 113, il a augmenté de 13,1% pendant cette période.

A l'inverse de l'évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet, le nombre d'habitants du territoire a augmenté entre 2008 et 2018, soit une hausse de 13%.

Évolution de la répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, 47,8% des emplois sont occupés par des femmes de 15-64 ans à Vallet, soit 1 759 emplois.

La part d'emplois occupés par des femmes actives de 15-64 ans à Vallet est restée stable entre 2008 et 2018, soit 48% d'emplois occupés par des femmes en 2018.

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



Qui occupe les emplois du territoire ?

Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?

Les femmes consacrent moins de temps au travail domestique sans qu'il soit davantage pris en charge par les hommes.

En 1974, les femmes consacraient 5h32 par jour au travail domestique quand les hommes y consacraient seulement 2h03. Aujourd'hui, la situation a certes évolué mais cette évolution reste marginale. En 2010, les femmes consacrent 4h07 par jour aux tâches domestiques quand les hommes y consacrent 2h36. Cet écart se creuse encore à l'arrivée d'un enfant.

Cependant, l'enquête emploi du temps ne permet pas de mesurer la charge mentale portée par les femmes. Celles-ci se retrouvent encore à assumer une double journée : leur journée de travail et leur journée consacrée au travail domestique.

Le taux d'activité des femmes rejoint celui des hommes mais à quel prix ?

De 1975 à 2015 le taux d'activité des femmes (25-49 ans) est passé de 59 à 84 %. Toutefois, ce taux d'activité peut cacher aujourd'hui une forme de précarité de l'emploi, notamment pour les femmes qui assurent une grande partie des métiers du care (aides à domicile, femmes de ménage, caissières...).

Les trois quarts des emplois à temps partiels sont occupés par des femmes et 1,1 million de femmes souhaitent travailler davantage et sont en temps partiel subi contre 420 000 hommes. La probabilité pour une femme non diplômée d'être en temps partiel subi plutôt que choisi est 2,5 fois supérieure à celle d'une femme qui dispose d'un bac, selon le Ministère du Travail. Une grande partie des travailleurs pauvres sont des femmes peu qualifiées.

Les écarts de salaires selon le sexe et la persistance de déséquilibres dans la prise en charge des tâches domestiques expliquent pour une grande part ce constat. De plus, les femmes issues des classes populaires songent davantage à réduire leur temps de travail en raison du coût de la garde des enfants, quand les femmes cadres ont davantage de revenus pour financer un mode de garde.

Un niveau de vie en baisse suite à une séparation : un impact fort pour les femmes des classes populaires

L'inégalité des revenus entre hommes et femmes vivant en couple est le premier effet qui pèse sur les revenus après une séparation. La mise en commun des ressources dans le couple élève le niveau de vie des femmes, la séparation met fin à cette redistribution. L'impact est massif. Si l'on ne tient pas compte des pensions alimentaires et des prestations sociales, le niveau de vie des femmes baisse de 35 %, en moyenne quand celui des hommes augmente de 24%. Les femmes de milieu populaire sont les plus touchées : elles perdent 62 % de leur niveau de vie initial en moyenne. Parmi les deux millions de familles monoparentales, dans 82 % des cas ce sont des mères seules avec enfants. Toutes les couches sociales sont concernées, mais ces mères isolées sont en moyenne moins diplômées et en situation de précarité.

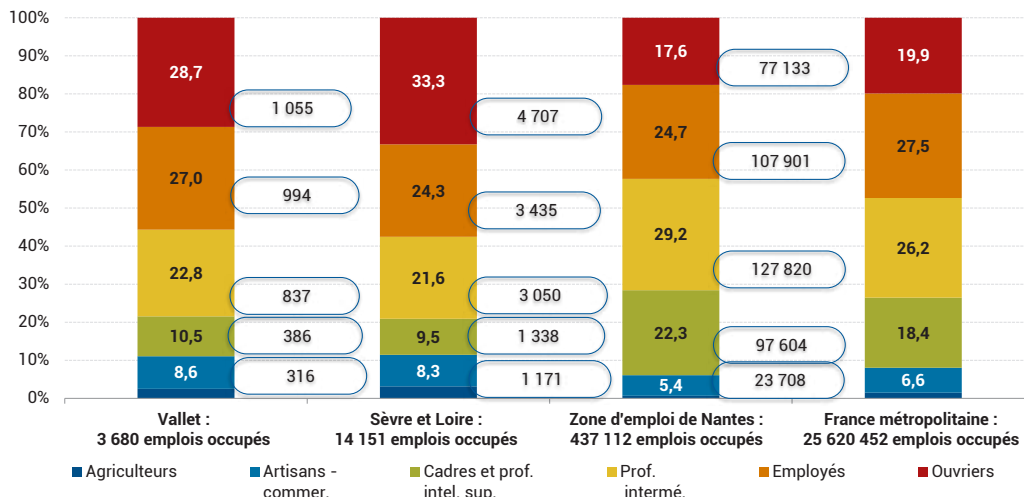
Les sources sont présentées en Bibliographie.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

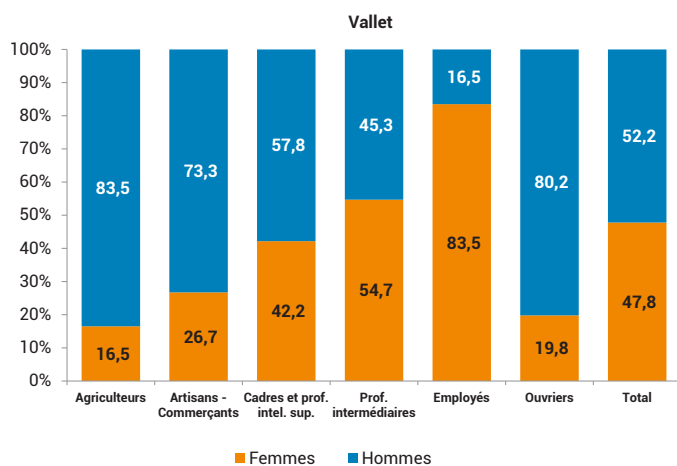


Au regard de la France métropolitaine, les emplois d'ouvriers sont sur-représentés à Vallet, soit 29% contre 20% en France métropolitaine. A l'inverse, on note une sous-représentation des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures qui représentent 10% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet.

Lecture : En 2018, 28,7% des emplois sont occupés par des ouvriers de 15-64 ans à Vallet, soit 1 055 emplois.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS et le sexe

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

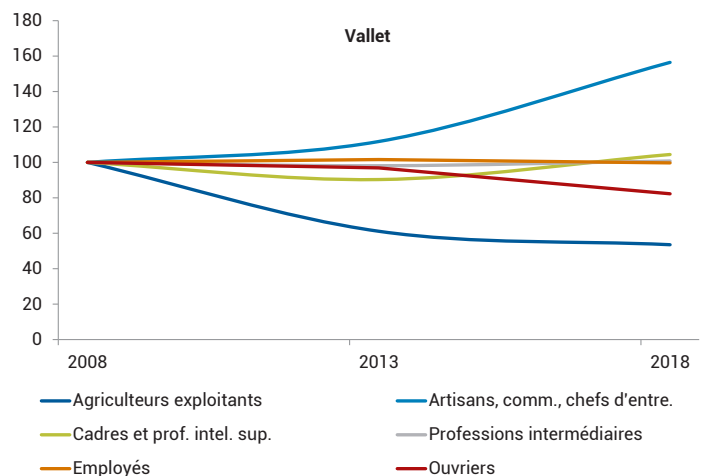


Lecture : En 2018, à Vallet, 42,2% des emplois de cadres et de professions intellectuelles supérieures sont occupés par des femmes de 15-64 ans.

En 2018, on note une sur-représentation des emplois occupés par des femmes de 15-64 ans à Vallet pour les employés. 83% des emplois de cette catégorie sont occupés par des femmes, soit 830 emplois. A contrario, les emplois occupés par des hommes sont sur-représentés parmi les agriculteurs : 84% soit 80 emplois.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon la PCS (en base 100)

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas



Lecture : De 2008 à 2018, le nombre d'emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet passe de l'indice 100 à l'indice 104, il a augmenté de 4,5% pendant cette période.

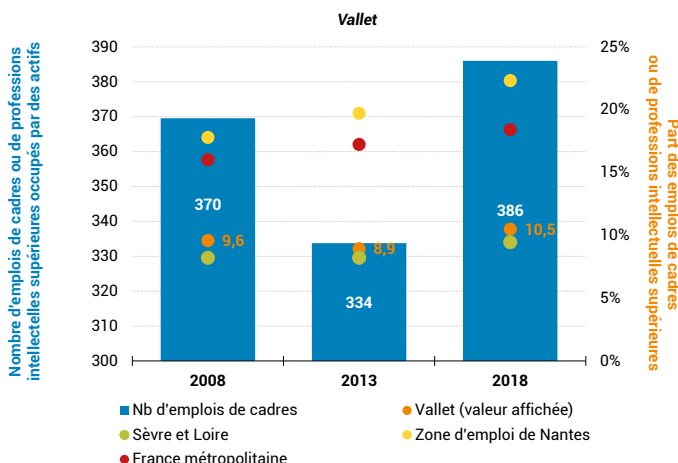
Entre 2008 et 2018, le nombre d'emplois de cadres occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet a augmenté de 4%. A l'inverse, le nombre d'emplois occupés par des ouvriers est à la baisse, soit -18% sur la même période.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

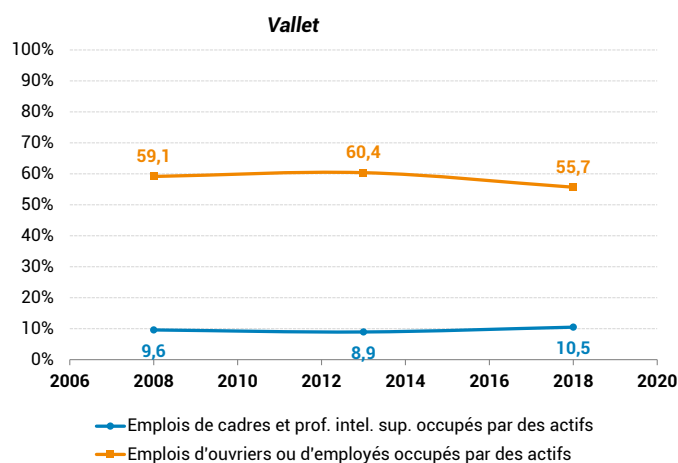


Lecture : En 2018, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 10,5% de l'ensemble des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet.

En 2018, les 390 emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans à Vallet représentent 10% des emplois.

Évolution des emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures et des emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2008-2018 - Traitements © Compas

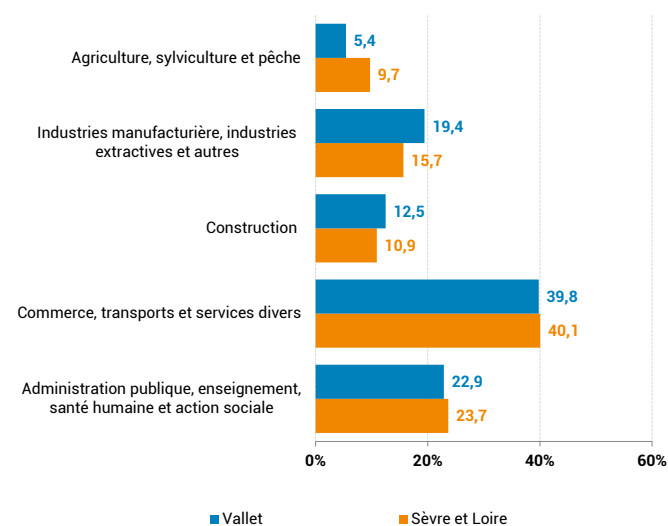


Lecture : En 2018, la part d'emplois d'ouvriers ou d'employés occupés par des actifs de 15-64 ans est de 55,7% à Vallet.

Entre 2008 et 2018, à Vallet, la part d'emplois de cadres ou de professions intellectuelles supérieures occupés par des actifs de 15-64 ans a augmenté de 1 point.

Répartition des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas

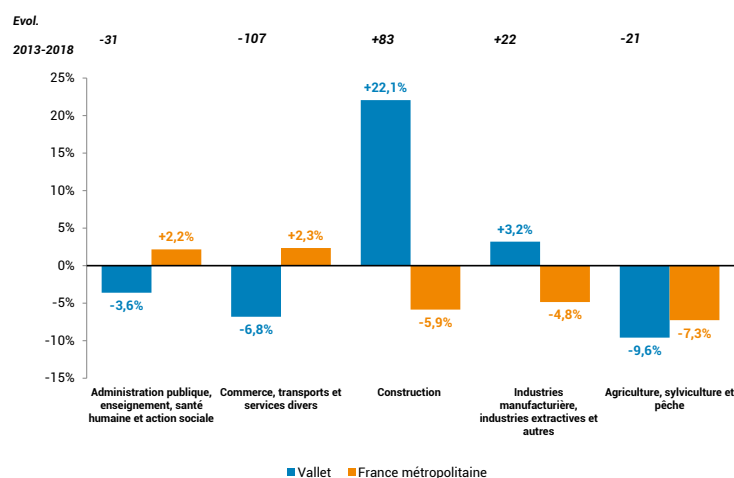


Lecture : En 2018, 22,9% des emplois occupés par des actifs de 15-64 ans le sont dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale à Vallet.

Le secteur du commerce, transports et services divers est celui qui regroupe le plus grand nombre d'actifs occupés travaillant à Vallet : 40% des actifs soit 1 460 personnes.

Évolution du nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans selon le secteur d'activité

Source : Insee, RP Fichiers détail 2013-2018 - Traitements © Compas



Lecture : Entre 2013 et 2018, le nombre d'emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans le secteur du commerce, des transports et des services divers a diminué de 6,8% à Vallet.

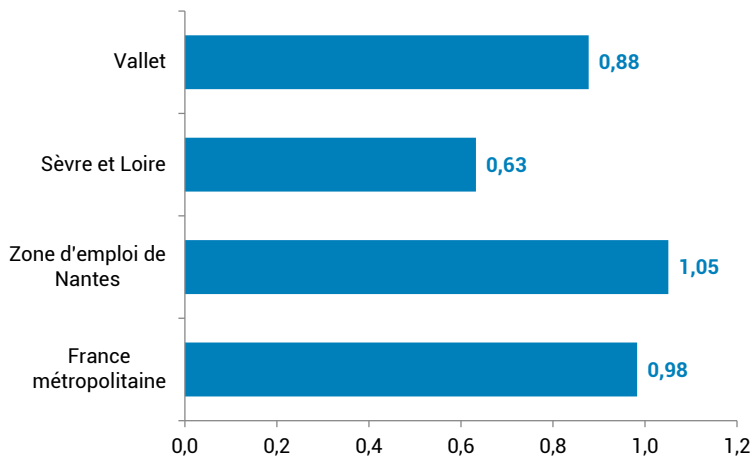
Le secteur du commerce et des transports, qui concentre le plus d'actifs occupés à Vallet, a vu son nombre d'actifs diminuer de 7% entre 2013 et 2018.



Qui occupe les emplois du territoire ?

Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans est de 0,88 à Vallet.

Avec 4 190 actifs occupés vivant à Vallet et 3 680 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans, le territoire enregistre un taux de polarisation de 0,88. Cela est supérieur au taux enregistré par Sèvre et Loire.

DÉFINITION

Taux de polarisation de l'emploi : rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune.

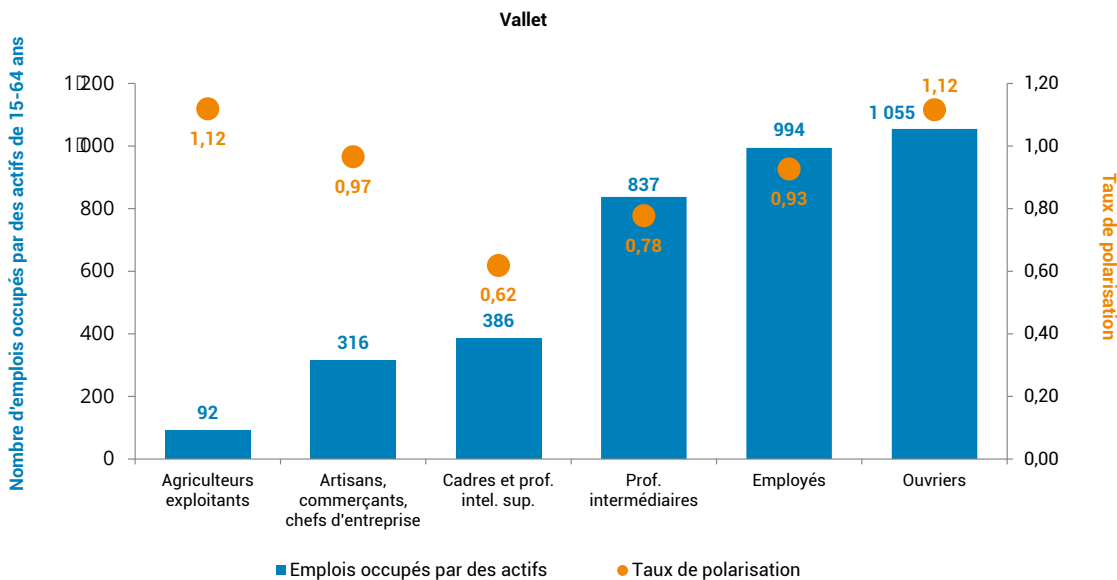
Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à 1 caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés.

Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).



Taux de polarisation de l'emploi des 15-64 ans selon la PCS

Source : Insee, RP Fichiers détail 2018 - Traitements © Compas



Lecture : En 2018, le taux de polarisation des emplois d'ouvriers est de 1,12 à Vallet.

Les ouvriers enregistrent le plus fort taux de polarisation, soit 1,12. En effet, 950 actifs occupés vivant à Vallet appartiennent à cette catégorie quand le territoire dispose de 1 050 emplois occupés par des actifs de 15-64 ans dans cette même catégorie.



Les indicateurs permettant de décrire les territoires sont nombreux. Ils peuvent concerner le logement, la relation à l'emploi, le niveau de vie, l'accès aux services, la mobilité, la démographie... Nous avons choisi d'analyser seulement trois indicateurs et de les agréger afin d'en faciliter la lecture.

Ces trois indicateurs couvrent les dimensions suivantes :

- le niveau de formation : il s'agit ici d'un indicateur qui permet d'approcher l'accès à la formation (donc pour une part l'accès et l'usage de services publics), la potentialité des habitants à accéder à l'emploi (la formation étant un indicateur déterminant au regard du chômage), la participation à la vie citoyenne (les partis, les élus, la vie associative – à l'exception importante d'une partie de la vie associative sportive – sont dominés par des personnes ayant un niveau de formation important, souvent au-delà du bac). Nous avons donc retenu la part des hauts niveaux de formation (Bac+2 et plus) parmi la population ayant achevé ses études. Cet indicateur permet d'estimer le capital social d'un territoire.

- Le niveau de revenu des habitants des territoires offre une lecture essentielle soit de la pauvreté, soit des capacités économiques de ses habitants à consommer. Le niveau de revenu est aussi lié soit à un capital économique important, soit à une activité économique rémunératrice. Nous avons retenu le revenu médian par unité de consommation qui nous permet d'approcher le niveau de vie des habitants du territoire.

- La participation à la vie économique est aussi liée à la production que chacun d'entre nous peut faire au sein de la société. Cette production est liée à notre implication dans le système d'échange (force de travail contre rémunération). La part de notre vie à cette fonction est de plus en plus élastique : pour certains le travail peut commencer très rapidement (ce qui est le cas pour beaucoup de jeunes dans les quartiers prioritaires), pour d'autres le travail peut commencer tardivement (après des études par exemple) ou alors se terminer bien après 60 ans. Nous avons donc retenu une tranche d'âge se limitant à la période située entre 25 et 54 ans qui est la tranche d'âge où la très grande partie des actifs va être en situation de production. L'indicateur permet de définir la part de la population active occupée (c'est-à-dire la population occupant réellement un emploi) âgée de 25 à 54 ans. Ainsi, plus l'indicateur est important et plus la population est impliquée dans la vie active et inversement, plus l'indicateur est faible et moins il y a d'actifs occupés.

DÉFINITION

Indice de développement des territoires : cet indice©Compas est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des territoires. Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce territoire au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.



Détail des facteurs de l'indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas

	Indice de développement des territoires	Actifs occupés de 25-54 ans		Hauts niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Revenu médian déclaré
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	€
Agglomération	nd	1 003	83,5	610	24,6	nd
Sud	nd	1 202	90,7	632	30,9	nd
Nord-Chênes Rouges	nd	1 075	90,2	581	29,8	nd
Vallet	-1	3 279	88,2	1 822	28,1	1 857
Clisson	+49	2 423	85,7	1 967	36,0	1 966
Le Loroux-Bottereau	+16	3 195	89,5	1 779	30,4	1 884
Sèvre et Loire	+13	17 763	90,1	10 053	29,8	1 878
Loire-Atlantique	+35	461 488	84,2	353 803	35,1	1 884
France métropolitaine	0	19672663	80,2	14698528	30,9	1803

Valeurs inférieures à celle de Vallet

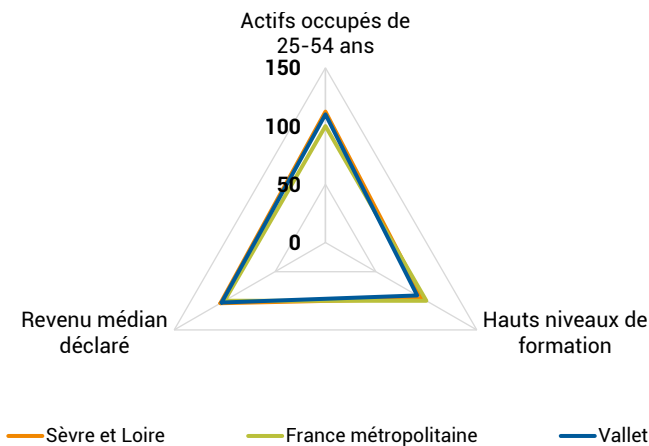
Valeurs inférieures à celle de Vallet

Valeurs supérieures à celle de Vallet

Lecture : L'indice de développement des territoires de Vallet est de -1.

Indice de développement des territoires

Source : Insee, RP 2018 & Filosofi 2018 - Traitements © Compas



L'indice de développement des territoires est inférieur de 1 à Vallet par rapport à la France métropolitaine : la situation y est donc quasi-similaire qu'en moyenne nationale.

Lecture : La part d'actifs occupés de 25-54 ans de Vallet est 1,1 fois plus élevée que celle de la France métropolitaine.



Quels sont les emplois du territoire ?

Nombre d'établissements

Source : Sirene, 1er janvier 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Nombre d'établissements actifs	Nombre d'établissements participant au système productif	Part pour 1000 habitants (%)*
Vallet	1 574	1 196	130,3
Sèvre et Loire	6 993	5 388	112,7
Zone d'emploi de Nantes	149 634	118 809	125,7
France métropolitaine	11 726 132	9 293 698	143,3

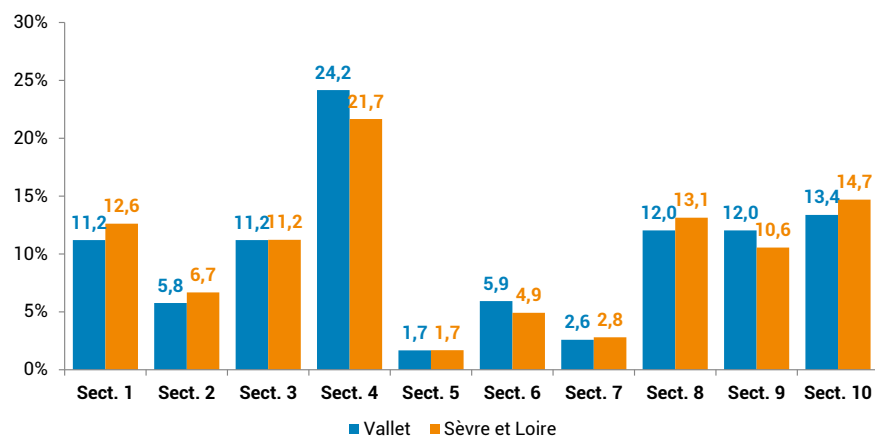
*Insee RP 2018

Lecture : Vallet compte 1 574 établissements actifs au 1er janvier 2021 dont 1 196 participant au système productif, soit 130,3 établissements participant au système productif pour 1000 habitants.

Au 1er janvier 2021, Vallet compte 1 574 établissements actifs dont 1 196 participant au système productif (soit 76% des établissements). Vallet compte ainsi 130 établissements participant au système productifs pour 1000 habitants. Pour comparaison, ce taux est de 113‰ pour Sèvre et Loire, 126‰ pour la zone d'emploi de Nantes et de 143‰ pour la France métropolitaine.

Répartition des établissements productifs selon le secteur d'activité

Source : Sirene, 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Sect. 1	Agriculture, sylviculture et pêche
Sect. 2	Industrie manufacturière, industries extractives et autres
Sect. 3	Construction
Sect. 4	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration
Sect. 5	Information et communication
Sect. 6	Activités financières et d'assurance
Sect. 7	Activités immobilières
Sect. 8	Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs
Sect. 9	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
Sect. 10	Autres activités de services

Sur Vallet, la répartition des établissements productifs montre une part plus importante du secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration par rapport aux autres secteurs (24% des établissements productifs). Viennent ensuite les secteurs des autres activités de services (13%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (12%) et des activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs (12%). Sur Sèvre et Loire, c'est également le secteur du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration qui compte le plus d'établissements productifs.

DÉFINITIONS

Le répertoire Sirene contient toutes les entreprises actives à la création du répertoire et celles créées depuis. Pour les personnes morales de droit public et les administrations, le répertoire est exhaustif depuis 1983. L'intégration complète du secteur privé agricole date de 1993.

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique...

L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

L'établissement participant au système productif : Le caractère productif se rapproche de la notion du caractère marchand de la comptabilité nationale. Les établissements de codes NAF 68.20A et 68.20B (location de logements, location de terrains et d'autres biens immobiliers) ont ainsi été enlevés.

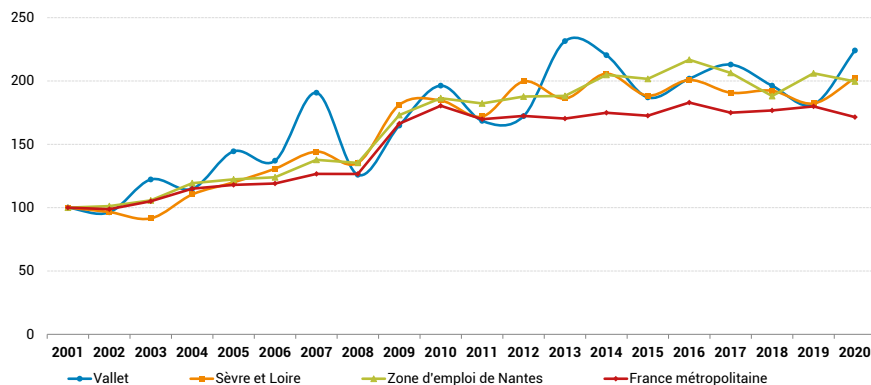
Lecture : Le secteur du Commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration regroupe 24,2% des établissements participant au système productif à Vallet en 2021.

Quels sont les emplois du territoire ?



Évolution des créations d'établissements productifs depuis le début des années 2001 (en base 100)

Source : Sirene, 1er janvier 2001-2020 - Traitements © Compas



Lecture : De 2001 à 2020, le nombre de créations d'établissements participant au système productif à Vallet passe de l'indice 100 à l'indice 224, il a augmenté de 124,1% pendant cette période.

A l'échelle nationale, l'évolution de la création d'établissements productifs montre une accélération à partir de 2009. Cela correspond au début de l'auto-entreprise. Aujourd'hui, près d'une création d'entreprise sur deux est une auto-entreprise. Il est également à noter qu'en période de crise, il y a souvent plus de création de petites entreprises.

Sur Vallet, 121 établissements ont été créés en 2020, contre 54 en 2001, soit 67 créations d'établissements en plus entre les deux années (+124%). Sur la dernière année, la création d'établissement s'est accélérée sur le territoire (23 créations en plus).

DÉFINITION

Création d'établissement : depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Les créations d'établissements correspondent aux établissements du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- 1) l'immatriculation d'un nouvel établissement avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- 2) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siret, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- 3) le cas où l'établissement redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- 4) la reprise par un établissement nouvellement immatriculé de tout ou partie des activités et facteurs de production d'un autre établissement lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du reprenneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'établissement si, parmi les trois éléments suivants, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement, l'activité économique et la localisation.



Quels sont les emplois du territoire ?

Établissements de l'Économie Sociale et Solidaire

Source : Sirene 1er janvier 2021 & Insee, RP 2018 - Traitements © Compas

	Etablissements de l'économie sociale et solidaire				
	Nombre	Part parmi les établissements actifs (%)	Part pour 1000 habitants* (%)	Nombre de créations d'établissements ESS en 2020	Part de créations d'établissements ESS** en 2020(%)
Vallet	136	8,6	14,8	2	1,7
Sèvre et Loire	664	9,5	13,9	14	2,7
Zone d'emploi de Nantes	16 527	11,0	17,5	500	3,8
France métropolitaine	1 111 737	9,5	17,1	29 607	3,4

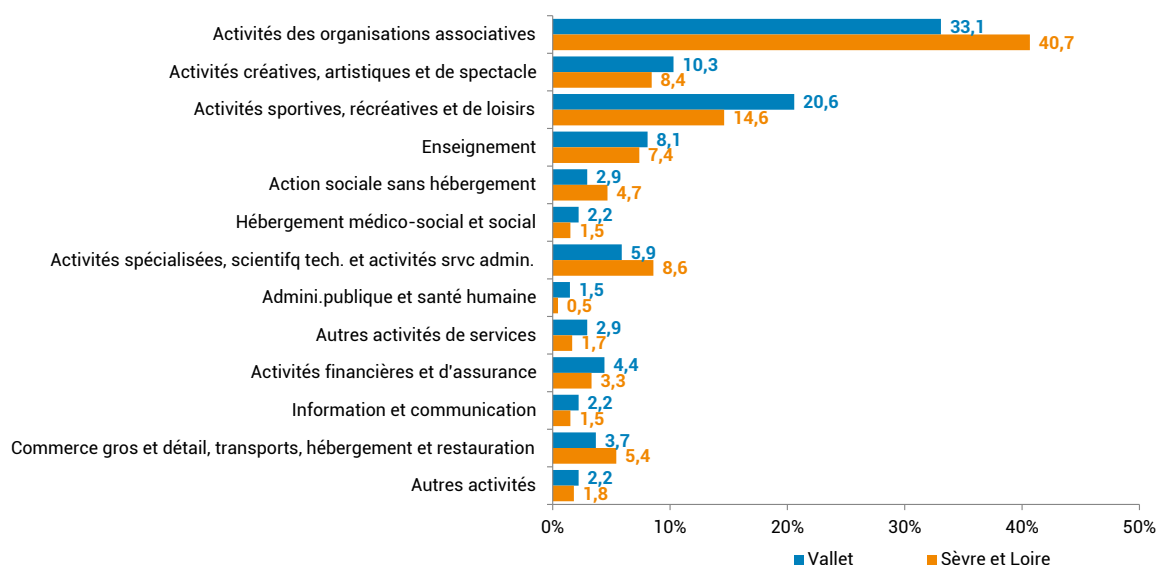
*Insee RP 2018

** Nombre de créations d'établissements ESS parmi l'ensemble des créations d'établissements

Lecture : L'Économie Sociale et Solidaire regroupe 136 établissements à Vallet en 2021, soit 8,6% de l'ensemble des établissements actifs. Cela représente 14,8 établissements ESS pour 1000 habitants. 2 établissements ESS ont été créés en 2020, soit 1,7% de l'ensemble des créations d'établissements.

Répartition des établissements de l'ESS selon le secteur d'activité

Source : Sirene 1er janvier 2021 - Traitements © Compas



Lecture : Les activités des organisations associatives représentent 33,1% des établissements de l'ESS à Vallet en 2021.

En 2021 à Vallet, 33% des établissements de l'ESS concernent le secteur des activités des organisations associatives. Viennent ensuite les secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs (21%) puis des activités créatives, artistiques et de spectacle (10%). Sur Sèvre et Loire, c'est également le secteur des activités des organisations associatives qui est le plus représenté (41%).

DÉFINITION

La loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 définit officiellement le périmètre de l'économie sociale et solidaire (ESS). Celle-ci comprend les quatre familles traditionnelles en raison de leur régime juridique (associations, fondations, coopératives et mutuelles) et inclut une nouvelle catégorie, les entreprises de l'ESS, adhérant aux mêmes principes :

- poursuivre un but social autre que le seul partage des bénéfices ;
- une lucrativité encadrée (notamment des bénéfices majoritairement consacrés au maintien et au développement de l'activité) ;
- une gouvernance démocratique et participative.

La variable ESS des établissements du fichier Sirene définit un champ plus large que la liste affichée par le CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale), qui se restreint aux entreprises employeuses de l'ESS.



[Migrants : Comment mesurer l'évolution des populations migrantes qui arrivent sur le territoire ?](#)

www.insee.fr/
www.amnesty.fr/
www.irdes.fr/
<https://rm.coe.int/>

[Air Bnb : Quels impact d'Airbnb sur l'offre de logement ?](#)

Insee Analyse n°33 – Février 2017
T. Aguilera, F. Artioli, C. Colomb, auteurs de « Les Villes contre Airbnb ? » in Gouverner la ville numérique (PUF, 2019)
<http://insideairbnb.com/>
www.insee.fr/fr/
www.academia.edu
www.airbnb.fr/

[Précarité énergétique : Comment mesurer la précarité énergétique ?](#)

ONPE – 2019 Etude thématique
ONPE – 2018 Tableau de bord de la précarité énergétique
www.precarite-energie.com (1)
www.precarite-energie.com (2)
<https://onpe.org>

[Quelles sont les tendances et modalités de vente des logements sociaux ?](#)

www.ouest-france.fr
www.dossierfamilial.com

[Stages de troisième : inégalités sociales et territoriales à l'oeuvre](#)

INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10
<https://injep.fr>
www.inegalites.fr



[Cliquez sur les liens pour accéder aux articles](#)

[Familles recomposées : quelle évolution ? quels besoins sociaux ?](#)

Centre d'observation de la société - Mai 2017
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
DREES Etudes et résultats n°0947 – Janvier 2016
Insee Première n°1788 – Janvier 2020 (données 2018)
« De plus en plus de familles recomposées », Centre d'observation de la société, 15/05/2017 www.observationsociete.fr
« En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile », INSEE Première, janvier 2020, n°1788 www.lecompas.fr
« Petites surfaces, surpeuplement, habitat dégradé : des conditions de logement plus difficiles après une séparation », DREES : Etudes et résultats, janvier 2016, n°0947 www.drees.solidarite-sante.gouv.fr

[Espérance de vie : Quelle évolution ? Quelle disparité entre les profils ?](#)

Observatoire de la société – Janvier 2020
DRESS - Octobre 2019 n°1127
Insee Première - Février 2018 n°1687
Centre d'observation de la société – Avril 2020 et Février 2015
www.observationsociete.fr (1)
www.drees.solidarite-sante.gouv.fr
www.observationsociete.fr (2)
www.observationsociete.fr (3)

[L'activité des seniors : Quelle évolution de l'âge de départ à la retraite ? Quelle disparité selon les profils ?](#)

CNAV - Rapport du Conseil d'orientation des retraites - Novembre 2019
Insee Focus n°119 – Juillet 2018
« Les retraités et la retraite » Panoramas de la DREES 2019 – Insee première n° 1372 octobre 2018
www.cor-retraites.fr
www.insee.fr (1)
www.insee.fr (2)
www.drees-solidarites-sante.gouv.fr



Bibliographie

[Le non recours aux droits et aux services : quel public est concerné et pour quelles raisons ?](#)

Philippe Warin La vie des idées – Juin 2010 et Septembre 2012

Observatoire du non recours (ODENORE)

Défenseur des droits – Avril 2017

Baromètre DJEPVA sur la jeunesse réalisé par l'INJEP et le CREDOC – 2019

Philippe WARIN, « Ceux qui ne demandent rien », Alternatives économiques, Hors-série n°56, Septembre 2012 <https://www.alternatives-economiques.fr>

Philippe WARIN, « Qu'est-ce que le non recours aux droits sociaux », La vie des idées, Juin 2010 <https://laviedesidees.fr>

Philippe WARIN, « Ce que demande la non-demande », La vie des idées, Octobre 2018 <https://laviedesidees.fr>

DEFENSEUR DES DROITS, « Relations des usagers et usagères avec les services publics : le risque du non-recours », Enquête sur l'accès aux droits, Volume 2, Avril 2017 www.lecompas.fr

[La pauvreté : différence entre pauvreté ressentie et mesurée ?](#)

Rapport sur la pauvreté en France 2018 – Observatoire des inégalités

Insee Chiffres clés

Insee résultat : Pauvreté en conditions de vie de 2004 à 2017 - avril 2019

<https://www.insee.fr> (1)

<https://www.insee.fr> (2)

[La très grande précarité : quels sont les différents profils de population concernée ?](#)

Observatoire des inégalités – Décembre 2019

Centre d'observation de la société – Avril 2019 ; Mai 2018 ; Août 2017 ; novembre et janvier 2015

www.inegalites.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

www.observationsociete.fr (5)

www.observationsociete.fr (6)

www.caf.fr

[Inégalités femmes-hommes : quid de la répartition des rôles aujourd'hui ?](#)

Enquête Emploi du temps réalisée par l'INSEE 1974-1975 et 2009-2010

Centre d'observation de la société – Juillet et novembre 2019

Centre d'observation de la société – Juin 2016 et novembre 2017

www.insee.fr

www.observationsociete.fr (1)

www.observationsociete.fr (2)

www.observationsociete.fr (3)

www.observationsociete.fr (4)

[Introduction des chapitres](#)

Familles : Tableaux de l'économie française 2019, Ménages – Familles, INSEE / Territoires du social, n°518, Mai 2021

Enfants : INJEP Analyses et Synthèses – Février 2018 n°10



A

L'allocation pour adulte handicapé (AAH) permet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées de plus de 20 ans (ou de plus de 16 ans, si il n'est plus considéré comme étant à charge pour le bénéfice des prestations familiales.) et jusqu'à l'âge minimum légal de départ à la retraite en cas d'incapacité de 50 % à 79 %. Ce droit est ouvert dès lors que la personne handicapée ne peut prétendre à un avantage vieillesse, invalidité ou rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à celui de l'AAH.

Actifs : La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Actifs occupés : Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi). Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes : - exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; - aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; - être apprenti, stagiaire rémunéré ; - être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; - être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Âge atteint : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge par génération (ou âge atteint dans l'année ou encore âge en différence de millésimes) est la différence entre l'année de collecte de l'information et l'année de naissance.

Âge révolu : L'âge est la durée écoulée depuis la naissance. L'âge en années révolues est l'âge atteint au dernier anniversaire

Allocataires Caf : Les allocataires des Caisses d'Allocations Familiales sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer (à rapprocher des ménages au sens Insee) et non d'individu. Ainsi, compter des allocataires signifie compter des foyers constitués de personnes seules ou de plusieurs personnes (familles). Les Caf gèrent deux types de prestations : - Les prestations légales, dont les barèmes et les conditions d'attribution sont fixés nationalement (ex : allocations familiales, allocation logement, etc..) - Des aides d'action sociale (aides financières individuelles, interventions de travailleurs sociaux, ...), gérées par chacune des Caf et dont les conditions d'attribution sont spécifiques à chaque caisse. Les données disponibles concernent uniquement les bénéficiaires de prestations légales.

B

Bas niveaux de formation : Sont considérées comme de bas niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, n'ayant aucun diplôme, ou ayant un Certificat d'études primaires, un Bepc ou un brevet des collèges. La population scolarisée est exclue.

C

Catégorie de demandeurs d'emplois A ; B ; C :

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (plus de 78 heures au cours du mois)

Chômeurs : Il existe deux définitions du chômage. La première est celle de l'Insee, qui utilise les normes du Bureau international du travail. Un chômeur est une personne âgée de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé la semaine de référence de l'enquête (même une heure), se trouve disponible dans les 15 jours et recherche activement un emploi. La seconde est celle du ministère de l'emploi : elle comptabilise les demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi dans différentes catégories. Il s'agit donc d'une définition administrative.

Pôle emploi enregistre les demandeurs d'emploi en trois principales catégories :

- catégorie A : tous les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité le mois précédent (1). C'est la catégorie de base, la plus commentée.

- catégorie B : demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite, moins de 78 heures le mois précédent.

- catégorie C : demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures le mois précédent.

(1) Le « mois précédent » ne signifie pas que ces personnes exercent régulièrement une telle activité.

Clap (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) : système d'information alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.



Lexique

Contrats précaires : Sont considérés comme contrats précaires les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

La **Complémentaire Santé Solidaire (C2S ou CSS)** a remplacé la Couverture Maladie Universelle - Complémentaire (CMUC-C) et l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé (ACS) le 1er novembre 2019. Son objectif reste le même : aider les personnes aux ressources modestes dans leurs dépenses de santé. La C2S est reconduite automatiquement chaque année pour les allocataires du RSA et du minimum vieillesse (ASPA), contrairement à la CMU-C.

D

Déciles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les déciles (au nombre de 9 : de D1 à D9) sont les valeurs qui la partagent en 10 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er décile (resp. 9e décile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 10% des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

Densité médicale : La densité médicale est le ratio qui rapporte les effectifs de médecins (omnipraticiens, spécialistes...) à la population d'un territoire donné. La densité médicale s'exprime en nombre de médecins (par exemple) pour 100 000 habitants.

E

L'écart interdécile est la différence entre le neuvième et le premier décile, le plus souvent exprimée en euros par mois. Le neuvième décile est le revenu le plus faible des 10% les plus aisés, le premier décile est le revenu le plus élevé des 10% les plus pauvres.

Emplois stables : Nous considérons en emploi stable les salariés à temps complet et sans limitation de durée (CDI ou fonction publique).

F

Une **famille monoparentale** est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfant(s). L'adulte est dans 90% des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes à charge âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

Une **famille nombreuse** est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

H

Hauts niveaux de formation : Sont considérées comme de hauts niveaux de formation les personnes de 15 ans et plus non scolarisées, de niveau bac + 2 et plus. La population scolarisée est exclue.

I

Impôts directs : Ensemble des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), taxe d'habitation (TH), contribution sociale généralisée (CSG), contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS), prélèvement libératoire sur valeurs mobilières et autres prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine.

L'indice de vieillissement des générations âgées rapporte la population âgée de 60 à 74 ans à la population âgée de 75 ans et plus. Cet indicateur permet d'appréhender, sans réaliser de projections de populations, l'évolution programmée de la population âgée et ainsi le vieillissement à venir de la population. En effet, le rapport entre ces deux générations donne une idée du remplacement des générations pour la décennie suivante. Plus ce rapport est élevé, plus la génération des 60-74 ans est importante par rapport à la génération des 75 ans et plus, et plus la population des personnes âgées est susceptible d'augmenter dans la décennie à venir. Et inversement, plus ce rapport est faible, plus la population des 75 ans et plus est susceptible de diminuer dans la décennie à venir. Cet indicateur est surtout significatif pour les comparaisons entre territoires. En effet, il ne prend pas en compte les taux de mortalité (l'intégralité de la génération des 60-74 ans n'atteindra pas l'âge de 75 ans et plus), ni les migrations susceptibles d'intervenir sur la décennie. Il doit être considéré avec d'autant plus de précautions si le territoire comprend des structures d'accueil des personnes âgées.

Indice de chômage estimé : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A rapportés à l'ensemble des actifs

Intensité de la pauvreté : L'intensité de la pauvreté (ou « poverty gap ») est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé et plus la pauvreté est dite intense, au sens où le niveau de vie des plus pauvres est très inférieur au seuil de pauvreté



Iris signifie « Ilots regroupés pour l'information statistique ». C'est la plus petite division territoriale statistique définie par l'Insee. Un Iris résidentiel regroupe toujours environ 2 000 habitants. En ville, un Iris correspond à peu près à l'idée la plus commune du « quartier ». Il peut être de superficie très différente selon la densité de population.

L

Les **logements du secteur social** selon l'Insee, sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM. Remarque : Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Un **logement vacant** est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : - proposé à la vente, à la location ; - déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ; - en attente de règlement de succession ; - conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ; - gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...)

M

Médiane : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., la médiane (D5 ou Q2) partage la population en deux sous-populations égales.

Un **ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages et le nombre de résidences principales sont égaux.

Remarque : les personnes vivant dans des habitations mobiles, les mariniers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Les **minima sociaux** visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire qu'elles sont versées sans contrepartie de cotisations. Le système français de minima sociaux comporte divers dispositifs dont un spécifique aux départements d'outre-mer (Dom). Le RSA qui vise à lutter contre les exclusions est un des plus connus. Les autres allocations visent des publics spécifiques confrontés à un risque de grande pauvreté, par exemple :

- les chômeurs de très longue durée, avec l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour ceux ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage ;
- les personnes handicapées (allocation aux adultes handicapés - AAH) ;
- les personnes âgées (minimum vieillesse).

Mobilité professionnelle journalière : Part (ou nombre) d'actifs qui arrivent ou sortent du territoire pour aller travailler.

N

Naissances : Les statistiques annuelles, concernant les naissances domiciliées, sont élaborées par l'Insee à partir des bulletins statistiques de l'état civil. Le lieu de l'événement est celui du domicile de la mère.

Niveau de vie : Revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Nombre de pièces l'un logement : Le nombre de pièces d'habitation est le nombre de pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface est supérieure à 12m²), ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, etc.

Nouveaux arrivants : Les nouveaux arrivants sur la commune correspondent aux populations nouvellement arrivées sur la commune. Le recensement de la population considère comme immigrants les personnes qui résident sur la commune et n'y résidaient pas l'année précédente quel que soit leur parcours résidentiel intermédiaire.



P

Petites résidences principales : Ce sont les résidences principales composées de 1 ou 2 pièces. Sont dénombrées les pièces à usage d'habitation (y compris la cuisine si sa surface excède 12 m²) ainsi que les pièces annexes non cédées à des tiers (chambres de service...). Ne sont pas comptées les pièces à usage exclusivement professionnel ainsi que les entrées, couloirs, salles de bain, ...

La **population «comptée à part»**, comprend les personnes qui habitent hors de la commune, mais qui y ont gardé une résidence : les étudiants qui poursuivent leurs études dans une autre ville, les militaires ou personnes âgées qui ont conservé un logement mais qui ne vivent plus dans la commune notamment.

La **population «municipale»** comprend toutes les personnes qui vivent effectivement dans la commune. On y trouve aussi bien les ménages qui demeurent en logement individuel, que les étudiants en cité-universitaire, les personnes âgées en maison de retraite, ou les personnes en habitat mobile, etc.

La **population non scolarisée** comprend les personnes non inscrites dans un établissement d'enseignement.

La **population totale** d'une commune est la somme de la population municipale et de la population comptée à part. La somme des populations totales des communes n'est pas équivalente à la population française, car elle comprend des doubles comptes. Un étudiant «compté à part», par exemple, peut être enregistré dans deux communes à la fois au sens de la population totale, une fois dans la commune de ses parents, une fois là où il étudie. Seule la population municipale est dite «sans double compte» : la somme est égale à la population totale.

Les **prestations sociales** : ensemble des prestations familiales, de logement, minima sociaux (revenu minimum d'insertion, revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, allocation de parent isolé, allocation de solidarité aux personnes âgées).

Les **professions et catégories socioprofessionnelles** (« PCS ») constituent un classement de la population en grands ensembles cohérents : six catégories d'actifs, auxquelles il convient d'ajouter les retraités et une catégorie « divers », regroupant les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les militaires du contingent, les étudiants, les femmes (et les hommes) au foyer, etc. Les catégories d'actifs sont divisées en fonction de plusieurs critères : le type d'emploi, le statut (indépendant ou non), la qualification, la rémunération, etc. Les six

principales sont : agriculteurs, artisans commerçants et chefs d'entreprises, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Q

Quartiles : Si l'on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de patrimoine, de niveaux de vie..., les quartiles (au nombre de 3 : de Q1 à Q3) sont les valeurs qui la partagent en 4 sous-populations d'effectifs égaux. Le 1er quartile (resp. 3e quartile) est le seuil en dessous (resp. au-dessus) duquel se situent les 25 % des ménages (ou personnes) ayant le plus faible (resp. haut) salaire, revenu, patrimoine, niveau de vie...

R

Ratio aidants / aidés : De manière schématique, les proches des personnes âgées et notamment leurs enfants susceptibles d'aider les personnes âgées peuvent être assimilés aux 55 à 64 ans (populations des aidants). Le rapport entre les 55-64 ans (population des aidants) et les 85 ans et plus (population à aider) donne une idée du potentiel en matière de soutien à domicile des personnes âgées dépendantes par leur famille.

Une **résidence principale** est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage, le nombre de ménages est donc égal à celui des résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Le **revenu disponible** Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Résidence secondaire ou occasionnelle : La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir ; c'est pourquoi, les deux catégories sont souvent regroupées. Les résidences secondaires correspondent aux logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances, y compris les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques. Les logements occasionnels regroupent les logements ou pièces indépendantes utilisés occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille).



Le [revenu fiscal par unité de consommation](#) divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le [revenu médian](#) d'une population donnée (des ménages, des personnes seules, des familles monoparentales, etc.) est celui qui partage cette population en deux, autant gagnent moins, autant gagnent davantage.

[RSA \(Revenu de solidarité active\)](#) : Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et le 1er janvier 2011 dans les départements d'outre-mer, cette prestation remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi. Il apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent). Enfin il complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

S

[Sédentaires](#) : Au recensement de la population les sédentaires sont les populations qui résidaient sur la même commune l'année précédente.

[Seuil de pauvreté](#) : Il est égal à 60 % du niveau de vie médian de l'ensemble des personnes vivant en France métropolitaine.

[Sirene \(Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements\)](#) : Ce système dont la gestion a été confiée à l'Insee enregistre l'état civil de toutes les entreprises et leurs établissements, quelle que soit leur forme juridique et quel que soit leur secteur d'activité, situés en métropole, dans les Dom (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte) et à Saint-Pierre et Miquelon. Les entreprises étrangères qui ont une représentation ou une activité en France y sont également répertoriées.

Le [solde migratoire](#) est la différence entre les entrées (immigrants) et les sorties (émigrants) d'un territoire donné, à titre permanent, pour une année donnée.

Le [solde naturel](#) correspond à la différence entre les naissances et les décès.

[Surpeuplement / Sous-peuplement](#) : L'indice de peuplement des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation « normale » d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.

Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m² ou plus est réputée satisfaire à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m² par personne.

Remarques : la cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m².

Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus.

T

La [taille moyenne des ménages](#) reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

[Taux d'activité](#) Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

[Taux de couverture des ménages par les minima sociaux](#) : Part ou nombre d'allocataires parmi les ménages d'un territoire.

[Taux de déqualification](#) : Part des hauts niveaux de formation occupant un emploi d'employé ou d'ouvrier parmi les hauts niveaux de formation en emploi.



Taux de pauvreté : Pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Les taux de pauvreté sont diffusés dans les zones comptant au moins 1000 ménages ou 2000 personnes, dans lesquelles au moins 11 ménages et au moins 200 personnes sont pauvres. Lorsque les taux sont compris dans l'intervalle [0;5], la valeur exacte n'est pas affichée et est remplacée par 5%.

Taux de polarisation de l'emploi : Le taux de polarisation rapporte le nombre d'emplois situés sur la commune, au nombre d'actifs occupés (ayant un emploi) résidant sur la commune. Un taux proche de zéro caractérise une commune résidentielle, qui ne dispose que de très peu d'emplois. Un taux nettement supérieur à un caractérise une ville qui attire chaque jour un nombre élevé d'actifs occupés. Il y a équilibre lorsque le taux est égal à un. Dans ce cas, les départs quotidiens vers le lieu de travail sont équivalents en volume aux arrivées quotidiennes d'actifs occupés, ou tous les emplois sont occupés par des actifs de la commune (pas de départs et pas d'arrivées).

Le **taux estimé de fécondité** est le rapport entre la moyenne des naissances au cours des trois dernières années et la population féminine âgée de 15 à 44 ans (en âge d'avoir des enfants). Il diffère de l'indice conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee.

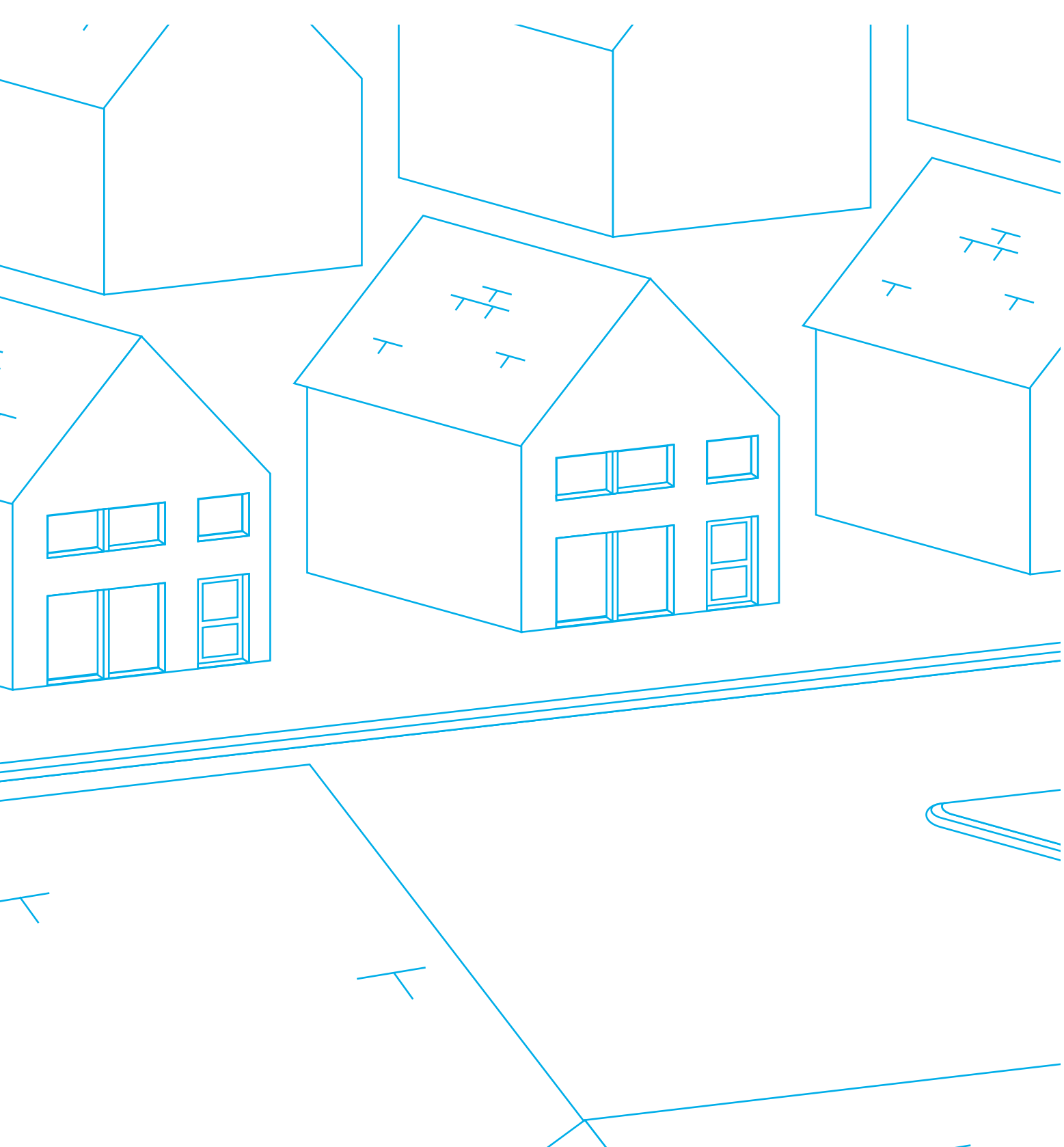
Temps partiel : La répartition des actifs ayant un emploi selon qu'ils occupent leur emploi principal à temps partiel ou à temps complet est réalisée sur la base de la déclaration des personnes concernées.

U

L'**unité de consommation** permet de comparer les niveaux de vie de ménages de taille différente en prenant en compte leur composition. L'Insee utilise la méthode de calcul suivante : le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part entière (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Z

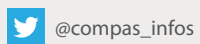
Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.



Contact :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80



www.lecompas.fr

Spécialiste du développement social local

Le Compas se développe depuis plus de 20 ans grâce à ses valeurs humaines, son réseau, ses partenariats bien ciblés, ses outils et méthodes continuellement renouvelés et son savoir-faire reconnu.

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain.